



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



2010
RAPPORT
Annuel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHARLES CASTEL
Gouverneur

PHILIPPE W. LAHENS
Gouverneur-Adjoint

MARC HEBERT IGNACE
Directeur Général

RÉMY MONTAS
Membre

FRITZ DUROSEAU
Membre

ORGANIGRAMME

Conseil d'Administration

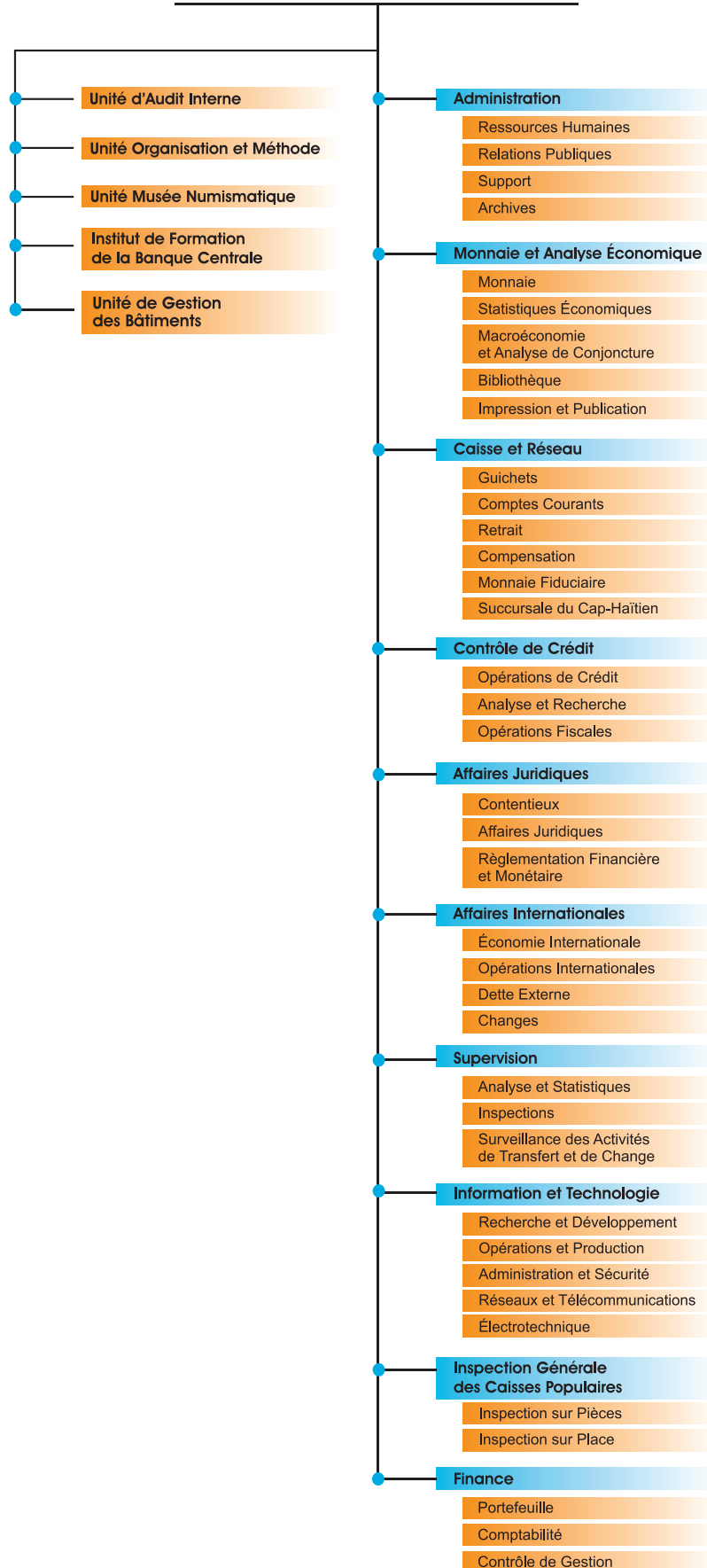


TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU GOUVERNEUR	12
----------------------------------	----

A. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2010

I- LE SECTEUR RÉEL	17
I.1 Valeur ajoutée par secteur d'activité	17
I.2 Comportement des prix en 2010	18
I.3 Salaires et situation de l'emploi en 2010	20

II- LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

21

II.1 La politique monétaire en 2010	21
II.1.1 Les instruments de la politique monétaire en 2010	22
II.1.1.1 Les bons BRH	22
II.1.1.2 Les taux de réserves obligatoires	23
II.1.2.3 Les interventions de la BRH sur le marché des changes	24
II.1.2 Les résultats	24
II.1.2.1 Les résultats intermédiaires	24
II.1.2.2 Les résultats finals	25
II.2 Évolution des agrégats monétaires en 2010	26
II.2.1 Contreparties de M3 et financement de l'économie	26

III- LES FINANCES PUBLIQUES

27

III.1 Recettes	28
III.2 Dépenses	30
III.3 Financement de l'Administration Centrale en 2010	32
III.4 Évaluation du programme FEC pour l'exercice fiscal 2010	33

IV- LA BALANCE DES PAIEMENTS D'HAÏTI EN 2010

33

IV.1 Le compte des transactions courantes	33
IV.2 Les mouvements de capitaux en 2010	35
IV.3 Le financement de la balance des paiements d'Haiti en 2010	36

V- LA DETTE PUBLIQUE EXTERNE EN 2010

38

V.1 L'encours de la Dette Publique Externe	38
V.1.1 Les créances bilatérales	38
V.1.2 Les créances multilatérales	38
V.1.3 Structure de l'encours de la dette publique externe par type de devises	38
V.1.4 Répartition de l'encours de la dette par secteur économique	39
V.2 Décaissements et service de la dette en 2010	40
V.3 Annulation d'une partie de la dette d'Haiti et ses impacts	41

B. LE SYSTEME BANCAIRE EN 2010: VUE D'ENSEMBLE

VI- ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 201042
VI.1 Le système bancaire: Établissements, Environnement Concurrentiel et Taux de bancarisation	44
VI.2 Structure du système bancaire en 2010	46
VI.3 Distribution du crédit bancaire	48
VI.4 Parts de marché individuelles dans le système bancaire haïtien	50
VI.5- LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE EN 201052
VI.5.1 Activités bancaires	52
VI.5.2 Structure financière et qualité de l'actif	58
VI.5.3 Résultats des activités bancaires	60
VI.6- LES ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE EN 201067
VI.6.1 La surveillance des banques	67
VI.6.2 Les faits marquants du système bancaire au cours de l'exercice 2009-2010	68
VI.6.3 La surveillance des activités de transferts et de change	69
VII- LES ACTIVITÉS GÉNÉRALES D'INSPECTION DES CAISSES POPULAIRES69
C. LA BRH EN 2010	
VIII- GESTION DES AVOIRS EXTÉRIEURS DE LA BRH EN 201071
VIII.1 Composition des avoirs extérieurs de la BRH	72
VIII.2 Rendement du portefeuille	72
IX- QUELQUES FAITS SAILLANTS RELATIFS AU CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN 201073
IX.1 Évolution du taux de change ÉU/HTG d'octobre 2009 à septembre 2010	73
IX.2 Évolution des spreads bancaire et informel	74
X- LA MONNAIE FIDUCIAIRE ET LA MONNAIE SCRIPTURALE76
X.1 Billets et monnaie divisionnaire	76
X.1.1 Émission, destruction et remplacement de monnaie	76
X.1.2 Circulation fiduciaire au sens strict	76
X.1.3 Circulation fiduciaire au sens large	76
X.1.4 Composition de l'encours des billets	76
X.1.5 Billets contrefaits retenus aux guichets de la BRH	76
X.2 Les chèques	78
X.2.1 Les opérations de la chambre de compensation	78
X.2.2 Évolution des activités du Service de la compensation au cours des cinq dernières années	80
X.2.3 Dépôts et tirages des banques commerciales	81
X.3 Services à l'État	82
X.3.1 Banquier de l'État	82
X.3.2 Caissier de l'État	84
X.4 Système de paiement interbancaire haïtien (SPIH) (oct. 2009 - sept. 2010)	85
XI- SITUATION DU SUPPORT D'INFORMATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DE LA BRH86
XI.1 Système d'informations financières	86
XI.2 LGAF, Logiciel de gestion des activités de formation à la BRH	86
XI.3 Mise à jour d'applications en production	86
XI.4 Logiciel de gestion des matériels et du Help Desk	86
XI.5 Portail web sécurisé PWS	86
XI.6 Checkplus 3.4	86
XI.7 CODA - Clôture d'exercice 2008-2009	86
XI.8 Swift	87
XI.9 Archivage SPIH	87
XI.10 Assurance Qualité Logiciel (AQL)	87

XI.10.1	Test du logiciel de gestion des caisses et des comptes courants (GCC)	.87
XI.10.2	Tests des éléments du projet «Système de paiement électronique (SPE)»	.87
XI.10.3	GESMAT / TRACT-IT / SGMH-GLPI	.87
XI.10.4	Formation continue	.87
XI.10.5	Évaluation de Websense Enterprise	.88
XI.11	Sensibilisation aux plans d'évacuation	.88
XI.12	Réseaux et Télécommunications	.88
XI.13	Gestion des Équipements Électromécaniques	.88
XI.13.1	Production d'énergie	.88
XI.13.2	Maintenance et réparation des équipements électromécaniques	.89

XII- LES RESSOURCES HUMAINES DE LA BRH EN 201090

XIII- GESTION DU PARC IMMOBILIER DE LA BRH92

D. ÉTATS FINANCIERS ET ANNEXE JURIDIQUE

ÉTATS FINANCIERS	.95
LISTE DES CIRCULAIRES	.146
ANNEXE JURIDIQUE	.147

E. ANNEXE STATISTIQUE

I.1	Produit intérieur brut par branche d'activité économique	.156
I.1a	Contribution à la valeur ajoutée du PIB réel	.157
I.1b	Taux de croissance du PIB réel	.158
I.2	Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes courantes)	.159
I.2a	Structure du PIB nominal (en millions de gourdes courantes)	.160
I.3	Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes 1986-1987)	.161
I.3a	Structure du PIB réel (en millions de gourdes 1986-1987)	.162
I.3b	Compte du produit intérieur brut (Variation en pourcentage)	.163
I.3c	Structure de la croissance du PIB réel (Variation en pourcentage)	.164
I.3d	Contribution à la croissance du PIB réel (en pourcentage)	.165
I.4	Indice des prix à la consommation (IPC) - Ensemble du pays	.166
I.4a	Indice des prix à la consommation (IPC) - Ensemble du pays	.167
I.5	Taux d'inflation (Variation de l'IPC en pourcentage)	.168
I.5 suite	Taux d'inflation (Variation de l'IPC en pourcentage)	.169
I.5a	Taux d'inflation (Variation de l'IPC en glissement annuel)	.170
I.6	Taux de change à Port-au-Prince	.171
I.7	Composantes et contreparties de l'agrégat M3	.172
I.8	La base monétaire et ses sources	.173
I.9	Bilan de la BRH	.174
I.10	Bilan consolidé des banques commerciales 1/	.175
I.11	Bilan consolidé des banques commerciales	.176
I.12	Résumé des opérations financières de l'Administration Centrale 1/	.177
I.13	Résumé des opérations financières de l'Administration Centrale	.178
I.14	Résumé de la balance des paiements d'Haïti	.179
I.15	Position extérieure globale d'Haïti	.180
I.16	Valeur des principaux produits exportés	.181
I.17	Exportations aux USA (FOB) (à base de matières premières locales)	.182
I.18	Exportations des industries d'assemblage aux USA (FOB) (à base de matières premières importés)	.183
I.19	Importations totale d'Haïti par catégorie de produits	.184
I.20	Importations de produits pétroliers	.185
II.1	Chiffres clés du bilan par banque	.186
II.2	Chiffres clés des résultats par banque	.187
II.3	Ratios financiers par banque	.188
II.4	Ratios financiers par banque - Ratios de rentabilités	.189
II.5	Sommaire Financier détaillé - Bilan par banque	.190

II.6	Sommaire Financier détaillé - Résultats cumulatifs par banque	191
------	---	-----

LISTE DES SIGLES		192
-------------------------	--	-----

TABLEAUX

1	Salaire réel au 30 septembre 2010	20
2	Recettes par institutions	30
3	Structure par catégorie de recettes	30
4	Évolution du solde des comptes de l'Administration Centrale	33
5	Résumé de la balance des paiements d'Haiti en 2010	37
6	Indicateurs financiers clés au 30 septembre 2010	43
7	Établissements bancaires fonctionnant en Haïti au 30 septembre 2010	44
8	Nombre de succursales et agences autorisées	44
9	Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire	45
10	Évolution du nombre de succursales opérationnelles par établissement bancaire	45
11	Poids des principaux établissements bancaires au 30 septembre 2009 et 2010.	46
12	Poids des différentes catégories d'établissements bancaires au 30 septembre en %	47
13	Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman au 30 septembre	48
14	Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité au 30 septembre en MG et en %	48
15	Répartition de l'encours des prêts par tranche au 30 septembre (prêts de 75 000 gourdes ou plus)	49
16	Répartition du nombre de prêts par emprunteur au 30 septembre	50
17	Parts de marché et rang dans Actif total et dans le portefeuille de prêts bruts au 30 septembre	51
18	Parts de marché et rang dépôts totaux et dépôts en dollars ÉU au 30 septembre	51
19	Bilan du système bancaire au 30 septembre en millions de gourdes	52
20	Variation en pourcentage des principaux postes du bilan du système bancaire au 30 septembre	52
21	Composition des postes du bilan du système bancaire au 30 septembre en pourcentage	53
22	Composition des liquidités du système bancaire au 30 septembre	54
23	Liquidités du système bancaire en pourcentage de l'actif total	54
24	Variation en pourcentage des dépôts du système	55
25	Composition des dépôts du système bancaire au 30 septembre en MG et en %	55
26	Évolution des dépôts en dollars ÉU du système au 30 septembre, en MG	56
27	Évolution des actifs productifs	56
28	Respect des normes de suffisance de fonds propres au 30 septembre	59
29	Prêts improductifs du système bancaire au 30 septembre en MG et en pourcentage	59
30	Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système au 30 septembre 2010	60
31	Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses	60
32	Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres au 30 septembre en MG	60
33	Exposition des banques aux risques de crédit aux apparentés au 30 septembre 2010	61
34	Revenus nets d'intérêt pour l'exercice terminé au 30 septembre en MG	63
35	Produit net bancaire pour l'exercice terminé au 30 septembre en MG et en pourcentage	64
36	Coefficient d'exploitation pour l'exercice terminé au 30 septembre	64
37	Rémunération moyenne des dépôts pour l'exercice terminé au 30 septembre en MG et en %	65
38	Rendement moyen des prêts, pour l'exercice terminé au 30 septembre	66
39	Productivité par employé au 30 septembre en milliers de gourdes et en pourcentage	66
40	Cours moyen de la gourde par rapport au dollar ÉU	75
41	Variation en pourcentage du cours moyen de la gourde par rapport au dollar ÉU	75
42	Destruction, remplacement et émission de la monnaie en milliers de billets et de pièces	76
43	Faux billets de dollars ÉU retenus au Service de la compensation au cours de l'exercice fiscal 2010	77
44	Faux billets gourdes retenus au Service de la compensation au cours de l'exercice fiscal 2010	78
45	Nombre de chèques en gourdes présentés et reçus par les banques créatrices de monnaie	78
46	Nombre de chèques présentés et reçus par les banques créatrices de monnaie (Opérations en dollars)	79
47	Résultat de la compensation par banque en MG	79
48	Résultat de la compensation par mois en MG au cours de l'exercice fiscal 2010	79
49	Dépenses du Trésor Public enregistrés à la chambre de compensation en 2010 (en MG)	80
50	Nombre de chèques compensés en 2010 (opérations en gourdes)	80
51	Nombre de chèques compensés (opérations en dollars ÉU)	80
52	Dépenses du Trésor Public enregistrés au guichet de la BRH au cours des cinq dernières années (en MG)	81
53	Tirages des banques commerciales au cours de l'exercice 2010 (en MG)	81

54	Tirages en dollars des banques commerciales au cours de l'exercice fiscal 2010 (milliers de dollars ÉU)	.82
55	Nombre de chèques imprimés pour l'exercice 2010	.82
56	Nombre de chèques traités et honorés pour le compte de l'État Haïtien aux guichets de la BRH en 2010	.83
57	Nombre de chèques certifiés en 2010 en MG et en milliers de dollars ÉU	.83
58	Chèques payés aux guichets de la BRH pour le compte du Trésor Public	.84
59	Nombre de chèques retournés en 2010 en MG et en milliers de dollars ÉU	.84
60	Nombre de messages SPIH échangés entre les différents participants	.85
60-A	Chèques du Trésor Public payés aux guichets de la BRH (exercice 2009-2010)	.85
61	Répartition par catégorie de l'effectif de la BRH au 30 septembre 2010	.90
62	Mouvement du personnel de la BRH en 2010	.90
63	Répartition de l'effectif de la BRH (actifs et réguliers) par ancienneté au 30 septembre 2010	.91
64	Promotions et ajustements de salaires (Exercice 2009-2010)	.91
65	Dépense d'entretien des bâtiments en 2010	.93

GRAPHIQUES

1	Évolution de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente calculée à partir de la méthode d'exclusion	.19
2	Taux moyens pondérés (TMP) des bons BRH de différentes maturités	.22
3	Composition de l'encours des bons BRH en 2010	.22
4	Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes	.23
5	Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère	.23
6	Position moyenne de réserve en MG	.24
7	Composantes de la base monétaire en milliards de gourdes	.25
8	Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales (opérations en gourdes)	.25
9	Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales (opérations en dollars)	.26
10	Contreparties de M3	.27
11	Financement monétaire du déficit budgétaire	.28
12	Projets et programmes par secteur	.32
13	Compte courant de la balance des paiements d'Haïti	.33
14	Parts relatives des principales importations en pourcentage du total	.34
15	Parts relatives des principales exportations en pourcentage du total	.35
16	Réserves brutes en mois d'importations de biens et de services	.36
17	Encours de la dette publique externe en millions de dollars ÉU	.38
18	Composition du portefeuille de la dette externe par devises	.39
19	Répartition de la dette extérieure par secteur économique	.39
20	Service de la dette par organisme	.40
21	Evolution des décaissements, des amortissements, du service de la dette et des flux nets en millions de dollars ÉU	.40
22	Évolution de l'encours et du service de la dette	.41
23	Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus au 30 septembre	.50
24	Liquidités du système bancaire au 30 septembre en millions de gourdes	.54
25	Croissance des dépôts du système bancaire au 30 septembre en millions de gourdes	.55
26	Portefeuille de prêts bruts du système bancaire au 30 septembre en millions de gourdes	.56
27	Volume des achats et des ventes de dollars ÉU en millions de dollars ÉU	.57
28	Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres au 30 septembre	.58
29	Évolution des fonds propres du système bancaire au 30 septembre en millions de gourdes	.58
30	Évolution du bénéfice net pour l'exercice terminé le 30 septembre en millions de gourdes	.61
31	Rendement de l'actif (ROA) pour l'exercice terminé le 30 septembre, en pourcentage	.62
32	Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE) pour l'exercice terminé le 30 septembre en pourcentage	.62
33	Évolution des autres revenus pour l'exercice terminé au 30 septembre en millions de gourdes	.63
34	Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes pour l'exercice terminé au 30 septembre	.65
35	Évolution du nombre d'employés du système bancaire au 30 septembre	.66
36	Évolution des intérêts versés sur les Bons BRH au 30 septembre	.68
37	Évolution des réserves brutes de change en millions de dollars ÉU	.71
38	Allocation du portefeuille de titres de la BRH	.72
39	Évolution du Taux de change du dollar ÉU par rapport à la gourde (fin de période)	.73
40	Évolution du Spread bancaire et informel	.74
41	Composition de l'encours et remplacement de billets en 2010	.77

AVANT PROPOS

Conformément aux missions qui lui sont confiées par la loi du 17 août 1979, le Conseil d'Administration de la Banque de la République d'Haïti présente au public le rapport annuel 2009-2010. Ce rapport s'adresse à tous les acteurs attentifs à l'évolution du système économique haïtien et soucieux de s'informer de ses réalisations les plus récentes. Il offre un cadre d'analyse des activités du secteur réel, de la politique monétaire, de la balance des paiements et de la gestion des finances publiques tout en mettant l'accent sur les opérations du système bancaire et la gestion interne de la BRH.

Dans un contexte de récupération économique mondiale, l'exercice 2010 devait consolider les acquis de la stabilité macroéconomique des quatre dernières années et amorcer un tournant vers le renforcement de la croissance économique. En effet, après avoir enregistré un taux de croissance moyen de 2,2 % entre 2005 et 2009 dans le cadre du programme triennal de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), l'économie haïtienne s'ouvrait dès le premier trimestre sur de bonnes perspectives de reprise de l'activité au regard du comportement des indicateurs de conjoncture publiés par l'IHSI. En dehors du dynamisme des secteurs agricole et de la téléphonie mobile, la production d'énergie électrique et l'indice de l'activité de construction étaient en hausse de 12,9 % et 4,7 % respectivement. Les résultats de 2010 semblaient donc se situer dans le prolongement de la tendance observée en 2009, année au cours de laquelle le PIB avait progressé de 2,9 %, alors que l'hémisphère occidental était en pleine récession (-2 %).

Cependant, le 12 janvier 2010, Haïti a été frappé par un séisme majeur qui a dévasté le centre économique et financier de la capitale (Port-au-Prince) et provoqué de graves destructions dans trois autres villes importantes (Jacmel, Léogâne et Petit-Goâve). Les autorités haïtiennes ont estimé les dommages humains à environ 300 mille morts et un million de sans-abris, tandis que les dommages financiers ont été globalement évalués à 120 % du PIB de 2009 contre 15 % lors des catastrophes naturelles de 2008.

Ce choc non anticipé a non seulement contribué à aggraver la fracture sociale, mais aussi le contexte d'exécution et la cohérence formelle du programme économique du gouvernement. De fait, l'économie haïtienne a accusé une contraction de 5,4 %, soit la plus forte chute du PIB enregistrée depuis 1993, alors que le taux de croissance de la population reste proche de 2 %.

Sur le plan interne, l'état d'urgence a été décrété dans le but de remettre en marche les secteurs fondamentaux de la vie nationale et de s'assurer notamment du bon fonctionnement du système des paiements. Un document dénommé

«Post Disaster National Assessment » (PDNA) a été rendu public par le gouvernement pour prendre en compte les aspects multidimensionnels de la refondation du pays après la catastrophe du 12 janvier. Une loi d'urgence créant la « Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti » (CIRH) a été votée par le parlement en vue d'identifier et de financer les projets prioritaires, incluant notamment le relogement des populations déplacées et l'enlèvement de 20 mille mètres cubes de déblais occasionnés par le séisme.

Sur le plan international, Haïti a bénéficié d'un élan de sympathie et de solidarité qui s'est traduit par un afflux massif d'aide humanitaire à la base de l'augmentation de l'offre de devises dans l'économie.

Le Fonds Monétaire International a, d'une part, annulé l'encours des engagements d'Haïti pour un montant de 178 millions de DTS, soit l'équivalent de 268 millions de dollars ÉU, et d'autre part, approuvé un nouvel accord triennal en faveur d'Haïti au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC), sur demande des autorités haïtiennes à l'appui du programme de reconstruction. Ce nouvel accord était destiné à fournir 40,9 millions de DTS (60 millions de dollars ÉU) sur trois ans afin d'accroître les réserves de change du pays et d'aider la BRH à lisser les fluctuations indésirables du taux de change. Le financement de la FEC prévoyait la suspension temporaire des paiements d'intérêt et un délai de grâce de cinq ans et demi pour le remboursement du principal.

Ces deux décisions du FMI s'inscrivaient dans le cadre d'une stratégie plus vaste visant à porter les autres bailleurs de fonds à annuler la dette d'Haïti au point que le Directeur de l'Institution avait proposé le lancement d'un plan Marshall pour la reconstruction du pays. La communauté internationale s'était engagée dès mars 2010 à décaisser 5,3 milliards de dollars ÉU au cours des prochains 18 mois sur une enveloppe globale de 9,9 milliards de dollars ÉU.

Les décisions prises par les autorités gouvernementales, avec l'appui de la communauté internationale ont contribué, durant le reste de l'exercice, à accroître l'accès de la population à certains services de base, mais les pertes en capital physique et humain ont été trop lourdes pour permettre à l'économie de se redresser. Les effets d'annonce liés aux promesses des bailleurs de fonds ont surtout suscité des perspectives de croissance à moyen terme et favorisé la création d'emplois à court terme, sans toutefois provoquer un effet d'entraînement au niveau de tous les secteurs de l'économie.

Ayant subi les pertes les plus importantes, les secteurs secondaire et tertiaire ont affiché des baisses notables de leur valeur ajoutée, respectivement de 4,9 % et de 7,2 % contre des hausses respectives de l'ordre de 3,7 % et de 1,36 % en 2009, tandis que celle du secteur agricole a, pour sa part, augmenté de 0,03 % contre 5,2 % un an auparavant.

Analysée sous l'angle de la demande globale, la chute du PIB en 2010 reflète la faiblesse de l'investissement et des exportations qui ont chuté respectivement de 6,5 % et de 7,3 % après avoir connu des hausses respectives de 3,3 % et de 9,9 % en 2009. Financée par les transferts de fonds sans contrepartie ainsi que les revenus générés dans le cadre de certains programmes tels que le «Cash For Work» et stimulée par les dons en nature reçus des organisations non gouvernementales (ONG), la consommation des ménages s'est accrue de 15 %, atténuant ainsi l'impact négatif du tremblement de terre sur la croissance du PIB. L'offre de produits alimentaires et de soins médicaux rendue disponible en urgence a été vite absorbée par une population dont le niveau de consommation était déjà supérieur à celui du Produit Intérieur Brut depuis de nombreuses années.

La forte demande de consommation et la faible disponibilité de l'offre après les événements du 12 janvier 2010 ont provoqué la montée des pressions inflationnistes dans l'économie. Contrairement à la désinflation observée en 2009 (-4,7 %), l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a progressé de 4,7 % en variation annuelle. Cette accélération de l'IPC a débuté particulièrement au deuxième trimestre (Janvier-Mars 2010) au cours duquel ce dernier a augmenté en moyenne de 5,8 % contre -0,7 % durant les trois premiers mois de l'exercice fiscal 2010.

Outre les remises de dette des créanciers bilatéraux, les créanciers multilatéraux du pays ont procédé à l'annulation d'environ 1,2 milliard de dollars ÉU de la dette externe haïtienne, y compris celle envers le FMI. Suite à cette augmentation de la disponibilité de devises et à l'accroissement des transferts sans contrepartie, on a observé une appréciation d'environ 4 % de la valeur de la gourde par rapport au dollar ÉU. Les interventions nettes à l'achat de la Banque Centrale à hauteur de 117,28 millions de dollars ÉU ont largement contribué à ralentir cette évolution et à rassurer, du même coup, les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale. Le taux de change a oscillé autour de 40 gourdes pour un dollar ÉU en dépit de la hausse de plus de 38 % des importations et les réserves de change ont franchi, pour la première fois depuis la création de la BRH, le seuil de 1 milliard de dollars ÉU.

Sur le plan des finances publiques, l'aide externe en appui au budget de l'État et la gestion appropriée des comptes publics ont permis de rembourser en partie la dette interne et de contenir le déficit à 2,13 % du PIB. Cette évolution a favorisé l'orientation à la baisse des taux d'intérêt enclenchée depuis 2009 dans un contexte international marqué par la mise en œuvre de politiques monétaires accommodantes destinées à soutenir la reprise. Les autorités monétaires ont donc maintenu inchangés les taux d'intérêt sur les bons BRH à leurs bas niveaux de juin 2009. Après le séisme, toutes les soumissions compatibles avec le niveau de liquidité des banques ont été acceptées et, par la suite, la BRH a poursuivi sa politique de stabilisation de l'encours des bons. Toutefois, ce dernier est demeuré à un niveau légèrement inférieur à celui de 2009 (9,2 milliards de gourdes) en raison notamment de la stagnation de la demande de bons, liée aux perspectives de reprise du crédit au secteur privé.

Il est important de souligner que vers la fin de l'exercice 2009-2010, le gouvernement a émis pour la première fois depuis 1989, des billets de trésorerie pour un montant de 300 millions de gourdes. Ces titres ont été émis dans un contexte différent de celui de 1989 dans la mesure où les finances publiques ont été suffisamment assainies durant les quatre dernières années pour garantir une certaine crédibilité à une décision gouvernementale appuyée par la BRH. Ils coexistent désormais avec les bons BRH dans un contexte de détente des taux d'intérêt qui allège le coût pour le gouvernement sans gêner la politique monétaire de la BRH.

Par ailleurs, en vue de contribuer à la reconstruction du pays à travers la réduction du coût du crédit au logement, la BRH avait accordé une dérogation temporaire aux établissements bancaires pour la constitution des réserves obligatoires sur les dépôts libellés en gourdes captés à partir du 1er août 2010. Cette dérogation devait générer des ressources additionnelles nécessaires à l'octroi des prêts au logement, à l'acquisition, à la construction, à la réparation ou à l'amélioration d'immeubles résidentiels. De plus, le plafond sectoriel sur la concentration du crédit a été augmenté à 50 % pour les prêts au logement contre 25 % auparavant.

En dépit du maintien de la politique de baisse des taux d'intérêt appliquée par les autorités monétaires, le crédit octroyé au secteur privé s'est contracté de 6 % en 2010. Toutefois, le crédit intérieur net a augmenté de 20 % en glissement annuel. L'accroissement de ce dernier, combiné à celui des avoirs extérieurs nets, a favorisé la progression de 22,7 % de la masse monétaire au sens large.

La Banque de la République d'Haïti a permis aux banques de continuer l'exploitation de manière efficiente, depuis le 1er octobre 2007, du Système de Paiement Interbancaire Haïtien (SPIH) tout en réduisant la circulation des chèques et des billets de banque. Sur l'ensemble des 12 mois de l'exercice, le nombre de messages échangés entre les banques, incluant la BRH, a totalisé 56 520.

La BRH et le Ministère de l'Économie et des Finances ont mis au point le programme de CRÉDIT-DIRECT. À partir de ce dernier, les employés du Secteur Public reçoivent leurs salaires par crédit de leurs comptes ouverts dans les livres comptables

des banques commerciales du pays. Le projet pilote débuté en juillet 2008 avec 1057 employés a permis d'échanger environ 268 471 transactions entre les participants.

Ces projets s'inscrivent dans un processus de modernisation du système de paiements visant à réduire la prédominance du cash et à augmenter la sécurité des moyens de paiement.

En 2010, les actions de la BRH ont été motivées par le souci de maintenir la stabilité des prix et celle du système financier en dépit des conséquences néfastes du séisme du 12 janvier sur l'environnement macroéconomique. Les résultats obtenus ont été plutôt encourageants dans la mesure où l'inflation observée en 2010 résulte d'un choc temporaire et n'est pas d'origine exclusivement monétaire. Pour avoir fait l'essentiel de leurs placements dans des titres sans risque, les banques commerciales n'ont pas subi les conséquences négatives de la crise financière internationale. Elles ont certes, enregistré des pertes à cause du séisme, mais elles ont su bien gérer leur portefeuille d'actifs et ont graduellement réalisé des profits sur le reste de l'exercice. De plus, les pertes en immobilisations des banques commerciales ont, d'un côté, diminué le taux de bancarisation du système et, de l'autre, amélioré leur coefficient brut d'exploitation, c'est-à-dire le ratio de rentabilité établissant le rapport entre les dépenses d'exploitation et le Produit Net Bancaire (PNB).

Les autorités monétaires restent convaincues que les décisions prises en 2010 contribueront à renforcer la confiance des agents économiques dans la politique monétaire en général et dans le secteur bancaire en particulier. La Banque de la République d'Haïti a retenu les leçons tirées dans le contexte difficile de l'après-séisme et se prépare à affronter les nouveaux défis sur le plan économique et financier au cours des années à venir.



Charles Castel
Gouverneur

A – L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2010

I-LE SECTEUR RÉEL

Après avoir bien résisté aux effets de la crise financière internationale en 2008 et 2009, l'économie haïtienne a enregistré au cours de l'exercice fiscal 2009-2010 sa plus forte contraction depuis 15 ans. En effet, le Produit Intérieur Brut à prix constant qui avait crû de près de 3 % en 2009, a accusé une baisse de plus de 5 %, indiquant ainsi une rupture avec la tendance haussière de la croissance économique observée durant les quatre années précédentes.

Alors que les principaux indicateurs conjoncturels du premier trimestre de l'exercice fiscal 2009-2010 laissaient augurer d'un maintien de la tendance à la hausse de l'activité économique, le 12 janvier 2010, le pays a été frappé par un séisme qui a détruit une bonne partie des centres-villes de Port-au-Prince, de Léogâne et de Jacmel. Les dégâts matériels ont été évalués à plus de sept milliards de dollars américains, soit 120 % du PIB de 2009; les pertes en vies humaines ont été estimées à environ 300 000 morts et le nombre de blessés a avoisiné les 310 000. Les impacts négatifs du séisme ont donc complètement modifié le contexte macroéconomique favorable qui avait prévalu en 2009.

Ainsi, la part du PIB dans l'offre globale a accusé une baisse d'environ 6 points de pourcentage en passant, en valeur constante, de 43,3 % à 37,8 % de 2009 à 2010. Une accentuation de la dépendance par rapport à l'extérieur pour la fourniture de biens et services s'est donc opérée. La forte diminution de la production nationale a été compensée par les importations qui se sont accrues de 19,7 % par rapport à 2009.

En ce qui a trait à la demande globale, à la faveur de l'augmentation des transferts en provenance de l'extérieur consécutive au mouvement de solidarité de la communauté internationale et des haïtiens vivant à l'étranger, la consommation finale a progressé de 15 %, passant en gourdes constantes de 23 053 à 26 593 millions de gourdes (MG). Les autres composantes de la demande (investissements et exportations) ont chuté respectivement de 6,5 % et 7,3 % en terme réel. La baisse de l'investissement est vraisemblablement liée aux pertes subies par les entreprises industrielles et commerciales qui, dans leur grande majorité, étaient localisées au centre-ville de Port-au-Prince, lequel a été fortement touché par le séisme.

I.1- VALEUR AJOUTÉE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'analyse du PIB suivant les différents secteurs d'activité révèle une diminution de la valeur ajoutée au niveau des secteurs secondaires et tertiaires et une relative stagnation au niveau du secteur primaire.

LE SECTEUR PRIMAIRE

Le secteur primaire a connu au cours de l'année 2010 une stagnation par rapport à 2009 avec une valeur ajoutée qui est passée de 3 305 MG à 3 306 MG. Toutefois, le poids relatif du secteur primaire dans le PIB global s'est accru de 1,27 point de pourcentage en raison des résultats négatifs des deux autres secteurs (Secondaire et Tertiaire).

L'évolution du secteur primaire est influencée dans une grande mesure par celle de la branche Agriculture qui n'a pas été directement affectée par le séisme. Les informations fournies par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) ont indiqué que la campagne agricole de printemps et d'été a été performante dans la plupart des zones agro écologiques du pays. De plus, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), malgré des baisses de production sensibles dans diverses filières, l'agriculture haïtienne a enregistré des résultats assez encourageants en dépit du séisme du 12 janvier. Cette évolution favorable tient, en partie, au fait qu'au début de l'exercice, l'USAID avait lancé le projet Initiative des Bassins Versants pour les Ressources Naturelles et Environnementales Nationales (sigle anglais : WINNER). Plus de 10 000 agriculteurs haïtiens bénéficiaires de ce projet ont obtenu une nette augmentation de rendement de leur exploitation agricole en 2010. Selon les données fournies par l'USAID, les agriculteurs haïtiens soutenus par ce projet ont augmenté leur production de l'ordre de 75 % durant la saison agricole de printemps. Ceci inclut une augmentation moyenne de 139 % pour le sorgho, 118 % pour le maïs, 100 % pour le haricot et 18 % pour la pomme de terre. Pour atteindre ces résultats, les agriculteurs ont bénéficié de l'encadrement de centaines de techniciens, notamment en ce qui a trait à l'utilisation des engrais chimiques et le choix des semences.

En ce qui concerne les industries extractives qui correspondent principalement aux activités d'exploitation des mines et carrières, leur contribution dans le PIB est restée, comme pour les cinq dernières années, relativement faibles, avec un pourcentage de 1 % environ.

LE SECTEUR SECONDAIRE

Le secteur secondaire, qui regroupe les industries de transformation, la branche Électricité, gaz et eau ainsi que les bâtiments et travaux publics, a accusé une baisse de 4,9 % de sa valeur ajoutée en totalisant 2 144 MG en 2010 contre 2 254 MG en 2009. La part du secteur secondaire dans le produit intérieur brut est passée de 16,53 % à 16,38 %. Si les branches Électricité, gaz et eau et les bâtiments et travaux publics ont été marquées par une décélération, les industries de transformation ont enregistré une forte baisse. En effet, après une hausse de 3,7 % en 2009, la valeur ajoutée des industries de transformation a chuté de 14,7 % en passant de 1067 à 910 MG. Plusieurs entreprises ont été contraintes de suspendre leurs activités suite aux difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en énergie Électrique et en matières premières. La production de la branche Électricité, gaz et eau qui, au cours de l'année 2009, avait affiché une croissance robuste de 30,8 %, a connu une nette décélération en se situant à 1,5 %.

Le secteur de la construction a été le plus dynamique en termes de création de richesses avec une hausse de plus de 4 % de sa valeur ajoutée réelle. Ce secteur a pu bénéficier des activités diverses visant la reconstruction des bâtiments scolaires, de bâtiments publics et commerciaux, de logements privés et aussi des travaux de démolition et de déblaiement. Le logement est le secteur le plus affecté par le séisme du 12 janvier 2010 compte tenu du fait que les dommages totaux se sont élevés à 2,3 milliards de dollars, soit 40 % des effets du séisme. Ce chiffre comprend la valeur de la destruction d'unités de logement de différents types et qualités, la valeur des maisons endommagées et les biens des ménages. D'après le document du PDNA, 105 000 résidences ont été totalement détruites et plus de 208 000 endommagées; 1 300 établissements scolaires et 50 hôpitaux ont été détruits.

En ce qui concerne les travaux publics, l'exécution des projets d'infrastructure majeurs entamés avant le 12 janvier 2010 s'est poursuivie normalement après le séisme, parmi lesquels la construction du tronçon de la route Hinche-Mirebalais, l'amélioration et l'entretien du réseau routier des départements du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse, la construction du tronçon Cayes-Jérémie et les travaux en cours aux Gonaïves dans le cadre de l'assainissement de cette ville suite aux dégâts causés par les quatre cyclones (Fay, Gustav, Hanna, Ike) en septembre 2008. De plus, 800 MG ont été décaissées au cours du mois de juin 2010 pour la réhabilitation de la route Hinche-St Raphaël. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la Route Nationale No # 3 reliant Port-au-Prince au Cap-Haïtien, de façon à offrir une alternative de qualité à la Route Nationale No 2 qui connecte les deux villes en passant par l'Artibonite.

LE SECTEUR TERTIAIRE

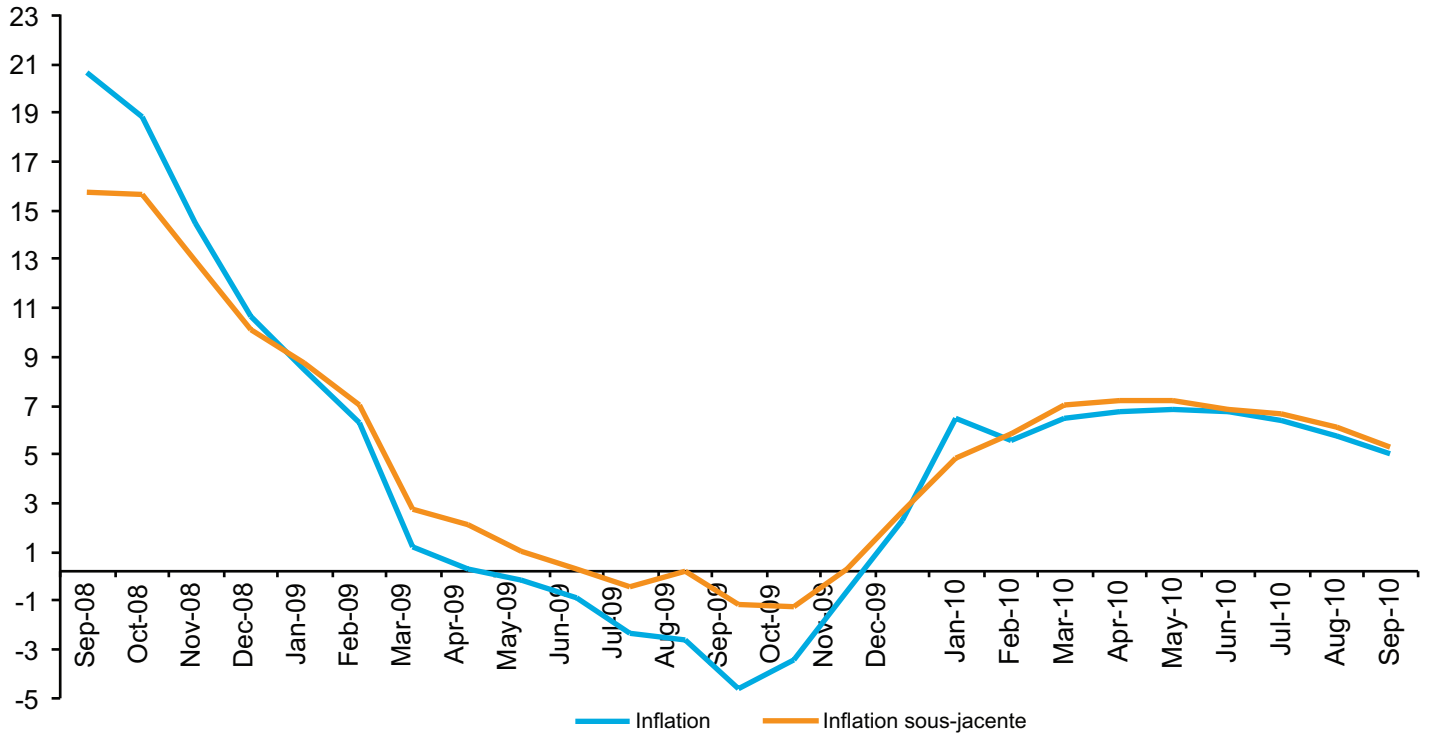
Ce secteur a été sévèrement affecté par le séisme du 12 janvier 2010. Il a enregistré une contraction de 7,20 % contre une progression de 1,36 % en 2009. Cette évolution résulte de la variation négative de la quasi-totalité des branches constituant ce secteur. A l'exception des services non marchands qui ont affiché une forte croissance, toutes les autres branches ont enregistré des contractions. Avec une contribution de 12 % de la valeur ajoutée brute totale, les services non marchands des administrations publiques et institutions sans but lucratif, très présents après le 12 janvier, ont aussi contribué à atténuer la contraction du PIB en affichant un accroissement, en volume, de 1,5 %.

La branche, «Commerce, Restaurants et Hôtels», qui représente plus de 29 % du PIB a chuté de 7,9 %. Le sous-secteur Transport et Communication dont le taux de croissance moyen pour les trois dernières années se situait autour de 5,6 %, a enregistré une baisse de 2,83 %. Les autres Services marchands qui comprennent : les institutions financières, les affaires immobilières et les services marchands à la collectivité ont diminué de 7,13 %.

I.2- COMPORTEMENT DES PRIX EN 2010

A la fin de l'exercice 2010, l'inflation, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC), est repartie en hausse, en rythme annuel. En effet, de -4,7 % en septembre 2009, elle s'est inscrite à 4,7 % en septembre 2010, soit une accélération de 9,4 %. Cette reprise des tensions inflationnistes marque une rupture avec l'exercice 2009 au cours duquel on avait observé une période de désinflation (janvier-avril 2009), suivie d'une période de déflation (mai-septembre 2009). En moyenne sur les 12 mois de l'exercice, la hausse a été de 4,2 % contre 3,8 % observée il y a un an. L'accélération des prix s'est principalement matérialisée à partir du deuxième trimestre où le taux moyen a atteint 5,8 % contre -0,76 % au premier trimestre. L'inflation est passée ensuite à 6,36 % au troisième trimestre pour revenir à 5,36 % au quatrième trimestre.

Graphique 1.- Évolution de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente calculée à partir de la méthode d'exclusion (en g.a. en %).



Le profil de l'inflation en 2010 a été surtout déterminé par l'évolution de l'indice des prix des postes « Alimentation, Boisson et Tabac », « Loyer du logement, Énergie et Eau » et celui du « Transport ». L'accélération du rythme de progression des prix des postes « Alimentation, Boisson et Tabac » et « Loyer du logement, Énergie et Eau » s'est établie à 15 % entre 2009 et 2010. Celle du poste « Transport » a été de 4,5 % au cours de la même période. L'évolution de la composante Transport est liée au renchérissement des produits pétroliers induit par la remontée des cours du pétrole, et, dans une moindre mesure à l'amorce de la reprise de l'activité économique dans la plupart des pays développés et émergents. Pendant tout l'exercice 2010, les cours du pétrole se sont globalement inscrits en hausse d'un mois à l'autre. Par exemple, le prix du baril de Brent est passé de 57,65 dollars ÉU à 72,67 dollars en octobre 2009 pour ensuite fluctuer entre 70 et 80 dollars durant tout l'exercice 2010.

Les prix des aliments de base ont considérablement augmenté au cours de la semaine qui a suivi le séisme du 12 janvier, notamment à Port-au-Prince. Par exemple, le prix de la marmite de six livres du riz importé et du haricot noir est passé respectivement de 120 à 160 gourdes et de 170 à 200 gourdes au 26 janvier. Cette situation est imputable entre autres aux dommages infligés aux infrastructures des marchés publics, à la destruction des entrepôts et aux remblais bloquant les voies de circulation, lesquels ont empêché un approvisionnement régulier des marchés de la capitale. De plus, le déplacement en masse de la population de la zone métropolitaine vers d'autres régions du pays a exercé une pression supplémentaire sur les ressources alimentaires disponibles et poussé les prix à la hausse. Néanmoins, les prix se sont stabilisés et ont même chuté par la suite avec la distribution d'une aide alimentaire importante par la communauté internationale qui a duré jusqu'à la fin du mois de mars 2010.

L'inflation sous-jacente ou tendancielle, qui permet de suivre l'évolution de la tendance fondamentale de l'inflation, a suivi la même trajectoire que l'inflation globale. Mesurée par la variation de l'Indice Général de Prix hors produits à prix volatils (produits alimentaires et pétrole), elle s'est chiffrée à 4,96 % en 2010 contre -1,33 % en 2009, soit une progression de 6,29 % sur l'ensemble de l'exercice. Le comportement de l'inflation sous-jacente indique clairement que l'orientation haussière de l'inflation en 2010 n'a pas été d'origine monétaire, c'est-à-dire provoquée par un excès de la demande dans l'économie, mais de préférence imputable à des chocs d'offre notamment la hausse des prix des produits alimentaires et du pétrole.

L'analyse de l'évolution des prix selon l'origine géographique des produits indique que les prix des produits importés constituent la principale source des tensions inflationnistes dans l'économie haïtienne en 2010. Le rythme de progression des prix a été de 3,5 % pour les produits locaux alors qu'il était de 17,2 % pour les produits importés. Ainsi, les prix des produits importés ont joué un rôle important dans l'accélération du rythme de progression de l'inflation en 2010.

Toutes les régions du pays ont enregistré une variation à la hausse des prix en 2010 par rapport à 2009 en glissement annuel. Avec une hausse de 6,41 %, la région Sud s'est placée en tête, suivie par le Reste Ouest (5,39 %), l'Aire Métropolitaine (4,74 %), le Nord (4,14 %) et enfin la Région Transversale (1,78 %).

L'inflation globale a été plus importante en Haïti en comparaison avec les principaux partenaires commerciaux. L'inflation aux États-Unis a été de 1,14 % en 2010 contre -1,30 % en 2009. En République Dominicaine, elle a été de 5,70 % en 2010 contre -1,57 % en 2009. Ainsi, le différentiel d'inflation a été favorable par rapport à la République Dominicaine mais défavorable par rapport aux États-Unis.

I.3.- SALAIRES ET SITUATION DE L'EMPLOI EN 2010

Pour la première fois depuis 2003, le salaire minimum a été officiellement révisé à la hausse après près de deux ans de discussions entre les principaux acteurs concernés (gouvernement, patronat, syndicat, etc.). La nouvelle loi sur le salaire minimum a été promulguée dans le Journal Officiel Le Moniteur le mardi 6 octobre 2009. Elle stipule dans son article premier qu'à partir du 1er octobre 2009, le salaire minimum à payer dans les établissements industriels et commerciaux est fixé à deux cents (200) gourdes par journée de huit (8) heures de travail. Cependant, la nouvelle législation prévoit, en son article 2-1 qu'à partir du 1er octobre 2009, pour les établissements industriels tournés exclusivement vers la réexportation et employant essentiellement leur personnel à la pièce ou à la tâche, le prix payé pour l'unité de production (notamment la pièce, la douzaine, la grosse, le mètre) doit être fixé de manière à permettre au travailleur de réaliser pour sa journée de huit (8) heures de travail au moins les deux cents (200) gourdes; le salaire minimum de référence dans ces établissements étant fixé à cent vingt-cinq (125) gourdes.

Pour tenir compte du pouvoir d'achat effectif du salaire minimum, un tableau de l'évolution récente de sa valeur réelle est présenté ci-dessous. Ce salaire réel mesure la quantité de biens et services que l'on peut acheter avec une unité du salaire minimum nominal.

Tableau 1.- Salaire Réel au 30 septembre 2010

	Indice des Prix à la consommation	Taux d'inflation (en %)	Salaire nominal (Gdes)	Salaire réel (Gdes d'août 2004)	Taux de croissance Salaire réel (%)
2001	55,00	1,50	36,00	65,45	
2002	60,80	10,55	36,00	59,21	-9,54
2003	84,15	38,40	70,00	83,18	40,49
2004	102,40	21,69	70,00	68,36	-17,82
2005	117,60	14,84	70,00	59,52	-12,93
2006	132,20	12,41	70,00	52,95	-11,04
2007	142,60	7,87	70,00	49,09	-7,29
2008	170,90	19,18	70,00	40,96	-16,56
2009	162,90	-4,70	70,00	42,97	4,91
2010	170,50	4,70	125/200	73,30/117,30	70,60/193

Source: IHSI, BRH-MAE/SMAC

N.B.: Le salaire réel est calculé par le ratio (Salaire nominal sur IPC, Base 100 Août 2004) *100

En 2010, le niveau général des prix tel que mesuré par l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a progressé de 4,7 %, s'inscrivant à 170,5. Le salaire minimum, de son côté, est passé de 70 à 125 gourdes pour les ouvriers du secteur de la sous-traitance et à 200 gourdes pour ceux des secteurs industriels et commerciaux. Ainsi, en termes de salaire réel, les 125 et 200 gourdes sont équivalentes à 73,3 et 117,3 gourdes respectivement. Par conséquent, le relèvement du salaire nominal en 2010, compte tenu de la faiblesse de l'inflation, a contribué à une amélioration remarquable du pouvoir d'achat de l'ouvrier haïtien, lequel a augmenté de 173 % pour le secteur industriel et commercial et 70,6 % pour le secteur de l'industrie d'assemblage.

II. LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Après le premier trimestre où s'est poursuivie la reprise constatée en 2009, le reste de l'exercice fiscal 2010 a été marqué par le choc du séisme du 12 janvier. Toutefois, malgré une contraction du PIB réel de 5,4 %, nombre d'indicateurs économiques ont gardé un niveau plus favorable qu'anticipé. Ainsi, la situation budgétaire s'est soldée par un déficit contenu à 2,13 % du PIB. Cet écart a été couvert en grande partie par les contributions des bailleurs de fonds internationaux. Parallèlement, 90 MG ont été remboursées sur l'ensemble de l'exercice à la BRH par le Trésor Public. Sur le plan des mouvements de prix, l'inflation en glissement annuel est retombée à 4,7 % à la fin de la période après un pic de 6,4 % en avril et le taux de change est demeuré stable autour de 40 gourdes pour un dollar ÉU entre fin janvier et septembre 2010.

Afin de favoriser la relance de l'économie, les autorités monétaires ont maintenu les taux d'intérêts sur les bons BRH au niveau modéré de juin 2009. Cette posture s'est accompagnée d'une légère contraction de 6 % de l'encours des bons alors que la masse monétaire a sensiblement augmenté, principalement sous l'effet de la croissance des dépôts des banques et des réserves internationales nettes.

II.1.- LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN 2010

La politique monétaire au premier trimestre de l'exercice a été menée dans le contexte de la transition entre la FRPC et la FEC discutée avec le FMI. Ce nouveau programme devrait permettre la poursuite de réformes visant à dégager des ressources pour le financement des investissements publics et la réduction de la pauvreté sur les trois prochaines années, tout en limitant le recours du Trésor aux guichets de la banque centrale. Malgré une sortie progressive de l'épisode déflationniste de 2009 illustrée par une progression de 2 % de l'IPC en décembre, les autorités avaient choisi de maintenir inchangés les taux sur les bons BRH à 2 %, 3,5 % et 5 %, respectivement sur les bons BRH de 7, 28 et 91 jours. L'un des objectifs visait à encourager l'octroi de crédit par le système financier. Conséquemment, comparé à septembre 2009, une baisse de 29,6 % de l'encours des bons a été observée en décembre 2009. Néanmoins, les agrégats monétaires ont connu une nette décélération de leur progression pour ce premier trimestre.

Suite au séisme, les autorités monétaires ont choisi de laisser les taux d'intérêt nominaux à leur bas niveau de juin 2009 afin de faciliter l'effort de reconstruction. Malgré une augmentation de l'encours des bons BRH à partir de janvier 2010, le montant de ces titres en fin d'exercice, estimé à 9,2 milliards de gourdes, est resté en dessous de leur niveau de septembre 2009. La BRH est aussi intervenue sur le marché des changes afin d'augmenter son stock de réserves internationales nettes et prévenir une trop importante appréciation de la gourde et ses potentiels effets négatifs sur la compétitivité du secteur d'exportation suite à l'afflux de devises dans l'économie à travers des dons octroyés par des organisations internationales. Cette accumulation de réserves, s'élevant à 827 millions de dollars ÉU au 30 septembre 2010, a largement contribué à la forte croissance de la base monétaire, soit 32,27 %. L'accroissement de la base monétaire s'est accompagnée d'un fléchissement du multiplicateur monétaire qui s'est fixé à 1,56 en fin d'exercice contre 1,82 en septembre 2009.

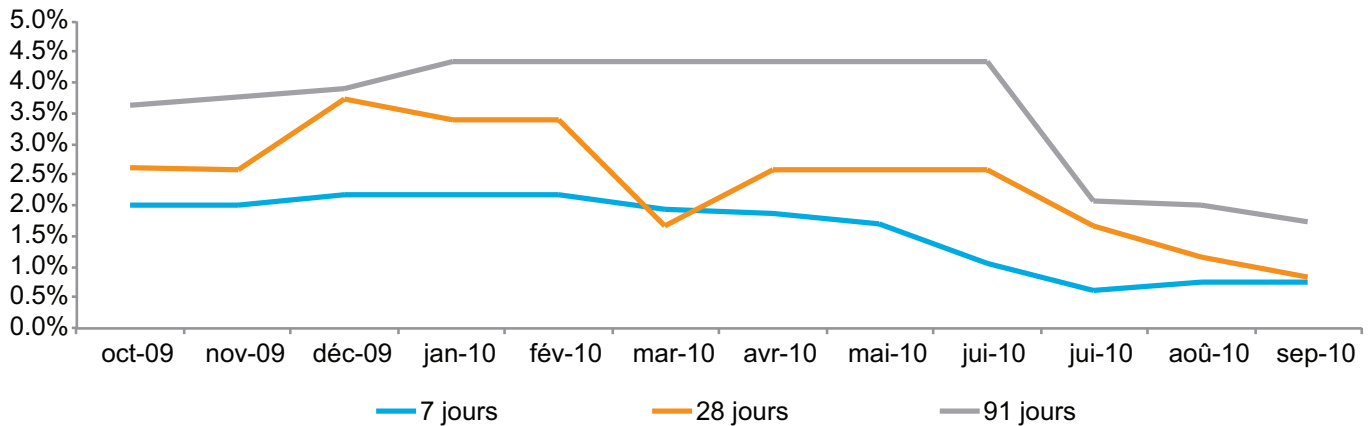
Animées par le souci de promouvoir, dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables au développement de l'économie nationale, tel que stipulé dans l'article 2 de la loi portant création de la BRH, les autorités monétaires ont aussi décidé de contribuer à la reconstruction du pays après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, en prenant des mesures directes d'ordre incitatif visant à faciliter l'accès au marché du crédit au logement à travers une réduction des coûts de ce dernier. Elles ont exonéré les banques commerciales à ne pas constituer de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et qui sont utilisées pour octroyer des prêts au logement. Par ailleurs, cette décision s'est appliquée également aux prêts au logement évalués comme étant sains avant le séisme 2010 et qui ont été restructurés après cette date. Aussi, la Banque Centrale a-t-elle élargi le plafond sectoriel relatif à la concentration du crédit au logement en le portant à 50 % contre 25 % fixé auparavant.

II.1.1.- LES INSTRUMENTS DE POLITIQUE MONÉTAIRE EN 2010

II.1.1.1.- LES BONS BRH

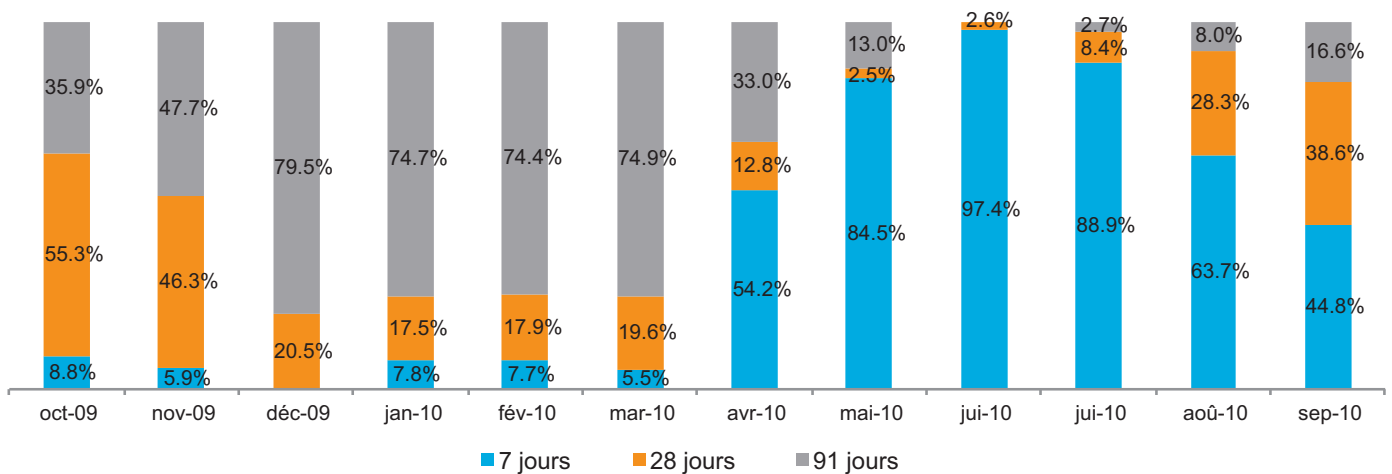
Comme mentionné plus haut, le statu quo a été gardé au niveau des taux nominaux appliqués sur les bons BRH durant l'exercice. S'agissant des taux moyens pondérés (TMP) sur les bons à 7, 28 et 91 jours, après avoir crû au premier trimestre, ils ont diminué sensiblement durant le reste de l'exercice, se fixant respectivement à 0,74 %; 0,84 % et 1,73 % à la fin de septembre 2010.

Graphique 2.- Taux moyens pondérés (TMP) sur les bons BRH des différentes maturités.



Le maintien des taux d'intérêts à des niveaux relativement bas durant l'exercice s'est malgré tout accompagné de l'absorption d'un niveau important de liquidités sur la période compte tenu des incertitudes liées à la conjoncture du pays après le séisme qui ne facilitait pas l'octroi du crédit dans un contexte où les autres alternatives de placement sont limitées. En effet, l'encours des bons BRH est passé de 9 552 MG en septembre 2009 à 9 210 MG en septembre 2010. Par ailleurs, cette évolution de l'encours des bons BRH s'est aussi reflétée dans sa structure. Suivant le même comportement dans l'allocation de leur portefeuille de bons, les banques commerciales ont continué de miser sur le très court terme en privilégiant les bons à maturité de 7 jours dont le poids (46 %) est nettement supérieur à celui des bons à échéance de 91 jours (17 %).

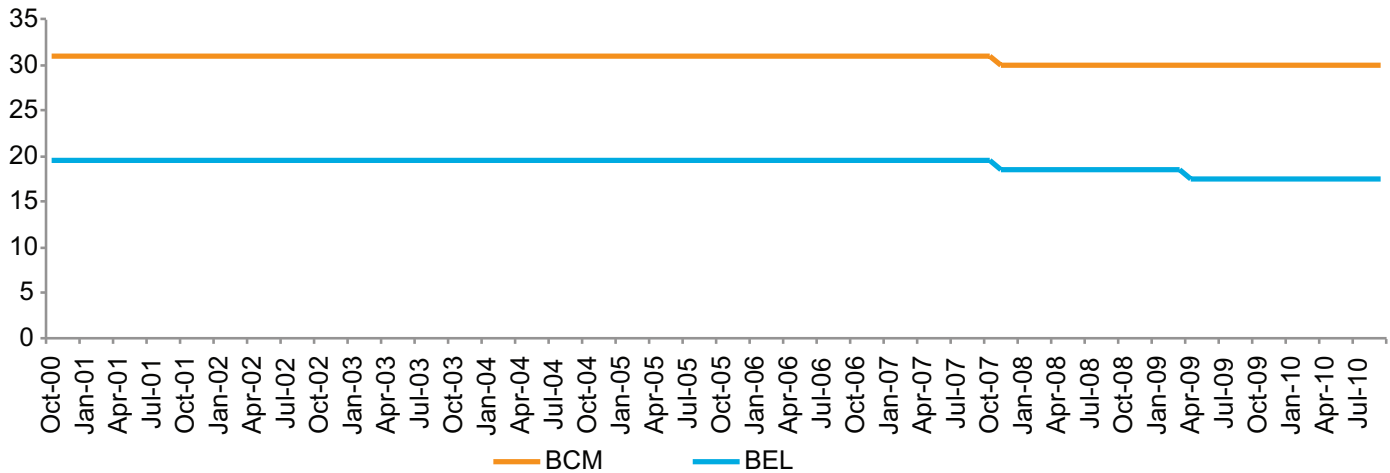
Graphique 3.- Composition de l'encours des bons BRH en 2010.



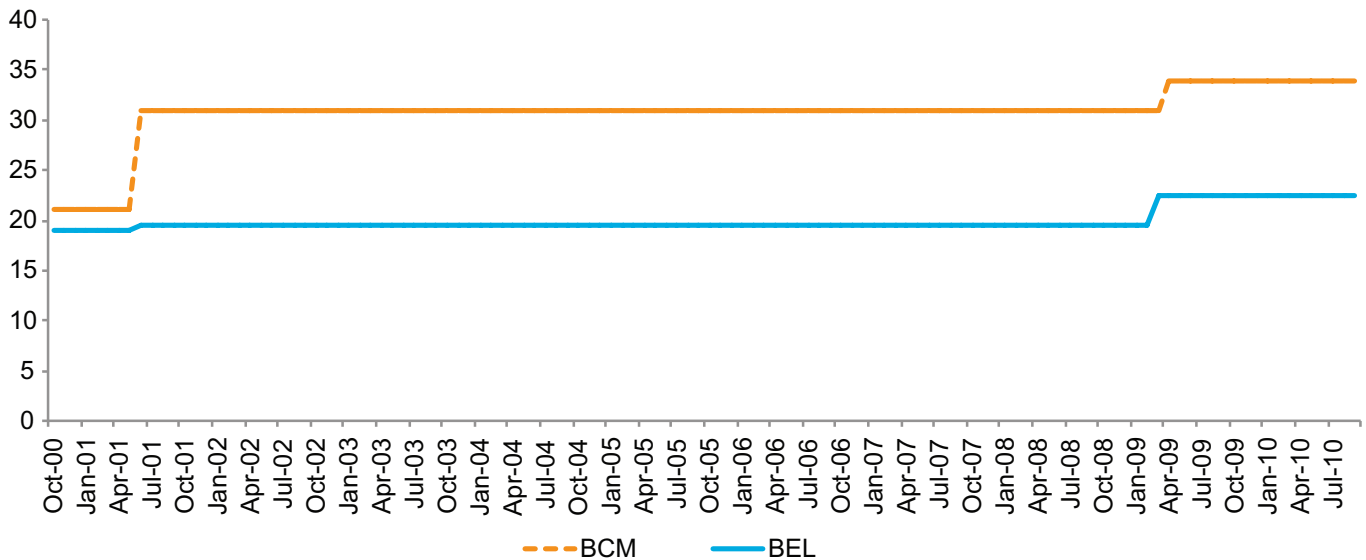
II.1.1.2- LES TAUX DE RÉSERVES OBLIGATOIRES

Les coefficients de réserves obligatoires ont été modifiés par la circulaire du 9 mars 2009 et sont demeurés inchangés pour les passifs en gourdes jusqu'à la fin de l'exercice fiscal 2010, soit 29 % pour les banques créatrices de monnaie (BCM) et les Filiales Non Bancaires (FNB) et 17,50 % pour les banques d'épargne et de logement (BEL). En ce qui concerne les passifs libellés en dollars ÉU, passés de 31 % à 34 % pour les banques créatrices de monnaie (BCM) et les Filiales non bancaires (FNB) et de 19,5 % à 22,5 % pour les BEL, leurs coefficients sont également gardés inchangés depuis la publication de la circulaire du 9 mars 2009. La structure de couverture de ces passifs est restée stable, soit à 30 % en monnaie locale et à 70 % en monnaie étrangère.

Graphique 4.- Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes

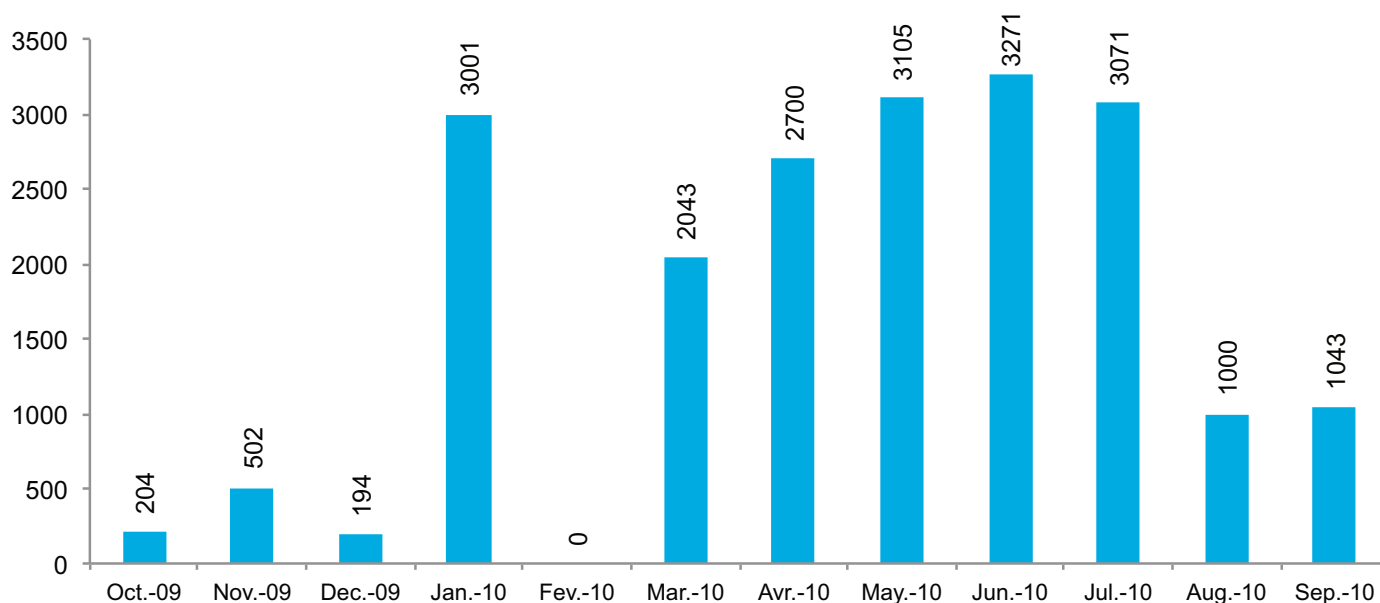


Graphique 5.- Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère



La position moyenne de réserves des banques est restée excédentaire tout au long de l'exercice 2010. Toutefois, à partir de cette date, elle a diminué graduellement pour clôturer l'exercice à 1 940 MG en septembre 2010, soit 929 MG de plus qu'en septembre 2009. Le maintien de la position longue du système bancaire en termes de réserves tout au long de l'exercice, ajouté à l'importante liquidité du système confirmée par le niveau stable de l'encours des bons BRH en dépit de la baisse des taux d'intérêt sur les bons BRH, a traduit dans une certaine mesure le faible niveau d'engagement des banques commerciales notamment au niveau du marché du crédit.

Graphique 6.- Position moyenne de réserves en MG



II.1.1.3.- LES INTERVENTIONS DE LA BRH SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Le recours non systématique aux taux de réserves obligatoires à des fins de stérilisation a été toutefois compensé par des interventions répétées sur le marché des changes. Ainsi, les injections de liquidités induites par le financement temporaire du déficit budgétaire au cours de l'exercice fiscal ont été partiellement absorbées par la vente d'environ 24,48 millions de dollars ÉU tandis que l'achat de 144,5 millions de dollars ÉU a contribué à stabiliser le taux de change du dollar autour de 40 gourdes.

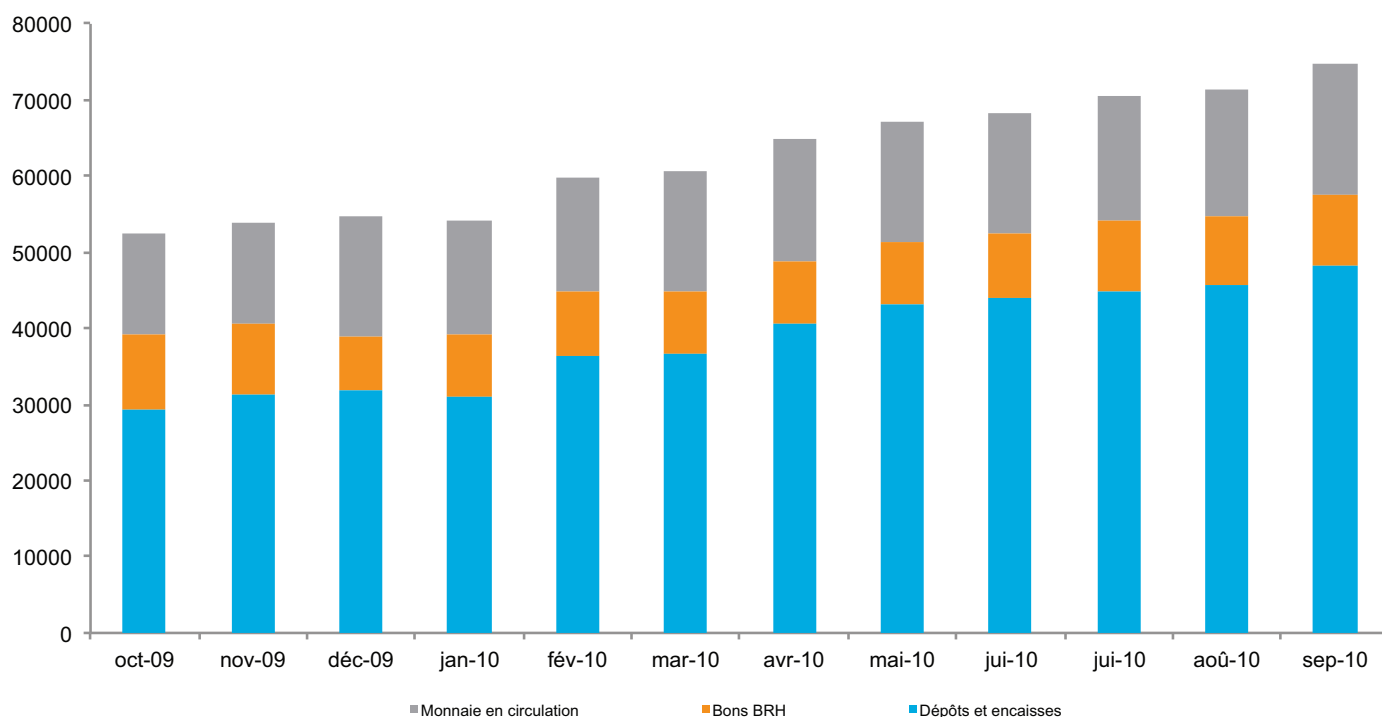
II.1.2.- LES RÉSULTATS

Le maintien des coefficients sur les réserves obligatoires à leurs niveaux élevés de mars 2009, en favorisant la croissance des dépôts des banques commerciales à la BRH, a entraîné l'augmentation de la base monétaire en dépit de la baisse des bons BRH, quoique évalués à un niveau relativement élevé, suite au statu quo de la politique monétaire expansionniste. Conséquemment, les taux d'intérêts créditeurs pratiqués sur les dépôts à terme ont été moins alléchants en passant de 0,90 % en 2009 à 0,79 % un an après. La baisse de fonds prêtables découlant de la réduction des dépôts à terme libellés en gourdes, estimés à 7,810 MG en 2010 contre 8 305 MG un an auparavant, a représenté l'un des facteurs à l'origine de l'enchérissement du coût du crédit en gourdes. Toutefois, l'accroissement des dépôts à vue en dollars, stimulé par les opérations des ONG, s'est reflété dans l'expansion de la masse monétaire au sens large qui a crû de 22,7 % en septembre 2010.

II.1.2.1.- LES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

La base monétaire au sens large a crû de 44 %, soit une progression de 30 points de pourcentage par rapport à l'exercice antérieur, portant l'encours de la monnaie centrale à 81 384,4 MG. Au niveau du passif de la banque centrale, ces résultats reflètent surtout l'augmentation d'environ 67,81 % des dépôts des banques, lesquels représentent 56 % du montant de la base monétaire. Cette hausse, combinée à celle de la monnaie en circulation (29 %), n'a pu être contrecarrée par la baisse des bons BRH (- 6 %). À l'actif, la hausse de la base résulte d'un accroissement de 163 % des Avoirs extérieurs nets (79 % de la base monétaire au sens large). Cette croissance plus que proportionnelle de la base monétaire par rapport à la masse monétaire au sens large a contribué à maintenir la tendance à la baisse du multiplicateur monétaire, lequel est passé de 1,82 en septembre 2009 à 1,56 en septembre 2010.

Graphique 7- Les composantes de la base monétaire (milliards de gourdes)

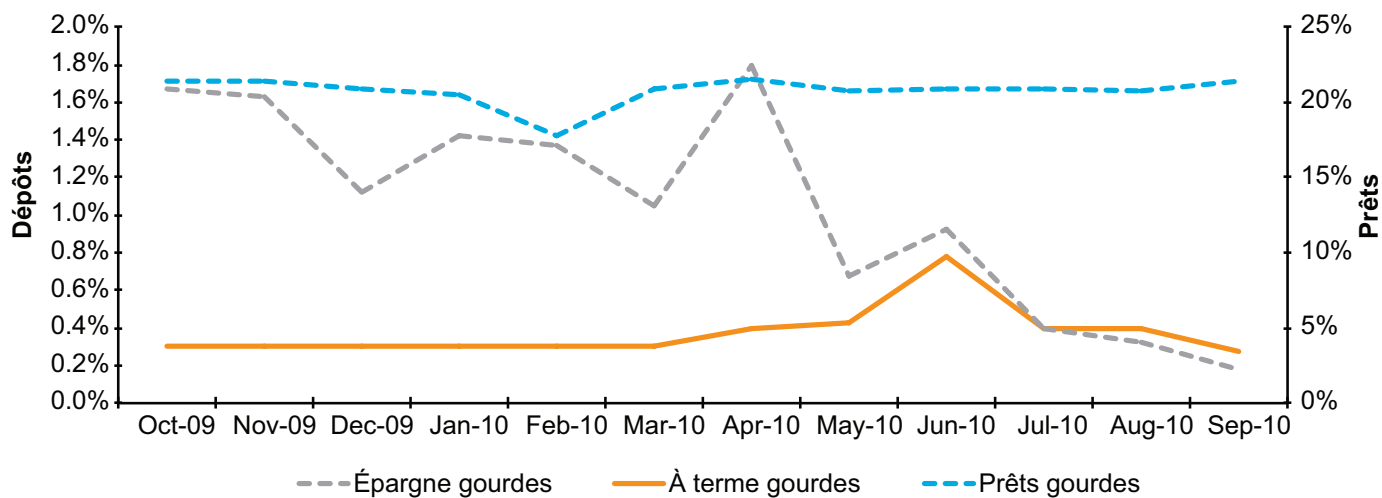


II.1.2.2.- LES RÉSULTATS FINALS

LES OPÉRATIONS EN GOURDES

L'évolution des taux d'intérêt bancaires s'est alignée sur la tendance imprimée aux taux offerts sur les bons BRH. C'est ainsi que le maintien de ces derniers à des niveaux relativement bas durant l'exercice fiscal 2010 a eu pour effet de rendre les dépôts en gourdes, notamment ceux à terme, moins rémunérateurs. Les taux d'intérêt moyens sur cette catégorie de dépôts libellés en gourdes, fixés à 1,46 % au cours du premier semestre 2010 sont passés à 0,79 % au cours des deux derniers trimestres de l'exercice. Les taux sur les prêts en gourdes ont augmenté de 91 points de pourcentage à 21,04 % du premier au deuxième semestre 2010.

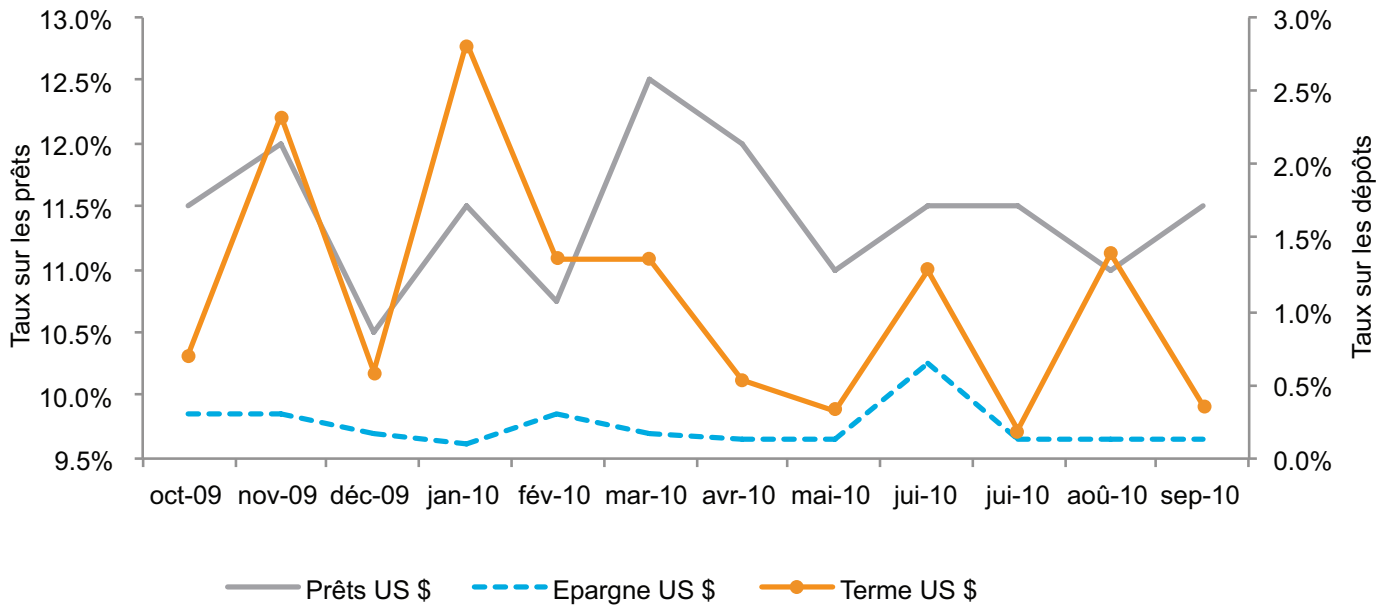
Graphique 8.- Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales (Opérations en gourdes)



LES OPÉRATIONS EN DEVISE

Les taux d'intérêts moyens sur les dépôts libellés en devises étrangères ont suivi le mouvement à la baisse des taux d'intérêt directeurs. Ceux sur les dépôts d'épargne et à terme ont été réduits respectivement de 70 et de 90 points de base à 0,17 % et 0,57 % du premier au deuxième semestre 2010. Toutefois, les taux d'intérêts en dollars sur les prêts, sur une période continue, sont passés de 11,78 % au premier semestre 2010 à 11,87 % au dernier semestre de l'exercice 2010.

Graphique 9.- Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales (Opérations en dollars ÉU)



II.2.- ÉVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES

L'exercice 2010 a été marqué par une accélération de la progression des principaux agrégats monétaires. Ainsi, après une croissance de 11,1 % en 2009, la masse monétaire au sens large a crû de 22,7 %. Cette accélération reflète surtout la progression de l'agrégat M1 et des dépôts en dollars qui ont crû respectivement de 28,4 % et 25,3 %. Quoique moins importante, la croissance de la quasi-monnaie a été de 11,7 % soit 8,5 points de pourcentage de plus par rapport à l'exercice précédent. Il convient également de noter que les dépôts à terme en gourdes et en dollars ont connu des baisses respectives de 5,9 % et 11,7 % alors que la croissance de la monnaie en circulation dépassait son niveau de l'exercice précédent de 25,3 points de pourcentage.

Des différences sensibles peuvent aussi être remarquées entre le premier trimestre et la période post-séisme. Ainsi, alors que les dépôts à vue en gourdes et en dollars avaient faiblement progressé ou même régressé entre septembre et décembre 2009, ils se sont accrus respectivement de 40,8 % et 52,9 % sur le reste de l'exercice.

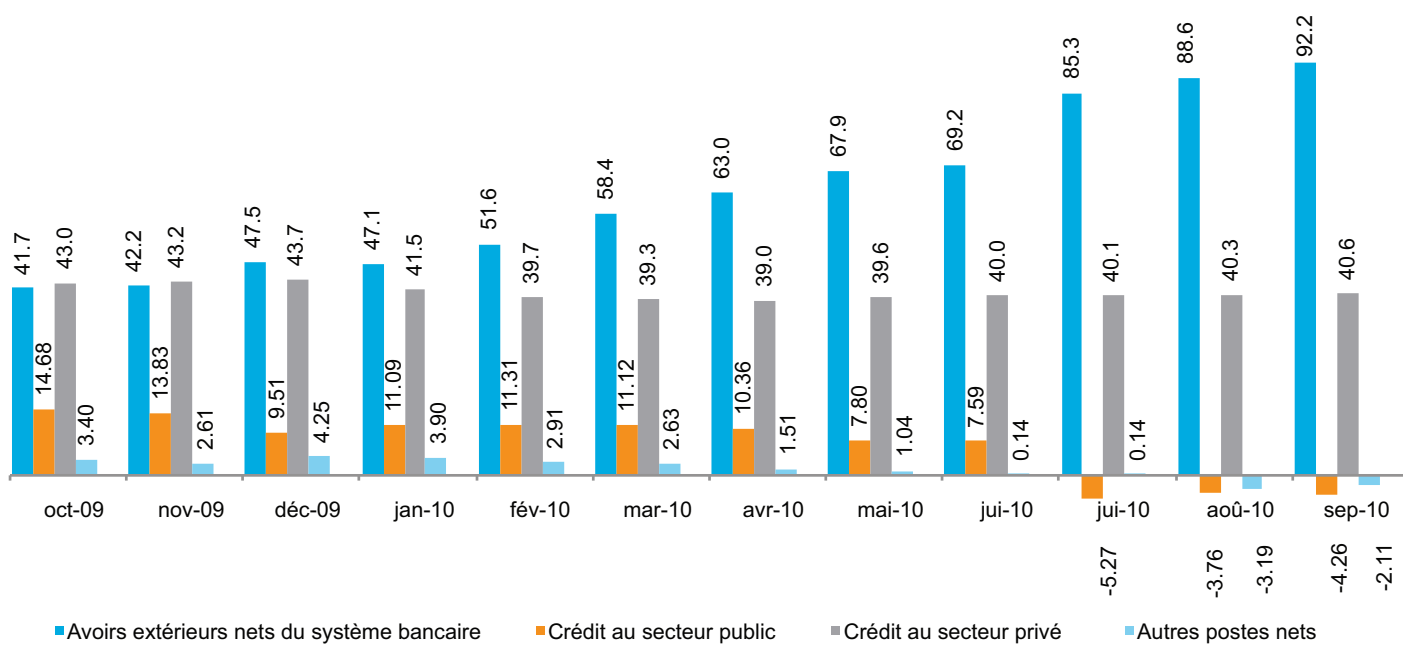
II.2.1- CONTREPARTIES DE M3 ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Au niveau de l'actif du bilan du système bancaire, la croissance de la masse monétaire a été financée par la hausse conjuguée des avoirs extérieurs et du crédit intérieur net. Au 30 septembre 2010, les avoirs extérieurs nets, sous l'impulsion de la hausse des réserves nettes de la BRH (167 %) se sont établis à 88 610,46 MG. Cette expansion des réserves nettes de la BRH est liée à l'annulation de la dette haïtienne envers le FMI en juillet 2010. Parallèlement, les crédits à l'économie ont atteint 35 827,89 MG, en hausse de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

Après une croissance de 15 % en 2009, le crédit au secteur public s'est contracté en passant à 4 757,20 MG en 2010 contre 15 733 MG un an auparavant suite à l'augmentation des dépôts du gouvernement central dans le cadre de l'annulation de la dette haïtienne par le FMI et le remboursement de la BRH par l'État aïtien.

En dépit du maintien des taux d'intérêts directeurs à des niveaux très bas, le crédit au secteur privé (40 585,08 milliards de gourdes) a enregistré une contraction de 6 % en 2010 après une croissance de 15 % un an auparavant en raison de la hausse des taux d'intérêts sur les prêts libellés en gourdes et en dollars, et notamment de la conjoncture non favorable qui a prévalu après la catastrophe du 12 janvier.

Graphique 10.- Les contreparties de M3 (en milliards de gourdes)



III.- LES FINANCES PUBLIQUES EN 2010.

La catastrophe du 12 janvier ayant entraîné une paralysie quasi complète de l'activité économique pour le reste du mois, la situation des finances publiques s'est nettement dégradée au premier semestre de l'exercice 2009-2010, en dépit d'une timide reprise en février. En effet, le crédit net de la BRH au gouvernement central au 31 mars 2010 a accusé une balance de 24 392 MG contre 23 118 MG au 30 septembre 2009, ce qui représente un financement monétaire de 1 274 MG, alors que la Facilité Élargie de Crédit (FEC) tablait sur un remboursement de créances de 1 551 MG. Les recettes courantes totalisant 13 893,3 MG ont représenté une réalisation de 80,54 % des recettes programmées et une contraction de 19,30 % en glissement annuel. En ce qui a trait aux dépenses, la position du secteur public a été plutôt prudente. En témoigne leur baisse à 16 355 MG, soit 5,8 % de moins par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

Graphique 11.- Financement monétaire du déficit budgétaire



En dépit des inquiétudes entourant l'éventualité de répliques qui pourraient suivre le séisme du 12 janvier 2010, la reprise de l'activité économique ne s'est pas fait attendre. En témoigne une augmentation des importations coïncidant avec une amélioration progressive de la performance fiscale, suite aux efforts de redynamisation des activités de la Direction Générale des Impôts et de l'Administration Générale des Douanes. Contre toute attente, l'exercice s'est terminé par un renversement de tendance avec un financement monétaire négatif, les recettes collectées par les autorités fiscales au 30 septembre 2010 ayant dépassé de 19,76 % les prévisions du programme, tandis que les dépenses effectuées ont représenté 85,82 % des prévisions. Il faut signaler qu'au 29 septembre, un budget rectificatif a été adopté par les autorités en place en vue d'adapter la Loi de Finances initiale aux exigences de l'après séisme.

III.1.- LES RECETTES

Malgré les effets négatifs de la catastrophe du 12 janvier sur l'économie dans son ensemble et contrairement aux prévisions établies dans le budget rectificatif, les recettes fiscales collectées par le Trésor Public au cours de l'exercice 2010 ont légèrement augmenté. De 31 303,5 MG au 30 septembre 2009, elles sont passées à 31 445,3 MG au 30 septembre 2010, soit une légère hausse de 0,45 % et un dépassement de 5 187,3 MG des prévisions du budget rectificatif. Quant à la pression fiscale, elle s'est stabilisée à 11,8 %.

Les écarts observés entre les recettes fiscales effectivement collectées et le budget rectificatif s'expliquent principalement par la reprise plus rapide que prévue des activités économiques au mois de mars et par les différentes mesures administratives et fiscales adoptées par les autorités gouvernementales au lendemain des événements du 12 janvier 2010. Entre autres, on peut évoquer la mise en place de structures de collecte, l'uniformisation du système informatique par l'implémentation de l'application «Tax Solution», le dépistage de contribuables et d'entreprises qui, opérant après la catastrophe, n'ont produit aucune déclaration à la DGI, la vérification et la sélection des secteurs d'activités dont les recettes sont à la hausse après le 12 janvier (Concessionnaires, Quincailleries, Restaurants), l'action menée auprès des ONG pour la retenue à la source des taxes sur la masse salariale et la plus grande efficacité de l'administration douanière.

LES RECETTES INTERNES

Au 30 septembre 2010, les recettes internes qui représentent 62,0 % des recettes courantes se sont établies à 19 489,6 MG (7,3 % du PIB révisé), soit une baisse de 2,3 % par rapport à 2009. Ce recul peut être attribué à la baisse de deux des composantes des recettes internes, soit la Taxe sur le Chiffre d'Affaire (-6,9 %) et les droits d'accises (-26,5 %), conséquences directes des dégâts causés par le séisme du 12 janvier 2010. Toutefois, l'Impôt sur le Revenu s'est accru de 9,95 % entre septembre 2009 et septembre 2010. La part des recettes internes dans les recettes courantes a diminué de 1,7 point de pourcentage pour se fixer à 62 % en 2010.

Suite à une hausse de 9,95 %, le montant collecté à titre d'Impôt sur le Revenu (ISR) a atteint 5 449,1 MG grâce à l'effet positif des mesures administratives et fiscales visant à élargir la base taxable. De ces mesures, citons: le dépistage des ONG après le 12 janvier 2010 réalisé avec l'aide des Ministères de la Planification et de l'Intérieur. Cette mesure a permis l'application des retenues à la source sur le salaire des employés et des contribuables du système n'ayant pas l'habitude de produire de déclaration. L'ISR de l'exercice 2009-2010 a ainsi dépassé de 16 % les projections ajustées de 5 168,9 MG de la DGI.

Les recettes perçues au titre de la TCA (43,5 % des recettes internes) se sont élevées à 8 477 MG en 2010 contre 9 105,3 MG en 2009, soit une baisse de 6,9 %. Cette contre-performance est attribuable à la baisse des activités économiques suite aux effets négatifs, dans l'aire métropolitaine, de la catastrophe du 12 janvier 2010 sur les grandes entreprises.

Quant aux droits d'accises, ils ont représenté le champ d'impôt le moins productif. Les recettes collectées sous cette rubrique ont diminué de 26,54 % pour s'établir à 1 454,5 MG au 30 septembre 2010. Cette évolution à la baisse des recettes sur les droits d'accise s'explique par la diminution des taxes sur les cigarettes, l'alcool et les produits pétroliers.

Par ailleurs, les prix à la pompe des produits pétroliers ont subi 11 variations au cours de l'exercice dont 4 à la hausse. À l'exception de la gazoline 91 qui a affiché une certaine stabilité, les ratios des recettes sur les prix à la pompe de la gazoline 95, du gasoil et du kérosène, ont perdu respectivement, entre octobre 2009 et septembre 2010, 1 point de pourcentage, 10 points de pourcentage et 5 points de pourcentage. Depuis le 15 mars 2010, aucun changement dans les prix des produits pétroliers n'a été autorisé ni enregistré.

RECETTES DOUANIÈRES

À la faveur d'une forte progression des importations et de la hausse des tarifs douaniers, les recettes douanières, totalisant 11 493,8 MG ont affiché une croissance de 27,5 % sur l'exercice. L'augmentation de ces recettes est notamment due à la hausse de la composante Droits de douane (7 089,1 MG), laquelle a progressé de 47,4 %, malgré une baisse de 9,2 % des frais de vérification. Ce résultat découle du renforcement des mesures administratives prises par l'Administration Générale des Douanes (AGD) dans le contexte de l'après séisme. Il est important de signaler, toutefois, qu'il est supérieur aux projections de 10 782,7 MG du budget rectificatif 2010, soit un écart favorable de 711,1 MG.

PERFORMANCE INSTITUTIONNELLE

Les recettes perçues par la Direction Générale des Impôts et ses différentes directions régionales ont crû de 2,22 % pour se chiffrer à 12 135,66 MG. Cet accroissement est dû principalement à l'augmentation des recettes perçues au niveau de l'Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal (UGCF). En effet, les recettes de cette dernière ont totalisé 8 853,4 MG en septembre 2010 contre 7 678,6 MG en septembre 2009, soit une hausse de 15,3 %. Elles ont ainsi contribué à hauteur de 72,95 % aux recettes internes perçues par la DGI contre 64,68 % durant l'exercice écoulé. Cette performance a été surtout attribuable à la bonne gestion des dossiers fiscaux des grands contribuables et à l'identification des secteurs d'activités dont les recettes ont été à la hausse après le 12 janvier 2010. La contribution des recettes perçues au niveau du bureau central et des autres points de perception de la DGI relativement aux recettes collectées par cette institution de perception, a connu une baisse respective de 7,86 et 0,75 points de pourcentage par rapport à celle enregistrée un an plus tôt.

Par ailleurs, en 2010, les recettes perçues au niveau des points de collecte de la DGI domiciliées à l'AGD ont diminué de 8,95 % en glissement annuel. En effet, passant de 8 076,6 MG en septembre 2009 à 7 353,94 MG en septembre 2010, les perceptions au niveau de la Douane ont contribué à 37,73 % aux recettes internes totales, soit une baisse de 2,76 points de pourcentage par rapport à l'exercice passé. Contrairement aux exercices précédents où l'Administration Générale des Douanes prédominait, l'UGCF, grâce à sa performance, s'est révélée pour cet exercice, être le meilleur point de perception des recettes internes.

Tableau 2-. Recettes par institution (MG)

	Recettes cumulées 2008-2009	Structure en pourcentage	Recettes cumulées 2009-2010	Structure en pourcentage	Variation de la structure en points de pourcentage
DGI	11,871.58	59.51%	12,135.66	62.27%	2.76%
Bureau Central	2489.04	20.97%	1591.14	13.11%	-7.86%
UGCF	7,678.61	64.68%	8,853.39	72.95%	8.27%
Autres Recettes Internes	1,703.93	14.35%	1,691.13	13.94%	-0.41%
Douane	8,076.62	40.49%	7,353.94	37.73%	-2.76%
Total	19,948.20	100.00%	19,489.60	100.00%	0.00%

Source : BRH/DCC

L'analyse de l'évolution de la structure des recettes totales durant l'exercice 2009/2010 a montré que les composantes « Impôts directs sur le revenu & bénéfiques » et « Impôts indirects à la consommation » ont affiché une tendance à la hausse tandis que la troisième composante « autres recettes » a chuté de manière significative.

Tableau 3-. Structure par catégorie de recettes

	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2010
Recettes totales	100.00%	100.00%	100.00%
Impôts directs sur le revenu et les bénéfiques	17.81%	15.95%	17.63%
Sociétés et autres personnes morales	6.81%	5.57%	10.68%
Personnes physiques	10.99%	10.38%	6.95%
Impôts indirects à la consommation	65.26%	64.21%	68.14%
TCA	30.77%	29.09%	26.96%
Accises	4.81%	6.32%	4.63%
Recettes douanières	29.68%	28.79%	36.55%
Autres	16.93%	19.85%	14.23%

Source: BRH/DCC

La part des impôts directs sur le revenu et les bénéfiques est passée de 15,95 % à 17,63 % en raison de la progression de la part de la rubrique « Impôts sur les bénéfiques des sociétés et autres personnes morales ». Quant au poids de la rubrique « impôts sur le revenu des particuliers », il a enregistré un recul de 3,43 points de pourcentage. La part des impôts indirects à la consommation a gagné 3,93 points de pourcentage, passant de 64,21 % en 2009 à 68,14 % en 2010. Cette hausse résulte de l'augmentation de la part des recettes douanières 7,76 points de pourcentage. Les deux autres rubriques « TCA et Accise » ont perdu respectivement 2,13 et 1,69 points de pourcentage. Par ailleurs, la part des autres recettes (14,23 % des recettes totales de l'exercice 2009-2010) a diminué de 5,62 points de pourcentage. Les impôts indirects à la consommation demeurent la source principale de revenus pour le Trésor Public.

III.2.- DÉPENSES

Les dépenses exécutées par l'Administration Centrale dans le cadre du budget de l'exercice 2009-2010 ont accusé un montant de 37 966,9 MG, correspondant à une augmentation de 6,78 % par rapport à l'exercice 2008-2009. Ces dépenses représentent 14,22 % du PIB contre des projections de 16,57 % du programme économique du gouvernement. Comme pour l'année précédente, elles n'ont pas atteint le niveau programmé. Pour le premier semestre par exemple, elles sont restées en dessous des prévisions de 22 415 MG établies, en raison des contraintes liées aux sous-dotations budgétaires de certaines institutions. Toutefois, le budget rectificatif permettant de remédier à cette situation d'insuffisance de crédits par une réallocation des ressources disponibles n'a pu être voté par le parlement qu'à la fin du mois de septembre 2010. Ce retard explique que l'objectif de dépenses fixé à 44,2 milliards de gourdes, quoique révisé à la baisse, n'ait pas été atteint à la fin de l'exercice.

La structure des dépenses publiques n'a pas subi de modification au cours de l'exercice 2009-2010. Ainsi, progressant de 63,18 % pour se chiffrer à 9 708 MG, les dépenses d'investissement financées sur ressources internes n'ont représenté que 25,57 % du total des dépenses relativement à 74,43 % pour les dépenses courantes.

DÉPENSES COURANTES

Les dépenses effectuées par le gouvernement en vue de faire face à ses obligations courantes ont totalisé 28 258,9 MG en 2010, ce qui représente une baisse de 4,55 % comparativement à l'année 2009 où celles-ci totalisaient 29 605,3 MG.

Les dépenses courantes ont été allouées de la manière suivante : 87,11 % à la consommation publique, 4,98 % au service de la dette et 7,90 % aux subventions et transferts. La moyenne mensuelle a été de 2 354,91 MG en 2010 contre 2 467,11 MG en 2009, soit une diminution de 112,20 MG. Cette évolution à la baisse est due au fléchissement des sous-rubriques «dépenses sur biens et services», «paiements d'intérêts» et «subventions et transferts», ayant accusé tour à tour des taux de croissance négatifs de 5,32 %; 5,36 % et 1,58 %. Les dépenses sur biens et services ont aussi diminué au cours de l'exercice, passant de 25 999,5 MG en 2009 à 24 617 MG en 2010. Cette régression de 5,32 % est due aux contributions régressives des sous-postes «Traitements et Salaires» et «Autres Achats de Biens et Services » qui ont accusé des baisses respectives de 7,10 % et de 3,07 %. La réduction de la masse salariale s'explique toutefois par le travail d'épuration des chèques émis à l'ordre des employés de la Fonction Publique mené par le Ministère des finances suite au séisme du 12 janvier 2010 qui a provoqué des cas divers d'indisponibilité et de départ. De 59 376 employés en 2009, l'effectif de la Fonction Publique a chuté de 1 % en 2010 pour passer à 58 780 employés.

En totalisant 2 233,7 MG en 2010 contre 2 269,5 en 2009, les dépenses de transferts et de subventions ont accusé une diminution de 1,58 %. De ces dépenses, la contre-valeur en gourdes de 41,6 millions de dollars EU a été transférée à la compagnie Sogener pour le paiement des services fournis à l'EDH.

Les dépenses d'intérêts sur la dette publique ont connu une hausse de 5,36 %, passant de 1 336,4 MG en 2009 à 1 408 MG en 2010. Cette progression est due principalement au comportement de sa composante interne qui a évolué positivement de 32,98 % au cours de la période, contrairement à sa composante externe qui a affiché une baisse de 39,56 %. Toutefois, mis à part les cas d'annulation de certains volets de la dette externe d'Haïti par des gouvernements et organismes internationaux suite au séisme du 12 janvier 2010, le comportement à la baisse de ce poste s'inscrit dans la logique des accords relatifs à sa consolidation signés avec le Club de Paris afin de renforcer sa soutenabilité. En effet, le gouvernement de la République d'Haïti avait pris l'initiative, au début de l'exercice antérieur, de solliciter de tous ses créanciers externes des conditions d'allègement et de rééchelonnement de sa dette. Étant données les circonstances et le respect par l'État haïtien des clauses de ces accords, une nouvelle tranche de 770,7 millions de dollars EU a été annulée pour l'exercice 2009-2010.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Au cours de l'exercice 2009-2010 les dépenses de capital exécutées dans le cadre du programme d'investissement public ont atteint 9 708 MG contre 5 949,1 MG en 2008-2009, affichant ainsi une forte hausse de 63,18 %. Cette envolée des dépenses d'investissement financées sur ressources internes découle de l'importance des fonds externes en appui à la composante « Projets et programmes ».

Au Ministère de l'Économie et des Finances qui a reçu 11,2 % du programme d'investissement exécuté, la priorité a été accordée à l'amélioration de la perception des recettes publiques, au renforcement du Ministère en matière de contrôle fiscal, à la modernisation de la gestion du fonds de pension, à l'orientation de la politique économique de l'État, à l'allègement des procédures d'exécution des dépenses et à l'efficacité de la gestion des finances publiques.

Au Ministère de la Planification auquel 56,1 % des fonds du programme ont été alloués, la quasi-totalité de ces fonds a été consacrée à la mise en œuvre renforcée du Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP), à la régulation et à l'efficacité du processus de budgétisation annuelle du Programme d'Investissement Public (PIP) et à l'encadrement des Collectivités Territoriales.

Au Ministère des Travaux Publics, bénéficiaire de 7,8 % des fonds d'investissement, les dépenses visaient la réhabilitation des routes rurales, la réparation des dégâts causés par les intempéries, le réaménagement des ports et aéroports du pays et l'entretien des infrastructures existantes.

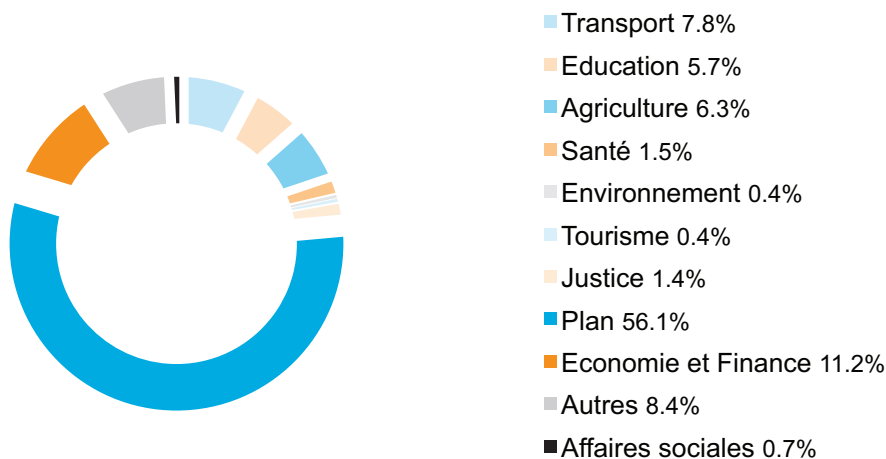
Au Ministère de la Justice où les investissements ont représenté 1,4 % des dépenses totales, une bonne partie de celles-ci a été effectuée, entre autres, pour reformer la justice et l'État, lutter contre la détention prolongée, rénover et moderniser le système d'enregistrement de transcription d'acte civil.

Et, finalement les parts suivantes ont été ainsi allouées :

- 6,3 % au Ministère de l'Agriculture afin d'augmenter principalement la production et la productivité de ce secteur;
- 5,7 % au Ministère de l'Éducation Nationale pour accroître l'offre d'éducation et améliorer sa qualité à tous les niveaux;

- 1,5 % au Ministère de la Santé pour étendre la couverture sanitaire et contrôler l'hygiène de l'environnement;
- 0,4 % au Ministère du Tourisme en vue de valoriser les ressources touristiques du pays et promouvoir l'investissement dans ce secteur;
- 0,7 % au Ministère des Affaires Sociales afin de financer le programme de restaurants communautaires, renforcer les structures d'accueil et des centres d'hébergement pour la réinsertion sociale, gérer les problèmes liés au travail et au parc de logements sociaux;
- 0,4 % au Ministère de l'Environnement pour rénover le Système National de Gestion de l'Environnement et promouvoir la conservation des sols et la protection des bassins versants;
- 8,5 % aux autres administrations pour procéder, entre autres, à une redynamisation de leurs structures.

Graphique 12.- Projets et programmes par secteur



III.3- FINANCEMENT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE EN 2010

Au terme de l'exercice fiscal 2009-2010, les opérations financières du Gouvernement Central se sont soldées par un déficit global de 4 880,6 MG représentant 1,8 % du PIB, soit une hausse de 1 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. Ce déficit, totalement financé par des dons externes au comptant, a été surtout accumulé au quatrième trimestre suite à des dépenses exceptionnelles, liées au processus électoral pour les législatives et la présidentielle lancé au mois de juillet, en guise de support aux partis politiques.

La catastrophe du 12 janvier 2010 ayant favorisé un élan de générosité des bailleurs de fonds, le financement externe qui s'est établi à 9 765,4 MG a enregistré un bond spectaculaire par rapport à l'exercice antérieur qui affichait un solde négatif de 129,6 MG. De son côté, le budget rectificatif de l'exercice 2009-2010 table sur un financement externe net de 8 215,5 MG, ce qui représente une régression de 15,87 % par rapport au financement réalisé pour l'exercice.

Quant au financement interne, il a affiché un solde négatif de 4 884,8 MG, ce qui traduit un remboursement des créances du gouvernement au système bancaire dont : 4 794,4 MG aux banques commerciales et 90,4 MG aux autorités monétaires ainsi réparties.

Pour l'exercice, le solde des comptes de l'administration centrale pouvait être réparti comme suit :

- une augmentation des créances brutes de la BRH sur l'État, d'un montant de 4 992,3 MG;
- une hausse des dépôts de l'État auprès de la BRH de 7 038,7 MG;
- une baisse des comptes spéciaux du gouvernement central de 19,5 MG;
- un remboursement des autres créances de l'ordre de 1 975,5 MG.

Tableau 4.- Évolution du solde des comptes de l'administration centrale (milliers de gourdes)

Rubriques/Exercices	2007/2008	2008/2009	2009/2010
1. Position nette du Trésor	3,311,262.20	-24,387,787.70	4,992,341.50
2. Dépôts de l'État	3,339,943.50	1,657,071.82	7,038,732.00
3. Arriérés d'intérêts	1,775.00	-11,411.20	0
4. Autres créances	-79,699.90	28,520,028.80	1,975,474.50
5. Comptes spéciaux	-241,706.50	3,638.40	-19,517.90
Financement monétaire	-949,009.20	-348,312.70	-90,433.90

Source: BRH/DCC

III.4- ÉVALUATION DU PROGRAMME FEC POUR L'EXERCICE FISCAL 2010

La performance du programme économique et financier signé par le gouvernement haïtien a été satisfaisante. Malgré la conjoncture économique difficile liée à la catastrophe du 12 janvier 2010, tous les critères quantitatifs de performance ont pu être respectés. Au 30 septembre 2010, contrairement au financement monétaire de 171 MG prévu dans le cadre du programme financier, un remboursement de créances de 90 MG a été constaté. Quant aux dépenses totales, elles ont représenté 85,82 % des prévisions. Les recettes totales ont, de leur côté, dépassé les prévisions de 19,76 %. Si ces résultats ont démontré la volonté du gouvernement de maintenir la politique de stabilisation macroéconomique du programme financier, elles indiquent également certaines faiblesses dans l'exécution des dépenses. Ceci est d'autant plus vrai que les besoins en termes d'investissement publics se sont accrus avec les dégâts occasionnés par le séisme.

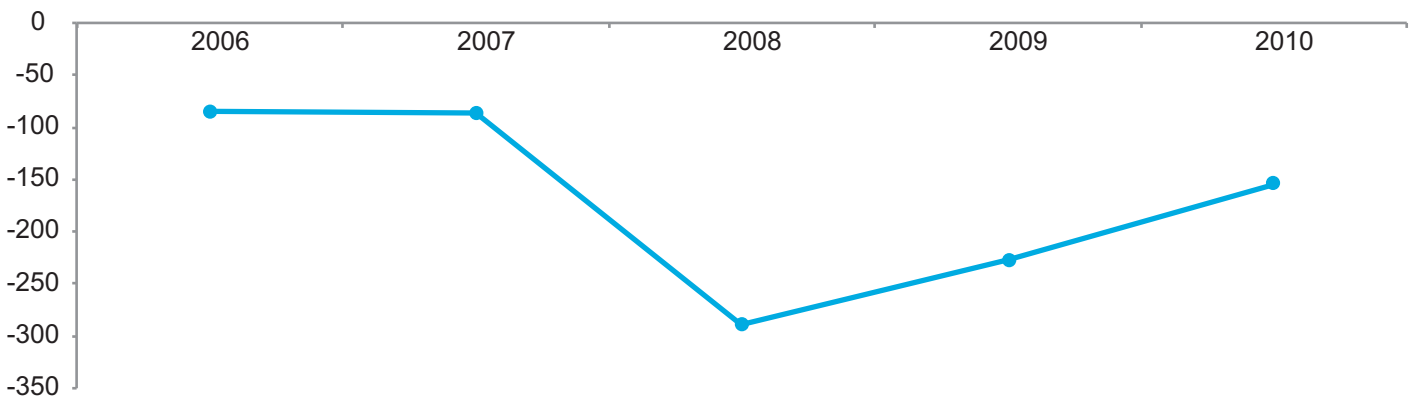
IV.- LA BALANCE DES PAIEMENTS D'HAÏTI EN 2010

Dans un contexte de chute du PIB (-5,4 %), les importations ont connu une hausse extraordinaire du fait de ces aides massives reçues. Les transactions avec le reste du monde ont été caractérisées également par une hausse des transferts de capital, des annulations de dette de créanciers multilatéraux et bilatéraux, une forte réduction des entrées liées au tourisme, une progression considérable des envois de fonds des travailleurs émigrés et une accumulation de réserves brutes de plus de huit cent millions de dollars ÉU.

IV.1.- LE COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le solde du compte courant s'est amélioré passant de -226 à -155 millions de dollars ÉU. Ce résultat est le fruit d'une plus forte hausse des transferts courants nets (+89 %) par rapport à l'évolution du déficit du solde de biens et services (+74 %). La hausse importante des transferts courants est intervenue suite au séisme du 12 janvier 2010. De ces transferts courants nets, les dons reçus par le pays sont estimés à près de 1,8 milliard de dollars ÉU contre 394 millions pour l'exercice antérieur.

Graphique 13.- Compte courant de la balance des paiements d'Haïti (en millions de dollars ÉU)



LE SOLDE DES BIENS ET SERVICES

La balance des biens et services s'est considérablement détériorée suite au doublement du déficit du solde des biens et services et à un élargissement de plus de 800 millions de dollars ÉU du déficit commercial. Cette situation a entraîné une baisse significative du taux de couverture des importations de biens et services par les exportations, lequel est passé de 33 % en 2009 à 19 % en 2010. Suite au fort accroissement des importations, la part du commerce extérieur de biens et services dans le PIB est passé de 58 % en 2009 à 69 % en 2010. Il s'agit là d'un changement significatif, puisque ce ratio accusait une valeur moyenne de 56 % sur les cinq années précédentes.

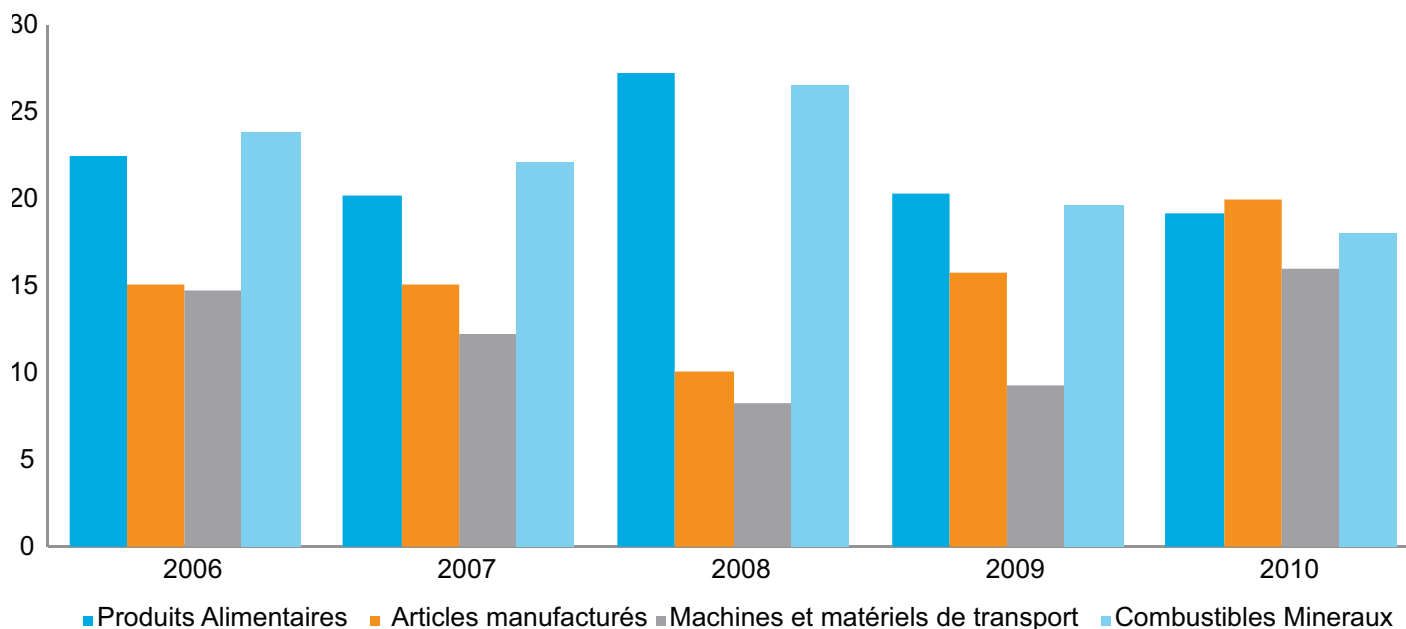
LA BALANCE COMMERCIALE

Le solde de la balance commerciale a enregistré la plus forte dégradation sur les cinq dernières années, soit plus de 53 %. La valeur des exportations a crû de 2,54 % tandis que celle des importations a progressé de près de 38,21 %.

LES IMPORTATIONS DE BIENS

La valeur des importations a augmenté de plus de 38 % totalisant un montant de 2,8 milliards de dollars ÉU. Cette évolution reflète le comportement des quatre plus importants groupes à savoir machinerie, produits alimentaires, produits pétroliers et articles manufacturés. Ils ont respectivement crû de 38 %, 20 %, 41 % et 65 %. La hausse de la valeur des importations du groupe « machinerie » résulte en partie de celle des flux d'investissements directs étrangers dans l'économie haïtienne en 2010.

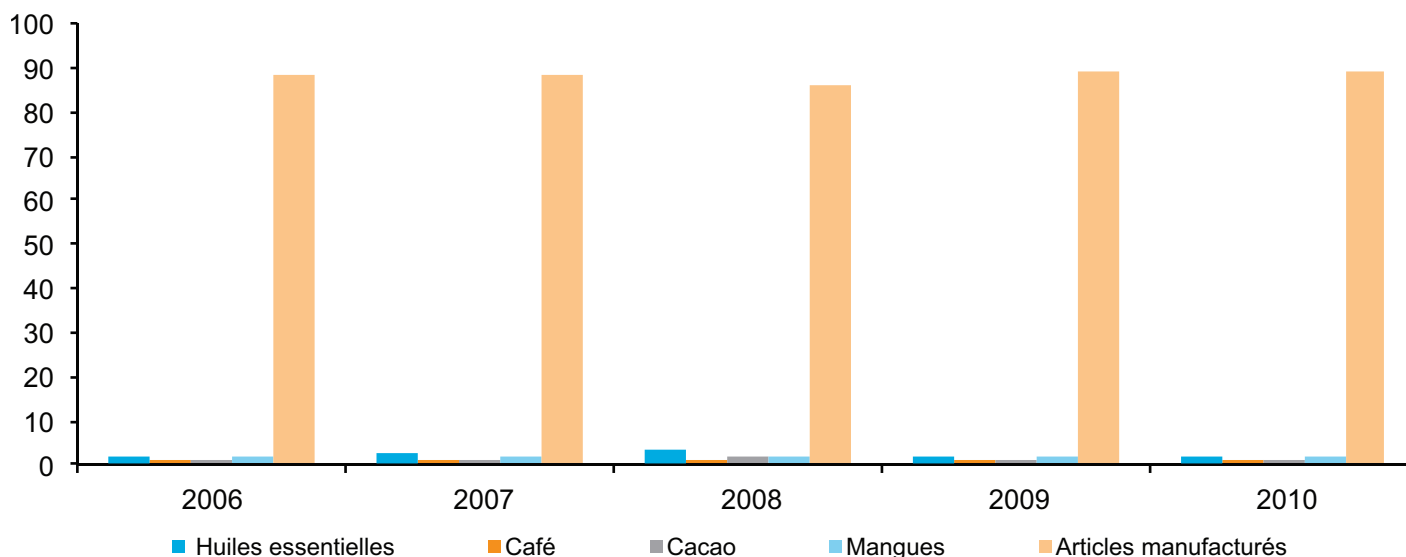
Graphique 14.- Parts relatives des principales importations en pourcentage du total



LES EXPORTATIONS DE BIENS

Les exportations de biens ont subi un ralentissement significatif durant les deux premiers mois qui ont suivi le séisme de janvier. Néanmoins, la reprise a été très vigoureuse et, comme les capacités des parcs industriels n'ont pas été trop affectées par la catastrophe, la valeur des exportations s'est accrue de 3 % par rapport à 2009 affichant un montant de 565 millions de dollars ÉU. Les composantes ont ainsi évolué : les articles de vêtements des parcs industriels soutenus par la loi américaine HELP (3,14 % de croissance), le café (hausse de 1 % avec 3,11 millions de dollars), les mangues (recul de 20 % avec 8 millions de dollars) et les huiles essentielles (même valeur que l'an passé, soit 9,8 millions de dollars).

Graphique 15 Parts relatives des principales exportations (en pourcentage du total)



LA BALANCE DES SERVICES

Le déficit des services est passé de 393 millions de dollars ÉU à 1,03 milliard de dollars en raison d'une part, d'une forte chute du montant enregistré au titre des entrées de devises liées au tourisme et d'autre part, d'une hausse importante des importations de services liés aux dons reçus après la catastrophe du 12 janvier.

LES SOLDES DE TRANSFERTS COURANTS ET DE REVENUS

LE SOLDE DES TRANSFERTS

Les transferts courants ont connu une évolution exceptionnelle en 2010 après le séisme du 12 janvier. Ils ont été marqués par des flux d'aide massifs vers le pays pour secourir et répondre aux divers besoins en soins de santé, alimentation, eau potable et autres. Estimées à près de 1,8 milliard de dollars, ces aides, ajoutées aux envois de fonds des travailleurs émigrés, ont porté les flux de transferts courants à plus de 3 milliards de dollars ÉU, soit une croissance de près de 90 % par rapport au dernier exercice. Parallèlement, le pays a bénéficié des transferts publics (dons de capital), d'une valeur d'un peu plus d'un milliard de dollars ÉU répartis en annulation de dette (770 millions), équipements et autres.

LES REVENUS NETS

Le solde des revenus s'est amélioré en 2010, passant de 12 à 21 millions de dollars EU. Ceci résulte particulièrement de l'annulation des intérêts sur la dette publique externe obtenue dans le cadre de l'initiative PPTE, dont le point d'achèvement a été atteint le 30 juin 2009.

IV.2.- LES MOUVEMENTS DE CAPITAUX EN 2010

LE SOLDE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les opérations financières se sont soldées par une sortie nette de capitaux de l'ordre de 305 millions de dollars ÉU résultant essentiellement d'un accroissement de 51 % des avoirs extérieurs nets des banques commerciales. Les flux d'investissement directs étrangers sont évalués à 150 millions de dollars ÉU contre 37,95 pour l'exercice antérieur. Les télécommunications et la construction sont les secteurs ayant reçu plus d'investissements directs. Les opérations financières des administrations publiques avec le reste du monde ont été marquées par des décaissements sur les prêts de l'ordre de 291 millions de dollars ÉU et des amortissements totalisant 11 millions de dollars ÉU. Par ailleurs, le secteur public a bénéficié d'annulations de dette de la plupart des créanciers multilatéraux et bilatéraux pour un montant de 770 millions de dollars ÉU. Ces opérations ont affecté considérablement la position extérieure globale du pays en réduisant fortement ses engagements financiers internationaux.

IV.3.- LE FINANCEMENT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS EN 2010

En 2010, le pays a bénéficié d'un allègement de dette de 126 millions de dollars ÉU du Fonds Monétaire International. Ajouté à l'abandon des créances existantes, cet allègement porte à 268 millions le total annulé par le FMI. Les réserves brutes ont augmenté de plus de 800 millions de dollars ÉU et leur niveau au terme de l'exercice 2010 ont représenté 5,2 mois d'importations de biens et services contre 2,8 à la fin de 2009.

Graphique 16.-Reserves brutes en mois d'importations de biens et services

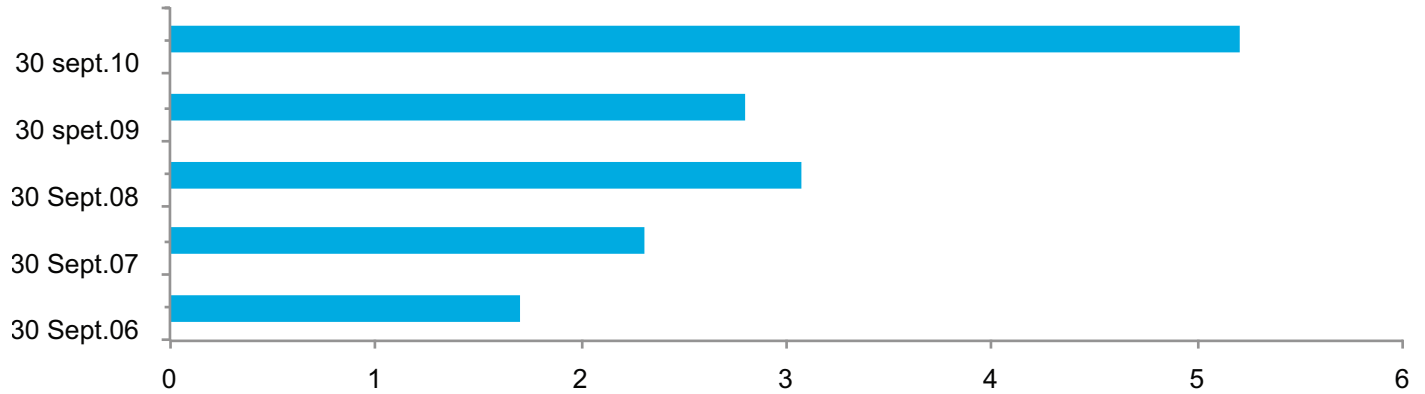


Tableau 5.- Résumé de la balance des paiements d'Haïti en 2010

	2006	2007	2008	2009 (P)	2010 (P)
A. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	-85.06	-85.78	-289.05	-226.29	-165.81
Biens et services	-1452.49	-1605.25	-2020.81	-1874.31	-3284.12
Crédit	689.10	779.19	832.97	929.89	802.39
Débit	-2141.59	-2384.44	-2853.78	-2804.19	-4083.67
Biens	-1053.06	-1182.12	-1617.54	-1481.11	-2249.80
Crédit	495.17	522.08	490.20	551.00	559.74
Débit	-1548.23	-1704.20	-2107.74	-2032.11	-2809.53
Services	-399.43	-423.13	-403.27	-393.20	-1035.12
Crédit	193.93	257.11	342.77	378.88	239.02
Débit	-593.36	-680.24	-746.04	-772.08	-1274.14
Revenus	6.63	2.19	5.55	12.80	22.28
Crédit	18.69	21.78	28.03	31.13	32.70
Débit	-12.06	-19.59	-22.48	-18.33	-10.42
Transferts courants	1360.80	1517.28	1726.21	1635.22	3096.83
Crédit:	1436.32	1613.69	1843.29	1770.05	3263.81
Dons officiels	373.45	391.60	473.54	394.50	1790.00
Transferts privés	1062.87	1222.09	1369.75	1375.55	1473.80
Débit	-75.52	-96.41	-117.08	-134.82	-166.98
B. COMPTE DE CAPITAL	0.00	0.00	0.00	893.39	1470.98
Crédit	0.00	0.00	0.00	893.39	1470.98
Débit	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
C. COMPTE D'OPERATIONS FINANCIERES	139.50	138.30	308.23	-470.54	-770.46
Investissements directs	160.60	74.50	29.80	37.95	150.00
Autres Investissements	-21.10	63.80	278.43	-508.49	-920.46
Administrations publiques	39.57	51.51	284.11	-706.86	-529.73
Décaissements			333.87	224.81	291.41
Amortissements			49.76	931.67	821.14
dont annulation de la Dette				893.39	812.98
Secteur bancaire (net)	-83.46	14.43	-141.67	56.54	-307.21
Secteur non bancaire (net)	19.80	-2.00	86.00	19.00	-40.00
Autres avoirs et engagements(nets)	2.99	-0.14	49.99	122.82	-43.52
D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES	39.51	145.52	71.20	-46.09	208.12
BALANCE GLOBALE (A+B+C+D)	93.95	198.05	90.38	150.47	742.83
E. FINANCEMENT	-93.95	-198.05	-90.38	-150.47	-742.83
Avoirs de réserve 1/	-108.87	-208.27	-163.28	-239.89	-844.89
Utilisation des crédits et prêts du FMI	12.43	23.21	49.20	64.84	96.86
Autres Engagements 2/	0.80	0.47	0.71	3.09	-0.08
Variation des arriérés de paiement 3/	1.69	-38.04	0.00	0.00	0.00
Remise de dette		21.01	18.66	17.87	3.07
Rééchelonnement obtenu		3.58	4.33	3.63	2.21
Pour mémoire					
Assistance externe	425.45	466.32	806.85	-247.52	1357.13
Dons officiels 4/	373.45	391.60	473.54	394.50	1790.00
Prêts nets	52.00	74.72	333.31	-642.02	-432.87

Sources : Banque de la République d'Haïti (BRH)

Banque des Règlements Internationaux (BRI)

(P) : Données provisoires Le signe (-) signifie une augmentation

1/ Variation des avoirs de réserve bruts

2/ Engagements à court terme envers les Organisations financières internationales

3/ Sans signe = accumulation; (-) = remboursement

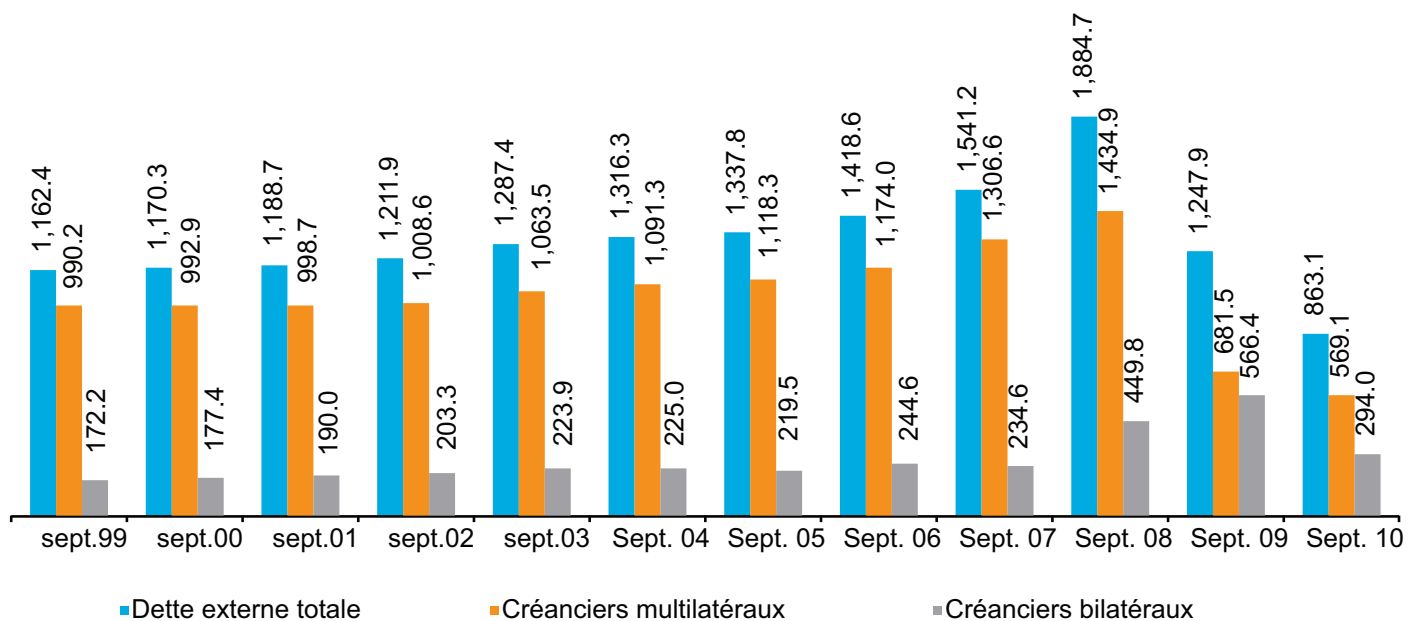
4/ Transferts publics (appellation des anciennes éditions du Manuel de BDP)

V- LA DETTE PUBLIQUE EXTERNE EN 2010

V.1.- L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERNE

L'encours de la dette publique externe a chuté de 30,84 % en septembre 2010 par rapport à l'année précédente. Cette baisse sensible résulte de la décision unanime des bailleurs d'annuler la quasi-totalité de leurs créances en faveur d'Haïti à la suite du séisme. Il convient de relater que les flux nets positifs enregistrés au cours de la période de référence n'ont pas eu une grande incidence sur cette chute de l'encours vu l'importance des montants éliminés au regard des sommes nouvellement engagées par la communauté des bailleurs.

Graphique 17.- Encours de la dette publique externe (en millions de dollars ÉU)



V.1.1.- LES CRÉANCES BILATÉRALES

Les créances bilatérales ont représenté 34,06 % de la dette externe à la fin de l'exercice fiscal finissant le 30 septembre 2010. Elles ont diminué de 40,10 % comparativement à ce qu'elles étaient en 2009 en valeur absolue pour s'établir à 293,99 millions de dollars ÉU. Cette diminution est essentiellement due à l'annulation d'une portion substantielle de la composante bilatérale de la dette, soit 395 Millions de dollars ÉU octroyés par le Venezuela à travers le programme « Petro Caribe ». Cette baisse significative de la dette bilatérale s'est trouvée renforcée par l'annulation de 58,32 millions de dollars ÉU par l'Italie, survenue au cours la période considérée. Le Venezuela reste le principal créancier d'Haïti en détenant dans le portefeuille 45,55 %, suivi de la Chine Taipei avec 30,24 % et la France 24,20 %. Il est à noter que le reste de la créance de la France et celle du Canada ont déjà fait l'objet de remise vers la fin de l'année 2010.

V.1.2.- LES CRÉANCES MULTILATÉRALES

La dette multilatérale a chuté au cours de l'exercice 2010. De 681,47 millions de dollars ÉU à la fin du précédent exercice, elle est tombée à 569,12 millions de dollars ÉU, ce qui, de toute évidence, traduit une légère diminution de son poids dans le stock total. Cette modification s'explique en grande partie par les allègements venant des créanciers multilatéraux dont les plus grandes contributions ont été celles du Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale faisant varier le stock multilatéral à la baisse de 16,4 %.

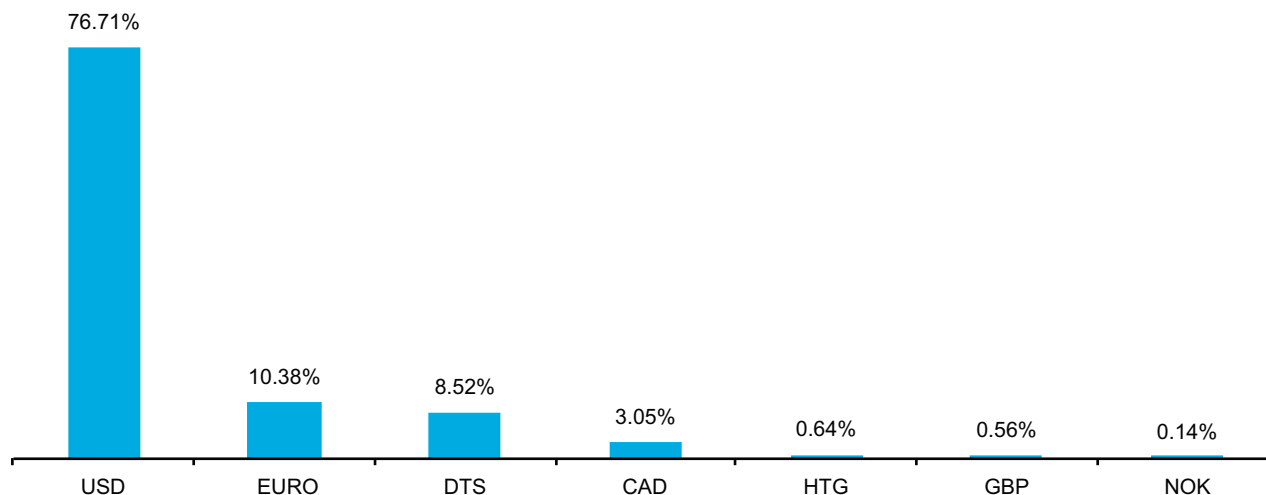
Dans cette nouvelle configuration du stock de la dette multilatérale, la Banque Interaméricaine de Développement (BID) occupe la première place avec 85,34 % du portefeuille suivie des organismes tels : le FIDA avec 11 % et l'OPEC 1,45 %.

V.1.3.- STRUCTURE DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERNE PAR TYPES DE DEVISES

Au 30 septembre 2010, 76,71 % du portefeuille de la dette publique externe est inscrite en dollars ÉU. L'Euro, deuxième composante de l'encours, suit de très loin le dollar avec une participation de 10,38 % dans le stock total et les autres devises (celles entrant dans la composition des prêts de la BID) y ont contribué pour 12,91 %.

Le DTS, instrument de réserve international, utilisé comme unité monétaire par certains organismes internationaux, est constitué des quatre monnaies suivantes: le dollar à 45 %, l'Euro 29 %, la livre sterling 11 % et le yen japonais 15 %. Ainsi, toute variation de ces devises par rapport au dollar ÉU pèse de manière significative (et ceci au double) dans l'évolution de l'encours de la dette externe d'Haïti.

Graphique 18.- Composition du portefeuille de la dette part type de devise (valeurs en pourcentage)

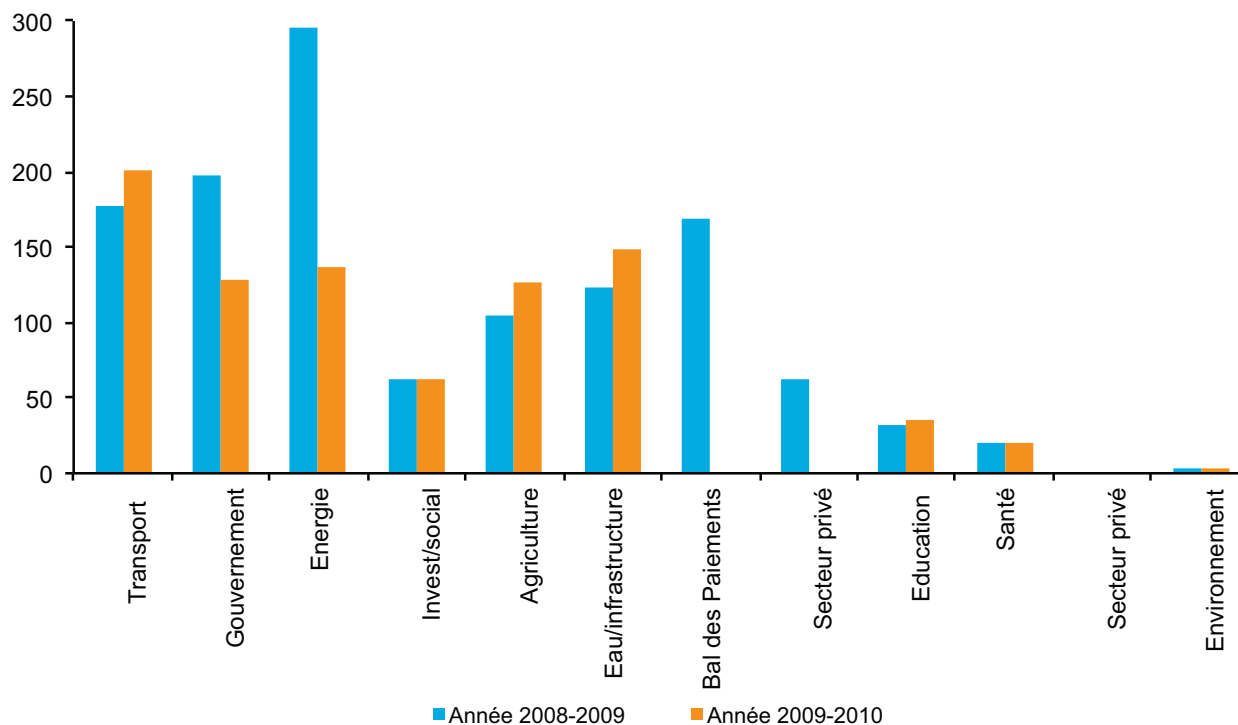


V.1.4.- RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE

L'exercice fiscal 2009-2010 a été surtout marqué par une forte baisse au niveau de certains secteurs d'activité par rapport à l'année précédente. Cette baisse a été particulièrement remarquable dans les secteurs « Gouvernement et Energie », qui ont vu leurs soldes chuter respectivement de 60,89 % et 53,46 %. Cette baisse est imputable à l'annulation de deux anciens prêts octroyés par l'Italie, le Canada et celle du Fonds Monétaire International.

En revanche, deux secteurs ont affiché un certain regain d'activité au cours de cet exercice, il s'agit de « Transport et eau/infrastructure » qui ont pu bénéficier d'investissements à travers la construction de certaines routes de province et la création de la DINEPA.

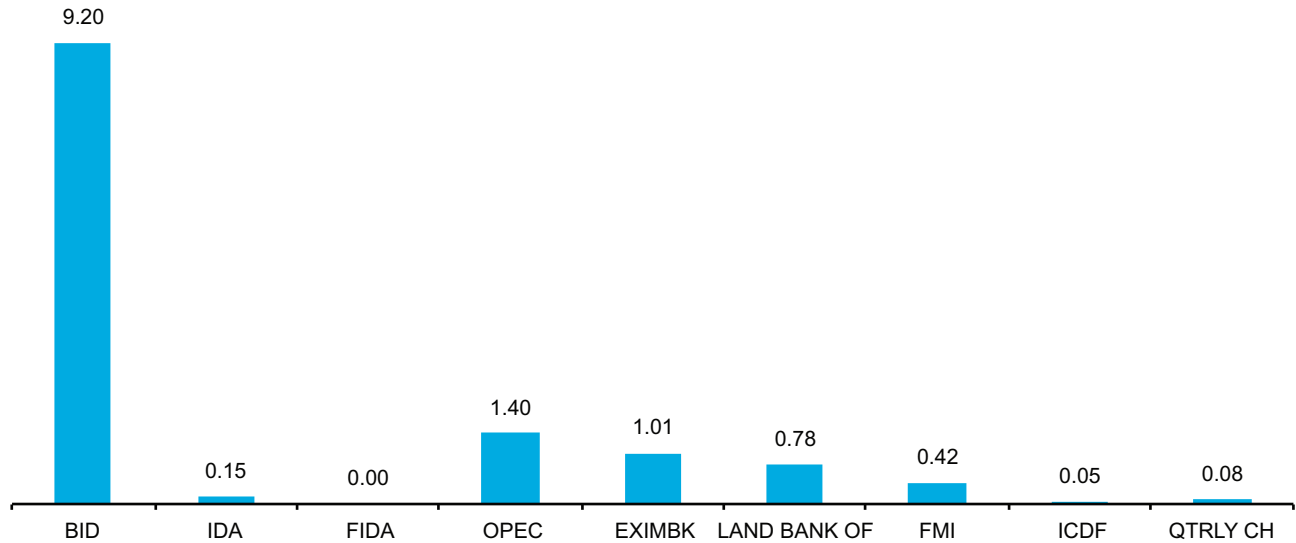
Graphique 19.- Répartition de la dette par secteur économique



V.2.- DÉCAISSEMENT ET SERVICE DE LA DETTE EN 2010

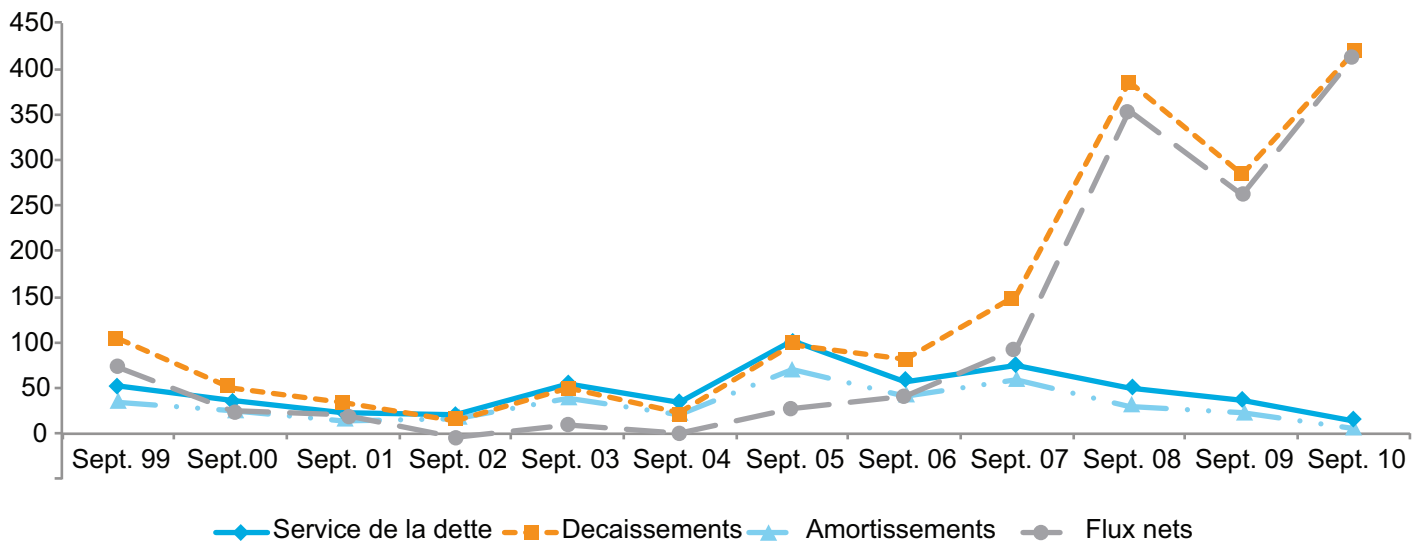
Les débours effectués par les organismes internationaux ont atteint 216,40 millions de dollars ÉU au cours de l'exercice qui s'est achevé le 30 septembre 2010. Avec l'atteinte du point d'achèvement en juin 2009, des capitaux frais venant des bailleurs bilatéraux se sont amenuisés. Il faut cependant excepter le Venezuela dont la contribution, s'étalant sur toute la période, a atteint 201,30 millions, soit une hausse de 61,30 % par rapport à l'année 2009. Parmi les secteurs économiques touchés par ces financements, l'énergie occupe la part la plus importante avec 47 %, suivie du transport 6,35 % et de l'agriculture 5,48 %. Parallèlement, le Trésor Public a versé 13,1 millions de dollars ÉU, pour honorer les obligations d'Haïti au titre du service de la dette publique externe. De ce montant, la Banque Interaméricaine de Développement a reçu 9,20 millions de dollars ÉU pour ses créances arrivées à terme. Rapporté aux exportations, le service de la dette, au cours de l'exercice 2010, a représenté 2,32 %.

Graphique 20.- Service de la dette par organisme (valeurs en millions de dollars ÉU)



En ce qui concerne la Banque Mondiale, la quasi-totalité de la dette a été annulée depuis l'atteinte du point d'achèvement en juin 2009. Il ne restait qu'un prêt dont le solde s'élevait à 35,9 millions de dollars ÉU qui avait finalement été annulé et le reste est partagé entre les autres créanciers multilatéraux.

Graphique 21.- Évolution des décaissements, des amortissements, du service de la dette et des flux nets (Valeur en millions de dollars ÉU)



V.3.- ANNULATION D'UNE PARTIE DE LA DETTE D'HAÏTI ET SES IMPACTS

En juin 2009, Haïti a bénéficié d'un allègement de 58 % de sa dette externe, soit 1,2 milliards de dollars ÉU, dont 972 millions sont fournis par les créanciers multilatéraux et 217 millions de dollars ÉU consentis par les créanciers bilatéraux.

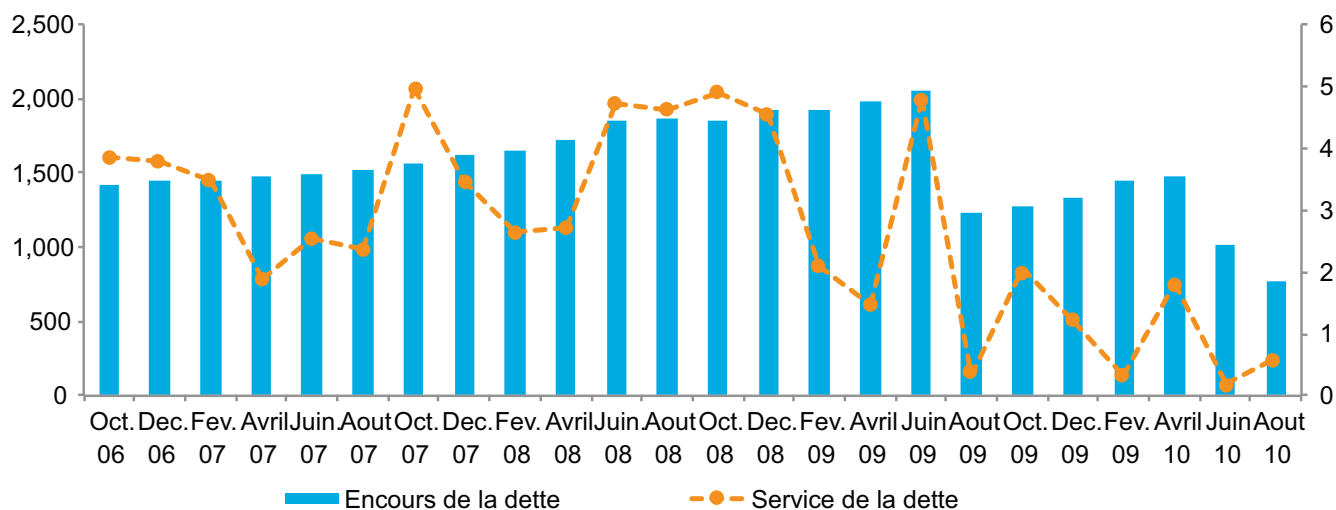
En ce qui a trait au Fonds International du Développement Agricole (FIDA), le pays a bénéficié à date d'un allègement de 2,4 millions de dollars ÉU sur le service de la dette. A l'avenir, le stock de ses créances, estimé à la fin de janvier 2010 à 50,7 millions de dollars ÉU en Valeur Actuelle Nette, sera annulé à condition que les bailleurs bilatéraux, qui ont majoritairement financé celles-ci, aient contribué jusqu'à 70 % du solde.

Après le séisme du 12 janvier 2010, l'encours de la dette d'Haïti a été réduit de 1,3 milliard dont 524 millions de dollars ÉU sont constitués par des créances multilatérales, 526 millions par des créances bilatérales et 268 millions venant du FMI. Au total, au cours des exercices 2009 et 2010, la République d'Haïti a économisé un montant de 2,3 milliards de dollars ÉU (allègement et annulation compris).

Il faut, par ailleurs, noter que ces annulations ont engendré certains effets positifs immédiats comme par exemple, le versement de 268 millions de dollars ÉU d'annulation du FMI à un fonds destiné à la reconstruction d'Haïti. La répartition a été ainsi effectuée : 168 millions de dollars ÉU alloués à des projets de transport, d'infrastructures et de logements sociaux, 100 millions de dollars ÉU pour la mise en place d'un fonds de garantie partielle et d'un fonds de stabilisation de taux d'intérêt sur les prêts au logement.

Dans la perspective de lutte contre la pauvreté, la réduction du service de la dette du pays permettra au gouvernement central de dégager plus de ressources pour financer des dépenses prioritaires. De ce fait, avec le fonds servant à honorer le service mensuel de la dette, le gouvernement pourra économiser 50 millions de dollars ÉU par année.

Graphique 22.- Évolution de l'encours et du service de la dette (en millions de dollars ÉU)



B - LE SYSTÈME BANCAIRE EN 2010: VUE D'ENSEMBLE

Au cours de l'exercice 2009-2010, le système bancaire haïtien a été particulièrement marqué par le tremblement de terre du 12 janvier 2010, qui a ravagé les centres d'activités de la région métropolitaine où sont concentrés la plupart des grands débiteurs. Cependant, il a su prouver sa résilience face à cette catastrophe en engrangeant un profit net cumulé de 1 460 MG, en hausse de 16,4 % par rapport au précédent exercice.

La croissance annuelle de 27,8 % (+30 000 MG) de l'actif total (137 937 MG) plus soutenue que celle du profit net a provoqué une légère baisse du rendement moyen de l'actif (ROA) passant de 1,21 % à 1,19 %. Quant au rendement moyen de l'avoir des actionnaires (ROE), il a connu une hausse de 17 points de base pour s'établir à 18,44 % du fait de l'augmentation du levier financier moyen de 15,1 à 15,5 fois.

Ayant crû de 29 % en glissement annuel à 119 252 MG au 30 septembre 2010, les dépôts ont financé l'actif total à hauteur de 86,5 %. Après une croissance de 18,9 % en glissement annuel, l'Avoir des actionnaires s'est consolidé pour se chiffrer à 8 617 MG. Toutefois, la forte croissance de l'actif a entraîné un léger affaiblissement de l'assise financière (avoir actionnaires/actif total) passant de 6,7 % à 6,2 % au terme de l'exercice.

Le rythme d'expansion du réseau est resté le même comparativement à l'exercice précédent avec la création de trois (3) nouvelles succursales. Suite aux dommages causés par le séisme du 12 janvier 2010, environ 80 % des succursales (137 succursales sur un effectif de 172) sont en mesure d'offrir leurs services à la fin de l'exercice. Les 20 % restantes sont en train d'être réparées ou seront éventuellement reconstruites pour une remise en service au cours du prochain exercice.

La tendance à la concentration du système a continué son cours selon l'indication du poids des trois premières banques dans l'actif global. Ce ratio est passé de 80,57 % en septembre 2009 à 82,49 % en septembre 2010.

VI.- ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2010

Après une hausse de 7,6 % en 2009, l'actif du système bancaire, constitué à 56,80 % de devises, a connu une progression de 27,8 % (+30 300 MG) pour se chiffrer à 137 940 MG au 30 septembre 2010. En dépit de l'appréciation de 4,39 % de la gourde par rapport au dollar américain (de 41,7737 HTG/ ÉU en septembre 2009 à 39,9405 HTG/ ÉU au 30 septembre 2010) au cours de l'exercice, la tendance à la dollarisation de l'actif bancaire s'est renforcée. Entre septembre 2009 et septembre 2010, le volume d'actifs en dollars a augmenté de 42,85 %, passant de 1,37 à 1,96 milliard de dollars ÉU alors que les actifs en devises converties en gourdes (78 350 MG) n'ont crû que de 36,58 % (+20 980 MG). Entre 2006 et 2010, l'actif du système bancaire haïtien a augmenté de 90,21 % (+65 420 MG), avec un taux de croissance moyen annuel de 14 %.

Les activités d'intermédiation ont connu une baisse considérable sous le poids des effets négatifs du tremblement de terre du 12 janvier 2010. En effet, le portefeuille de prêts bruts est passé de 35 410 MG en septembre 2009 à 30 900 MG en septembre 2010, soit un recul de 12,7 %. Toutefois, les mesures d'accompagnement prises par la BRH ont permis d'améliorer la qualité de ce portefeuille dont le taux d'improductif est passé de 8,48 % en 2009 à 5,66 % en septembre 2010.

Les placements en Bons BRH ont décliné de 3,20 % en 2010, passant de 9 250 MG à 8 590 MG. Les taux sur les Bons BRH de 7, 28 et 91 jours ont conservé respectivement leur niveau de 2 %, 3,5 % et 5 % tout au long de l'exercice. Ainsi, la baisse de leur encours s'est accompagnée d'une baisse de leurs revenus d'intérêts de 62,4 % (-347,4MG).

En termes de rentabilité, en dépit des retombées négatives du tremblement de terre du 12 janvier 2010, le système bancaire a pu réaliser un profit de 1 460 MG au cours de l'exercice 2009-2010 (contre 1 250 MG au cours de l'exercice précédent), soit une hausse de 16,41 % (206 150 MG). Ce niveau de bénéfice a été obtenu, d'une part, grâce à l'effet ciseaux positif produit par la baisse de 1,5 % des dépenses d'exploitations (-73,53 MG) et l'augmentation du produit net bancaire de 3,6 % (+247,9 MG) et d'autre part, à la forte baisse des charges d'impôts de 75,7 % (-229,71 MG) contrebalancée en revanche par la hausse de 115,2 % (+345 MG) de la Dotation à la provision pour créances douteuses. La croissance de l'actif, beaucoup plus élevée que celle du bénéfice net, a conduit à une légère baisse du ROA qui est passé de 1,21 % à 1,19 % à la fin de l'exercice. Par contre, sous l'effet d'une faible augmentation du levier financier moyen de 15,1 à 15,5; le ROE a gagné 17 points de base pour s'établir à 18,44 % au 30 septembre 2010.

La tendance haussière de l'avoir des actionnaires observée tout au long des cinq dernières années a continué son cours. Il a affiché 8 610 MG au 30 septembre 2010, soit plus que le double de ce qu'il représentait en 2006 (3 840 MG). Entre 2009 et 2010, l'avoir des actionnaires a crû de 18,90 %, passant de 7 240 à 8 610 MG. Néanmoins, la croissance plus soutenue de l'actif par rapport à celle des fonds propres a provoqué la contraction du ratio «Avoir des actionnaires sur l'actif» de 6,71 % à 6,20 %. L'assise financière du système reste aussi solide en 2010 qu'elle l'était en 2009. De plus, les fonds propres comptables du système bancaire ont été moins exposés au risque de crédit, car le taux d'exposition est passé de 12,58 % en 2009 à 3,23 % en 2010, soit une amélioration de 9,35 points de pourcentage.

Tableau 6- Indicateurs financiers clés au 30 septembre 2010

(en millions de gourdes)	2010	2009	2008	2007	2006
BILAN					
Actif	137,937.38	107,913.09	100,301.55	79,764.26	72,519.41
Bons BRH	9,249.06	9,551.92	9,396.74	9,008.38	7,683.51
Prêts nets	29,430.72	33,315.18	29,180.78	22,564.58	20,486.60
Dépôts	119,252.74	92,460.41	84,724.66	66,030.67	61,311.22
Avoir des actionnaires	8,617.12	7,244.80	6,511.23	5,588.50	3,840.37
RÉSULTATS					
Revenus nets d'intérêt	3,474.34	3,983.83	3,667.84	3,643.21	3,474.52
Autres revenus	3,608.39	2,850.99	2,749.27	2,173.54	1,017.09
Dotation à la Provision pour Créances douteuses	644.47	299.46	116.02	38.48	157.76
Frais d'exploitation	4,901.63	4,975.16	4,704.24	4,246.98	3,763.20
Bénéfice net (perte nette)	1,462.75	1,256.60	1,309.98	1,279.10	1,298.54
(en pourcentage)					
STRUCTURE FINANCIÈRE					
Avoir des actionnaires en % de l'actif	6.25	6.71	6.49	7.01	5.3
Dépôts en % de l'actif	86.45	85.68	84.47	82.78	84.54
QUALITÉ DE L'ACTIF					
Prêts improductifs bruts en % des prêts bruts	5.66	8.48	9.69	9.98	11.14
Provisions pour créances douteuses en % des prêts improductifs bruts	84.07	69.64	66.38	85.54	89.32
Prêts improductifs nets en % de l'avoir des actionnaires	3.23	12.58	15.6	6.37	7.05
RENTABILITÉ					
Rendement de l'actif (ROA)	1.19	1.21	1.45	1.86	1.76
Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE)	18.44	18.27	21.65	27.13	34.17
Revenus nets d'intérêts en % des revenus d'intérêt	87.41	84.8	77.44	69.22	72.24
Rendement moyen des prêts	10.09	11.02	12.64	14.23	14.01
Rémunération moyenne des dépôts ^a	0.47	0.81	1.42	2.54	2.3
Dépenses d'exploitation en % du produit net bancaire	69.21	72.79	73.31	73.01	70.33
Produit net bancaire par employé (en milliers de gourdes)	1,936.76	1,742.47	1,609.91	1,489.20	1,462.78
Nombre d'employés	3,395.00	3,919.0	3,909.00	4,063.00	3,749.00

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

a) Dépôts moyens de la période, y compris les dépôts à vue.

VI.1- LE SYSTÈME BANCAIRE: ÉTABLISSEMENTS, ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL ET TAUX DE BANCARISATION.

Au terme de l'exercice fiscal 2010, le nombre d'établissements bancaires en exploitation ainsi que leur configuration n'a subi aucun changement par rapport à l'année précédente. En effet, au 30 septembre 2010, les dix (10) établissements opérant en Haïti sont répartis comme suit suivant l'origine de leurs capitaux et leurs activités principales : deux (2) banques commerciales d'État, deux (2) succursales de banques étrangères, six (6) banques commerciales à capitaux privés haïtiens dont une (1) banque d'Épargne et de Logement.

Tableau 7- Établissements bancaires fonctionnant en Haïti (au 30 septembre 2010)

Banques commerciales d'État	Banque Nationale de Crédit (BNC) Banque Populaire Haïtienne (BPH)
Succursales de banques commerciales étrangères	Bank of Nova Scotia (Scotiabank) Citibank N.A. (CBNA)
Banques commerciales à capitaux privés haïtiens	Banque Industrielle et Commerciale d'Haïti (BICH) Banque de l'Union Haïtienne (BUH) Capital Bank Société Générale Haïtienne de Banque (Sogebank) Unibank
Banques d'épargne et de logement à capitaux privés haïtiens	Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement (Sogebel)

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

De septembre 2009 à septembre 2010, le réseau de succursales et agences bancaires s'est agrandi au même rythme que l'année dernière. En effet, comme pour l'exercice passé, la BRH a eu à traiter trois (3) requêtes d'ouverture de succursales qui ont toutes été agréées. Ces trois (3) succursales sont localisées dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Par conséquent, à la fin de l'exercice, le réseau est doté de 172 points de service (contre 169 en septembre 2009) dont 60 dans les villes de provinces.

Tableau 8- Nombre de succursales et agences autorisées

	2010	2009	2008	2007	2006
Succursales et agences autorisées	3	3	2	8	0

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

Tableau 9- Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire

Etablissements	2010		2009		Variation	
	Nombre de succursales et agences autorisées ^a		Nombre de succursales et agences autorisées			
	P-AU-P & environs ^b	Villes de province	P-AU-P & environs ^b	Villes de province	P-AU-P & environs ^b	Villes de province
BICH	1	0	1	0	0	0
BNC	20	19	20	19	0	0
BPH	6	0	5	0	1	1
BUH	5	7	5	7	0	0
Capital Bank	15	4	13	4	2	2
Citibank	1	0	1	0	0	0
Scotiabank	4	0	4	0	0	0
Sogebank	27	14	27	14	0	0
Sogebel	3	0	3	0	0	0
Unibank	30	16	30	16	0	0
Total	112	60	109	60	3	0

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

a) Par agence, on entend une unité qui offre des services bancaires limités et qui ne jouit pas d'une autonomie de fonctionnement.

b) Englobe la ville de Port-au-Prince et les régions périphériques : Pétiön-ville, Laboule, Delmas, Carrefour, la Plaine du Cul-de-sac et Croix-des-bouquets.

Suite aux dommages subis après le passage du tremblement de terre, les succursales n'ont pas été toutes opérationnelles. Selon les informations collectées des banques, environ cent trente sept (137), soit 80 %, sont en mesure d'offrir leurs services au moment de la rédaction de ce rapport. Pour les succursales affectées (20 %), des réparations sont en cours en vue de leur éventuelle remise en service au cours de l'exercice 2011. Il est à noter que toutes les succursales détruites ou endommagées par le séisme se trouvent dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et ses environs.

Tableau 10.- Évolution du nombre de succursales opérationnelles par établissement bancaire

Etablissements	Nombre de succursales et agences opérationnelle		Nombre de succursales et agences détruites ou en réparation		Total	
	P-AU-P & environs	Villes de province	P-AU-P & environs	Villes de province	P-AU-P & environs	Villes de province
	BICH	1	0	0	0	1
BNC	12	19	8	0	20	19
BPH	3	0	3	0	6	0
BUH	4	7	1	0	5	7
Capital Bank	12	4	3	0	15	4
Citibank	1	0	1	0	1	0
Scotiabank	4	0	0	0	4	0
Sogebank	18	14	9	0	27	14
Sogebel	2	0	1	0	3	0
Unibank	20	16	10	0	30	16
Total	77	60	36	0	112	0

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

TAUX DE BANCARISATION

En considérant la population de 18 ans et plus estimée pour l'année 2009 ainsi que le nombre de succursales bancaires à la fin de l'exercice, le nombre d'habitants desservis par une succursale au terme de l'exercice 2009-2010 se chiffre en moyenne à 57 693. Toutefois, des institutions de micro finance coopératives et non-coopératives offrent des services financiers analogues aux services bancaires à une partie non négligeable de la population non touchée par le système bancaire. Les activités de ces institutions viennent renforcer le taux de bancarisation mentionné plus haut.

Par ailleurs, avec le lancement, quelques mois après le séisme du 12 janvier, du service de porte-monnaie électronique mobile par deux (2) banques du système en partenariat avec deux (2) compagnies de téléphonie mobile en Haïti, le taux de bancarisation de la population haïtienne devrait s'améliorer d'avantage, vu que plus de 80 % de la population active détient un téléphone cellulaire susceptible d'être utilisé comme support à ces genres de transactions.

VI.2- STRUCTURE DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2010

La tendance à la hausse de la concentration du système bancaire observée au cours de l'année 2009 s'est quelque peu renforcée pendant l'exercice 2010. Le poids des trois premiers établissements bancaires a augmenté sur tous les segments de marché à l'exception de celui des prêts bruts.

POIDS DES TROIS PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

À la fin de l'exercice 2010, les parts de marché des trois principales banques du système en termes d'actifs, de dépôts totaux et de dépôts en dollars US captés ont crû respectivement de 1,82; 1,50 et 2,10 points de pourcentage pour s'établir à 82,49 %; 83,01 % et 82,98 %. Par contre, la part des trois leaders sur le marché du portefeuille de prêts bruts a perdu 2,45 points de pourcentage pour tomber à 71,31 % des prêts totaux du système contre 73,76 % au 30 septembre 2009.

Tableau 11- Poids des principaux établissements bancaires au 30 septembre 2009 et 2010 (en %)

	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars EU
2010 (10 établissements)				
Les trois premiers établissements	82.49	71.31	83.01	82.98
2009 (10 établissements)				
Les trois premiers établissements	80.67	73.76	81,51	80.88
Variation 2010/2009				
Les trois premiers établissements	1.82	-2.45	1.5	2.1

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

POIDS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

En termes de parts de marché, la situation a généralement évolué à la baisse pour la plupart des banques du système, notamment pour les cinq (5) banques commerciales à capitaux privés haïtiens, les deux (2) succursales de banques étrangères et la banque d'épargne et de logement à capitaux privés haïtiens: Sogebel. Par contre, cela a été totalement différent pour les deux (2) banques d'Etat :

Le poids des cinq (5) banques commerciales à capitaux privés haïtiens dans l'actif du système s'élève à 67,76 %, contre 69,63 % à la fin de l'exercice précédent, soit une baisse de 1,87 point de pourcentage. Elles ont aussi subi des pertes de 3,44 et de 5,49 points de pourcentage respectivement sur les parts de marché des dépôts totaux et dépôts en US pendant la période. Seule leur part au niveau du marché des prêts bruts a augmenté de 1,45 point de pourcentage pour s'établir à 68,51 % au 30 septembre 2010, contre 67,06 % au 30 septembre 2009.

Quant aux deux (2) succursales de banques étrangères, elles ont gagné des parts de 45 et 2 points de base respectivement sur les marchés des prêts bruts (10,49 %) et des dépôts EU (5,93 %) et ont perdu 50 et 5 points de base respectivement sur les marchés d'actifs (6,33 %) et de dépôts totaux (6,14 %).

En ce qui a trait aux deux (2) banques d'Etat, elles ont connu des gains importants sur trois segments de marché en 2010. Leur part de marché d'actif (23,15 %), de dépôts totaux (23,00 %) et dépôts US (22,63 %) ont crû respectivement de 3,03 ; 3,89 et 6,53 points de pourcentage, compensant ainsi les pertes de 2,11, de 2,98 et 4,7 points de pourcentage réalisées à la fin de l'exercice passé. En revanche, elles continuent à perdre des parts sur le marché des prêts bruts : 2,01 au 30 septembre 2010 et 0,63 au 30 septembre 2009.

Pour ce qui est de la banque d'épargne et de logement, des pertes respectives de 67, 60 et 106 points de base sont surtout enregistrées dans les parts de marché d'actif, de dépôts totaux et de dépôts US. Par contre, elle a gagné 11 points de base sur le marché des prêts bruts dont la part est de 4,67 % au terme de l'exercice.

Tableau 12- Poids des différentes catégories d'établissements bancaires au 30 septembre (en %)

Catégories de banques	Actif total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars EU
2010				
5 Banques commerciales privées haïtiennes	67.76	68.51	68.45	68.22
2 Succursales de banques étrangères	6.33	10.49	6.14	5.93
2 Banques d'État	23.15	16.33	23.00	22.63
1 Banque d'épargne et de logement privée haïtienne	2.76	4.67	2.41	3.22
Le système bancaire hormis BRH	100.00	100.00	100.00	100.00
2009				
5 Banques commerciales privées haïtiennes	69.63	67.06	71.69	73.71
2 Succursales de banques étrangères	6.83	10.04	6.19	5.91
2 Banques d'État	20.11	18.34	19.11	16.1
1 Banque d'épargne et de logement privée haïtienne	3.43	4.56	3.01	4.28
Le système bancaire hormis BRH	100.00	100.00	100.00	100.00
2008				
6 Banques commerciales privées haïtiennes	67.82	64.23	68.92	69.37
2 Succursales de banques étrangères	6.63	12.07	5.99	5.67
2 Banques d'État	22.22	18.97	22.09	20.8
1 Banque d'épargne et de logement privées haïtiennes	3.33	4.73	3.00	4.16
Le système bancaire hormis BRH	100.00	100.00	100.00	100.00
2007				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	70.82	64.67	74.34	78.98
2 Succursales de banques étrangères	7.84	14.36	6.29	6.47
2 Banques d'État	17.92	16.35	16.38	10.33
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3.42	4.62	2.99	4.22
Le système bancaire hormis BRH	100.00	100.00	100.00	100.00
2006				
7 Banques commerciales privées haïtiennes	77.64	75.49	80.03	82.1
2 Succursales de banques étrangères	7.85	12.9	7.8	8.92
2 Banques d'État	11.64	7.25	10.21	5.17
2 Banques d'épargne et de logement privées haïtiennes	3.15	4.31	2.85	3.8
Le système bancaire hormis BRH	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

INDICATEUR DE CONCENTRATION HERFINDHAL-HIRSCHMAN

L'indice Herfindhal-Hirschman confirme le degré de concentration du système bancaire. Au 30 septembre 2010, cet indice est de l'ordre 2 371,45 dans le cas des actifs totaux, 2 007,52 ; 2 402,33 et 2 410,52 respectivement pour ce qui concerne les prêts bruts, les dépôts totaux et les dépôts en dollar ÉU. La tendance à la hausse observée pendant les cinq dernières années sur les différentes parts de marché au niveau de l'indice s'est renversée pendant l'exercice 2010, excepté sur le marché des actifs où elle a augmenté de 33,02 points de pourcentage. En effet, sur le marché de prêts bruts, des dépôts totaux et des dépôts US, l'indice a baissé respectivement de 38,44 ; 14,60 et 67,69 points de pourcentage.

Tableau 13- Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman au 30 septembre

	Actif total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars EU
2010	2,371.45	2,007.52	2,402.33	2,410.52
2009	2,338.43	2045.96	2416.93	2478.21
2008	2,307.99	1923.86	2356.98	2392.81
2007	2,283.94	1897.7	2428.34	2638.81
2006	2,122.23	1797.62	2226.49	2463.09

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

VI.3.- DISTRIBUTION DU CRÉDIT BANCAIRE

Au cours de l'exercice 2010, les plus fortes variations, en termes de part de crédit allouée, ont été constatées au niveau des secteurs d'activité «Commerce de Gros et de détail (-2,49 points de pourcentage)», «Transport, Entrepôt et Communication (+1,27 point)» et «Services et autres (+1,05 point)». Parallèlement, la répartition du crédit par échéance révèle une croissance des prêts à long terme dans le crédit bancaire global (38 % contre 33 % en septembre 2009) au détriment des prêts à court terme (42 % contre 35 % en septembre 2009).

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

A la fin de l'exercice 2010, près des trois-quarts (73,97 %) du crédit bancaire se sont concentrés au niveau des quatre secteurs d'activité suivants : «Commerce de gros et de détail (24,65 %)», « Services et autres (19,59 %) », « Industries manufacturières (16,22 %) » et «Immobilier résidentiel et commercial (13,51 %)». Cependant, la part du crédit octroyée à ces quatre secteurs est en baisse de 2,12 points de pourcentage par rapport à l'exercice 2008-2009 en raison des baisses enregistrées au niveau des secteurs «Commerce de gros et de détail» (2,49 points de pourcentage), « Industries manufacturières» (44 points de base) et « Immobilier, résidentiel et commercial » (23 points de base).

Contrairement à 2009, le secteur «Transport, Entrepôt et Communications», dépasse le secteur «Bâtiments et travaux publics» en termes de part de crédit bénéficiée. Cela tient de l'accroissement du crédit alloué au premier (+28,92 % ; +1,27 point de pourcentage) face à la diminution du crédit accordé au second (-19,96 % ; -52 points de base).

Tableau 14- Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité au 30 septembre (en MG et en %)

Secteurs d'activité	2010		2009		Variation (point de pourcentage)
	Montant	%	Montant	%	
Commerce de Gros et Détail	8,665.85	24.65	10,274.25	27.14	-2.49
Services et autres	6,889.48	19.59	7,021.10	18.55	1.05
Industries manufacturières	5,704.23	16.22	6,307.32	16.66	-0.44
Prêts aux particuliers	4,291.95	12.21	4,445.53	11.74	0.46
Immobilier résidentiel et commercial	4,749.07	13.51	5,202.28	13.74	-0.24
Transport, Entrepôt et Communication	1,594.56	4.53	1,236.87	3.27	1.27
Bâtiments et travaux publics	1,132.70	3.22	1,415.15	3.74	-0.52
Électricité, Gaz et Eau	2,128.15	6.05	1,948.11	5.15	0.91
Agriculture, Sylviculture et Pêche	6.17	0.02	8	0.02	0.00
Total	35,162.16	100.00	37,858.61	100.00	

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR TRANCHE

Au 30 septembre 2010, moins de 10 % (6,85 %) des emprunteurs du système détiennent des prêts de 5 MG et plus (prêts à encours élevé) et bénéficient de 81,88 % du crédit bancaire global, soit 22,24 milliards de gourdes. Comparé à l'exercice antérieur, le poids des emprunteurs se regroupant dans cette tranche est en régression de 1,45 point de pourcentage (8,3 %). Par contre, la majorité des emprunteurs (62,48 %) se trouve dans la tranche de 75 000 et 249 999 gourdes et n'a bénéficié que de 3,27 % (contre 2,49 % en 2009) du portefeuille de crédit global du système, soit 886,94 MG. Cette tranche a aussi connu l'augmentation la plus significative du nombre d'emprunteurs (1 011 personnes).

Par ailleurs, la tranche des prêts comprise entre 2 500 000 et moins de 5 000 000 gourdes contient le nombre le moins élevé d'emprunteurs (451), soit 3,89 % du total (contre 4,65 % en 2009) et bénéficie de 5,81 % (5,77 % en 2009) du crédit total, soit 1,58 milliard de gourdes.

**Tableau 15- Répartition de l'encours des prêts par tranche (prêts de 75 000 gourdes ou plus)
(au 30 septembre)**

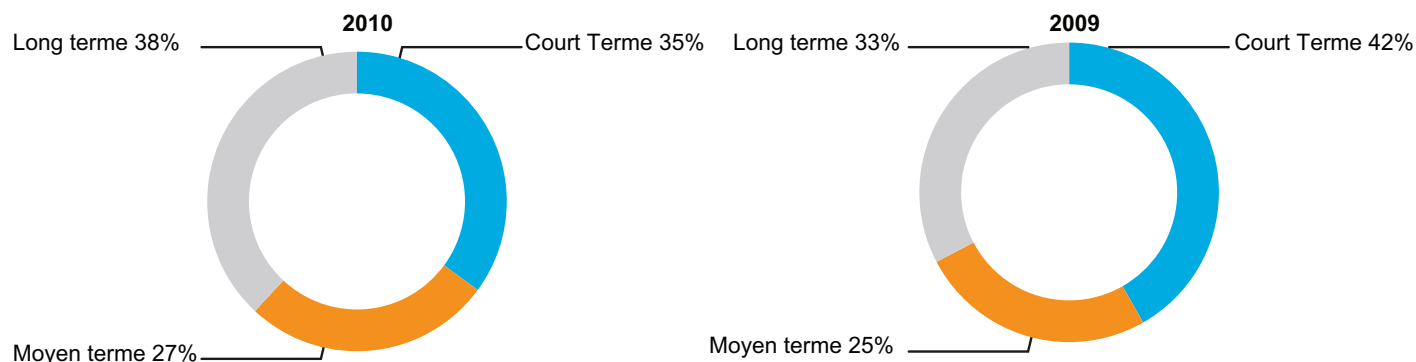
Tranches de prêts	Nombre d'emprunteurs	Nombre d'emprunteurs en %	Encours des prêts en MG	Encours des prêts en %
2010				
75 000 à 249 999	7246	62.48	886.94	3.27
250 000 à 499 999	1352	11.66	468.27	1.72
500 000 à 999 999	924	7.97	652.68	2.4
1 000 000 à 2 499 999	829	7.15	1337.99	4.92
2 500 000 à 4 999 999	451	3.89	1578.10	5.81
5 000 000 ou plus	795	6.85	22246.458	81.88
Total	11597	100	27 170.43	100
2009				
75 000 à 249 999	6235	57.2	778.6	2.49
250 000 à 499 999	1325	12.15	468.73	1.5
500 000 à 999 999	1033	9.5	739.97	2.37
1 000 000 à 2 499 999	894	8.2	1429.01	4.57
2 500 000 à 4 999 999	507	4.65	1800.48	5.77
5 000 000 ou plus	905	8.3	26023.86	83.3
Total	10 899	100	31240.65	100
2008				
75 000 à 249 999	9 030	66.48	1 058,23	3.74
250 000 à 499 999	1 355	9.97	479,47	1.69
500 000 à 999 999	1 021	7.52	720,47	2.54
1 000 000 à 2 499 999	873	6.43	1 406,62	4.97
2 500 000 à 4 999 999	454	3.34	1 608,21	5.68
5 000 000 ou plus	850	6.26	23 040,60	81.38
Total	13 583	100	28 313.60	100
2007				
75 000 à 249 999	3 191	42.93	429,80	1.86
250 000 à 499 999	1 277	17.17	446,60	1.94
500 000 à 999 999	983	13.22	693,58	3
1 000 000 à 2 499 999	815	10.96	1 285,66	5.57
2 500 000 à 4 999 999	438	5.89	1 550,71	6.72
5 000 000 ou plus	731	9.83	18 669,42	80.9
Total	7 436	100	23 075,77	100

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR ÉCHÉANCE

Comparativement à l'exercice 2009, la structure de maturité du crédit bancaire a été modifiée. En effet, les prêts à court terme qui représentent 35 % du crédit bancaire sont, en termes de poids, en régression de 7 points de pourcentage au profit des prêts à long terme (38 %) qui ont gagné 5 points de pourcentage en septembre 2010 et des prêts à moyen terme qui ont gagné 2 points de pourcentage.

Graphique 23.- Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus (au 30 septembre)



RÉPARTITION DU NOMBRE DE PRÊTS PAR EMPRUNTEUR

Sur les cinq dernières années, le nombre de compte de prêts et le nombre d'emprunteurs du secteur bancaire ont globalement augmenté. Néanmoins, par rapport à l'exercice précédent, le nombre de comptes de prêts par emprunteur est en baisse d'une unité, soit 6 unités en septembre 2010, reflétant une moindre concentration du crédit. Cela résulte de la diminution de 5 876 unités (-7,77 %) du nombre de comptes de prêts face à l'augmentation de 665 unités (+6,01 %) du nombre d'emprunteurs.

Tableau 16.- Répartition du nombre de prêts par emprunteur (au 30 septembre)

	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre de prêts	69 772	75 648	63 597	38 804	33 106
Nombre d'emprunteurs	11 734	11 069	13 680	7 574	7 218
Nombre de prêts/nombre d'emprunteurs	6	7	5	5	5

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

VI.4.- PARTS DE MARCHÉ INDIVIDUELLES DANS LE SYSTÈME BANCAIRE HAITIEN

En dépit des pertes de parts de marché enregistrées au niveau de l'actif, la Sogebank reste encore le leader du secteur bancaire. En effet, au 30 septembre 2010, elle détient 30,49 % de l'actif total du système contre 31,51 % au 30 septembre 2009, soit une baisse de 1,02 point de pourcentage. Quant à la deuxième banque du secteur, la Unibank, elle affiche une baisse de 47 points de base sur le marché d'actif pour s'établir à 29,93 %. La BNC conserve la troisième place avec 22,07 % de l'actif total du système suite à un bond de 3,31 points de pourcentage par rapport à 2009. La Capital Bank (4,92 %) et la Citibank (3,31 %) ont vu leur part se replier respectivement de 7 et 39 points de base pour conserver la 4ème place et la 5ème place. La Scotiabank (3,02 %) a hérité de la 6ème place au détriment de la Sogebel (2,76 %) qui occupe la 7ème place, suivie de la BUH (2,42 %) et de la BPH (1,08 %). Ces quatre dernières ont perdu des parts d'actifs de 11 ; 67 ; 31 et 28 points de base respectivement. La BICH continue à garder la 10ème place du marché.

Sur le marché du crédit, hormis la Sogebel et la Citibank qui ont interchangé de place, les autres banques du système ont conservé leur position dans le classement. La Sogebank arrive en tête avec 31,02 % du portefeuille de crédit du système, soit une augmentation de 0,73 point de pourcentage de ses parts. Suivent la Unibank (2ème place) et la BNC (3ème place) avec respectivement 26,32 % (-0,81 point de pourcentage) et 13,97 % (-2,37 points de pourcentage) de parts détenues. La Capital Bank (7,98 %), la Scotiabank (6,01 %) et la Sogebel (4,67 %) occupent respectivement les quatrième, cinquième et sixième rangs. Après la Citibank (4,48 %; 7ème place), arrivent la BUH (3,19 %) à la 8ème place et la BPH (2,35 %) à la 9ème place; la BICH demeure à la 10ème place.

Tableau 17.- Parts de marché et rang dans Actif total et dans le portefeuille de prêts bruts (au 30 sept)

	Actif Total						Prêts Bruts					
	2010		2009		2008		2010		2009		2008	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Sogebank	30.49	1	31.51	1	30.56	1	31.02	1	30.29	1	28.84	1
Unibank	29.93	2	30.4	2	29.54	2	26.32	2	27.13	2	25.65	2
BNC	22.07	3	18.76	3	20.86	3	13.97	3	16.34	3	16.9	3
Capital Bank	4.92	4	4.99	4	4.67	4	7.98	4	6.19	4	5.73	6
Citibank	3.31	5	3.7	5	3.64	5	4.48	7	4.89	6	6.29	4
BUH	2.42	8	2.73	8	3.05	7	3.19	8	3.45	8	4.01	8
Sogebel	2.76	7	3.43	6	3.33	6	4.67	6	4.56	7	4.73	7
Scotiabank	3.02	6	3.13	7	2.99	8	6.01	5	5.15	5	5.78	5
BPH	1.08	9	1.36	9	1.36	9	2.35	9	2	9	2.08	9
BICH	-	10	-	10	-	10	-	10	-	10	-	10
Total	100		100		100		100		100		100	

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

En termes de dépôts totaux, les rangs et les parts de marché des différentes banques du système bancaire ont été quelque peu modifiés. La Sogebank, avec 30,58 % des dépôts totaux, garde le premier rang malgré une perte de 2,99 points de pourcentage entre 2009 et 2010. La Unibank vient en 2ème place avec une part de 30,55 % dans les dépôts totaux du système, laquelle a augmenté de 35 points de base. La BNC (21,88 %) garde encore la troisième place en dépit de son gain de 4,14 points de pourcentage pendant l'année 2010. Quant aux autres banques du système, la Capital Bank (4,76 %; 4ème place), la Citibank (3,27 %; 5ème); la Scotiabank (2,87 %; 6ème), la BUH (2,55 %, 7ème), la Sogebel (2,41 %; 8ème) et la BPH (1,12 %; 9ème), elles ont enregistré des reculs respectifs de 12; 4; 1; 49; 60 et 25 points de base sur le marché des dépôts totaux.

Sur le segment des dépôts en dollars américains, toutes les banques gardent la même position occupée en 2009. La Sogebank, la Unibank et la BNC arrivant toujours en tête, affichent respectivement 31,68 %, 29,61 % et 21,69 % des dépôts en devises captés à la fin de l'exercice 2010, contre respectivement 34,01 %, 32,05 % et 14,82 % à la fin de l'exercice 2009. Pour ce qui est des sept (7) autres banques, à l'exception de la Scotiabank (1,89 %; 8ème) qui a gagné 31 points de base, elles ont toutes perdu des parts de marché: la Capital Bank en 5ème avec 4,97 % (contre 5,28 % en 2009), la Citibank en 6ème avec 4,04 % (contre 4,33 % en 2009); la Sogebel en 7ème avec 3,22 % (contre 4,28 en 2009) et la BPH en 9ème avec 0,94 % (contre 1,28 % l'exercice).

Tableau 18.- Parts de marché et rang dépôts totaux et dépôts en dollars ÉU (au 30 septembre)

	Dépôts totaux						Dépôts en dollars ÉU					
	2010		2009		2008		2010		2009		2008	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Sogebank	30.58	1	33,57	1	31,88	1	31.68	1	34,01	1	31,53	1
Unibank	30.55	2	30,20	2	29,09	2	29.61	2	32,05	2	30,66	2
BNC	21.88	3	17,74	3	20,81	3	21.69	3	14,82	3	19,75	3
Capital Bank	4.76	4	4,88	4	4,61	4	4.97	4	5,28	4	4,86	4
BUH	2.55	7	3,04	6	3,34	6	1.96	7	2,37	7	2,31	7
Citibank	3.27	5	3,31	5	3,43	5	4.04	5	4,33	5	4,44	5
Scotiabank	2.87	6	2,88	8	2,56	8	1.89	8	1,58	8	1,22	8
Sogebel	2.41	8	3,01	7	3,00	7	3.22	6	4,28	6	4,16	6
BPH	1.12	9	1,37	9	1,28	9	0.94	9	1,28	9	1,05	9
BICH	-	10	-	10	-	10	-	10	-	10	-	10
Total	100		100		100,00		100		100		100	

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

VI.5.- LES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2010

VI.5.1- ACTIVITÉS BANCAIRES

ÉVOLUTION DU BILAN

À la fin de l'exercice fiscal 2009-2010, la taille d'actif du système bancaire (137 937,4 MG) a affiché une croissance de 27,8 % (+30,02 MG) par rapport à l'exercice précédent, soit la plus forte hausse annuelle enregistrée au cours des cinq (5) dernières années. Les Disponibilités (61 161,64 MG), les Autres placements (28 488,08 MG), les Immobilisations (4 435,86 MG) et les Autres Actifs (5 172,02 MG) ont respectivement crû de 48,9 % ; 74,6 % ; 8 % et 45,9 % comparativement à l'année dernière. En revanche, le portefeuille de prêts nets a fortement subi les conséquences négatives du séisme du 12 janvier 2010 en fléchissant de 11,7 % (-3 884,46 MG) pour se situer à 29 430,72 MG au 30 septembre 2010. L'encours des bons BRH a aussi reculé de 3,2 %, à 9 249,06 MG à la fin de l'exercice.

Tableau 19.- Bilan du système bancaire au 30 septembre (en MG)

	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Disponibilités	61,161.64	41,074.73	35,518.60	28,066.54	25,141.47	23,162.99
Bons BRH	9,249.06	9,551.92	9,396.74	9,008.38	7,683.50	5,527.10
Autres placements	28,488.08	16,319.45	17,570.61	12,128.58	12 684.07	10,359.55
Prêts nets	29,430.72	33,315.18	29,180.78	22,564.57	20,486.58	20,724.02
Immobilisations nettes	4,435.8	4,107.00	4,266.68	4,425.36	4,305.41	3,409.02
Autres actifs	5,172.02	3,544.80	4,368.14	3,570.81	2,218.35	2,627.95
Actif total	137,937.39	107,913.08	100,301.55	79,764.24	59,835.31	65,810.63
Dépôts	119,252.74	92,460.41	84,724.66	66,030.66	61,311.22	56,771.14
Obligations à vue	4,026.26	2,827.20	3,542.63	4,242.33	2,798.77	2,923.43
Obligations à terme	3,380.85	3,573.99	2,534.54	1,692.29	1,311.33	1,531.73
Autres passifs	2,660.41	1,806.67	2,988.48	2,210.46	3,257.71	1,288.24
Passif total	129,320.27	100,668.27	93,790.31	74,175.74	68,679.03	62,514.54
Avoir des actionnaires	8,617.12	7,244.80	6,511.23	5,588.50	3,840.36	3,296.08
Passif et avoir des actionnaires	137,937.39	107,913.07	100,301.54	79,764.24	72,519.39	65,810.62

Source : BRH/Direction de la Supervision des banques et des institutions financières

Comparativement à son taux de croissance de 7,3 % pour l'exercice précédent, le passif du système a connu une augmentation considérable de 28,5 % (+28 658,98MG) pour se situer à 129 320,27MG au 30 septembre 2010. La variation de 29 % (+26 792,33 MG) des dépôts totaux (119 657,18 MG) a favorisé essentiellement la croissance du passif, l'augmentation des dépôts représentant 93,5 % de celle du passif. Toutefois, les Autres passifs (2 660,41 MG) et les Obligations à vue (4 026,26 MG) ont présenté une croissance relativement beaucoup plus élevée, soit 47,3 % et 42,4 % respectivement. Les Obligations à terme ont reculé de 5,4 % (-193,14 MG), à 3 380,85 MG à la fin de l'exercice fiscal.

Tableau 20.- Variation en pourcentage des principaux postes du bilan du système bancaire au 30 septembre

	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Disponibilités	48.9	15.6	26.6	11.6	8.5	3.2
Bons BRH	-3.2	1.7	4.3	17.2	39.9	56.0
Autres placements	74.6	-7.1	44.9	-4.4	22.4	41.8
Prêts nets	-11.7	14.2	29.3	10.1	-1.1	21.5
Immobilisations nettes	8	-3.7	-3.6	2.8	26.3	21.3
Autres actifs	45.9	-18.8	22.3	61	-15.5	-4.8
Actif total	27.8	7.6	25.7	10	10.2	17.7
Dépôts	29	9.1	28.3	7.7	8	18.1
Obligations à vue	42.4	-20.2	-16.5	51.6	-4.3	1.5
Obligations à terme	5.4	41	49.8	29.1	-14.4	47.6
Autres passifs	47.3	-39.5	35.2	-32.1	152.9	27.9
Passif total	28.5	7.3	26.4	8	9.9	18.0
Avoir des actionnaires	18.9	11.3	16.5	45.5	16.5	11.8
Passif et avoir des actionnaires	27.8	7.6	25.7	10	10.2	17.7

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

En dépit des effets dévastateurs du séisme du 12 janvier 2010, les fonds propres comptables du système ont augmenté de 18,9 % (+1 372,31 MG) à 8 617,12 MG au 30 septembre 2010. Ce renforcement du coussin financier provient de la variation haussière (+10 %, +294,78 MG) du capital libéré (3 047,39 MG), de celles de 54,3 % (+724,03 MG) des Réserves (2 057,08 MG) et de 12,7 % (+369,85 MG) des bénéfices non répartis (3 293,25 MG). Le Surplus d'apport a toutefois évolué à la baisse (-6,9 %, -16,35 MG) pour s'établir à 219,39 MG.

L'accroissement plus soutenu de l'actif total (27,8 %) par rapport à celui des fonds propres comptables (18,9 %) a provoqué un léger fléchissement du ratio Avoir Actionnaires/Actif total de 0,5 point de pourcentage, à 6,2 %, faisant passer le levier financier du système de 14,89 fois en septembre 2009 à 16 fois en septembre 2010.

Tableau 21.- Composition des postes du bilan du système bancaire au 30 septembre (en pourcentage)

	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Disponibilités	44.3	38.1	35.4	35.2	34.7	35.2
Bons BRH	6.7	8.9	9.4	11.3	10.6	8.4
Autres placements	20.7	15.1	17.5	15.2	17.5	15.7
Prêts nets	21.3	30.9	29.1	28.3	28.2	31.5
Immobilisations nettes	3.2	3.8	4.3	5.5	5.9	5.2
Autres actifs	3.7	3.3	4.4	4.5	3.1	4
Actif total	100	100	100	100	100	100
Dépôts	86.5	85.7	84.5	82.8	84.5	86.3
Obligations à vue	2.9	2.6	3.5	5.3	3.9	4.4
Obligations à terme	2.5	3.3	2.5	2.1	1.8	2.3
Autres passifs	1.9	1.7	3	2.8	4.5	2
Passif total	93.8	93.3	93.5	93	94.7	95
Avoir des actionnaires	6.2	6.7	6.5	7	5.3	5
Passif et avoir des actionnaires	100	100	100	100	100	100

Source: BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

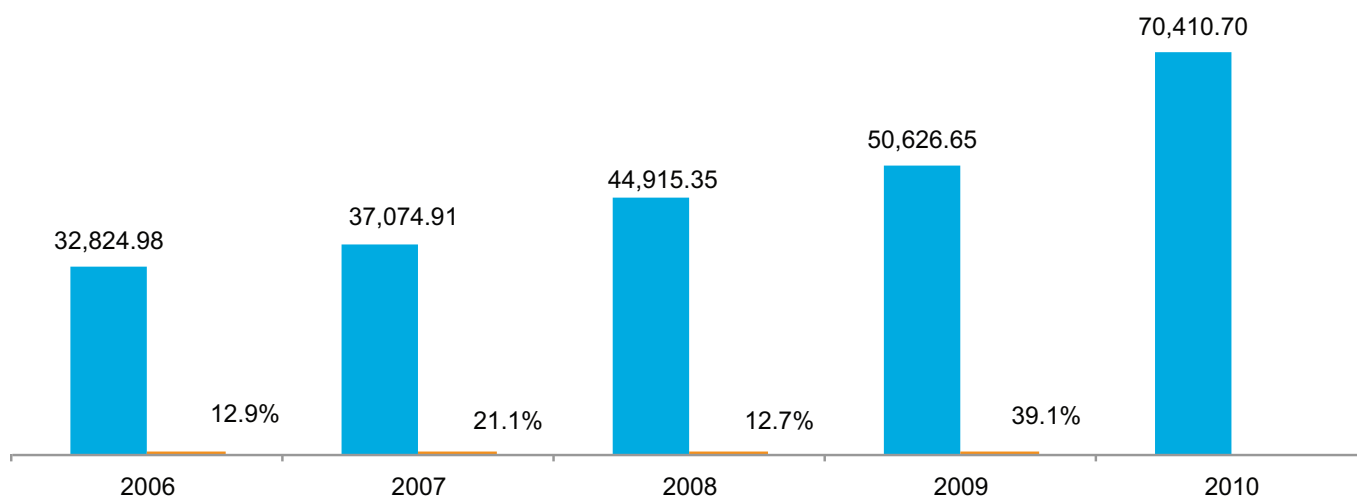
La composition de l'actif bancaire a subi quelques changements importants par rapport à l'exercice précédent. Le poids des Disponibilités est passé de 38,1 % à 44,3 % confirmant ainsi sa tendance haussière sur les cinq (5) dernières années. Les placements en Bons BRH ont perdu en importance pour ne représenter que 6,7 % de l'actif total (contre 8,9 % en septembre 2009) ; le poids des Autres placements a franchi le seuil de 20 % pour s'établir à 20,7 % (contre 15,1 % pour l'exercice précédent). La part d'actif (21,3 %) attribuée au portefeuille de prêts nets a atteint son plus bas niveau depuis septembre 2005. Le net ralentissement des activités économiques suite au séisme en est la cause essentielle.

Quant aux poids des immobilisations nettes (3,2 %) et des Autres actifs (3,7 %), ils n'ont pas connu de changement significatif par rapport à l'année dernière.

LIQUIDITÉS

Les liquidités du système bancaire constituées des Disponibilités et des Bons BRH, ont enregistré une croissance de 39,08 % (+19 784,05 MG) par rapport à l'exercice précédent au cours duquel, elles n'avaient crû que de 12,7 %. Cette accélération du rythme de croissance des liquidités peut être attribuée au net ralentissement des activités de crédit suite à la destruction du centre commercial de la capitale par le séisme du 12 janvier 2010. La croissance des liquidités provient essentiellement de celle des Disponibilités (+48,9 %) vu que les Bons BRH ont reculé de 3,2 %. En ce qui concerne les composantes des Disponibilités, l'Encaisse a baissé de 41,7 % (-2 514,85 MG), à 3 521,56 MG ; en revanche, les Avoirs à la BRH (45 132,96 MG) et les Avoirs à l'étranger (9 273,45 MG) ont enregistré une hausse accélérée de 69,3 % (+18 475,36 MG) et 71,1 % (+3 853,91 MG) respectivement. Les Avoirs dans les banques locales (1 996,9 MG) et les Autres liquidités (1 236,78 MG) ont aussi augmenté de 14,0 % et 2,4 % respectivement.

Graphique 24- Liquidités du système bancaire au 30 septembre (en MG)



Dans la structure des Disponibilités, les Avoirs à la BRH demeurent la principale composante avec 64 % (45 132,96 MG). Ils sont suivis des postes «Avoirs à l'étranger» dont la part représente 13 % (9 273,45 MG). Les trois postes, « Encaisse », « Avoirs dans les banques locales » et «Autres liquidités» y représentent respectivement 5,0 % (3 521,56 MG); 3,0 % (1 996,90 MG) et 2,0 % (1 236,78 MG).

Tableau 22.- Composition des liquidités du système bancaire au 30 septembre (en MG et en %)

	2010		2009		2008		2007		2006	
	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%
Encaisse	3521.56	0.05	6036.41	11.92	5397.87	12.00	3028.95	8.20	3131.43	10.90
Avoirs à la BRH	45132.96	0.64	26657.59	52.60	22238.17	49.50	18252.22	49.20	14692.43	51.20
Avoirs à l'étranger	9273.45	0.13	5420.53	10.70	4575.18	10.20	3343.81	9.00	3130.03	10.90
Avoirs dans les banques locales	1996.90	0.03	1752.31	3.40	1721.05	3.80	1726.47	4.70	1204.03	4.20
Autres	1236.78	0.02	1207.86	2.30	1586.34	3.50	1715.07	4.60	1005.05	3.50
Disponibilités	61161.64	0.87	41074.73	81.10	35518.61	79.10	28066.53	75.70	23162.99	80.70
Bons BRH	9249.06	0.13	9551.92	18.80	9396.74	20.90	9008.38	24.30	5527.10	19.30
Liquidités	70410.70	1.00	50626.65	100.00	44915.35	100.00	37074.91	100.00	28690.09	100.00

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

Du fait de la croissance plus soutenue (+39,08 %) des liquidités par rapport à celle de 27,8 % de l'actif total, le ratio liquidité sur actif a consolidé sa tendance haussière pour atteindre 51 % au 30 septembre 2010 contre 46,9 % au 30 septembre 2009, soit une augmentation de 4,1 points de pourcentage.

Tableau 23.- Liquidités du système bancaire (en pourcentage de l'actif total) (au 30 septembre)

	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Disponibilités	44.3	38.1	35.4	35.2	34.7	35.2
Bons BRH	6.7	8.9	9.4	11.3	10.6	8.4
Liquidités	51	46.9	44.8	46.5	45.3	43.6

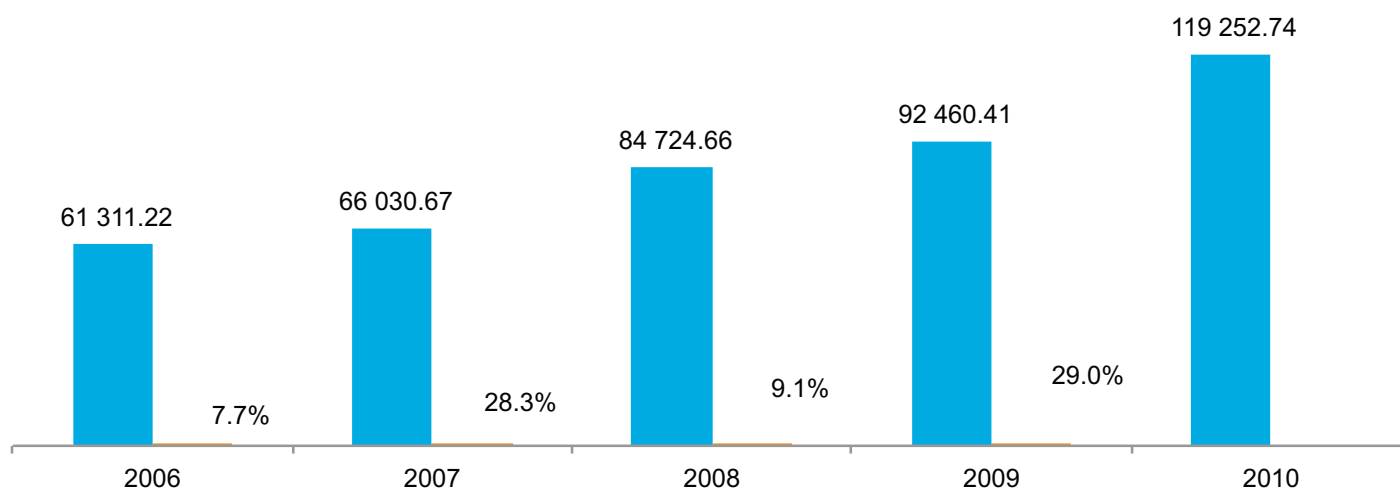
Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

DÉPÔTS

Au 30 septembre 2010, le rythme de croissance annuelle du portefeuille de dépôts a enregistré une nette accélération (+29,0 %; +26 792,33 MG), portant ainsi le total des dépôts du système à 119 252,74 MG. Cette croissance qui s'explique essentiellement par la hausse de 57,9 % (+21 391,16 MG) des dépôts à vue (58 360,15 MG) et de 20,9 % (+7 305,35 MG) des dépôts d'épargne (42 333,50 MG) a été estompée par le repli de 9,30 % (-1 904,16 MG) des dépôts à terme (18 559,10 MG).

Graphique 25- Croissance des dépôts du système bancaire (au 30 septembre) (en millions de gourdes)



La tendance de la distribution des différentes composantes des dépôts totaux est maintenue avec les dépôts à vue occupant la plus forte part: 48,94 % ; viennent ensuite les dépôts d'épargne qui y représentent 35,50 % et les dépôts à terme 15,56 %.

Tableau 24.- Variation en pourcentage des dépôts du système

Catégorie	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Obligations à vue	57.90%	13.40%	63.20%	10.60%	8.20%	28.40%
Dépôts d'épargne	20.90%	12.00%	23.30%	4.90%	6.10%	23.80%
Dépôts à terme	-9.30%	-1.80%	0.80%	8.50%	10.30%	3.80%
Total	29.00%	9.10%	28.30%	7.70%	8%	18.10%

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

Toutefois, comparativement à l'exercice précédent, le poids des dépôts d'épargne et celui des dépôts à terme ont reculé respectivement de 2,4 et 6,54 points de pourcentage au profit des dépôts à vue dont la part a gagné 8,94 points de pourcentage.

Tableau 25.- Composition des dépôts du système bancaire au 30 septembre (en MG et en %)

Catégorie	2010		2009		2008		2007		2006	
Dépôts à vue	58360.15	48.94	36968.99	40.00	32601.44	38.50	19978.07	30.30	18071.25	30.00
Dépôts d'épargne	42333.50	35.50	35028.15	37.90	31279.80	36.90	25373.57	38.40	24185.08	39.00
Dépôts à terme	18559.10	15.56	20463.26	22.10	20843.41	24.60	20679.01	31.30	19054.88	31.00
Total	119252.74	100.00	92460.41	100.00	84724.65	100.00	66030.66	100.00	61311.21	100.00

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

En dépit de l'appréciation de 4,6 % de la gourde par rapport au dollar américain, les dépôts en devises converties ont enregistré une croissance de 36,72 % (+19 325,51 MG) et se sont établis à 71 955,6 MG pour représenter 60,34 % des dépôts totaux du système. Ceci témoigne d'un renforcement de la tendance à la dollarisation de l'enveloppe de dépôts, étant donné qu'au 30 septembre 2009, cette catégorie n'y représentait que 56,92 %. Par ailleurs, le montant correspondant à la variation absolue des dépôts en devises converties représente 72 % de celui des dépôts totaux. Les dépôts en devises non converties ont crû de 43,5 % pour s'établir à 1 801,97 millions de dollars EU.

Tableau 26.- Évolution des dépôts en dollars ÉU du système en MG (au 30 septembre)

Catégorie	2010				2009			
	Dépôts Dollars ÉU	Dépôts dollars ÉU convertis	Dépôts Totaux	Dépôts Dollars Convertis/ Dépôts totaux	Dépôts Dollars ÉU	Dépôts dollars ÉU convertis	Dépôts Totaux	Dépôts Dollars Convertis/ Dépôts totaux
Dépôts à vue	992.18	39,488.07	58,360.15	67.66%	534.56	22,330.65	36,968.99	60.40%
Dépôts d'épargne	524.02	20,855.43	42,333.50	49.26%	409.47	17,105.18	35,028.15	48.83%
Dépôts à terme	291.77	11,612.11	18,559.10	62.57%	315.85	13,194.26	20,463.26	64.48%
	1807.97	71,955.61	119,252.74	60.34%	1259.88	52,630.10	92,460.41	56.92%

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

EMPLOIS DU SYSTÈME ET ÉVOLUTION DES ACTIFS PRODUCTIFS

Comparativement à la fin de l'exercice précédent, l'importance de l'actif productif du système bancaire par rapport à l'actif total a subi un recul de 4,62 points de pourcentage pour atteindre 56,87 % au 30 septembre 2010 (61,49 % en septembre 2009), soit niveau le plus bas atteint sur les cinq (5) dernières années. Cette variation baissière non négligeable peut être imputée au relèvement anormal du niveau des disponibilités imposé par les retombées négatives du séisme sur les activités de crédit bancaire. En effet, les prêts nets ne comptent que pour 21,3 % de l'actif total à la fin de l'exercice contre 30,9 % au terme de l'exercice passé, soit une baisse de 9,6 points de pourcentage. En outre, dans la structure des actifs productifs, les prêts nets représentent 37,52 % contre 50,20 % en 2009.

Tableau 27.- Évolution des actifs productifs

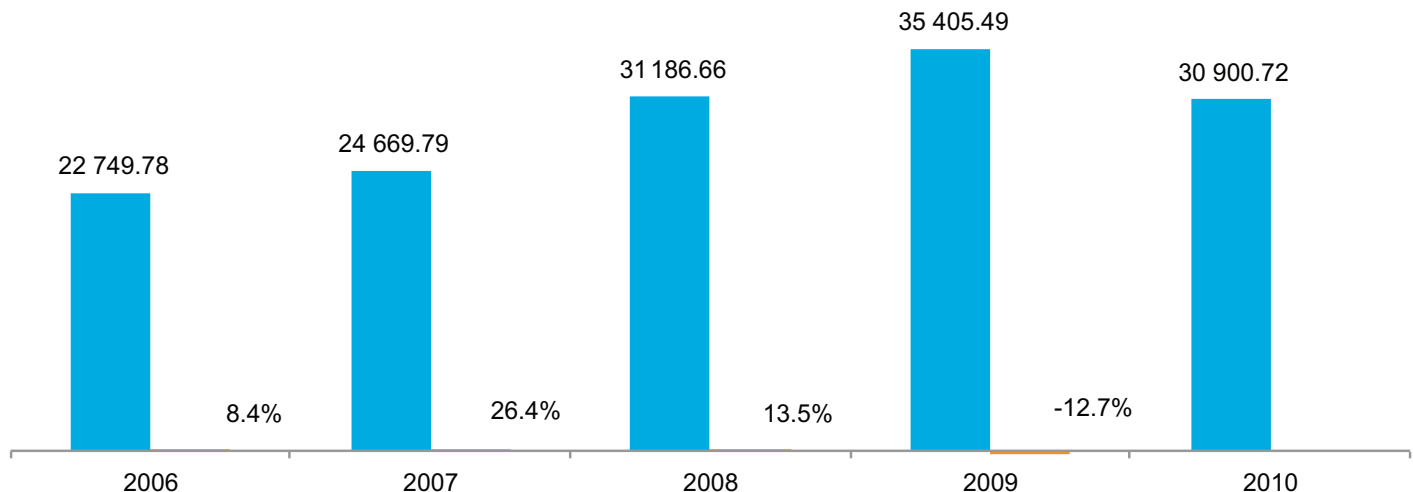
Catégorie	2010	2009	2008	2007	2006
Actif productif/Actif total	56.87%	61.49%	62.26%	61.14%	62.53%
Prêt net en % d'actif total	21.34%	30.87%	29.09%	28.29%	28.25%
Prêt net en % d'actif productif	37.52%	50.20%	46.73%	46.27%	45.18%

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

En glissement annuel, les prêts nets en gourdes (11 732,3 MG) ont augmenté de 13 % tandis que les prêts en devises converties (17 698,4 MG) ont baissé de 23 %. La baisse des prêts en devises converties résultant de la conjugaison de celle de 19 % des prêts en dollars et de la baisse du taux de change d'environ 4,6 %, a permis un recul du taux de dollarisation du portefeuille de crédit net passant de 68,94 % en septembre 2009 à 60,14 % en septembre 2010.

Pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus, le portefeuille de prêt brut s'est nettement replié de 12,7 % (-4 504,78 MG), à 30 900,72 MG à la fin de l'exercice. Par conséquent, son poids dans l'actif total a chuté de 10,4 points de pourcentage pour s'établir à 22,40 % au 30 septembre 2010.

Graphique 26- Portefeuille de prêts bruts du système bancaire au 30 septembre (en MG)



OPÉRATIONS SUR TITRES

Les opérations sur titres désignent les transactions du système bancaire relatives aux bons BRH et aux placements.

BONS BRH

Le volume de liquidités placé en Bons BRH au terme de l'exercice fiscal 2009-2010 s'est contracté de 3,2 % (-302,86 MG) pour se fixer à 9 249,06 MG contre 9 551,92 MG en septembre 2009. En termes d'importance, les placements en Bons BRH représentent 6,8 % de l'actif total du système à la fin de la même période.

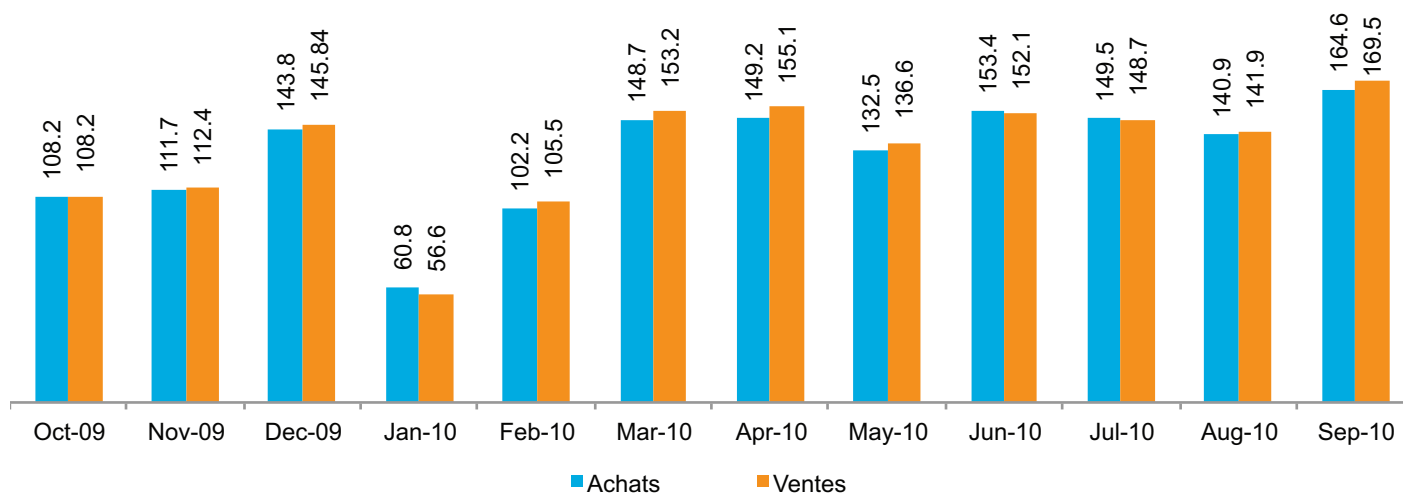
AUTRES PLACEMENTS

De 16 320 MG en septembre 2009, les Autres placements ont crû de 74,6 %, à 28 500 MG en septembre 2010. La part d'actif qui leur est allouée a, par conséquent, gagné 5,6 points de pourcentage pour se fixer à 20,70 %. Parallèlement, le poids des Autres placements en devises converties (21 790,8 MG) dans la structure de ce poste a évolué à la hausse, gagnant 7,54 points de pourcentage pour atteindre 76,49 %. Les Autres placements en gourdes (6 697,28 MG) ainsi que ceux en devises converties ont enregistré une croissance de 32 % et 94 % respectivement au cours de l'exercice.

OPÉRATIONS DE CHANGE

Comparativement à la fin de l'exercice 2009, les volumes mensuels moyens d'achat et de vente de devises se sont accrus de 9,56 % (+11,38 millions de dollars ÉU) et de 11,78 % (+11,78 millions de dollars ÉU) pour atteindre respectivement 130,45 et 132,14 millions de dollars ÉU. Ces opérations ont été plus intenses au mois de septembre 2010 où les achats ont atteint 164,60 millions de dollars ÉU et les ventes, 169,52 millions de dollars ÉU. Sur une base cumulée, les achats se sont chiffrés à 1 565,39 millions de dollars ÉU et les ventes à 1 585,67 millions de dollars ÉU, soit des ventes nettes de 20,28 millions de dollars ÉU au 30 septembre 2010.

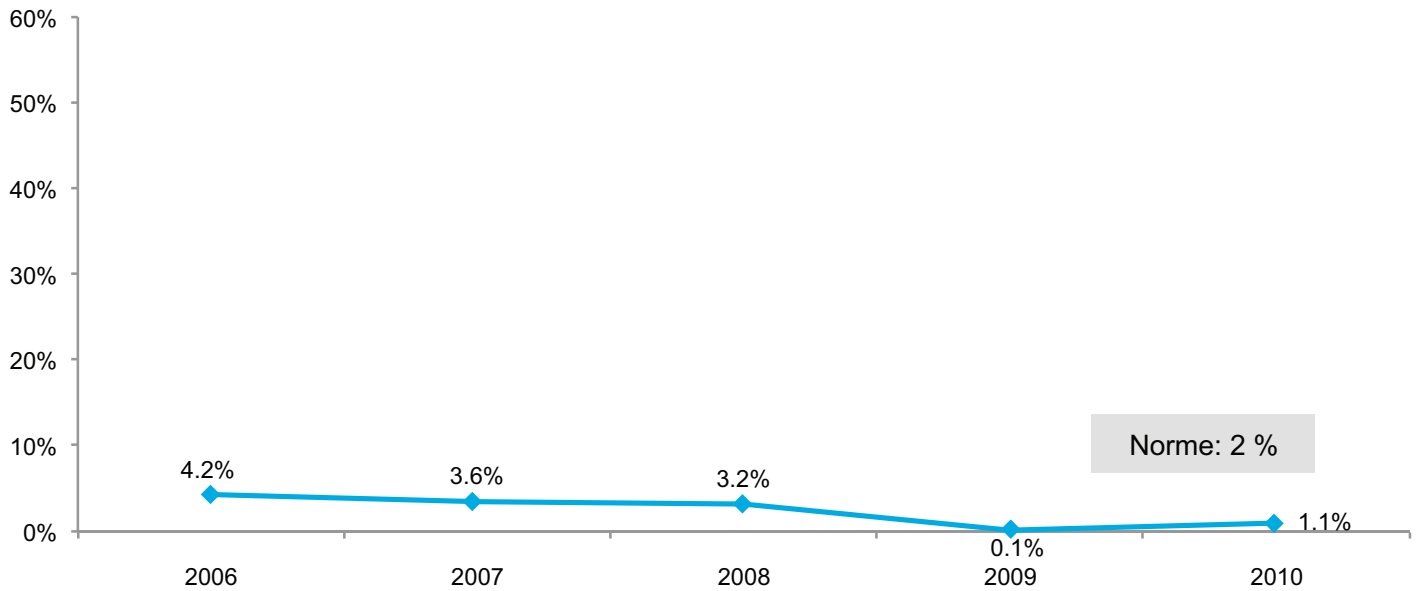
Graphique 27- Volume des achats et des ventes de dollars ÉU (en millions de dollars ÉU)



TRANSACTIONS DES BANQUES POUR LEUR PROPRE COMPTE

Le système bancaire a terminé l'exercice avec une position nette de change représentant 1,05 % de ses fonds propres. Cette position est tout à fait conforme à l'exigence réglementaire de 2 % qui lui est imposée par le régulateur.

Graphique 28- Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres (au 30 septembre)

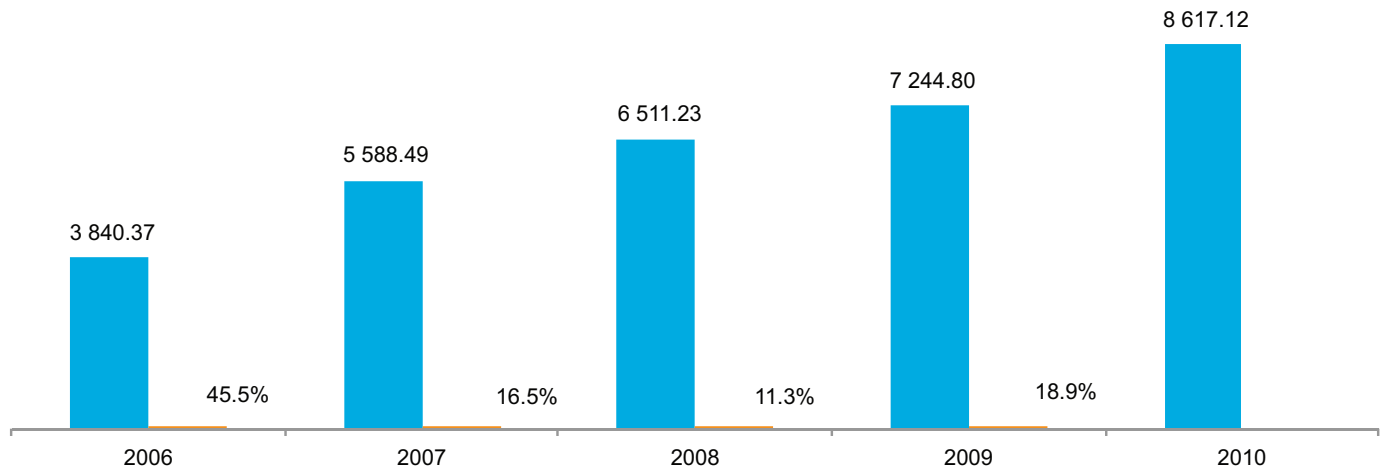


VI.5.2.- STRUCTURE FINANCIERE ET QUALITÉ DE L'ACTIF

ASSISE FINANCIÈRE ET FONDS PROPRES

Malgré l'incidence des chocs du tremblement de terre sur le système bancaire, les fonds propres ont pu connaître une croissance de 18,9 %, plus soutenue que celle enregistrée au cours des deux dernières années (11,3 % en 2009 et 16,5 % en 2008). Bien que mitigée par la baisse de 6,9 % du surplus d'apport, cette hausse appréciable est le résultat conjugué de celle de 10,7 % du capital versé, de 54,3 % des Réserves, et de 12,7 % des BNR (Bénéfices Non Repartis). Toutefois, vu la croissance (+27,8 %) plus accélérée de l'actif bancaire, le ratio Actif sur fonds propres s'est légèrement amoindri, passant de 6,71 % en septembre 2009 à 6,20 % en septembre 2010, soit un recul de 0,51 point de pourcentage.

Graphique 29- Évolution des fonds propres du système bancaire au 30 septembre (en MG)



D'une manière générale, le niveau des fonds propres réglementaires du système bancaire est conforme aux limites réglementaires fixées par la Circulaire 88 sur la suffisance des fonds propres réglementaires; le ratio «fonds propres réglementaires sur actifs à risque» s'établissant à 15,99 % (contre 12,26 % en 2009), se trouve nettement au-dessus de la limite de 12 % (minimum) exigée.

Toutefois, pour les banques d'Etat, le ratio d'adéquation du capital affiche un niveau de 7,06 % qui est en dessous du minimum prescrit. Cependant, il convient de signaler que la situation du capital réglementaire de ces banques s'est beaucoup améliorée par rapport à celle de l'année précédente où le ratio fonds propres sur actif risqué était négatif de 2,15 %. Particulièrement, la BNC présente un ratio de 10,6 % et la BPH un ratio de 6,87 %.

De leur côté, les banques à capitaux privés haïtiens et les succursales de banques étrangères sont restées conformes à la réglementation en vigueur sur l'adéquation des fonds propres. Au 30 septembre 2010, pour les banques privées, le ratio «fonds propres sur actifs à risque» s'est établi à 18,09 % en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent (15,93 %) alors que ce ratio s'est affiché à hauteur de 17,53 % pour les succursales de banques étrangères, en baisse de 3,05 points de pourcentage par rapport à celui de l'exercice écoulé.

Tableau 28.- Respect des normes de suffisance de fonds propres (au 30 septembre)

Catégories d'établissement	Fonds propres / actif à risque ^a	
	Limite réglementaire	
	2010	2009
	Min: 12 %	
Banques à capitaux privés haïtiens (6 banques)	18.09	15.93
Banques commerciales d'État (2 banques)	7.06	-2.52
Succursales de banques étrangères (2 banques)	17.53	20.58
Système	15.99	12.26

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

a) : Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu du risque de contrepartie de chacun des éléments d'actif au bilan et des hors bilan.

QUALITÉ DE L'ACTIF

Par rapport à l'année précédente, les prêts improductifs bruts ont enregistré une forte baisse de 41,70 % (-1 253 MG), à 1 748,53 MG au 30 septembre 2010. Cette baisse relativement plus substantielle que celle de 12,7 % des prêts bruts a entraîné le repli du taux d'improductif à 5,66 % contre 8,48 % au 30 septembre 2009. Ce taux d'improductif, le plus faible au cours des cinq (5) dernières années, semble ne pas refléter la réalité qu'on pourrait espérer suite au tremblement de terre qui a certainement affecté les débiteurs du système. En effet, la tendance à la baisse du taux d'improductif dans un tel contexte s'explique, d'une part, par la radiation par la BNC au cours de l'exercice de plus de 1 milliard de gourdes du portefeuille improductif qu'elle a hérité de l'acquisition de l'ancienne Socabank. D'autre part, dans l'optique d'accompagner les banques après le passage du tremblement de terre, la BRH a pris une mesure visant la restructuration de tous les prêts courants d'avant le 12 janvier susceptibles de devenir improductifs à cause du séisme tout en tenant compte de la viabilité financière des clients concernés. Cette mesure a habilité les banques à ne pas classer ces prêts comme Prêts douteux (donc improductifs) et à les provisionner à 2 % au lieu de 50 %.

Tableau 29.- Prêts improductifs du système bancaire au 30 septembre 2010 (en MG et en %)

Catégorie	2010	Var.	2009	Var.	2008	Var.	2007	Var.	2005
Prêts improductifs bruts	1,748.53	-41.70%	3,001.52	-0.70%	3,021.71	22.80%	2,461.09	-2.90%	
Prêts bruts totaux	30,900.72	-12.70%	35,405.49	13.50%	31,186.66	26.40%	24,669.79	8.40%	
Taux d'improductifs	5.66%		8.48%		9.69%		9.98%		

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

Au niveau des trois grandes catégories de prêts du système (prêts à la consommation, prêts au logement, prêts commerciaux), le portefeuille de prêts au logement présente le taux d'improductif le plus élevé, soit 11,49 % ; ce taux est toutefois en baisse par rapport à l'exercice précédent (43,86 %). Viennent ensuite les prêts à la consommation avec un taux d'improductif de 10,08 %, mais en hausse par rapport au niveau de 3,73 % de l'année précédente. Quant au portefeuille de prêts commerciaux, son taux d'improductif s'élève à 9,97 % au 30 septembre 2010 contre 7,75 % au 30 septembre 2009.

Bien que le niveau d'improductif soit le plus élevé au sein du portefeuille de prêts au logement, les prêts commerciaux constituent la catégorie qui expose le plus le système au risque de crédit car sa contribution au taux d'improductif globale du système est de 77 %. Son volume d'improductif représente à lui seul 7,75 % du portefeuille de crédit du système au 30 septembre 2010 (15,67 % en septembre 2009). Les improductifs des prêts à la consommation et au logement comptent respectivement pour 1,31 % et 1,07 % des prêts totaux du système.

Tableau 30.- Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système au 30 septembre 2010

Catégorie	Consommation	Logement	Commerciaux
Taux d'improductifs (en % du total des prêts de la catégorie)	10.08%	11.49%	9.97%
Taux d'improductifs (en % des prêts totaux du système)	1.31%	1.07%	7.75%

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

En raison de la baisse plus accélérée de 41,75 %, (-1 252,99 MG) des prêts improductifs bruts (1 748,53 MG) que celle de 29,6 % (-620,31 MG) des provisions pour créances douteuses (1 470 MG), le taux de couverture des improductifs s'est amélioré en gagnant 14,43 points de pourcentage, pour s'établir à 84,07 % au terme de l'exercice.

Tableau 31.- Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses au 30 septembre (en MG).

Catégorie	2010	Var.	2009	Var.	2008	Var.	2007	Var.
Provisions pour créances douteuses	1,470.00	-29.68%	2,090.31	-4.20%	2,005.88	-4.70%	2,105.22	-6.90%
Prêts improductifs bruts	1,748.53	-41.75%	3,001.52	-0.70%	3,021.71	22.80%	2,461.09	-2.80%
Taux de couverture	84.07%		69.64%		66.38%		85.54%	

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

L'amélioration de la couverture des improductifs face à l'accroissement appréciable (+18,9 %) des fonds propres comptables au cours de l'exercice a conduit à la réduction de l'exposition des ressources propres de l'actionariat bancaire au risque lié au portefeuille de prêt. En effet, la proportion des prêts improductifs nets par rapport aux fonds propres a subi une réduction de 9,35 points de pourcentage pour atteindre 3,23 % à la fin de l'exercice; c'est donc le meilleur taux d'exposition des fonds propres qu'a connu le système au cours des cinq (5) dernières années.

Tableau 32.- Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres au 30 septembre (en MG)

Catégorie	2010	2009	2008	2007
Prêts improductifs bruts	1,748.53	3,001.52	3,021.71	2,461.09
moins : provisions pour créances douteuses	1,470.00	2,090.31	2,005.88	2,105.22
Prêts improductifs nets	278.53	911.21	1,015.83	355.87
Fonds Propres Comptables	8,617.12	7,244.80	6,511.23	5,588.50
Proportion des prêts improductifs nets par rapport aux fonds propres	3.23%	12.58%	15.60%	6.37%

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

La gestion de la concentration du crédit aux apparentés s'est aussi améliorée comparativement à la fin de l'exercice 2008-2009. Le risque de crédit aux apparentés, mesuré par le ratio exposition nette de crédit aux apparentés sur les fonds propres réglementaires, est passé de 44,6 % en septembre 2009 à 24,9 % en septembre 2010, soit une amélioration de 19,7 points de pourcentage.

Les banques commerciales d'Etat sont les moins exposées avec un taux de 5,8 %, ensuite viennent les succursales de banques étrangères dont l'exposition des fonds propres réglementaires aux apparentés est de 19,1 %. La seule banque d'épargne et de logement connaît une exposition de 25,4 % alors que les banques commerciales privées haïtiennes font face à une exposition de 27,6 %.

Rappelons qu'au niveau du système, l'exigence réglementaire en matière de concentration des risques de crédit aux apparentés impose une limite cumulative maximale de 200 % au ratio exposition nette de crédit aux apparentés sur fonds propres réglementaires.

Tableau 33.- Exposition des banques aux risques de crédit aux apparentés au 30 septembre 2010

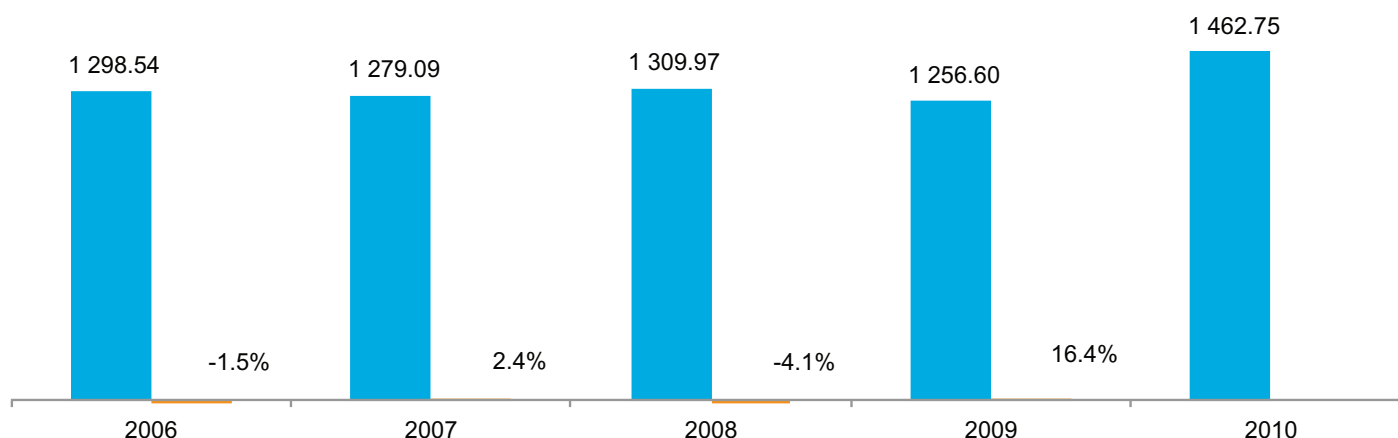
	Banques commerciales d'État	Banques commerciales privées	Banques d'épargne et de logement	Succursales de banques étrangères	Système
Risques apparentés (MG)	34.14	1,503.80	82.4	102.6	1,722.94
Fonds propres réglementaires (MG)	592.99	5,457.91	324.9	537.7	6,913.50
Risques apparentés en % Fonds propres réglementaires	5.8	25.4	27.6	19.1	24.9

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

VI.5.3.- LES RÉSULTATS DES ACTIVITÉS BANCAIRES

Le système bancaire a pu accumuler un bénéfice de 1 462,75 MG, en augmentation de 16,4 % (+206,15 MG) par rapport au bénéfice enregistré pour l'exercice précédent (1 256,60 MG).

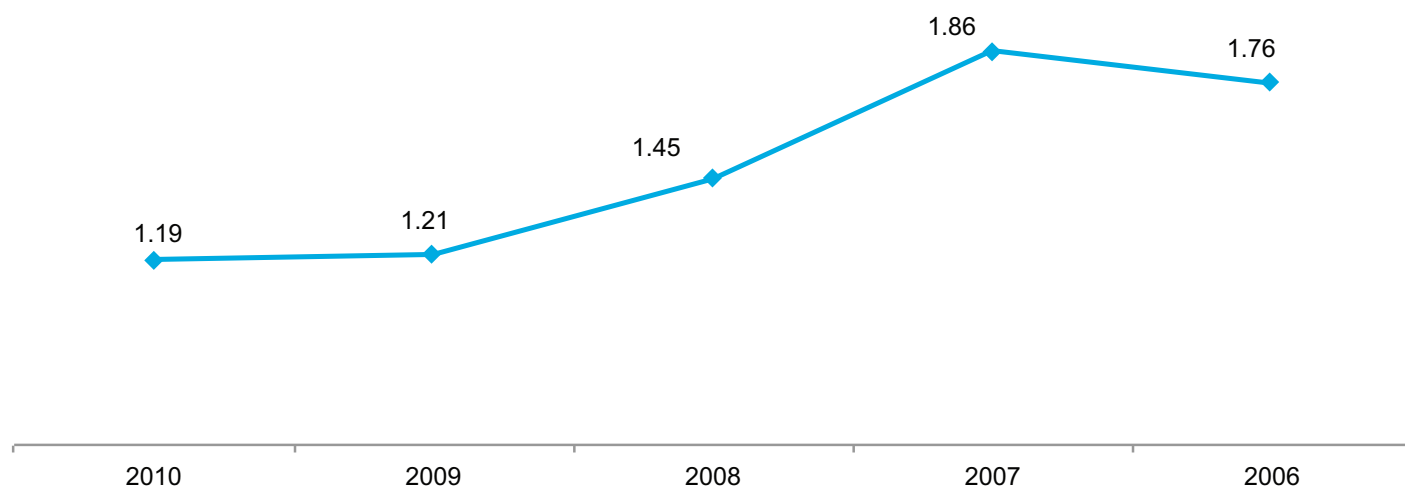
Graphique 30- Évolution du bénéfice net du système pour l'exercice terminé le 30 septembre (en MG)



Sur le plan opérationnel, la profitabilité du système s'est plutôt inscrite en baisse, en témoigne le recul de -1,5 % (-23,6 MG) du bénéfice avant impôts sur le revenu (1 536,63 MG) par rapport à celui de l'exercice dernier. Par conséquent, le comportement haussier du bénéfice net constaté est dû uniquement à la forte baisse de 75,7 % (-230,12 MG) des impôts sur le revenu (73,87 MG) au cours de l'exercice. Toutefois, dans un contexte post-séisme difficile, le système a pu améliorer le rythme de variation relative de ses résultats nets d'opérations comparativement à l'exercice précédent. En septembre 2009, le bénéfice net avant impôt sur le revenu avait baissé de 2,3 % en glissement annuel alors qu'en septembre 2010, il n'a reculé que de 1,5 %, soit une amélioration de 0,8 point de pourcentage.

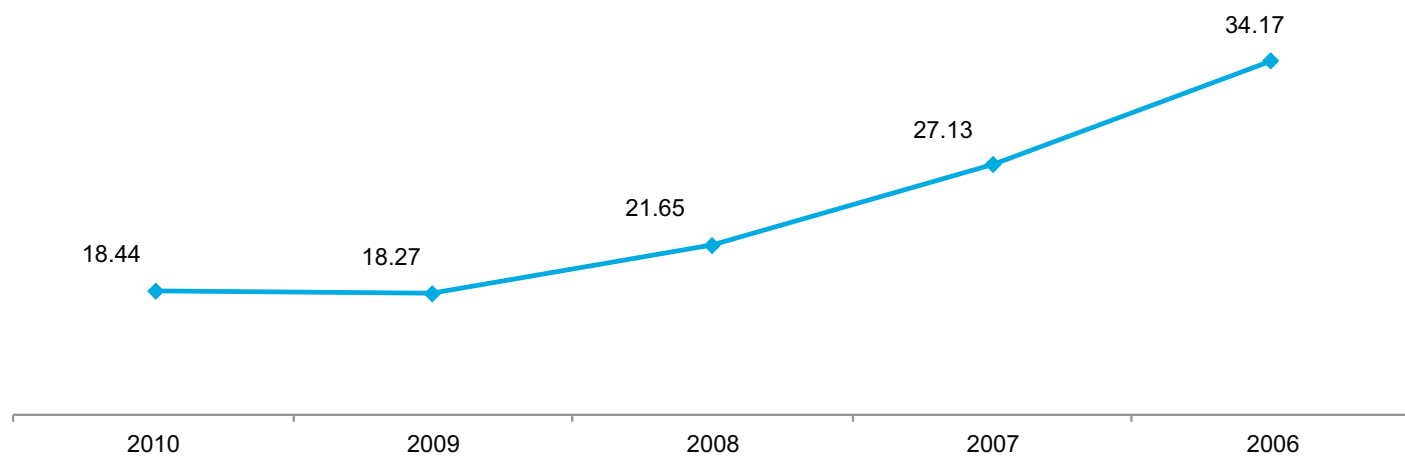
L'actif moyen bancaire a produit un taux de rendement (ROA) de 1,19 %, en baisse de 2 points de base par rapport à l'année précédente. Ce léger recul s'explique par le repli de 100 points de base de la productivité de l'actif car la marge nette de profit a augmenté de 2 points de pourcentage, passant de 17 % en 2009 à 19 % en 2010.

Graphique 31- Rendement de l'actif (ROA) pour l'exercice terminé le 30 septembre (en %)



En dépit de la légère baisse du ROA, les actionnaires du système ont pu bénéficier d'un meilleur rendement moyen sur leur investissement par rapport à l'exercice précédent selon l'indication du ROE qui est passé de 18,27 % à 18,44 % en septembre 2010. Ce meilleur rendement a été obtenu grâce à l'accroissement du levier financier moyen du système, passant de 15,1 à 15,5 fois au terme de l'exercice.

Graphique 32- Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE) pour l'exercice terminé le 30 Septembre (en %)



REVENUS NETS D'INTÉRÊT

En glissement annuel, les revenus nets d'intérêt (3 474,34 MG) ont évolué à la baisse (-12,8 %; -509,49 MG). Ce comportement baissier résulte du recul des revenus d'intérêt de 15,4 % (-723,36 MG). En outre, la baisse des revenus nets d'intérêt aurait été plus importante si les dépenses d'intérêt n'avaient pas reculé de 29,9 % (-213,87 MG), pour se situer à 500,32 MG au cours de l'exercice. Dans la structure des revenus d'intérêts, les revenus sur les prêts ont baissé de 8,8 % (-323,83 MG) suite à la baisse des taux d'intérêt moyen sur les prêts en devises de 15 % en 2009 à 12 % en 2010; les revenus sur les Bons BRH ont diminué de 62,4 % (-347,40 MG) et ceux du poste «Autres» de 11,1 % (-52,13 MG). La baisse du montant total de ces trois postes contribue respectivement à hauteur de 45 %; 48 % et 7 % dans la réduction totale des revenus d'intérêts. Toutefois, le ratio « revenus nets d'intérêts / revenus d'intérêt » a augmenté, passant de 84,8 % en septembre 2009 à 87,41 % au 30 septembre 2010.

Tableau 34- Revenus nets d'intérêt pour l'exercice terminé au 30 septembre (MG)

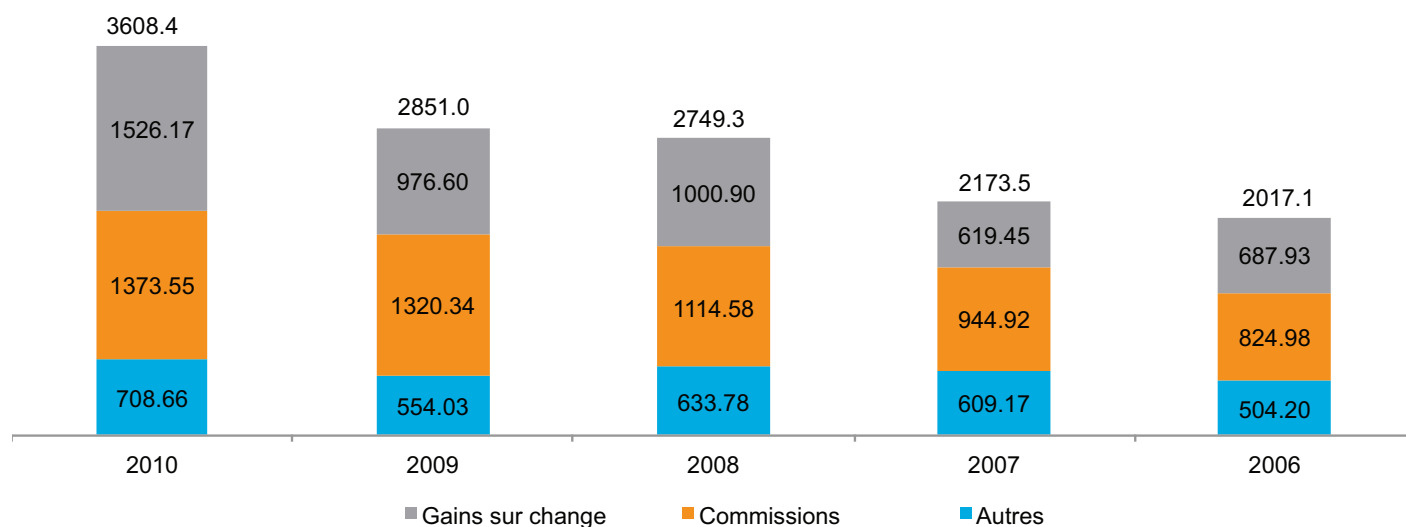
	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Revenus d'intérêt						
Prêts	3346.23	3 670,0	3,529.40	3,373.40	3,058.80	2,773.30
Intérêts sur bons BRH	209.473	556.8	585.4	1175.9	1,090.60	353.4
Autres	418.965	471	621.5	713.7	631.1	378.5
Total Revenus d'intérêt	3974.67	4698,0	4,736.40	5 263.0	4,780.50	3,505.20
Dépenses d'intérêt	500.325	714.1	1 1068.5	1,619.70	1,305.90	987.3
Revenus nets d'intérêt	3474.34	3983,8	3,667.80	643,3	3,474.50	2,517.90
Revenus nets d'intérêt en % des revenus d'intérêt	87.41%	84.80%	77.44%	69.20%	72.60%	71.80%

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

AUTRES REVENUS

Parallèlement, les Autres revenus (3 608,40 MG) ont progressé à un rythme accéléré (+26,6 %, +757,40 MG) comparativement à l'année dernière (3,7 %, +101,72 MG). Tous les postes entrant dans la formation des Autres revenus ont augmenté : les Commissions ont crû de 4 % (+53,21 MG), les Gains sur change de 27,9 % (+154,63 MG) et les autres revenus proprement dit de 56,3 % (+549,60 MG).

Graphique 33- Évolution des autres revenus pour les exercices terminés au 30 septembre (en MG)



PRODUIT NET BANCAIRE ET PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES

La croissance des Autres revenus, telle que spécifiée ci-avant, a nettement compensé la baisse de 12,8 % enregistrée au niveau des revenus nets d'intérêts pour donner lieu à une croissance annuelle du Produit net bancaire cumulé de 3,6 % (+247,91 MG), à 7 082,73 MG à la fin de l'exercice.

Cependant, la forte augmentation annuelle de 115,2 % (+345 MG) de la Dotation à la Provision pour créances douteuses (644,47 MG) a induit une baisse relative de 1,5 % (-97 098,1 MG) au niveau des bénéfices avant dépenses d'exploitation et impôts sur le revenu (6 438,26 MG) par rapport à l'année dernière.

Tableau 35- Produit net bancaire pour l'exercice terminé au 30 septembre (en MG et en %)

	2010		2009		2008		2007	
	MG	%	MG	%	MG	%	MG	%
Revenus nets d'intérêt	3474.34	49.1%	3983.83	58.28%	3,667.80	57.16%	3,643.30	62.60%
Autres revenus	3608.39	50.95%	2850.98	41.72%	2,749.30	42.85%	2,173.50	37.40%
Produit net bancaire	7082.73	100%	6834.82	100%	6,417.10	100%	5,816.80	100%
Dotation à la Provision pour créances douteuses	644.47		299.46		116		38.5	
Bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts	6438.26		6535,38		6,301.10		5,778.30	

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation cumulées au cours de cette année ont reculé de 1,5 % (-73,53 MG) pour s'établir à 4 901,63 MG. Les Frais de locaux (288,67 MG) et les Autres dépenses d'exploitation (2 227,50 MG) ont affiché une croissance respective de 2,7 % (+7,52 MG) et de 0,5 % (+11,63 MG) ; donc la baisse des dépenses d'exploitation est due essentiellement à celle de 2,4 % (-48,60 MG) des Salaires et Avantages sociaux (1 976,29 MG) et de 9,7 % (-44,07 MG) des Amortissements (409,17 MG).

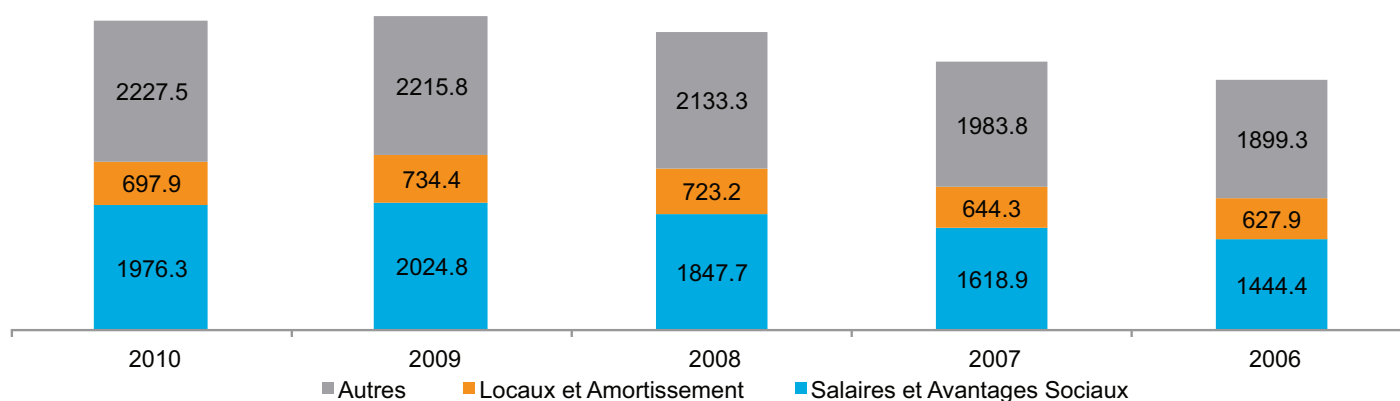
Tableau 36- Coefficient d'exploitation pour l'exercice terminé au 30 septembre

	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Coefficient brut d'exploitation (Dépenses d'exploitation / produit net bancaire)	69.21%	72.80%	73.30%	73.00%	70.66 %	80.50%
Ratio de couverture des dépenses d'exploitation par les revenus nets d'intérêt (Revenus nets d'intérêt / dépenses d'exploitation)	81.09%	80.00%	78.00%	85.80%	92.30%	72.60%

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

L'efficacité du système s'est améliorée, en témoigne l'indicateur «coefficient brut d'exploitation» qui est passé de 72,80 % en 2009 à 69,21 % au terme de l'exercice, soit un gain de 3,59 points de pourcentage. Cette amélioration provient de l'effet-ciseaux positif résultant de la croissance du produit net bancaire et de la baisse des dépenses d'exploitation. En outre, les revenus d'intérêts ont permis de satisfaire les dépenses d'exploitation à hauteur de 81,09 %, en hausse de 1,09 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

Graphique 34- Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes pour l'exercice terminé au 30 Septembre (en MG)



RÉMUNÉRATION MOYENNE DES DÉPÔTS ET DE RENDEMENT MOYEN DES PRÊTS

La tendance baissière du taux de rémunération moyenne des dépôts observée durant ces dernières années s'est consolidée au cours de l'exercice. Ce taux a reculé de 0,34 point de pourcentage pour s'établir à 0,47 %. La stabilité des taux directeurs de la BRH ne permet pas d'expliquer la variation à la baisse des taux créditeurs du système. Le recul peut être dû à une forte baisse de l'activité économique induisant le renforcement de la situation de liquidité (51,05 % du bilan contre 46,91 % en 2009) qui apparaît dans le bilan des banques au cours de l'exercice. En effet, les taux sur les Bons BRH de 7, 28 et 91 jours ont conservé respectivement leurs niveaux de 2 %; 3,5 % et 5 % tout au long de l'exercice tandis que les taux moyens payés sur les dépôts d'épargne et les dépôts à terme en devises ont baissé respectivement de 0,30 % à 0,13 % et de 1,33 % à 0,13 %. Quant aux taux moyens sur les dépôts d'épargne et les dépôts à terme en gourdes, ils sont passés respectivement de 0,55 % à 0,40 % et de 2,25 % à 0,53 %.

Tableau 37- Rémunération moyenne des dépôts pour l'exercice terminé au 30 septembre (en MG et en pourcentage)

	Dépôts Moyens ^a	Dépenses d'intérêt	rémunération moyenne des dépôts	Variation (point)
2004	33,505.20	2,225.50	4.89%	
2005	37,564.10	987.3	1.88%	4.00
2006	41,656.90	1,305.90	2.3 0%	0.90
2007	44,646.30	1,619.70	2.54%	0.10
2008	49,087.90	1 068,5	1.42%	-1.40
2009	53,807.30	714.19	0.81%	-1.39
2010	105,856.58	500.325	0.47%	0.00

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

a) Les dépôts moyens représentent la moyenne arithmétique des dépôts de fin et de début période. Les dépôts à vue ne sont pas considérés.

En ce qui concerne les taux d'intérêts débiteurs, ils ont en moyenne évolué à la baisse pour les prêts en devises passant de 15 % en septembre 2009 à 12 % en septembre 2010. Toutefois, pour les prêts en gourdes, le taux d'intérêt moyen pratiqué a gagné 1 point de pourcentage pour atteindre 21 % au terme de l'exercice. Vu le niveau de dollarisation du portefeuille de crédit bancaire (plus de 60 % est alloué en devises), la baisse des taux sur les prêts en devises plus significative que la hausse de ceux sur les prêts en gourdes conjuguée à la situation difficile à laquelle fait face la clientèle bancaire après le séisme, a entraîné le fléchissement du taux de rendement moyen des prêts de 90 points de base, à 10,1 % en septembre 2010 (contre 11 % en 2009) ; le plus faible taux de rendement enregistré sur les prêts au cours des huit (8) dernières années.

Tableau 38.- Rendement moyen des prêts pour l'exercice terminé au 30 septembre (MG et en %)

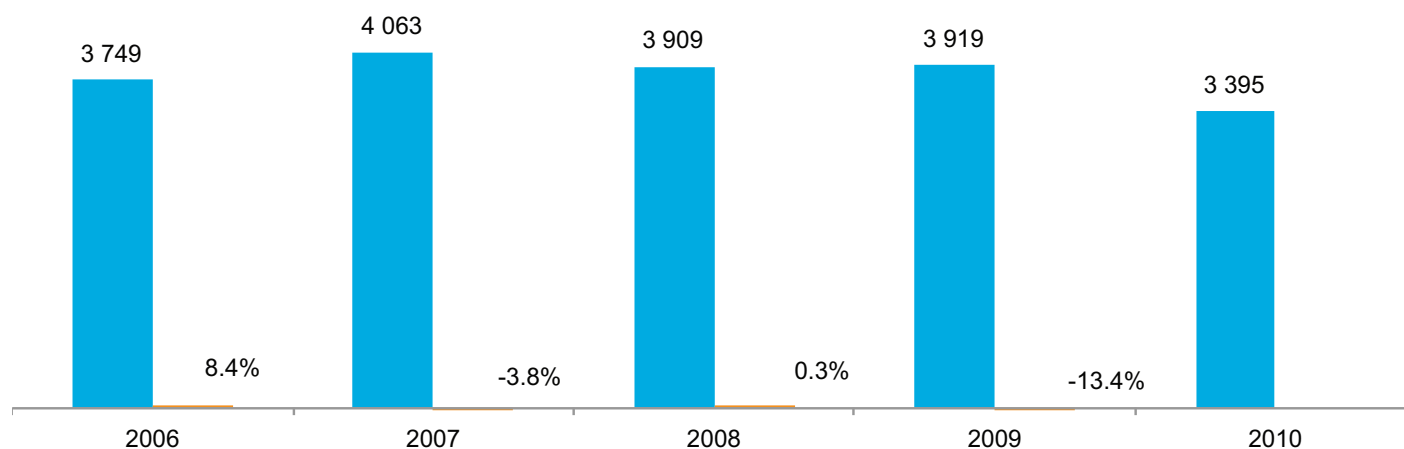
	Prêts bruts Moyens	Revenus d'intérêt sur prêts	Rendement moyen des prêts	Variation (point de pourcentage)
2003	14,995.80	3,120.70	20.80%	2.7
2004	17,662.50	3,486.20	19.70%	-1.1
2005	20,121.80	2,773.30	13.80%	-5.9
2006	22,260.00	3,138.70	14.00%	0.2
2007	23,709.80	3,373.40	14.20%	0.2
2008	27,928.20	3,529.40	12.60%	-1,6
2009	33,296.08	3,670.00	11.00%	-1.6
2010	33,153.11	3,346,23	10.10%	-0.9

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

EFFECTIF DES BANQUES ET PRODUCTIVITÉ

L'effectif d'employés du secteur bancaire a connu une nette régression annuelle de 13,37 %, à 3 395 employés au 30 septembre 2010, soit une réduction de 524 employés. Le passage du tremblement de terre du 12 janvier a, à coup sûr, contribué à cette diminution importante.

Graphique 35- Évolution du nombre d'employés du système bancaire (au 30 septembre)



En termes de productivité, en glissement annuel, le volume d'actif par employé a fortement augmenté de 47,55 % (+13 093,70 MG) pour se chiffrer à 40 629,57 MG au 30 septembre 2010. Il en est de même pour le volume de dépôts par employé qui a crû de 48,88 % (+11 533,14 MG) pour se situer à 35 125,99 MG. Cela s'explique clairement par la croissance annuelle de 27,8 % de l'actif total et de 29 % des dépôts face à la baisse de 13,37 % de l'effectif du personnel bancaire. Le PNB/employé a augmenté de 11,15 % (+194,29 MG) pour s'établir à 1 936,76 MG à la fin de l'année. Par contre, mesurée sous l'angle des prêts bruts, l'évolution de la productivité est quasi-stable sur la même période eu égard au ratio prêts bruts/employé qui est passé de 9 034,31 MG à 9 101,83 MG (une légère variation positive de 0,75 % au terme de l'exercice). Ceci est dû au fait que les prêts bruts ont reculé de 12,7 % à un rythme quasi-proportionnel à celui de la baisse de 13,37 % de l'effectif du personnel.

Tableau 39.- Productivité par employé (au 30 septembre, en milliers de gourdes et en pourcentage)

Catégorie	2010	Var. en %	2009	Var. en %	2008	Var. en %	2007	Var. en %
Actif/employé	40,629.57	47.55	27,535.87	7.31	25659.13	30.7	19632	1.49
Prêts bruts/employé	9,101.83	0.75	9034.31	13.23	7978.17	31.4	6071.8	0.06
Dépôts/employé	35,125.99	48.88	23592.85	8.85	21674.25	33.37	16252	-0.6
PNB/employé	1,936.76	11.15	1742.47	6.25	1609.91	14.66	1489.2	-2.26
Bénéfice net/employé	399.99	24.75	320.64	-4.31	335.12	6.44	314.82	-9.11

Source : BRH/Direction de la supervision des banques et des institutions financières

VI.6- LES ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE 2010

La BRH a poursuivi ses activités de surveillance, au cours de l'exercice 2009-2010, conformément aux deux modes de contrôle en vigueur : inspection sur place et surveillance sur pièces.

VI.6.1- LA SURVEILLANCE DES BANQUES

INSPECTIONS SUR PLACE

Au cours de l'exercice 2009-2010, le Service Inspection a lancé deux (2) missions d'inspection générale au niveau de la Sogebank et de la Scotiabank. Suite au séisme du 12 janvier, ces deux missions ont été interrompues ; les banques, de façon générale, n'ayant pas été en mesure d'accueillir une mission d'inspection, accordaient la priorité à la relocalisation des succursales détruites et/ou endommagées en vue d'assurer la continuité du fonctionnement du système bancaire. Tout de même, deux missions d'inspection ponctuelle ont été réalisées sur la problématique du blanchiment d'argent à la Sogebel et à la Caribbean United Transfert Corporation (CUTC).

CONTRÔLE SUR PIÈCES

Le contrôle sur pièces est une démarche consistant notamment à :

- analyser l'évolution des ratios prudentiels;
- déceler des facteurs de vulnérabilité;
- formuler des interrogations qui conduiront à réaliser des entretiens avec les responsables d'un établissement et/ou diligenter un contrôle sur place communément appelé inspection ponctuelle.

À ce niveau, la BRH effectue une surveillance permanente à partir des rapports, formulaires et états financiers provenant des différents établissements bancaires. De plus, elle utilise les mêmes informations susmentionnées dans la production de différents rapports tels:

- Les rapports externes dont les « Rapports statistiques et indicateurs financiers » produits sur une base trimestrielle et distribués à l'ensemble des décideurs du système financier ;
- D'autres rapports internes à la BRH et constituant des études analytiques des tendances observées tant pour le système bancaire en général que pour chacune de ses composantes.

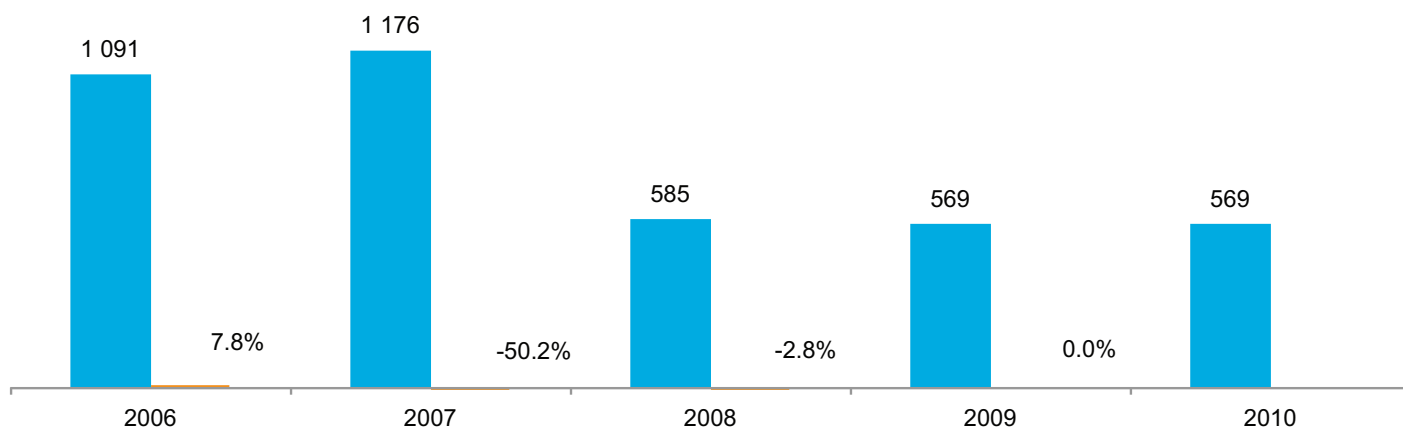
PÉNALISATION

Au cours de l'exercice 2009-2010, les revenus liés aux pénalités encourues par les banques commerciales composant le système bancaire se sont élevés à 2,73 MG. Ces pénalisations sont provenues de trois sources : celles liées au retard dans la soumission des rapports (1,1 MG); celles encourues pour les risques de change (0,17 MG) et celles liées à l'insuffisance de réserves (1,46 MG).

INTÉRÊTS PAYÉS

Les intérêts payés sur les bons BRH se sont stabilisés à 569 millions de gourdes au cours de l'exercice 2009-2010. Ceci s'explique par la relative stabilité existant au niveau des taux d'intérêt offerts sur les bons de 7, 28 et 91 jours.

Graphique 36- Évolution des intérêts versés sur Bons BRH au 30 septembre (en MG)



VI.6.2.- LES FAITS MARQUANTS DU SYSTÈME BANCAIRE AU COURS DE L'EXERCICE 2009-2010

Au cours du mois de janvier 2010, la Direction de la Supervision a réalisé une étude sur l'estimation des pertes du système bancaire suite au séisme du 12 janvier 2010. Cette étude a fait ressortir l'intérêt de la mise en place d'un fonds de garantie en vue de sauvegarder la stabilité du système bancaire. C'est dans ce cadre que la Direction de la Supervision participe activement au sein d'une commission chargée du processus de mise en place de ce Fonds de Garantie Partielle de Crédit (FGPC). Démarré vers la fin du mois de mars 2010, ce projet vise essentiellement à permettre au système financier de répondre aux conséquences du tremblement de terre du 12 janvier 2010 d'une part et de relancer le financement bancaire de l'économie haïtienne d'autre part. Au moment de la rédaction de ce rapport, les accords de dons ont déjà été signés avec certains bailleurs de fonds internationaux tels la BID, la Banque Mondiale et le Trésor Américain afin de mettre sur pied ledit FGPC qui est structuré en deux piliers :

Le Pilier 1 qui permet de financer la reprise des activités après le tremblement de terre et comprend deux sous-piliers :

Le Pilier 1.a) qui vise les prêts susceptibles de devenir improductifs après le séisme et dont le montant maximum est fixé à un (1) million de dollars américains.

Le Pilier 1.b) qui vise les prêts ayant aussi subi l'effet négatif du séisme mais dont le montant dépasse un (1) million de dollars américains (au cas par cas) ;

Le Pilier 2 qui porte sur les nouveaux prêts octroyés après le séisme.

Vu les prêts ciblés par le Pilier 1.a, ce dernier a été priorisé pour l'exécution du fonds de garantie.

Afin de relancer le crédit et aider les banques à mieux absorber le choc du séisme du 12 janvier 2010, la Direction de la Supervision, sur demande du Conseil d'Administration, a préparé, au cours du mois d'avril 2010, la Lettre-circulaire # 05 portant sur la restructuration des prêts et de constitution de provisions et, au cours du mois de mai 2010, les « lignes directrices » relatives à ladite circulaire. Ces dernières définissent les conditions d'éligibilité au programme de restructuration comme indiquées ci-dessous :

- Les prêts doivent être sains ou productifs avant le 12 janvier 2010 ;
- L'emprunteur se trouve dans l'incapacité de continuer ses opérations et d'honorer ses obligations envers la banque à cause, uniquement, des effets du séisme ;
- - Les prêts ne faisaient pas l'objet d'une restructuration avant le 12 janvier 2010 ;

Pour tous les prêts ayant accusé des dépassements de limites relatives à la circulaire 83-4 avant le 12 janvier 2010, ces dépassements seront exclus du montant de la restructuration ;

- Un emprunteur ayant plusieurs prêts pourra obtenir une restructuration pour tous les prêts conformes aux points 1 et 2.

Conformément à la lettre circulaire susmentionnée, les prêts faisant l'objet de restructuration post-séisme seront classés sous une rubrique spéciale dénommée (« Prêts restructurés-post séisme du 12 janvier 2010 ») et feront l'objet d'une provision spécifique de 2 % jusqu'à la fin du programme. Ils ne seront pas inclus dans le stock des prêts improductifs.

Au moment de la publication des lignes directrices, les banques ont jusqu'à décembre 2010 pour procéder à la restructuration des prêts affectés par le séisme du 12 janvier 2010. Tout prêt restructuré après cette date devrait être traité conformément à la section sur la restructuration au niveau de la circulaire 87.

Dans ce même ordre d'idée, la BRH a fait paraître une lettre-circulaire #06 portant sur les prêts immobiliers en gourdes. Elle vise la réduction du coût du crédit immobilier et autorise les établissements bancaires à ne pas constituer de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les dits prêts.

Sur instructions du Conseil d'Administration, de concert avec l'Unité de Programmation du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), la Direction de la Supervision a coordonné une mission d'évaluation du secteur des Assurances. Cette mission, conduite du 4 au 9 avril 2010 par M. Noël Guibert, Consultant de la Banque Mondiale, a été commanditée par la BRH suite à des préoccupations par rapport aux risques systémiques pour l'ensemble du secteur financier que pourrait entraîner l'incapacité par les compagnies d'assurance d'honorer leurs engagements en général et ceux sur les garanties de prêts en particulier. Au regard des conclusions de ce rapport, l'ensemble des sinistrés devrait être couvert à un taux moyen supérieur à 80 % en cohérence avec le coût supporté par les réassureurs (contribution des réassureurs, prise en charge des rétentions et des dépassements que certains assureurs ont affirmé être capables d'assumer).

Au cours de la période sous-étude, la Direction de la Supervision qui a assuré la coordination du comité de pilotage du système d'informations financières (SIF) a favorisé l'implémentation de trois modules : le module Changes, le module Réserves Obligatoires et le module Incidents de Paiement. La mise en production d'un quatrième module, celui des Risques, prévue initialement pour les premiers mois de 2010, a été retardée suite aux événements du 12 janvier 2010. La Direction de la Supervision, de concert avec la DIT, envisage de relancer le processus sous peu.

Au cours du mois de septembre 2010, sur instructions du Conseil d'Administration, une commission dont fait partie la Direction de la Supervision a été mise sur pied dans le but de mettre en place les lignes directrices relatives à l'implantation de banques à distance au niveau du système financier haïtien. Ces lignes directrices ont été présentées lors de la conférence du 24 septembre 2010 tenue à l'hôtel Karibe sur la stratégie nationale du système de paiements visant l'amélioration du système de compensation national. Dans la même veine, toujours dans son souci de favoriser l'inclusion financière à une plus grande couche de la population, la BRH a accordé sa non-objection à deux (2) banques du système en vue de l'implémentation du porte-monnaie électronique en partenariat avec deux (2) compagnies de téléphonie mobile.

DEMANDES D'AGRÉMENT

Au cours de l'exercice 2010, la BRH a traité trois requêtes d'ouverture de succursales qui ont été toutes agréées. Toutefois, pour les maisons de transfert et la profession d'agent de change, aucune demande d'agrément relative à l'ouverture d'agence n'a été soumise à la BRH.

VI.6.3.- LA SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE TRANSFERT ET DE CHANGE

Depuis près de cinq ans, la Direction de la Supervision compte un service qui contrôle les activités de transferts et activités de change. Au cours de l'exercice 2009-2010, à cause du ralentissement des activités lié au séisme du 12 janvier, ce service n'a pas pu réaliser de tournées d'inspection. En revanche, elle a continué à produire ses rapports sur une base régulière.

VII.- LES ACTIVITÉS D'INSPECTION GÉNÉRALE DES CAISSES POPULAIRES

Au cours de l'exercice 2009-2010, six caisses d'épargne et de crédit ont fait l'objet d'une inspection rigoureuse et exhaustive. En outre, des inspections spéciales s'étendant sur deux jours ont eu lieu dans les 32 caisses situées dans les trois départements frappés par le séisme du 12 janvier 2010. Ces actions ont permis à la Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires(DIGCP) de dresser un bilan pour mieux cerner la situation dans laquelle se retrouvaient ces dites caisses.

Les chiffres suivants sont évocateurs de la réalité qui a prévalu au cours de l'année 2009-2010:

- 5 immeubles totalement détruits;
- 18 immeubles très affectés;
- Pertes en vies humaines au niveau du personnel et des sociétaires.

Cet état de fait a eu des répercussions sur la situation de ces caisses dont l'actif avoisinait 1 milliard de gourdes, le portefeuille tourne autour d'un demi-milliard et les dépôts se sont chiffrés à 745 millions de gourdes pour 143,500 membres.

Par ailleurs, d'autres inspections ont été réalisées dans le cadre de la bonne marche des caisses. CECACHE à Port-au-Prince et COSEFT à Jacmel ont reçu des visites des équipes de la DIGCP en vue d'assurer le suivi des recommandations qui ont été proposées.

Une mission d'accompagnement avec des représentants de Word Council of Credit Union (WOCCU) à CAPOSJ a permis à celle-ci de bénéficier d'une aide substantielle, notamment la construction de son bâtiment et le financement de projets.

Le processus d'agrément se trouve toujours confronté aux dossiers mal affinés soumis par les caisses. En dépit du fait que nous réitérons nos démarches, les documents manquants constituent un obstacle majeur dans le parachèvement des dossiers. Cependant, 4 nouvelles caisses ont obtenu l'avis favorable de la Banque de la République d'Haïti (BRH), ce qui porte le nombre des caisses agréées à 44.

Après le passage du séisme du 12 janvier 2010, la DIGCP a préparé deux documents relatifs aux fonds d'indemnisation et d'assurance destinés au secteur de la micro finance mutualiste.

C- LA BRH EN 2010

Dans le but de diminuer les risques de contagion liés aux investissements dans les obligations en 2010, les avoirs extérieurs de la BRH ont été constitués de 87,96 % de titres d'agences fédérales contre 89,3 % l'année précédente. Cet investissement dans les titres d'agences du gouvernement américain a entraîné une meilleure performance du rendement du portefeuille de la banque, en dépit des conditions difficiles sévissant sur les marchés financiers internationaux au cours de la période. En effet, ce portefeuille a dégagé un rendement moyen de 5,33 % au cours de l'exercice 2010 contre 4,84 % à l'exercice précédent. Ce taux de rendement est toutefois inférieur à la performance repère retenu par la BRH pour le portefeuille de titres, soit le «Barclays Capital US Aggregate Bond Index » qui a affiché un taux de rendement annuel de 6,50 % en 2010.

Au cours de l'exercice 2009-2010, la BRH a continué à assumer ses engagements en garantissant non seulement le bon fonctionnement du système de paiement mais aussi la protection des avoirs des déposants. En effet, l'émission de billets a subi une régression de 36 % par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 10,3 millions. Bien que les billets de 1 000 et 10 gourdes aient plus que doublé, le volume de billets détruits a diminué de 28 %. Les billets de 25 gourdes ont contribué à hauteur de 20 % à l'ensemble des billets mutilés remplacés alors que ceux de 10 gourdes, soit 25 millions des coupures, en ont représenté les 30 %. Enfin, 35 % des billets mutilés remplacés ont consisté en des coupures de 100 gourdes et de 50 gourdes.

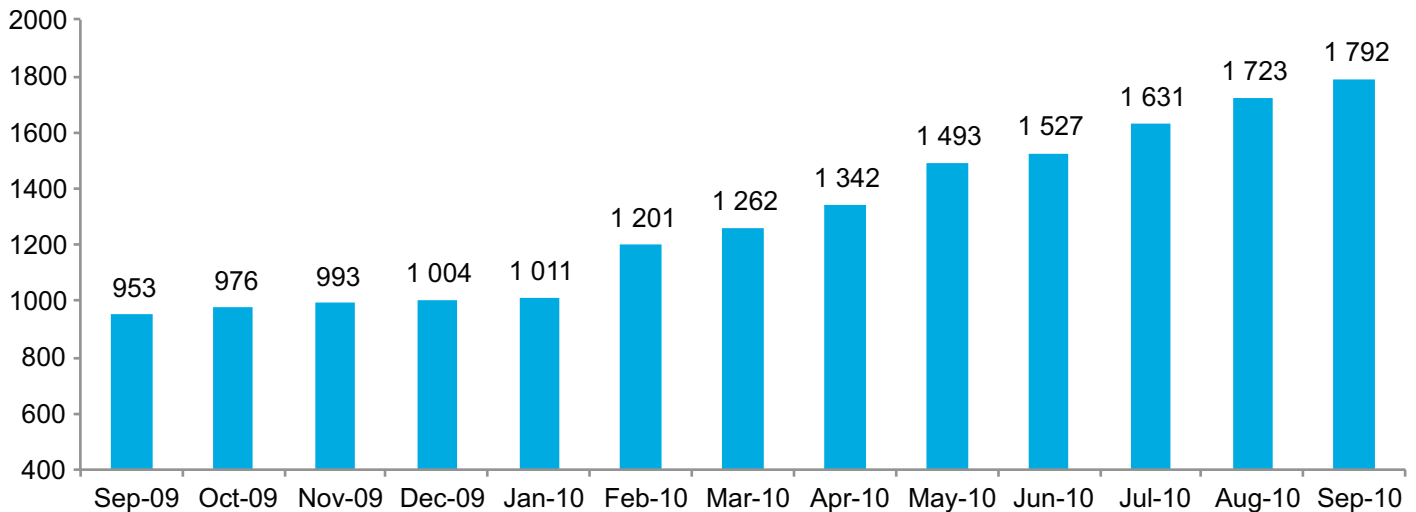
Pour l'exercice 2009-2010, le volume total de chèques imprimés est en baisse par rapport à l'exercice précédent, passant 530 532 en 2009 à 432 562 chèques. S'agissant de chèques certifiés, ils se sont chiffrés à 5 628 chèques en gourdes en 2010 pour une valeur totale de 786 717 651,22 gourdes alors qu'en devises américaines, 272 chèques certifiés pour un montant équivalant à 930 854,24 dollars ÉU.

En vue de faciliter les banques dans la transmission des informations sur les emprunteurs et les prêts à la BRH, le nouveau module Risques d'application du «Système d'Informations Financières » (SIF) a été mis à jour. Par ailleurs, la phase du test du Logiciel de Gestion des Activités de Formation (LGAF), développé au cours de l'exercice 2008-2009, a débuté au début de l'exercice en cours. Le Portail Web Sécurisé (PWS), interface développée par la BRH en vue de permettre aux cadres du Ministère de l'Économie et des Finances de consulter les états de comptes hébergés à la Banque centrale, a été mis en production depuis le mois de juillet 2010. Cependant, ce projet est appelé à être utilisé pour faciliter la consultation en ligne des comptes de toutes les institutions de l'état.

VIII.- GESTION DES AVOIRS EXTÉRIEURS BRUTS DE LA BRH EN 2010

Le total des avoirs extérieurs de la Banque de la République d'Haïti (BRH) a connu, par rapport à son niveau de l'année antérieure, une forte hausse, soit 83,53 % pour se situer à 1,792 millions de dollars ÉU. Cet accroissement a grandement contribué à renforcer la capacité de la BRH à combler les déséquilibres de court et de moyen terme de la balance des paiements, puis à intervenir sur le marché des changes en vue de maintenir la stabilité de la gourde face au dollar américain. Au cours de l'exercice, la Banque Centrale est intervenue sur le marché en vendant 26 millions de dollars ÉU pour contenir les pressions sur la monnaie nationale.

Graphique 37 - Évolution des réserves brutes de change (en millions de dollars ÉU)

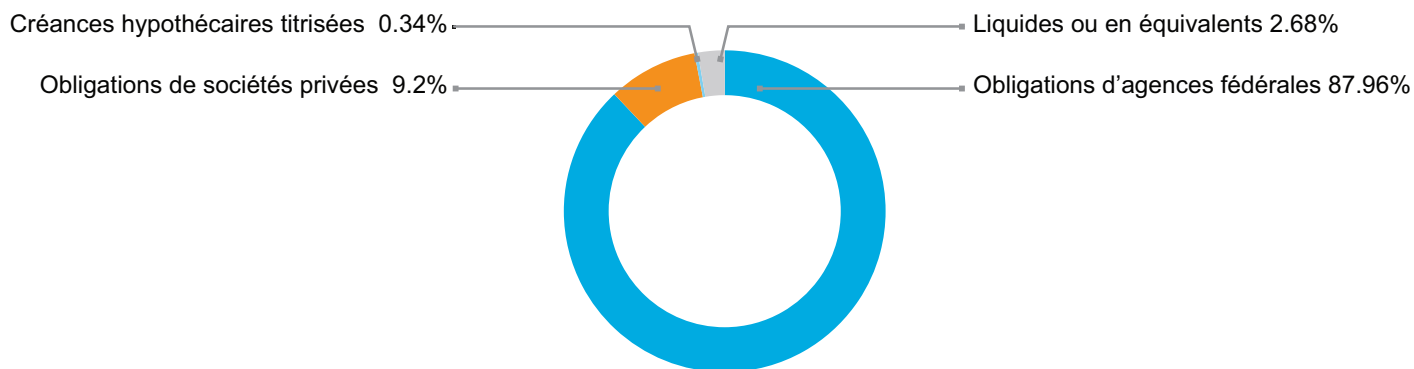


Les réserves brutes de change de la BRH ont progressé grâce aux acquisitions de devises effectuées qui totalisent 143 millions de dollars ÉU et par l'augmentation considérable des décaissements de la communauté internationale, suite aux urgences engendrées par le séisme, qui ont atteint le niveau de 421 millions de dollars ÉU.

VIII.1.- COMPOSITION DES AVOIRS EXTÉRIERS DE LA BRH

Au 30 septembre 2010, les réserves internationales de la BRH étaient constituées pour 47,49 % environ par des titres de court et moyen terme, 44,52 % par des placements sur le marché du loyer de l'argent au jour le jour et 1,90 % par des fonds en attente de placement à l'étranger. Le reliquat était constitué d'or et de DTS.

Graphique 38.- Allocation du portefeuille de titres de la BRH au 30 septembre 2010



Au 30 septembre, le portefeuille de titres était ainsi réparti, 87,96 % d'obligations d'agences fédérales contre 89,26 % l'an dernier; 9,2 % d'obligations de sociétés privées contre 6,61 % durant l'exercice 2009; 0,34 % de créances hypothécaires titrisées contre 1,63 % antérieurement et 2,68 % en liquides ou en équivalents

Cette allocation du portefeuille de la BRH entre des titres à faible niveau de risque et de notation AAA à A-, selon la notation de la firme S&P, a reflété essentiellement l'optique d'optimisation de la rentabilité sous les contraintes de faible niveau de risque et de disponibilité élevée imposées par le statut d'une banque centrale. Elle a été conforme aux termes des contrats de gestion convenus entre la BRH et ses gérants de portefeuille. En effet, ces derniers ont été autorisés à en placer au plus 25 % dans des titres émis par des sociétés privées. Les 75 % restants ont pu faire l'objet de placements constitués pour l'essentiel d'obligations du trésor américain, d'agences fédérales, de dépôts à vue soumis aux opérations de prises en pension et des titres de créances adossées à des actifs admissibles au regard des directives de placement de la BRH.

VIII.2.- RENDEMENT DU PORTEFEUILLE

Le portefeuille de titres de la BRH a dégagé un rendement moyen de 5,33 % cette année alors qu'il avait généré 4,84 % au cours de l'exercice précédent. Ce taux de rendement a été inférieur à la performance du repère retenu par la BRH pour le portefeuille de titres, le Barclays Capital US Aggregate Bond Index qui a affiché un rendement annuel de 6,50 % en 2010.

RENDEMENT DES FONDS PLACÉS SUR LE MARCHÉ DU LOYER AU JOUR LE JOUR (REPOS)

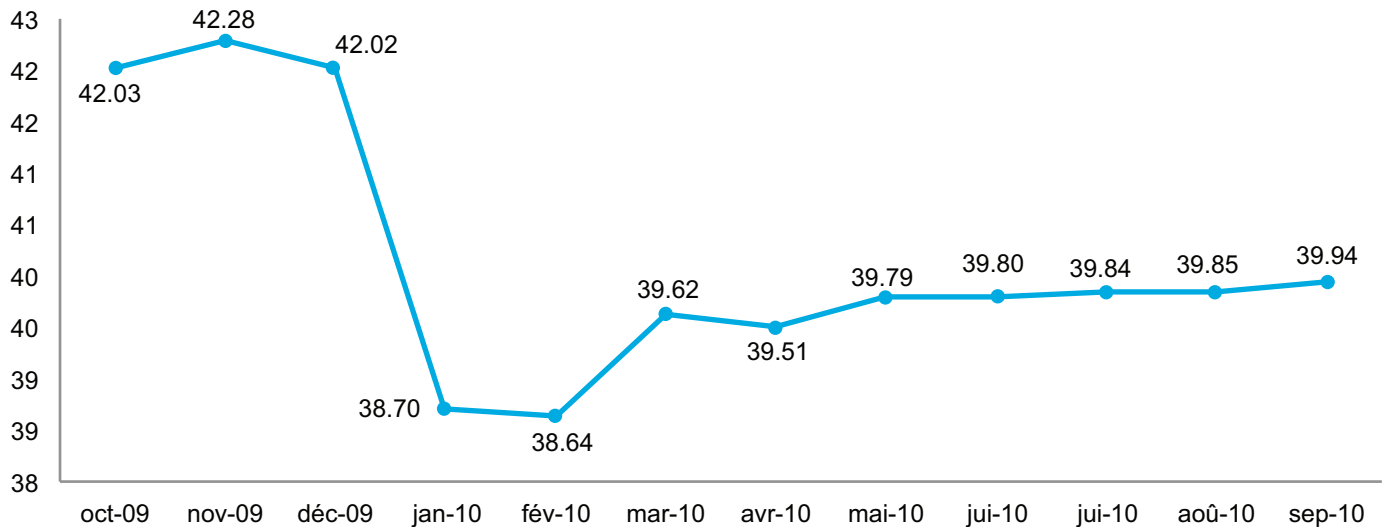
Les flux nets de trésorerie disponibles sur les comptes de transactions de la BRH sont investis à chaque fin de journée, puis les jours fériés, sur le « Repos Market ». Pour l'exercice fiscal 2010, ces fonds ont généré un rendement moyen de 0,085 % au cours de l'exercice 2010, tandis qu'ils avaient produit 0,17 % l'année antérieure. Cette baisse de performance d'environ 9 points de base a résulté de la faiblesse de la demande en capitaux et de la décision de la Fédérale Reserve de continuer à maintenir les taux directeurs à un niveau très bas en vue de faciliter la relance de l'économie américaine.

IX- QUELQUES FAITS SAILLANTS RELATIFS AU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN 2010

IX.1.-ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE ÉU/HTG D'OCTOBRE 2009 À SEPTEMBRE 2010

L'année fiscale 2009 - 2010 a été marquée dans l'ensemble par une appréciation de la gourde haïtienne par rapport au dollar américain. En effet le taux de référence de fin de période de la BRH est passé de 42,027 gourdes pour 1 dollar ÉU en octobre 2009 à 39,941 gourdes en septembre 2010, soit une baisse de 5,2 %. Durant l'exercice, le cours de la gourde par rapport au dollar américain a connu trois phases majeures dans son évolution. La première, qui s'étend d'octobre 2009 à la mi-janvier 2010, a été ponctuée par une légère hausse du taux de change. La seconde, s'échelonnant de la mi-janvier à la fin de février 2010, a été caractérisée par une certaine appréciation de la gourde. Enfin, au cours de la troisième phase, soit de mars à septembre 2010, une progression modérée du taux de change a été constatée.

Graphique 39.- Évolution du Taux de change du dollar ÉU par rapport à la gourde (fin de période)



Les principaux facteurs explicatifs de cette chute du billet vert par rapport à la gourde sur l'année courante incluent :

La croissance significative des transferts privés reçus de l'étranger. Ces derniers, qui constituent l'un des principaux déterminants de l'offre de devises, ont connu une hausse de 7,10 % en rythme annuel, se chiffrant à 1 075,41 millions de dollars ÉU. Cette progression des transferts s'inscrit dans le cadre du mouvement de solidarité manifesté par les haïtiens vivant à l'étranger vis-à-vis de leurs proches en Haïti après le séisme.

La forte réduction du service de la dette extérieure. À la fin de l'année fiscale 2010, l'encours de la dette externe a diminué de 30,77 % pour se chiffrer à 863,9 millions de dollars ÉU. Cette situation résulte de l'effet combiné de la poursuite de l'allègement de la dette d'Haïti suite à l'atteinte du Point d'achèvement de l'initiative PPTE en juillet 2009 et de la décision de certains créanciers tels le FMI, le PDVSA et l'IDA d'annuler les dettes d'Haïti compte tenu des besoins financiers auxquels le pays devra faire face pour sa reconstruction suite au tremblement de terre .

La matérialisation des promesses d'aide internationale. Les fonds mobilisés au cours de l'année fiscale 2010 dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale ont totalisé 417,71 millions de dollars ÉU, soit 133 millions de plus que l'année antérieure. Cette hausse est liée essentiellement à l'appui économique fourni par la communauté internationale en vue de venir en aide aux sinistrés du séisme.

Le renforcement de la capacité de la BRH à intervenir pour combattre la volatilité du taux de change. Les réserves nettes de change ont connu une évolution favorable au cours de l'année fiscale 2010, atteignant 829,31 millions de dollars ÉU, soit une hausse de 98,92 % en glissement annuel.

Par ailleurs, l'amplitude de l'appréciation de la gourde haïtienne a été modérée par les facteurs suivants :

La posture des autorités monétaires sur le marché des changes. En vue de répondre à l'excès conjoncturel d'offre de devises et de réduire la volatilité du taux de change, les autorités monétaires ont acheté 143,25 millions de dollars ÉU dont 134,68 millions de dollars ÉU après le 12 janvier 2010.

La détente monétaire mise en place par la BRH. L'encours des bons BRH a chuté de 2,50 % cette année pour se chiffrer à 9 552 milliards de gourdes. À noter qu'en dépit de la stabilité des taux plafonds sur les bons BRH, soit 2 %; 3,5 % et 5 %, les taux offerts par les banques (taux moyens pondérés) ont chuté en glissement annuel, passant de 1,9 %; 2,7 % et 3,9 % en septembre 2009 respectivement sur les bons à maturité de 7, 28 et 91 jours à 0,76 %, 0,8 % et 1,7 % en septembre 2010.

La chute des exportations et la hausse simultanée des importations de biens et de services. Les exportations de biens et de services, l'un des principaux déterminants de l'offre de devises, ont régressé de 13,67 %, atteignant 802 millions de dollars ÉU contre 929 millions de dollars ÉU l'exercice précédent. D'un autre côté, les importations de biens et de services se sont chiffrées à 4 073 milliards de dollars ÉU contre 2 804 milliards l'exercice antérieur, soit une très forte augmentation de 116,58 %.

La détérioration des finances publiques au cours de l'exercice sous étude. En effet, en septembre 2010, le solde budgétaire cumulé a accusé un déficit de 4 992,34 milliards de gourdes. Soulignons que la BRH a consenti des avances de 60,05 millions de gourdes au Trésor en septembre 2010.

IX.2.-ÉVOLUTION DES SPREADS BANCAIRE ET INFORMEL EN 2010

Une relative stabilité a été observée quant à l'évolution du spread bancaire tout au long de l'exercice 2010. En effet, la marge de profit générée sur les opérations cambiaires s'est chiffrée à 42 centimes en moyenne mensuelle. Au niveau du marché informel, le spread moyen réalisé sur chaque dollar transigé a été estimé à 57 centimes. A titre de comparaison, les spreads bancaire et informel ont été estimés respectivement à une moyenne mensuelle de 32 et 43 centimes pour l'exercice précédent.

Graphique 40.- Évolution des spreads bancaire et informel

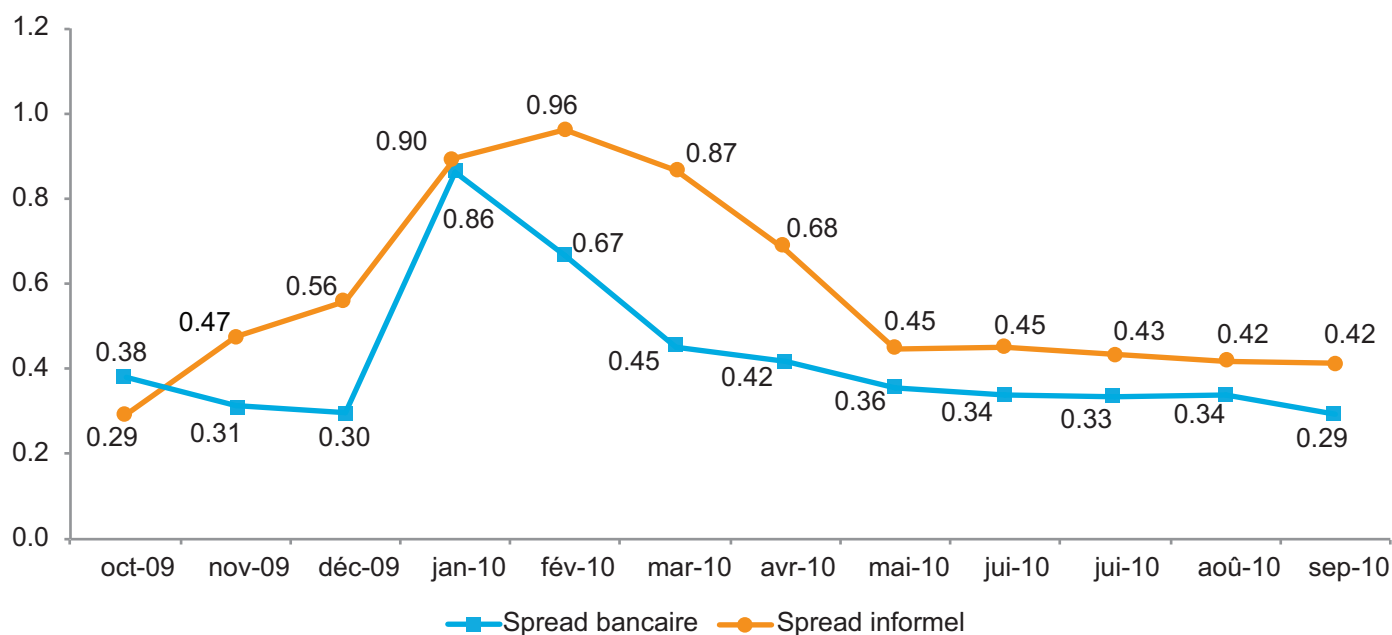


Tableau 40.- Cours moyen de la gourde par rapport au dollar ÉU

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Octobre	39.1024	36.216	39.8173	41.7972
Novembre	39.0829	36.7582	40.1076	42.1744
Decembre	38.3144	37.0585	40.2059	42.2555
Janvier	38.3987	37.1911	40.1949	40.6876
Fevrier	38.4593	37.6004	40.4555	38.6042
Mars	37.9979	38.2881	40.5829	39.4833
Avril	36.9313	38.6261	40.7511	39.6312
Mai	36.8584	38.6801	40.8097	39.7598
Juin	36.2805	39.2399	40.9695	39.8171
Juillet	35.6152	39.6695	41.2803	39.8263
Août	35.6897	39.8556	41.4541	39.833
Septembre	36.0888	40.0095	41.5476	39.8995
Moyenne Annuelle	37.4016	38.2661	40.6814	40.3141

Source : BRH/DAI

Tableau 41.- Variation du cours moyen de la gourde par rapport au dollar ÉU

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Octobre	0.07	0.35	-0.48	0.6
Novembre	-0.05	1.5	0.73	0.9
Decembre	-1.97	0.82	0.25	0.19
Janvier	0.22	0.36	-0.03	-3.71
Fevrier	0.16	1.1	0.65	-5.12
Mars	-1.2	1.83	0.31	2.28
Avril	-2.81	0.88	0.41	0.37
Mai	-0.2	0.14	0.14	0.32
Juin	-1.57	1.45	0.39	0.14
Juillet	-1.83	1.09	0.76	0.02
Août	0.21	0.47	0.42	0.02
Septembre	1.12	0.39	0.23	0.17
	-7.85	10.37	3.78	-0.32

Source : BRH/DAI

X.- LA MONNAIE FIDUCIAIRE ET LA MONNAIE SCRIPTURALE

X.1.- BILLETS ET MONNAIE DIVISIONNAIRE

X.1.1.- EMISSION, DESTRUCTION ET REMPLACEMENT DE LA MONNAIE

En termes d'émission monétaire, l'exercice fiscal 2010 a maintenu la tendance à la baisse observée au cours de l'exercice précédent. En effet, le nombre total de billets mis en circulation au titre d'émission monétaire s'est inscrit à 10 300 000, soit une régression de 36 % par rapport à 2008-2009.

Le volume de billets détruits a diminué de plus du quart, soit 28 % cette année, en dépit du fait que les billets de 1000 et 10 gourdes détruits ont plus que doublé. Toutes les autres dénominations ont été détruites dans des quantités moindres par rapport à l'année dernière pour contribuer à cette baisse importante de la quantité totale telle qu'exprimée plus haut.

Les billets de 25 gourdes qui faisaient défaut ont été livrés par l'imprimeur et ont représenté 20 % de l'ensemble des billets mis en circulation au titre des remplacements de billets mutilés détruits. Les billets de 10 gourdes ont constitué 30 % des remplacements avec 25 millions de coupures. Les coupures de 100 gourdes et 50 gourdes ont maintenu leur poids relatif dans les remplacements de billets, soit environ 35 % pour un volume de 29 millions de billets.

Malgré l'indisponibilité des coupures de 20 gourdes, l'encours de billets en volume a crû de 15 %, passant de 134,2 millions de billets au 30 septembre 2009 à 154,4 millions au 30 septembre 2010. L'encours en valeur des billets a enregistré un accroissement plus important (25 %), passant de 16 milliards à 20,8 Milliards de gourdes.

Tableau 42.- Destruction, remplacement et émission de la monnaie

Coupure	Destruction	%	Remplacement	%	Emission	%
Billets gourdes	(En milliers d'unités)				(En milliers d'unités)	
1	6	0	-	-	-	-
5	1	0%	-	-	-	-
10	17456	25%	25000	31%	-	-
20	7830	11%	200	0%	-	-
25	6672	10%	16000	20%	2000	19%
50	13908	20%	11000	14%	3000	29%
100	14945	22%	18000	22%	3000	29%
250	3360	5%	4660	6%	400	4%
500	2655	4%	4200	5%	1000	10%
1 000	2412	3%	2200	3%	900	9%
Total billets	69245	100%	81260	100%	10300	100%
Pièces						
1	-	-	6000	63%	-	-
5	-	-	3600	38%	-	-
Total pièces	-	-	9600	100%	-	-

Source : Source : BRH / DCR

X.1.2 CIRCULATION AU SENS STRICT

La monnaie en circulation stricte a bondi de 30,7 % pour l'exercice sous étude. En effet, les billets et les pièces de monnaie en dehors de la BRH et des coffres-forts des banques commerciales sont passés de 14 079 MG en 2009 à 18 403 MG en 2010.

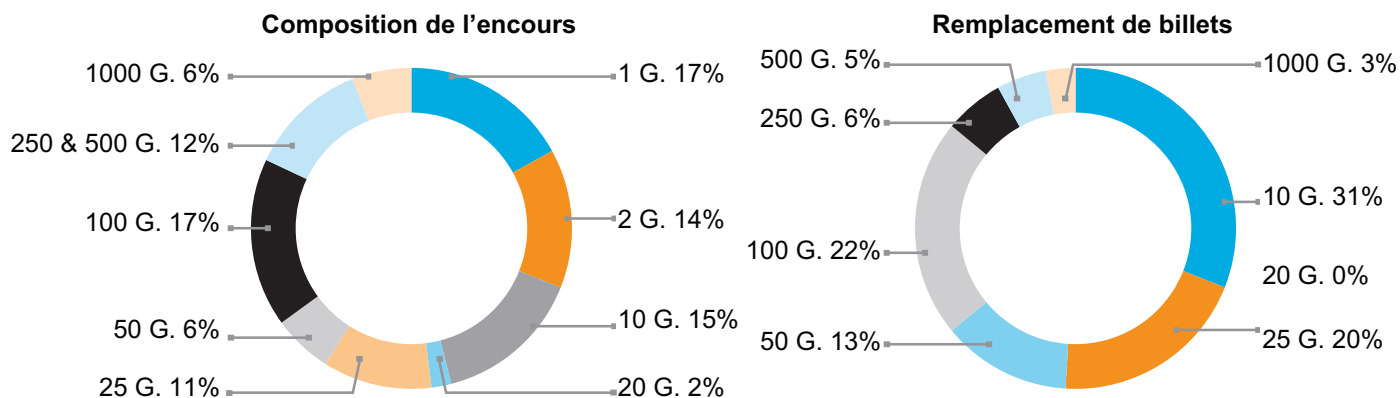
X.1.3.- CIRCULATION FIDUCIAIRE AU SENS LARGE

La valeur globale des billets de banque et pièces de monnaie en circulation est passée de 16 180,2 MG en 2009 à 20 776,7 MG, soit une augmentation de 28,4 %.

X.1.4.- COMPOSITION DE L'ENCOURS

La part des billets de 1000 gourdes, 10 gourdes, 100 gourdes et 25 dans l'encours a poursuivi son augmentation. Les autres coupures ont, pour certains tels que les billets de 250 et 500 gourdes ainsi que les billets d'une gourde, maintenu leurs parts respectives inchangées tandis que d'autres, comme billets de 50 gourdes et de 20 gourdes, ont vu leur poids chuter dans l'encours.

Graphique 41-. Composition de l'encours et remplacement de billets en 2010



X.1.5.- BILLETS CONTREFAITS RETENUS AUX GUICHETS DE LA BRH

Le nombre de faux billets retirés de la circulation en 2010, a diminué de 32 %, à 1780 pour le papier monnaie en gourdes et de 8,45 % à 585 pour les billets en dollars ÉU. Les billets à valeur faciale élevée, tels ceux de 1000 gourdes et de 500 gourdes ont représenté les 73,3 % des faux billets recensés. La même tendance est observée pour les billets de 100 et de 20 dollars ÉU, accusant un pourcentage de 92,8 % de l'ensemble des billets en dollars ÉU contrefaits retenus.

Tableau 43.- Faux billets en dollars ÉU retenus à la compensation au cours de l'exercice fiscal 2010

Coupsure	1	10	20	50	100	TOTAL
Période						
Octobre 09	-	-	6	3	38	47
Novembre 09	-	-	2	-	15	17
Décembre 09	-	2	5	7	44	58
Janvier 10	-	2	9	2	40	53
Février 10	-	-	4	1	23	28
Mars 10	1	-	12	-	26	39
Avril 10	-	-	3	1	11	15
Mai 10	-	3	1	1	38	43
Juin 10	-	-	2	1	13	16
Juillet 10	4	1	23	5	124	157
Août 10	-	1	80	7	17	105
Septembre 10	-	-	2	-	5	7
TOTAL	5	9	149	28	394	585

Source : BRH / DCR

Tableau 44.- Faux billets en gourdes retenus à la compensation au cours de l'exercice fiscal 2010

Coupure	20	50	100	250	500	TOTAL
Période						
Octobre 09	-	24	84	82	116	613
Novembre 09	-	-	7	7	5	55
Décembre 09	-	2	24	19	45	141
Janvier 10	-	-	-	1	37	155
Février 10	-	1	7	2	6	38
Mars 10	-	1	10	5	12	48
Avril 10	-	-	7	-	3	31
Mai 10	1	8	53	27	60	300
Juin 10	-	-	5	3	4	26
Juillet 10	1	5	13	25	30	195
Août 10	-	1	32	11	21	149
Septembre 10	-	-	4	2	3	29
TOTAL	2	42	246	184	342	1780

Source : BRH / DCR

X.2.- LES CHÈQUES

X.2.1.- LES OPÉRATIONS DE LA CHAMBRE DE COMPENSATION

En 2010, le nombre de chèques en gourdes compensés par la BRH a été de 1 872,7 millions pour une valeur de 130 595,5 MG (débit et crédit). Une diminution concomitante est observée pour la période, soit 21 % et 8 % respectivement en volume et en valeur. Le solde final de la compensation en gourdes s'est élevé à 16 780,1 MG.

En dollars ÉU, le solde compensé a atteint 331 millions contre 379,5 millions un an plus tôt. Le nombre de chèques libellés en dollars ÉU échangés entre les banques a également reculé, passant de 493 732 unités en 2009 unités à 455 403 en 2010. Les revenus de la BRH, à titre de frais sur les chèques compensés se sont élevés respectivement à 1,9 MG et 0,5 Million de dollars ÉU.

Les dépenses du trésor Public enregistrées à la chambre de compensation ont diminué de 10 % pour se fixer à 11 029,4 MG alors qu'en termes de structure, le taux est resté inchangé : 96,7 % pour Port-au-Prince et 3,3 % pour le Cap-Haïtien.

Tableau 45.- Nombre de chèques présentés et reçus par les banques créatrices de monnaie

	Nombre de chèques présentés	Nombre de chèques reçus	Frais prélevés (en Milliers de gourdes)
BRH	116.61	795.46	795.46
BNC	466.95	154.27	154.27
SOGE BANK	420.92	311	311
BPH	83.84	19.45	19.45
BUH	42.21	37.96	37.96
BNS	65.08	62.93	62.93
CBNA	27.49	28.93	28.93
CAPITAL BANK	168.89	133.46	133.46
SOGE BEL	30.11	38.38	38.38
UNIBANK	450.57	290.84	290.84
TOTAL	1,872.65	1,872.65	1,872.65

Source : BRH / DCR

**Tableau 46.- Nombre de chèques présentés et reçus par les banques créatrices de monnaie
(Opération en dollars, exercice fiscal 2010)**

	Nombre de chèques présentés	Nombre de chèques reçus	Frais prélevés (en Milliers de dollars)
BRH	2.3	7.12	7.12
BNC	23.58	40.34	40.34
SOGEBANK	136.36	136.66	136.66
BPH	8.35	8.26	8.26
BUH	17.48	13.16	13.16
BNS	17.65	26.44	26.44
CBNA	23.31	20.84	20.84
CAPITAL BANK	65.27	59.25	59.25
SOGEBEL	10.03	15.98	15.98
UNIBANK	151.07	127.36	127.36
TOTAL	455.4	455.4	455.4

Source : BRH / DCR

Tableau 47.- Résultat de la compensation par banque en MG

	Debit	Credit	Solde débiteur	Solde créditeur
BRH	22,236.30	33,191.00	0	10,954.60
BNC	13,807.60	13,851.60	0	44
SOGEBANK	30,250.50	22,007.00	8,243.50	0
BPH	1,610.40	1,805.20	0	194.9
BUH	3,006.90	1,783.70	1,223.20	0
BNS	3,736.40	4,306.70	0	570.3
CBNA	9,702.80	11,336.80	0	1,634.10
CAPITAL BANK	11,110.10	11,508.60	0	398.5
SOGEBEL	1,030.10	1,436.80	0	406.7
UNIBANK	34,105.50	29,369.00	4,736.40	0
TOTAL	130,596.50	130,596.50	14,203.10	14,203.10

Source : BRH / DCR

Tableau 48.- Résultat de la compensation par mois en MG au cours de l'exercice fiscal 2010

	Debit	Credit	Solde débiteur	Solde créditeur
Oct. 09	10,994.10	10,994.10	1,275.00	1,275.00
Nov. 09	10,995.50	10,995.50	1,643.50	1,643.50
Dec. 09	13,446.60	13,446.60	1,673.00	1,673.00
Janv.10	4,894.00	4,894.00	477.50	477.50
Fevr.10	7,840.90	7,840.90	475.40	475.40
Mars 10	11,829.40	11,829.40	1,345.90	1,345.90
Avr. 10	10,504.20	10,504.20	1,320.90	1,320.90
Mai 10	11,096.30	11,096.30	1,904.10	1,904.10
Juin 10	11,754.30	11,754.30	1,402.90	1,402.90
Juil. 10	10,975.30	10,975.30	1,572.70	1,572.70
Août 10	12,224.00	12,224.00	1,958.10	1,958.10
Sept. 10	14,041.90	14,041.90	1,731.20	1,731.20
Total	130,596.50	130,596.50	16,780.10	16,780.10

Source : BRH / DCR

Tableau 49.- Dépenses du trésor public enregistrées à la chambre de compensation en 2010 (en MG)

	Port-au-Prince	Cap-Haïtien	Total en MG
Oct. 09	1,142.90	23.7	1,166.50
Nov. 09	993.2	38.8	1,032.00
Dec. 09	1,130.90	42.4	1,173.20
Janv.10	591.9	24.3	616.1
Fevr.10	501.9	26.2	528.1
Mars 10	877.7	24.6	902.4
Avr. 10	760.7	33.1	793.7
Mai 10	773.8	21.8	795.6
Juin 10	1,086.10	32	1,118.10
Juil. 10	975.9	33.1	1,009.00
Août 10	827.2	34.3	861.5
Sept. 10	1,000.70	32.4	1,033.10
Total	10,662.70	366.7	11,029.50

Source : BRH / DCR

X.2.2.- EVOLUTION DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE LA COMPENSATION AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

L'analyse des activités de la Chambre de Compensation au cours de la période 2005-2010 permet de dégager :

- Une nette tendance à la baisse des résultats de la Compensation en gourdes de 2007 à 2010, en dépit du fait que le nombre de chèques a progressé pour les exercices 2008 et 2010;
- Une évolution en dents de scie de la valeur des chèques compensés en dollars ÉU de 2007 à 2010.

Tableau 50.- Nombre de chèques compensés en 2010 (Opérations en Gourdes)

Année	Nombre de chèques compensés	Résultat de la Compensation (en MG)
2005/2006	2,408,320.00	114,279.20
2006/2007	2,351,430.00	119,558.30
2007/2008	2,473,767.00	137,152.60
2008/2009	2,369,437.00	131,764.00
2009/2010	1,872,653.00	130,596.50

Source : BRH / DCR

Tableau 51.- Nombre de chèques compensés (Opérations en dollars ÉU)

Année	Nombre de chèques compensés (en milliers)	Résultat de la Compensation (en million de \$ EU)
2005/2006	443.74	2,047.20
2006/2007	486.92	2,414.40
2007/2008	493.22	2,752.50
2008/2009	493.73	2,323.30
2009/2010	455.4	2,384.30

Source : BRH / DCR

Tableau 52 – Dépenses du trésor Public enregistrées au guichet de la BRH au cours des ces cinq dernières années (en MG)

Année	Port-au-Prince	Cap-Haïtien	Total
2005/2006	7,251.00	363.7	7,614.70
2006/2007	8,649.80	416.8	9,066.60
2007/2008	12,597.40	531.6	13,129.00
2008/2009	12,112.90	469.5	12,582.40
2009/2010	10,662.70	366.7	11,029.40

Source : BRH / DCR

X.2.3.- DÉPÔTS ET TIRAGES DES BANQUES COMMERCIALES

Le montant total des dépôts en gourdes à la BRH a régressé, passant de 11 507,3 MG en 2009 à 9 236,5 MG en 2010. Le flux de dollars ÉU des intermédiaires financiers monétaires vers la BRH a, par contre, augmenté, culminant à 310,8 millions de dollars ÉU en 2010, du fait de l'augmentation des dépôts en dollars ÉU des organismes non gouvernementaux (ONG). La baisse des dépôts en gourdes en 2010 a été en relation directe avec celle de la vitesse de circulation de la monnaie, l'effondrement de plusieurs centres financiers et marchés locaux, la chute des activités de location d'immeubles dans l'aire métropolitaine et l'accroissement de la demande de monnaie pour des motifs de précaution, servant à l'approvisionnement des ménages en biens de consommation essentiels.

Les tirages des banques commerciales sur leurs comptes en gourdes à la BRH ont légèrement varié à la hausse en 2010, passant de 8 186,2 MG à 8 626,97 MG dont 62,4 % ont contribué à renforcer les comptes de caisse de la BNC et de la Unibank. La Sogebank a été celle ayant effectué le plus de retraits en dollars ÉU au cours de l'exercice, avec un montant de 21,2 millions de dollars ÉU sur 55 millions pour tout le système. La multiplication par 3 des tirages en dollars ÉU comparativement à 2009 s'explique par l'augmentation du nombre d'étudiants ayant laissé le pays, en vue de poursuivre leurs études à l'étranger suite au séisme du 12 janvier 2010.

Tableau 53.- Tirage des banques commerciales au cours de l'exercice 2010 (MG)

	Sogebank	Sogebel	Unibank	BNC	BUH	Citibank	Scotiabk	BPH	Capital	Total	Total
Oct-09	50	20	120		300.1	0	0	15	72.4	100	677.4
Nov-09	310	20	150		300.1	30	0	39	59.1	120	1,028.20
Dec-09	160	0	733		880	0	25	120	80.1	155	2,153.10
Jan-10	40	0	0		0	0	32	59	0	9	140
Feb-10	40	0	0		100	0	0	80	0	70	290
Mar-10	80	0	130		150	0	30	85	76.1	70	621.1
Apr-10	80	0	160		100	60	30	60	44	20	554
May-10	40	0	50		0	0	30	35	28.4	10	193.4
Jun-10	60	0	50		30	0	37.5	52	7.9	25.9	263.2
Jul-10	130	0	300		300	0	0	37	24.3	20	811.3
Aug-10	80	0	400.7		200	0	5	35	27.4	6.7	754.8
Sep-10	120	0	481		450	0	0	70	19.6	0	1,140.60
Total	1,190.00	40	2,574.70		2,810.20	90	189.5	687	439.1	606.5	8,627.00

Source : BRH / DCR

Tableau 54.- Tirage en dollars des banques commerciales au cours de l'exercice fiscal 2010 (milliers de dollars ÉU)

	Sogebank	Unibank	Citibank	Scotiabk	Capital	Total
Oct-09	2,000.00	0		400	0	2,400.00
Nov-09	2,000.00	0		850	0	2,850.00
Dec-09	150	0	0	1,300.00	1,350.00	2,800.00
Jan-10	2,000.00		0	0	0	2,000.00
Feb-10	4,000.00			500	300	4,800.00
Mar-10	2,000.00	0	2,900.00	1,500.00	400	6,800.00
Apr-10	0	0	3,900.00	700		4,600.00
May-10	2,000.00	0	2,600.00	1,900.00	650	7,150.00
Jun-10	4,000.00	0	1,800.00	2,000.00	400	8,200.00
Jul-10	0	0		0	0	0
Aug-10	1,000.00	0	0	3,000.00	0	4,000.00
Sep-10	2,000.00	1,000.00	650	5,700.00	0	9,350.00
Total	21,150.00	1,000.00	11,850.00	17,850.00	3,100.00	54,950.00

Source : BRH / DCR

X.3- SERVICES A L'ÉTAT

L'objectif de se prémunir contre tous les réseaux de contrefaçon n'a pas été mis de côté par la BRH. Les standards de qualité ont été respectés dans les commandes. Il en est de même pour le délai de livraison fixé à 48 heures pour les requêtes de moins de 1500 unités de chèque alors que les demandes importantes peuvent attendre jusqu'à cinq jours.

X.3.1.- BANQUIER DE L'ÉTAT

CHÈQUES IMPRIMÉS

Pour l'exercice considéré, la BRH a eu à imprimer 383 790 chèques pour toutes les catégories de clients. Toutefois, cette quantité est en diminution par rapport aux deux exercices précédents où 432 562 et 530 532 chèques ont été respectivement imprimés en 2007-2008 et 2008-2009. Deux explications peuvent être avancées relativement au recours à l'utilisation des chèques par les utilisateurs:

- Le tremblement de terre du 12 janvier qui, pendant une bonne partie de l'exercice, a entraîné une baisse des activités dans l'économie.
- L'usage de plus en plus fréquent du Système de Paiement Interbancaire Haïtien qui facilite les transferts de fonds d'une banque à une autre, sans le recours au paiement par chèque ou par cash.

Tableau 55.- Nombre de chèques imprimés pour l'exercice 2010

Période	Quantité
Oct-09	49108
Nov-09	32816
Dec-09	41330
Jan-10	16804
Feb-10	5638
Mar-10	31672
Apr-10	28644
May-10	41920
Jun-10	42126
Jul-10	16400
Aug-10	40536
Sep-10	36796
Total	383790

Source : BRH / DCR

X.3.1.3.- LES CHÈQUES TRAITÉS ET HONORÉS AUX COMPTES COURANTS

Depuis la création de la Banque de la République d'Haïti le 19 Août 1979, elle a le statut de Trésorière et de Banque de l'État Haïtien. A ce titre, elle effectue tous les paiements de ce dernier. Pour l'exercice 2009-2010, elle a eu à traiter 210 659 chèques en gourdes pour un montant total de 8 311 MG et 5 476 chèques en dollars ÉU pour une valeur globale de 56,1 millions de dollars ÉU répartis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 56.- Nombre de chèques traités et honorés pour le compte de l'Etat Haïtien aux guichets de la BRH en 2010

	Nombre de chèques en gourdes	Montants en MG	Nombre de chèques en dollars ÉU	Montants en millions de dollars ÉU
Oct-09	12541	12.5	15	5.63
Nov-09	19849	767.6	17	9.50
Dec-09	20456	1,122.5	658	2.95
Jan-10	8945	317.6	197	1.10
Feb-10	8563	728.4	340	1.09
Mar-10	13202	665.2	469	5.58
Apr-10	12990	713.3	558	5.77
May-10	14177	951.2	571	3.09
Jun-10	624	916.0	706	6.62
Jul-10	15465	842.6	645	8.73
Aug-10	22636	1,238.0	687	2.98
Sep-10	47211	35.9	613	3.01
Total	210659	8,311.0	5476	56.05

Source : BRH / DCR

CHÈQUES CERTIFIÉS

Au niveau de l'Administration Publique, les paiements inter institutionnels se font par chèques certifiés. Il y va de même pour les règlements avec les fournisseurs de biens et de services contractés dans le privé. Le nombre de chèques certifiés par la BRH au cours de l'exercice 2009-2010 s'est élevé à 5 628 chèques en gourdes pour une valeur de 786,7 MG et de 272 chèques en dollars ÉU équivalant à 930,9 milliers de dollars ÉU. Le tableau qui suit donne une vue détaillée par mois d'activités et par devise.

Tableau 57.- Nombre de chèques certifiés en 2010 en MG et en milliers de dollars ÉU

	Nombre de chèques en gourdes	Montants en MG	Nombre de chèques en dollars ÉU	Montants en millions de dollars ÉU
Oct-09	532	15.6	21	23.7
Nov-09	625	35.3	16	2.9
Dec-09	584	12.6	12	2.5
Jan-10	435	16.8	4	0.4
Feb-10	146	46.2	21	30.7
Mar-10	258	64.8	64	118.5
Apr-10	320	93.7	8	0.9
May-10	232	53.0	10	7.8
Jun-10	548	93.4	48	91.5
Jul-10	803	79.0	36	618.9
Aug-10	497	183.6	17	22.8
Sep-10	648	92.6	15	10.3
Total	5628	786.7	272	930.9

Source : Source : BRH / DCR

X.3.2.- CAISSIER DE L'ETAT

Les employés du secteur public ont présenté 191 229 chèques du Trésor Public aux guichets de la BRH, soit 35 553 de moins qu'en 2008-2009. Ils ont reçu en termes de salaire 10 338,5 MG contre 11 757,2 MG l'année passée. Il faut souligner que le nombre et la valeur des chèques honorés ont fortement chuté en janvier 2010 suite au séisme.

Tableau 58.- Chèques payés aux guichets de la BRH pour le compte du trésor Public

	Nombre de chèques	Montants en MG
Octobre 2009	13 391	912.89
Novembre 2009	14 059	1,341.71
Décembre 2009	26 016	1,477.40
Janvier 2010	8 521	160.45
Février 2010	16 337	360.85
Mars 2010	17 638	1,308.80
Avril 2010	14 952	527.62
Mai 2010	12 798	714.19
Juin 2010	20 022	1,014.45
Juillet 2010	20 920	730.84
Août 2010	10 965	689.18
Septembre 2010	15 610	1,100.11
Total	191 229	10,338.48

Source : BRH / DCR

Les guichets préposés à l'encaissement et au traitement des bordereaux de douanes ont perçu 17 682,47 MG pour 85 650 documents d'importation. Le nombre des avis de cotisation enregistrés (122 655) a permis de dégager pour la DGI un encaissement global de 15 102,85 MG.

CHÈQUES RETOURNÉS

Le chèque, étant un effet de commerce, doit répondre à des normes de forme, de fonds et de transmission (endossement). Si l'un de ces critères viendrait à ne pas être respecté, le chèque sera retourné à la banque qui l'aura présenté en compensation, à son tour, en avertira le bénéficiaire qui entreprendra les démarches nécessaires pour régulariser (endossement) ou faire régulariser par le tireur (forme et/ou fonds) avant de négocier à nouveau. Pour l'exercice sous étude, 1 950 chèques en gourdes, pour un montant total de 466,3 MG et 65 chèques pour une valeur de 3,64 millions de dollars ÉU ont été retournés. A titre indicatif, le tableau suivant présente les chèques retournés au cours de l'exercice 2010.

Tableau 59.- Nombre de chèques retournés en 2010 en MG et en milliers de dollars ÉU

	Nombre de chèques en gourdes	Montants en MG	Nombre de chèques en dollars ÉU	Montants en millions de dollars ÉU
Oct-09	188	41.4	12	57.1
Nov-09	200	28.8	2	3.0
Dec-09	189	98.5	5	12.9
Jan-10	95	4.2	3	3.4
Feb-10	438	17.3	2	5.7
Mar-10	67	6.1	4	20.7
Apr-10	121	15.0	5	418.2
May-10	145	110.1	2	414.8
Jun-10	103	14.0	4	27.2
Jul-10	124	43.1	9	2,601.4
Aug-10	143	59.5	11	32.9
Sep-10	137	28.2	6	40.1
Total	1950	466.3	65	3637.5

Source : BRH / DCR

X.4.- SYSTÈME DE PAIEMENT INTERBANCAIRE HAÏTIEN (SPIH) (OCT. 2009 - SEPT 2010).

Le 30 septembre 2010, ramène la troisième année consécutive, depuis que le SPIH est officiellement en production. A travers ce système, les banques de la place effectuent des transactions interbancaires en toute sécurité. Chacune d'entre elles est inscrite sous le nom de participant et obtient du même coup le droit d'émettre des messages de paiement et d'en recevoir à partir d'un compte de règlement ouvert dans le système.

Le SPIH a aussi été utilisé par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour lancer en juillet 2008 le programme de CRÉDIT-DIRECT par lequel des employés de l'Administration Publique reçoivent leur salaire par crédit de leurs comptes ouverts dans les livres des différents participants. Ce programme vise la totalité des cadres de l'État. L'objectif ultime n'est pas encore atteint mais est en bonne voie d'être réalisé. Le tableau suivant permet au lecteur d'apprécier la répartition mensuelle et sectorielle du nombre de messages échangés entre les banques, la BRH incluse (56 520) et de Crédits-Directs émis par le MEF (268 471).

Tableau 60.- Nombre de messages SPIH échangés entre les différents participants

	BCM	MEF	BRH
Octobre 2009	3394	25,690	597
Novembre 2009	3785	27,214	834
Decembre 2009	5517	47,300	2691
Janvier 2010	596	27,174	178
Fevrier 2010	93	24,232	1482
Mars 2010	100	5,202	1451
Avril 2010	2804	23,257	1379
Mai 2010	3149	20,699	1003
Juin 2010	4112	6,551	1660
Juillet 2010	4281	6,644	2126
Août 2010	5002	14,981	2499
Septembre 2010	5230	19,527	2557
Total	38063	268,471	18457

Source : BRH / DCR

Tableau 60-A.- Chèques du Trésor Public payés aux guichets de la BRH (exercice 2009-2010)

	Montant en (MG)	Nombre de chèques
Octobre 2009	912.89	13 391
Novembre 2009	1,341.71	14 059
Decembre 2009	1,477.40	26 016
Janvier 2010	160.45	8 521
Fevrier 2010	360.85	16 337
Mars 2010	1,308.80	17 638
Avril 2010	527.62	14 952
Mai 2010	714.19	12 798
Juin 2010	1,014.45	20 022
Juillet 2010	730.84	20 920
Août 2010	689.18	10 965
Septembre 2010	1,100.11	15 610
Total	10,338.48	191 229

Source : BRH / DCR

XI. – SITUATION DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA BRH

XI.1.- SYSTÈME D'INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le module Risques de l'application « SIF » a subi des mises à jour dans son développement pour faciliter les banques dans la transmission des informations sur les emprunteurs et les prêts à la BRH. Ces changements ont retardé la mise en production à la date prévue initialement. Les étapes à suivre dans le développement de ce module ont été le test avec les banques commerciales, l'initialisation de la base de données et la mise en production proprement dite.

XI.2.- LGAF, LOGICIEL DE GESTION DES ACTIVITÉS DE FORMATION À LA BRH

Ce logiciel développé au cours de l'année 2008-2009 devrait permettre à la BRH de gérer automatiquement ses activités de formation. La phase de test a commencé au début de l'exercice 2009-2010. En attendant la reprise normale des activités de l'IFBC, le logiciel est en attente des tests utilisateurs avant la mise en production.

XI.3.- MISE À JOUR D'APPLICATIONS EN PRODUCTION

Dans le cadre de sa mission, le service de production de la DIT a travaillé sur la mise à jour d'applications en production telles que la GRH, le logiciel de gestion des Ressources Humaines et le SIF: Système d'Informations Financières.

XI.4.- LOGICIEL DE GESTION DES MATÉRIELS ET DU HELP DESK

Le service Recherche et Développement a travaillé durant cet exercice sur le projet de doter la BRH d'un logiciel de gestion des matériels informatiques et du Help Desk. Le travail d'identification des besoins et l'analyse du cahier de charge ont amené à choisir le logiciel libre de Gestion de Parc Informatique GLPI. Les phases de test et d'adoption par les utilisateurs ont été bouclées à la fin de l'exercice 2009-2010. Le prochain exercice fiscal doit voir l'acquisition et la mise en production de ce logiciel (GLPI).

XI.5.- PORTAIL WEB SÉCURISÉ PWS

Le Portail Web Sécurisé connu sous le sigle PWS est une interface web développée par la BRH sur demande du Ministère de l'Economie et des Finances, en production depuis le mois de juillet 2009, permettant aux cadres de cette institution de consulter ses états de comptes hébergés à la BRH. Bien qu'initié sur demande du Ministère des Finances, ce projet de conception du portail web est appelé à évoluer pour permettre à toutes les institutions de l'État possédant des comptes à la BRH de pouvoir consulter en ligne leur état de comptes.

Les tests utilisateurs en phase d'être achevés ont été interrompus par le séisme du 12 janvier 2010 suite aux dégâts causés à notre infrastructure réseau le RTF.

XI.6.- CHECKPLUS 3.4

Le serveur hébergeant l'application Checkplus ayant subi de grands dommages lors du séisme, nous avons dû migrer vers la plus récente version 3.4 de cette application que la BRH a acquis plusieurs années auparavant. De ce fait, un nouveau serveur a été installé et configuré pour héberger l'application CheckPlus.

XI.7.- CODA – CLÔTURE D'EXERCICE 2008-2009

Les opérations de clôture d'exercice 2008-2009 dans Coda-Financial, application comptable utilisée à la BRH, furent réalisées en parfait accord avec la Direction Financière, la DIT et les utilisateurs de Coda à la BRH.

Le service Production et Opérations de la DIT a exécuté sur l'environnement de « test » la clôture de l'exercice 2008-2009 dans Coda Financial et a soumis au fur et à mesure les rapports générés par Coda Financial à la Direction Financière, aux fins d'analyse et de vérification des données générées lors de l'opération de clôture. Quand le résultat escompté par la Direction Financière n'est pas celui obtenu au moment de la clôture, cette dernière apporte les corrections nécessaires sur la base de production et la DIT procède à de nouveaux essais de clôture sur le serveur de test, jusqu'à ce que les données soient conformes aux standards définis pour la clôture. Ce processus itératif a permis à la Direction Financière d'obtenir le standard recherché avant d'autoriser la DIT à procéder à la clôture de l'exercice 2008-2009 de Coda Financial, en base de production.

XI.8.- SWIFT

Au premier trimestre de l'exercice, la DIT a procédé à une mise à jour de l'application Swift consistant en une installation du patch sur le serveur, installation du patch sur les postes clients de la BRH, installation et assignation du "Msg Syntax 0905" via l'interface de l'application.

Au début du trimestre suivant, soit en janvier 2011, un nouveau serveur a dû être installé et configuré vu que celui en production a été sévèrement endommagé durant le séisme.

XI.9.- ARCHIVAGE SPIH

Le service Production et Opérations a proposé à la Direction Information et Technologie de procéder à une opération de nettoyage de l'environnement du SPIH consistant en une gestion stricte de l'espace utilisé sur le serveur et du volume de données devant y être conservé.

Cette opération va être réalisée d'abord dans l'arborescence de l'application SPIH où certains répertoires créés par l'application sur une période seront enlevés. La base de données liée à cette application sera ensuite purgée en exportant les données sur la même période choisie pour les répertoires enlevés. Les «Répertoires» enlevés et les «Données» extraites de la base de données seront stockés en toute sécurité et seront rendus disponibles sur un autre environnement à des fins historiques, statistiques ou de consultation.

La première campagne d'archivage de l'application SPIH consistait à enlever les informations jusqu'à septembre 2008. Faute d'environnement adéquat, les données extraites sont transférées sur un disque dur de haute capacité en attendant l'acquisition du serveur.

XI.10.- ASSURANCE QUALITÉ LOGICIEL (AQL)

Le Service Assurance Qualité Logiciel (AQL) a continué à remplir son mandat qui est de valider les logiciels produits pour la Banque, principalement par le Service R&D et de veiller à un haut niveau de qualité des applications en utilisation. Les principales activités ont tourné cependant autour de projets d'intégration de logiciels provenant de l'extérieur. Le travail a été le même à la base, mais avec la différence de l'interaction intense qui a dû s'établir avec des entités externes.

XI.10.1.- TESTS DU LOGICIEL DE GESTION DES CAISSES ET DES COMPTES COURANTS (GCC)

La BRH a commandé une nouvelle version de l'application GCC de la firme Turbo System. Le Service AQL a la responsabilité de vérifier le bon fonctionnement et le respect des requêtes formulées par les utilisateurs de la BRH. Le Service a détecté à date un total de 120 bogues dans la nouvelle version soumise par Turbo System. Ces bogues sont répartis en 54 Mineurs, 50 Majeurs et 16 Bloquants. Le suivi est en cours pour en vérifier la correction avant de pouvoir commencer la phase de mise en production prévue pendant l'année 2010-2011. Le Service a pu donc éviter que ces problèmes surviennent en environnement de production.

XI.10.2.- TESTS DES ÉLÉMENTS DU PROJET « SYSTÈME DE PAIEMENT ELECTRONIQUE (SPE) »

La BRH s'est aussi lancée dans la modernisation du système de paiement haïtien. Le projet SPE (système de paiement électronique) vise à doter le pays d'un processeur national de paiements. Le Service AQL est impliqué depuis les premiers moments du projet pour être prêt à conduire les tests d'acceptation du switch avec les différentes composantes qui lui seront attachées (ATM : Automatic Teller Machine, appareils POS,...).

XI.10.3 GESMAT/TRACK-IT/SGMH-GLPI

La DIT a pu aussi trouver un logiciel, GLPI, qui accomplit les fonctions de trois logiciels réunis Gesmat, Track-it, et SGMH (gestion de matériel au Helpdesk) – ce dernier est en cours de développement – et utilisé par deux Services de la DIT: Réseaux et Télécommunications (R&T) et Administration et Sécurité (A&S). Le projet SGMH est devenu ainsi un projet d'intégration plutôt que de développement qui, du même coup, remplacera les deux autres logiciels. La DIT espère en tirer un système de gestion et d'entretien plus intégré pour le parc informatique de la Banque.

XI.10.4.- FORMATION CONTINUE

Le staff de la DIT a pu bénéficier de trois formations en ligne, malgré la situation difficile post-séisme. Ces cours ont donné à l'équipe des outils précieux pour un travail plus efficace dans la préparation et la conduite des tests.

XI.10.5.- ÉVALUATION DE WEBSense ENTERPRISE

Le Service AQL a été aussi sollicité pour évaluer le logiciel Websense déployé par le Service R&T pour contrôler et sécuriser l'utilisation de l'Internet à la Banque. L'analyse du Service a pu identifier des points d'amélioration à accomplir par le Service R&T, comme certains sites nocifs qui ne sont pas filtrés, les rapports du logiciel qui ne sont pas analysés afin de mieux adapter l'application à la politique de la banque et certaines fonctions d'optimisation qui ne sont pas utilisées.

XI.11.- SENSIBILISATION AUX PLANS D'ÉVACUATION

Le séisme du 12 janvier 2010 a fait sortir des tiroirs un projet reporté depuis que la BRH a pris possession de ses nouveaux locaux de la rue du quai (en 2002). Il s'agissait d'établir le plan d'évacuation des locaux en cas de danger (incendie en particulier et depuis peu suite à un séisme). Les plans sectoriels pour toutes les zones du bâtiment ont été professionnellement établis en collaboration avec l'Unité de Gestion des Bâtiments (UGB), présentés et expliqués à tous les employés de la Banque. Cette sensibilisation aux plans d'évacuation et sur la conduite à tenir en cas de catastrophe majeure s'est déroulée du 8 août au 8 octobre 2010 pour les employés de Port-au-Prince.

Pour le Cap-Haïtien, une visite d'évaluation a eu lieu les 24 et 25 août 2010. Les plans d'évacuation partielle ainsi que la sensibilisation pour cette succursale a été reportée à l'année fiscale 2010-2011.

XI.12.- RÉSEAU ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'année fiscale a commencé avec la mobilisation de l'équipe Réseau et Télécommunications pour l'installation et la configuration des équipements nécessaires à la tenue de la Conférence des Gouverneurs des Banques Centrales de la Caraïbe.

Comme prévu, la migration du système de VSATs de la BRH vers le nouveau satellite Horizons 2 (H2) a été effectuée au cours du premier trimestre. En effet, l'antenne de la station secondaire (Hub Boutilliers) a été redirigée vers H2 et la BRH a déployé plusieurs équipes de techniciens à travers la République pour rediriger vers H2 les différents VSATs distants qui desservent les institutions gouvernementales et financières. En outre, une liaison radio de 100 Mbs est établie pour assurer la communication entre le Centre de Technologie et le siège principal de la BRH. La station principale (Hub Port-au-Prince) est mise à l'arrêt, redirigée sur H2 et remise en service dès qu'elle est déplacée vers sa nouvelle position.

Après le séisme du 12 janvier, le réseau informatique de la BRH a été vite rétabli par l'équipe du Service Réseau et Télécommunications. Cependant, le Réseau Télématique Financier de fibre optique et conséquemment, le réseau téléphonique centrex sont devenus non opérationnels du fait de l'effondrement du bâtiment technique de la Teleco. La BRH a installé des postes fixes d'une compagnie sœur dans les différentes directions en vue d'assurer la communication téléphonique. Pour continuer à fournir les services financiers aux institutions bancaires, la BRH a installé des VSAT distants dans les différentes banques et a encouragé ces institutions à utiliser l'accès VPN mise à leur disposition. La BRH projette d'implémenter un réseau WiMax pour remplacer le réseau de fibre optique. Le réseau téléphonique a été rétabli partiellement à la BRH en août 2010.

Dans le cadre de l'implémentation graduelle d'une nouvelle architecture du réseau de la BRH, certains équipements d'infrastructure sont mis hors service et remplacés par d'autres plus performants et plus sécuritaires. Toujours soucieuse de l'aspect sécurité, la BRH a fait l'acquisition du logiciel «Kaspersky Total Space Security » en vue de répondre aux menaces, telles que les virus, spam, spyware et aussi, pour assurer un contrôle de l'utilisation de l'internet et améliorer le service.

XI.13.- GESTION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES

XI.13.1.- PRODUCTION D'ÉNERGIE

Après le 12 janvier, le Service Electrotechnique a été particulièrement sollicité à cause des dégâts causés par le séisme. Au centre ville et à Boutilliers, le réseau de l'EDH a subi d'importants dommages. Pendant une longue période, les groupes électrogènes ont été les seules sources d'énergie de la Banque.

AU SIÈGE CENTRAL

Dès le 14 janvier, le Service Électrotechnique (ET) était à pied d'œuvre pour remettre en marche la centrale électrique et rétablir l'alimentation électrique du bâtiment principal. Durant les 15 premiers jours qui ont suivi le séisme, le Service ET a dû assurer entièrement la maintenance des groupes, car le fournisseur de services avec qui, la Banque a signé un contrat d'entretien, a, lui aussi, subi quelques dommages et n'a pu reprendre du service qu'à partir du 27 janvier 2010.

Le réseau de l'EDH étant hors service, la centrale électrique a fonctionné sans interruption jusqu'au 12 juin, date à laquelle le courant de ville fut rétabli. Pendant environ 5 mois, la centrale a donc été l'unique source d'énergie et tout au cours de cette période, une seule coupure majeure a été enregistrée, preuve que le Service ET a assuré efficacement la programmation et la supervision des travaux d'entretien et de réparation des groupes électrogènes.

Le dimanche 11 avril, dès 6 heures du matin, le Service Electrotechnique a suspendu la production de la centrale électrique, à cause d'un défaut de terre localisé sur la ligne alimentant la Banque. En effet, lors du séisme, l'effondrement des bâtiments du Sénat et celui de la BNC qui lui étaient adjacent, avait endommagé le chemin de câble, ce qui a provoqué la détérioration de l'isolant de plusieurs câbles de la ligne. Les vérifications de la DIT ont révélés que 11 câbles sur 14 ont été irrémédiablement atteints.

Aidé des techniciens d'un fournisseur de service, le Service ET a pu identifier les trois câbles encore utilisables, de sorte que la ligne ait été remise en service le jour même, toutefois en alimentant la Banque sous puissance réduite.

À BOUTILLIERS

Le circuit d'alimentation relié au réseau public a été endommagé, mais le Service ET a pris les mesures appropriées et le courant a été rétabli dès le début du mois de mars.

XI.13.2.- MAINTENANCE ET RÉPARATION DES ÉQUIPEMENTS ELECTROMÉCANIQUES

Au cours de cette année, le Service ET a pleinement joué son rôle en assurant la maintenance des équipements électromécaniques. Ses interventions opportunes, particulièrement sur les systèmes de climatisation, ont contribué à l'amélioration de l'ambiance de travail surtout pendant la période d'urgence post-séisme.

AU SIÈGE CENTRAL

Du 2 au 5 août, suite à une panne d'évaporateur, le Service a réparé le groupe froid (chiller) le plus puissant du système de production d'eau glacée. L'intervention sur cet appareil, d'une puissance frigorifique de 525 kW, a nécessité la manutention d'un compresseur pesant 844 kg.

AU CAP-HAÏTIEN

L'équipe ET de Port-au-Prince a effectué deux interventions majeures au Cap. L'une, le 9 novembre 2009, pour réparer le correcteur de facteur de puissance et l'autre, le 26 juillet 2010, pour réparer le compresseur du groupe froid de production d'eau glacée. Ces interventions ont permis, d'une part, d'éliminer les pénalités de l'EDH pour mauvais facteur de puissance et d'autre part, de rétablir la climatisation de la succursale mise hors service pendant environ deux semaines.

XII.- LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA BRH EN 2010

MOUVEMENT ET RÉPARTITION DE L'EFFECTIF:

Au terme de l'exercice fiscal 2010, l'effectif des employés au service de la BRH, toutes catégories confondues, s'est chiffré à 734 employés, comparé à l'exercice précédent qui accusait un effectif de 752 employés.

Tableau 61- Répartition par catégorie de l'effectif de la BRH au 30 septembre 2010

	EFFECTIF AU 30/09/09	DIMINUTION DE L'EFFECTIF Exercice 09-10	AUGMENTATION DE L'EFFECTIF Exercice 09-10	EFFECTIF AU 30/09/10
Conseil	5	0	0	5
Direction	226	7	12	231
Exécution	275	21	10	264
Support	202	10	1	193
Contractuels	39	6	4	37
Stagiaire	5	5	5	5
Total	752	48	31	735

Source: BRH/ADM/SRH

Les motifs ayant justifié la rotation du personnel de la BRH au cours de l'exercice fiscal sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 62- Mouvement du personnel de la BRH en 2010

Événements	Nombre
Décès	16
Cessation de Contrat	2
Démission / Abandon	13
Nouveaux Contrats	4
Mise à la Retraite	1
Disponibilité	38
Transferts	16
Intégrations	16
Promotions	116
Renouvellements de Contrats	21
Changement de Statut	3
Ajustements de Salaire	3
Détachement	0
Amendements de Contrats	0
Sanctions	13
Révocations	1

Source: BRH/ADM/SRH

VENTILATION DES EMPLOYÉS ACTIFS ET RÉGULIERS

Hormis le Conseil d'Administration dont le mandat est de 3 ans et les contractuels dont la durée du contrat est limitée, la ventilation des employés actifs et réguliers en fonction de leur ancienneté se présente comme suit:

Tableau 63.- Répartition de l'effectif de la BRH (actifs et réguliers) par ancienneté au 30 septembre 2010

Classe ancienneté	Poids dans la structure
0 à 5 ans de service	233 employés, soit 34 %
6 à 10 ans de service	164 employés, soit 24 %
11 à 15 ans de service	72 employés, soit 10 %
16 à 20 ans de service	43 employés, soit 6 %
21 à 25 ans de service	61 employés, soit 8 %
26 à 30 ans de service	99 employés, soit 14 %
31 ans et plus	21 employés, soit 3 %

Source: BRH/ADM/SRH

PROMOTIONS ET AJUSTEMENTS

Tableau 64.- Promotions et ajustements de salaires (Exercice 2009-2010).

	Promotion	Ajustement de salaire	Total
Administration	18	1	19
Affaires Internationales	9	0	9
Affaires Juridiques	6	0	6
Bureau du Gouverneur	0	0	0
Direction Générale	0	0	0
Caisse	24	0	24
Contrôle de Crédit	6	0	6
Information et Technologie	6	0	6
Monnaie et Analyse Economique	5	1	6
Supervision	7	0	7
I.F.B.C	1	0	1
U.O.M	4	0	4
DIGCP	5	0	5
Succursale Cap-Haitien	5	0	5
U.G.B	3	0	3
Direction Financière	7	0	7
U.A.I.	5	0	5
U.M.N.	1	0	1
U.S.T.	4	1	5
Total 19/Direction/Unité	116		

XIII.- LA GESTION DU PARC IMMOBILIER DE LA BRH EN 2010

Les débours consentis par la Banque de la République d'Haïti durant l'exercice 2009-2010 en ce qui a trait à son programme de construction et de rénovation rentrent presque tous dans le cadre de dépenses effectuées suite au séisme survenu le 12 janvier. Cette catastrophe a porté un grand coup aux infrastructures physiques de l'Institution. Au prime abord, il a fallu, après constat, faire procéder à une évaluation des bâtiments et décider ensuite de ce qui devait être démolé, réparé, consolidé. Ainsi les dépenses ont totalisé la somme de 42,9 MG pour l'ensemble des projets.

AGRANDISSEMENT RETRAIT

Le projet "Extension Retrait" est à sa phase terminale. Il ne reste que certains travaux de finition à entreprendre de façon à rendre les espaces disponibles pour les utilisateurs dans un avenir proche. Ce projet était déjà sur le point d'être remis durant le premier trimestre de l'exercice. En effet, des travaux d'étanchéité et de protection de l'étanchéité ont été réalisés pour résoudre le problème d'eau au niveau de la toiture. Après le séisme, deux pans de murs ont été remplacés par des voiles de béton aux fins de consolidation. Les coûts pour l'exercice se sont élevés à 669 733,09 gourdes.

RÉHABILITATION GUICHETS DE LA RUE PAVÉE

Des coûts ont été également consentis pour la réhabilitation des guichets de la rue Pavée sur les deux (2) façades: interne et externe. Sur la façade externe, la rénovation s'est portée sur les travaux de réfection du parquet de la galerie. Dans un souci de recherche d'une certaine uniformité avec le bâtiment principal, les colonnes et les arcades ont subi des modifications d'où une harmonisation au plan architectural. A l'intérieur, à cause des désordres observés après le tremblement de terre, on a procédé à une reprise totale du parquet (revêtement de sol) et de même au remplacement des carreaux de marbre détériorés; tout ceci a contribué à rendre l'espace plus convenable pour l'accueil de la clientèle. Les dépenses ont été de 1,6 MG.

RÉAMÉNAGEMENT GUICHETS EXTERNES

Les guichets externes de la BRH n'ont pas été épargnés et l'Institution a pris en compte les dégâts causés par le tremblement de terre à ses différents guichets principalement celui de la Douane de l'Aéroport et de la Douane du Port de Port-au-Prince. Les travaux de réaménagement des guichets ont été menés à terme dans un bref délai et les locaux ont pu être réintégrés par les cadres pour la continuité des opérations. Le coût pour la période a été de 164,83 milliers de gourdes.

INTERVENTIONS AU NOUVEAU BÂTIMENT

Dès fin janvier, la BRH a retenu les services d'une firme d'expertise basée en Guadeloupe pour l'évaluation du bâtiment. A part les coûts liés à l'expertise de l'édifice, d'autres ont été engagés pour les services fournis par les différents prestataires en ce qui a trait aux volets suivants: nettoyage et entretien de l'immeuble, aspersion et dératisation, collecte d'ordures. D'autres débours sont rattachés à l'acquisition de matériels divers d'éclairage (ampoules, ballast, lampes) et autres articles constituant un stock de remplacement. Il faut inclure également les articles sanitaires, l'achat de mobiliers. Durant l'exercice les deux réservoirs d'eau endommagés par le renversement d'une portion de la dalle du local des Archives ont été remplacés. De l'avis des experts, il n'y avait pas lieu de récupérer les réservoirs compte tenu de la déformation de leur structure vu que les plaques de tôles de ces réservoirs ont été sérieusement cabossées. La somme dépensée s'est chiffrée à 14 445 147,43 gourdes.

STATION DE TRAITEMENT

Dans le cadre des travaux de relocalisation et de mise en conformité de la station de traitement d'eau, les équipements (existants et additionnels) avaient été transférés en décembre 2009 à la nouvelle salle de traitement placée dans la cour intérieure du bâtiment principal. L'inspection de ces équipements a révélé que certains appareils avaient subi des dommages lors du séisme et méritaient d'être réparés. Il s'est donc avéré nécessaire de commander certaines pièces et d'acquérir des matériaux supplémentaires sur le marché local. Le projet, après l'installation des nouveaux réservoirs modulaires en acier galvanisé, est en phase de finalisation. Le total dépensé a été de 2 008 840,59 gourdes.

AMÉNAGEMENT EX-M&S

La BRH s'est trouvée dans l'obligation d'ériger des guichets provisoires en urgence à l'aire disponible de l'ancien local M&S après le désastre du 12 janvier de manière à pouvoir répondre à la demande de la clientèle. Cet espace servait d'aire de stationnement pour les véhicules des employés. Dans le but de pouvoir loger certaines directions et unités dont les bâtisses avaient subi des dommages importants, des modules de container au nombre de trois (3) ont été commandés. Ces modules vont servir de bureaux provisoires pour ces directions et unités avec l'installation des commodités nécessaires, bloc sanitaire, etc. Les débours ont été de 4 659 493,30 gourdes.

CENTRE DE CONVENTIONS ET DE DOCUMENTATION

Ce projet vise à l'érection d'un bâtiment annexe au siège principal à l'ancienne surface occupée par le bâtiment. L'investigation du sol par le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP) a déjà été réalisée. La phase des études est terminée et l'appel d'offres pour l'exécution du projet déjà lancé, l'ouverture des plis a lieu en octobre dernier. L'étape du choix de l'adjudicataire est franchie et l'on est rendu à la phase de préparation du contrat. Le coût pour l'exercice s'est chiffré à 7 497 919,71 gourdes.

DÉMOLITION BÂTIMENTS

Dans un premier temps après la catastrophe, il a fallu procéder au déblaiement des bâtisses, passer ensuite à la phase d'évacuation de documents, matériels, mobiliers et autres pour aboutir à l'étape de démolition proprement dite. Les travaux consistaient en quelque sorte à démolir certains bâtiments situés dans l'aire du complexe BRH, entre autres: immeuble ex-Dobaco, ex-Berhmann (aire de stationnement intérieur BRH), immeuble limitrophe (façade rue du Magasin de l'Etat), immeubles ex-Emsa et Metropharma sur la rue Pavée, ex-Madeleine, Barrau, et aire de stationnement BNC (rue du Quai). Compte tenu de leur situation et position, certaines parties de bâtiments ont été démolies manuellement. La phase II des travaux se résumait à l'évacuation des déblais et ensuite au nivellement des espaces ainsi récupérés. Les dépenses ont été de l'ordre de 8 300 207,19 gourdes.

INTERVENTIONS AUTRES BÂTIMENTS

Les dépenses effectuées pour les autres bâtiments ont visé l'amélioration de la qualité de l'espace offert par la BRH aux employés pour un meilleur rendement des cadres. Les sommes dépensées à cet effet pour l'aménagement d'espace, la relocalisation et le fonctionnement de certains services incluant matériels et mobiliers ont totalisé 2 381 671,58 gourdes.

CENTRE DE TECHNOLOGIE

Le Centre est opérationnel avec une salle de conférence, une salle de serveurs et une salle multimédia. Il est doté d'une aire de stationnement et d'une antenne pour l'infrastructure VSAT. Comme les autres bâtisses, le Centre a été affecté. Des travaux de déblaiement ont été entrepris après les événements et une évaluation des dégâts effectuée pour la remise en conformité de l'espace. Le montant des dépenses pour la période a été de 1 034 648,65 gourdes.

SUCCURSALE CAP-HAITIEN

Les coûts engagés pour la succursale du Cap-Haïtien concernent les travaux de reprise de peinture du bâtiment, de remplacement de faux-plafonds à l'intérieur de l'édifice et des sommes dépensées pour l'acquisition d'articles de remplacement pour l'éclairage. Ils se sont élevés à un montant de 184 760,51 gourdes.

Tableau 65.- Dépenses d'entretien des bâtiments en 2010

Projet	Montant (MG)
Agrandissement Retrait	669.7
Réhabilitation guichets	1564.1
Réaménagement guichets externes	164.8
Interventions au nouveau bâtiment	1 4445.1
Station de traitement	2008.8
Aménagement Ex-M&S	4659.5
Centre de Conventions	7497.9
Démolition bâtiments	8300.2
Interventions autres bâtiments	2381.7
Centre de Technologie (Boutilliers)	1034.6
Succursale Cap-Haïtien	184.8
TOTAL	42911.3

**ETATS FINANCIERS
&
ANNEXE JURIDIQUE**



Mérové-Pierre - Cabinet d'Experts-Comptables

P.O. Box 13270, Delmas
Port-au-Prince
Haïti

7, rue Lechaud
Bourdon, Port-au-Prince
Haïti

Téléphone : (509) 2813-0334 / 0335
email : administration@merove-pierre.com
mmerove@mpahaiti.com

Rapport des vérificateurs indépendants

Conseil d'Administration
Banque de la République d'Haïti:

Nous avons vérifié les états financiers de la Banque de la République d'Haïti comprenant le bilan au 30 septembre 2010 et les états des résultats, des résultats étendus, de l'évolution du capital et des comptes de réserves, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les principales conventions comptables et autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers conformément à la loi organique du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale et suivant la méthode de comptabilité d'exercice. Cette responsabilité inclut: la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne pertinent à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, imputables à des fraudes ou erreurs; le choix et l'application de principes comptables appropriés; et la détermination d'estimations comptables vraisemblables dans les circonstances.

Responsabilité des Vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes imputables à des fraudes ou erreurs. En procédant à l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération la structure de contrôle interne pertinente à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers afin d'utiliser des procédés de vérification appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entreprise. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables utilisés et la vraisemblance des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.





Restrictions

Les opérations de Télécommunications d'Haïti S.A.M. (Téléco), filiale de la BRH, ne sont pas consolidées dans les états financiers ci-joints, parce que les informations financières de cette filiale ne sont pas fiables. Si les comptes de la Téléco avaient été consolidés, plusieurs postes des états financiers ci-joints ainsi que l'information fournie par voie de notes auraient été différents. Nous n'avons pas pu déterminer l'impact de la non consolidation sur les postes des états financiers.

De plus, la valeur du placement de la BRH dans la Téléco reflétée au bilan à G 1.9 milliard n'a pas pu être validée, tel qu'expliqué à la **(note 15)**. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements à la valeur de ce placement, au revenu net et aux résultats étendus de l'exercice et aux comptes de réserves spéciales auraient été nécessaires.

La Banque de la République d'Haïti participe à un fonds de régime de retraite pour ses employés, tel qu'expliqué à la **note 27**. Ces charges ont été comptabilisées sur une base de caisse et non sur la base des obligations actuarielles. De plus, la Banque constitue des provisions supplémentaires à titre de primes de séparation pour les employés qui partent à la retraite. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle récente de ce fond. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif.

Opinion

À notre avis, à l'exception du fait que les comptes de la Téléco ne sont pas consolidés dans les états financiers ci-joints, comme mentionné ci-dessus, et à l'exception de l'effet de redressements que nous aurions pu juger nécessaires, si nous avions pu déterminer la valeur du placement à la Téléco, et si nous avions obtenu une évaluation actuarielle dont il est question au paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la BRH au 30 septembre 2010, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les normes décrites à la **note 2 (a)**, conformément aux dispositions de la loi du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale.

Nous avons effectué notre vérification dans le but d'exprimer une opinion sur les états financiers de base de la BRH pris dans leur ensemble. L'information supplémentaire aux **annexes 1 à 4** est présentée à des fins d'analyse additionnelle et ne représente pas une exigence des états financiers de base. L'objectif de cette information est de présenter des états financiers proformas conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, comme si la BRH avait appliqué ces normes au cours des exercices 2010 et 2009. L'information présentée aux **annexes 1 à 4** ne constitue pas des états financiers complets en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière.

Henri René Cabinet d'Experts-Comptables

Port-au-Prince, le 30 mai 2011

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans
30 septembre 2010 et 2009
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2010	2009
ACTIF			
LIQUIDITÉS			
Avoirs en devises	5	G 32,752,610	7,756,922
PLACEMENTS			
Placements étrangers	6	34,578,172	27,928,990
Disponibilités en DTS	7	4,281,940	4,579,305
Placements locaux	8	275,000	-
Avoirs en or	9	<u>68,256</u>	<u>55,041</u>
		39,203,368	32,563,336
PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX			
	10	7,178,791	7,604,695
PRÊTS ET AVANCES			
Crédits à l'État Haïtien	11	45,536,474	39,048,367
Prêts et avances au personnel et aux autres institutions	12	1,934,415	2,601,856
Prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires	13	<u>119,970</u>	<u>298,886</u>
		47,590,859	41,949,109
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations, au coût	14	2,790,080	2,918,892
Moins amortissement cumulé		<u>(920,801)</u>	<u>(836,381)</u>
		1,869,279	2,082,511
AUTRES			
Placement à la Téléco	15	1,923,380	1,923,380
Autres éléments d'actif	16	<u>1,524,333</u>	<u>838,729</u>
		3,447,713	2,762,109
		G 132,042,620	94,718,682

Voir les notes aux états financiers

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans (suite)
30 septembre 2010 et 2009
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2010	2009
PASSIF, CAPITAL ET RÉSERVES			
BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION	17	G 19,362,721	15,370,516
ENGAGEMENTS EN DEVISES	18	26,002,840	11,914,654
CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX			
	19	12,454,437	19,738,209
DÉPÔTS DU GOUVERNEMENT CENTRAL	20	23,990,452	16,572,167
ENGAGEMENTS ENVERS LE GOUVERNEMENT CENTRAL	21	11,071,812	-
ENGAGEMENTS EN MONNAIE LOCALE			
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires	22	30,645,197	25,250,223
Engagements envers les autres institutions	23	3,876,024	1,618,215
Autres éléments du passif	24	1,301,786	1,151,248
		35,823,007	28,019,686
		128,705,269	91,615,232
CAPITAL ET RÉSERVES			
Capital		50,000	50,000
Réserve de réévaluation de change		4,071,902	4,512,763
Réserves spéciales		(1,646,196)	(1,793,708)
Réserve de réévaluations -terrains et immeubles	14	719,004	769,487
Réserve légale		74,453	74,453
Moins-values non réalisées sur placements disponibles à la vente	6	68,188	(509,545)
		3,337,351	3,103,450
		G 132,042,620	94,718,682

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2010	2009
REVENUS D'OPÉRATIONS:			
Produits des opérations avec l'étranger:			
Intérêts	G	1,343,700	1,207,518
Produits des placements, prêts et avances à l'État Haïtien		1,099,884	1,071,662
(Perte) gains sur ventes des valeurs mobilières		(327,335)	15,240
Produits des opérations de crédit		148,119	152,061
Autres produits	25	174,807	278,720
		<u>2,439,175</u>	<u>2,725,201</u>
DÉPENSES D'OPÉRATIONS			
Intérêts débiteurs et frais financiers		245,686	605,438
Coûts de fabrication des billets et des pièces de monnaie		302,732	257,853
Provision pour pertes de valeur sur prêts	12	102,362	35,172
		<u>650,780</u>	<u>898,463</u>
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		1,788,395	1,826,738
DÉPENSES ADMINISTRATIVES			
Rémunérations et charges sociales	26	1,080,790	1,030,481
Dépenses administratives		238,454	248,143
Dotation aux amortissements	14	137,655	150,468
Perte nette du au séisme	28	121,000	-
Dépenses relatives à la gestion des actifs		42,148	42,917
Dons		15,868	11,162
Autres dépenses		4,968	5,217
		<u>1,640,883</u>	<u>1,488,388</u>
REVENU NET DE L'EXERCICE	G	147,512	338,350

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des résultats étendus
Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2010	2009
REVENU NET DE L'EXERCICE	G	147,512	338,350
Autres éléments des résultats étendus:			
Plus-value non réalisée sur placements		577,733	(31,715)
Réévaluation de change		(440,861)	659,066
Dévaluation terrains et immeubles liée au séisme	14	(64,930)	-
Réévaluation terrains et immeubles	14	<u>14,447</u>	<u>-</u>
Total		86,389	627,351
Résultat étendus de l'exercice	G	233,901	965,701

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États de l'évolution du capital et des comptes de réserves
Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	Capital	Réserve de réévaluation de change	Réserves spéciales	Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Réserve légale	(Moins) plus-values non réalisées sur placements	Total
Solde au 30 septembre 2008	G	50,000	3,853,697	(2,132,058)	769,487	74,453	(477,830)	2,137,749
Résultats étendus de l'exercice:								
Revenu net de l'exercice		-	-	338,350	-	-	-	338,350
Autres éléments de résultats étendus:								
Réserve de réévaluation de change		-	659,066	-	-	-	-	659,066
Moins-value non réalisée sur placements		-	-	-	-	-	(31,715)	(31,715)
Total		-	659,066	338,350	-	-	(31,715)	965,701
Solde au 30 septembre 2009		50,000	4,512,763	(1,793,708)	769,487	74,453	(509,545)	3,103,450
Résultats étendus de l'exercice:								
Revenu net de l'exercice		-	-	147,512	-	-	-	147,512
Autres éléments de résultats étendus:								
Dévaluation liée au séisme	14	-	-	-	(64,930)	-	-	(64,930)
Réévaluation de change		-	(440,861)	-	-	-	-	(440,861)
Réévaluation terrains et immeubles	14	-	-	-	14,447	-	-	14,447
Plus-value non réalisée sur placements		-	-	-	-	-	577,733	577,733
Total		-	(440,861)	147,512	(50,483)	-	577,733	233,901
Solde au 30 septembre 2010	G	50,000	4,071,902	(1,646,196)	719,004	74,453	68,188	3,337,351

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2010	2009
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	147,512	338,350
Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:			
Dotation aux amortissements	14	137,655	150,468
Perte sur dispositions d'immobilisations	28	14,652	-
Provision pour pertes de valeur sur prêts	12	102,362	35,172
Effet de change résultant de la réévaluation de la participation dans les organismes financiers internationaux		(65,440)	143,494
Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:			
Augmentation des prêts et avances, net		(6,019,112)	(4,779,765)
Billets et monnaie en circulation		3,992,205	682,863
Engagements en devises		14,088,186	2,806,584
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux		(7,283,772)	7,740,701
Engagements envers les banques créatrices de monnaie		5,394,974	2,148,867
Dépôts du Gouvernement Central		7,418,285	2,240,540
Engagements envers les autres institutions		2,257,809	997,568
Changements dans les autres éléments d'actif, de passif et de réserves		10,820,896	(4,721,984)
Liquidités provenant des activités d'exploitation		31,006,212	7,782,858
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Augmentation des placements étrangers		(6,071,449)	(10,845,190)
(Augmentation) diminution des placements locaux		-	180,000
Acquisitions d'immobilisations, net	14	(21,156)	(229,996)
Remboursement d'assurance	28	82,081	-
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(6,010,524)	(10,895,186)
Augmentation (diminution) nette des liquidités		24,995,688	(3,112,328)
Liquidités au début de l'exercice		7,756,922	10,869,250
Avoir en devises à la fin de l'exercice	5 G	32,752,610	7,756,922

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers
30 septembre 2010 et 2009

(1) ORGANISATION

La Banque de la République d'Haïti (BRH) est une institution dont le capital appartient à l'État Haïtien et qui remplit le rôle de Banque Centrale. Son organisation est régie par la Loi du 17 août 1979. Le siège social de la BRH est situé à la Rue du Quai.

Les responsabilités fondamentales de la Banque Centrale sont de fixer les lois et règlements régissant le système bancaire et financier du pays; de définir la politique monétaire du pays; de garder et d'administrer les réserves externes de l'État Haïtien; et d'agir comme agent financier et fiscal de l'État Haïtien pour ses opérations de caisse et de crédit.

La Banque de la République d'Haïti est seule habilitée à émettre les billets et monnaie reçus comme monnaie légale sur le territoire d'Haïti.

Le Conseil d'Administration de la BRH est aussi celui du Fonds de Développement Industriel, une société créée par l'État, destinée à fournir un financement à moyen et long terme aux secteurs productifs de l'économie. En fonction de la Loi du 17 août 1979, le Gouverneur de la BRH est le Président du Conseil d'Administration de la Téléco dont la BRH détient 97% des actions.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers de la BRH ont été préparés conformément aux dispositions de la loi organique du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale et suivant la méthode de comptabilité d'exercice. Certains articles de la loi du 17 août diffèrent des Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière (IFRS), notamment les principales normes suivantes:

- La documentation et l'évaluation de pertes de valeur sur les créances arriérées de l'État Haïtien: la BRH ne provisionne pas ces dettes souveraines, sans échéances, à moins de désaccords spécifiques.
- La comptabilisation, à la réserve de réévaluation à l'actif net plutôt qu'aux résultats de l'exercice, des gains et pertes de change résultant de la réévaluation des avoirs et engagements de la BRH en devises et en or.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(a) Cadre de préparation des états financiers (suite)

- La non-consolidation de la Téléco.
- Des divulgations relatives à la valeur au coût des immobilisations présentées au coût réévalué.
- Le traitement et les divulgations requises du fonds de retraite et autres bénéfices post-emploi.

(b) Base d'évaluation

À l'exception des placements étrangers reflétés à leur juste valeur et des immeubles reflétés au coût réévalué, les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en Gourde haïtienne qui est la monnaie nationale d'Haïti.

(d) Estimations et jugements

Lors de la préparation de ces états financiers, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats actuels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. En particulier, l'information au sujet des principales estimations dans l'application des normes comptables ayant un effet sur l'évaluation des montants reconnus aux états financiers est incluse dans les notes suivantes:

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugements (suite)

Note 12 Évaluation de la provision pour pertes de valeurs sur prêts et avances au personnel et aux autres institutions

La Direction établit une provision pour pertes de valeur sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction. La provision pour pertes sur prêts ainsi déterminée est comptabilisée comme charge de l'exercice et représente la différence entre la provision pour pertes sur prêts au bilan du début et de la fin de l'exercice, nette des radiations et des récupérations. Aucune provision n'a été établie pour les créances arriérées de l'État ou des entités gouvernementales et de services publics car de l'avis de la Direction, ces créances sont récupérables.

Note 14 Immobilisations

L'amortissement des immobilisations et la réévaluation des immeubles sont calculés sur la base de l'estimation de la durée de vie utile des immobilisations.

Lors du séisme du 12 janvier 2010, certains immeubles de la banque ont subi des dommages importants (**note 28**). Les pertes correspondantes ont été évaluées et enregistrées à concurrence de la valeur aux livres.

Note 26 Fonds de retraite et primes de séparation

La dépense annuelle pour le fond de retraite et primes de séparation est établie en fonction d'un taux de contribution fixé par la Direction. Tout changement dans ces estimations aura un impact sur l'évaluation de ces montants d'actifs et des dépenses.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière constante à tous les exercices présentés dans les états financiers ci-joints.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Les éléments d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les comptes détenus avec le FMI ont été convertis aux taux officiels du DTS par rapport à la gourde prévalant à la date du bilan.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à la réserve de réévaluation (**note 3 h**), tel que prescrit par la loi, à l'exception des éléments dont les fluctuations de change sont supportées par l'État Haïtien et qui sont inscrits aux crédits à l'État Haïtien. Les comptes relatifs au FMI sont les principaux éléments dont les gains ou pertes de change sont supportés par l'État Haïtien (**note 11**).

Les taux de change du dollar US aux 30 septembre 2010 et 2009 étaient de 39.9405 et 41.7737 gourdes haïtiennes pour un dollar US, respectivement. Les taux de change du DTS étaient de 0.01608881 et 0.01510964 DTS pour une gourde haïtienne aux 30 septembre 2010 et 2009, tel que publié par le FMI.

(b) Instruments financiers

i) Classifications des instruments financiers

La Direction détermine la classification des instruments financiers à leur date d'acquisition en tenant compte des objectifs d'investissement. Les instruments financiers sont classifiés à prêts et avances, placements gardés à maturité et placements disponibles à la vente.

Les prêts et avances aux employés sont des instruments financiers non dérivés, à paiement fixe et non cotés sur un marché financier. Ces prêts et avances sont enregistrés aux états financiers à leur date d'acquisition.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Instruments financiers (suite)

i) Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués initialement au coût incluant les coûts de transaction.

Suite à leur acquisition, les placements disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur.

Les actifs et passifs financiers non dérivés ainsi que les prêts et avances sont évalués au coût.

Sur la base des critères d'évaluation ci-dessus, les instruments financiers détenus par la BRH sont évalués comme suit:

1) Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en devises et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût.

2) Placements étrangers

Les placements étrangers en devises sont composés principalement de titres du Trésor et d'organismes fédéraux des États-Unis, d'obligations municipales, d'obligations de sociétés, de comptes en marché monétaire et de valeurs mobilières qui sont reflétés à leur juste valeur.

Les plus et moins-values non réalisées sur les placements disponibles à la vente sont comptabilisées à l'état des résultats étendus et dans un compte séparé au niveau du capital et des réserves jusqu'à leur réalisation. Les profits et pertes non réalisées sur les valeurs mobilières sont enregistrées aux résultats de l'exercice. Lorsqu'on dispose de ces placements, les profits et pertes cumulés préalablement aux réserves sont virés aux résultats nets de l'exercice.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Instruments financiers (suite)

3) Avoirs en or

L'or est valorisé au cours en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes résultant de cette valorisation sont inscrits à la réserve de réévaluation (**note 3 h**). Le stock d'or n'est pas porteur d'intérêts. L'avoir en or fait partie des réserves nettes de change en accord avec l'article 52 de la loi organique de la BRH.

4) Prêts et avances

Les crédits à l'État Haïtien représentent un financement au Secteur Public ainsi que les prêts et avances en comptes courants au Gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques. Ils sont évalués au coût. La BRH n'enregistre pas de perte de valeur sur les crédits à l'État Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccords spécifiques.

Les revenus d'intérêts sur ces prêts, avances et placements sont comptabilisés sur une base de d'exercice.

Les prêts et avances aux employés sont évalués au coût, net d'une provision pour pertes de valeur.

5) Provisions

Une provision est établie au bilan lorsque la Banque a une obligation légale résultant d'évènements passés, qu'il est probable que des ressources économiques seront utilisées pour solder cette obligation, et qu'une estimation vraisemblable du montant de l'obligation peut être établie.

6) Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif sont évalués au coût.

7) Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif incluant les provisions sont évalués au coût.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Instruments financiers (suite)

ii) Évaluation des instruments financiers (suite)

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé lorsque la Banque perd le contrôle sur les droits contractuels qui y sont inhérents. Ceci survient lorsque les droits sont réalisés, expirés ou abandonnés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation y relative est soldée. Les placements disponibles à la vente sont décomptabilisés à la date où la Banque vend l'instrument. Les prêts et avances à recevoir sont décomptabilisés lorsqu'ils sont transférés à un tiers.

Évaluation de juste valeur

La juste valeur des instruments financiers classifiés disponibles à la vente est basée sur les prix cotés sur le marché boursier à la date du bilan, sans déduction des coûts de transaction.

(c) Participations, contributions et engagements dans les organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la Loi du 17 août 1979, la BRH enregistre dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement Haïtien a souscrit au capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements (**note 19**). Ces transactions sont gérées par la BRH à titre de fiduciaire et sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice. L'effet de change résultant de la réévaluation des actifs et passifs de l'État Haïtien est enregistré au crédit à l'État Haïtien.

(d) Placement à Télécommunications d'Haïti SAM (TÉLÉCO)

La BRH détient 97% des actions de la Téléco et le Gouverneur de la BRH est le président du Conseil d'Administration de cette institution. Les états financiers de la Téléco ne sont pas consolidés avec ceux de la BRH étant donné que les états financiers de la Téléco ne sont pas disponibles.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des immeubles et des terrains qui, à la fin de l'exercice terminé le 30 septembre 2006 et 2010, ont été réévalués à leur juste valeur. La juste valeur des immeubles a été déterminée à partir d'évaluations effectuées par des experts indépendants en immobilier. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées à cette juste valeur. L'effet de réévaluation a été comptabilisé au poste de réserve de réévaluation (les moins-values constatées ont été enregistrées à l'état des résultats).

À l'exception des terrains, des constructions en cours et des aménagements, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur vie utile. Les aménagements sont amortis sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	5%
Matériel et mobilier du bureau	20% à 25%
Matériel informatique	20%
Équipements	20%
Matériel roulant	25%
Aménagements	20%
Installations	20%
Logiciels informatiques	100%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des immobilisations sont revues périodiquement.

Lors du séisme du 12 janvier 2010, certains immeubles de la banque ont subi des dommages importants (**note 28**). Les pertes correspondantes ont été évaluées et enregistrées à concurrence de la valeur aux livres.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Frais d'impression des billets et de pièces de monnaie

Les frais d'impression des billets sont enregistrés à la dépense au moment de la mise en circulation des billets. Les coûts des stocks de billets commandés et non encore mis en circulation sont inscrits aux autres actifs.

(g) Billets et monnaie en circulation

Le montant des billets et monnaie figurant au passif du bilan de la BRH correspond aux billets et pièces de monnaie en circulation, détenus par l'ensemble des agents économiques reflété à leur valeur nominale.

(h) Réserve de réévaluation de change

L'article 56 de la loi organique de la BRH précise que les gains et les pertes, qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or, doivent être comptabilisés à un compte dénommé "Réserve de réévaluation" présenté au bilan au niveau du Capital et Réserves.

(i) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles

La plus-value résultant de la réévaluation des immeubles est reflétée au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles. Le solde de ce poste sera viré à la réserve spéciale quand les immeubles seront décomptabilisés. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles.

(j) Impôts et taxes

Conformément à l'article 63 de la loi régissant la Banque Centrale, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État ou des communes dans l'exécution de toutes opérations qui lui sont propres.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(k) Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante: 25% au Trésor Public, 10% à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissements, de placements, d'agrandissement et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration. En 2010 et 2009, le Conseil d'Administration a convenu avec le MEF de ne pas effectuer de distribution à l'État en vue d'éponger les pertes antérieures et de constituer les réserves nécessaires à la récapitalisation de la BRH, tel que prévu dans le cadre d'accords avec les partenaires internationaux.

(l) Opérations avec l'État Haïtien

La Loi du 17 août 1979 régissant la BRH mentionne à l'article 2 alinéa 10, que cette dernière exerce toutes les activités de banquier, d'agent financier et fiscal de l'État Haïtien.

Certains postes figurant au bilan de la BRH sont en fait des opérations de l'État Haïtien. Il s'agit notamment des participations, contributions et effets à payer aux organismes internationaux (**notes 10 et 19**).

Les autres dettes de l'État garanties par la BRH sont gérées en postes hors bilan du fait qu'elles ne deviennent une obligation qu'en cas de défaut de l'État Haïtien (**note 31**).

(m) Fonds de retraite

La Banque de la République d'Haïti participe conjointement avec la Banque Nationale de Crédit (BNC) et la Banque Populaire Haïtienne (BPH) à un fonds de retraite contributif à prestations déterminées de type de salaires de fin de carrière dont bénéficient ses salariés. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle récente de ce fonds de régime de retraite.

(n) Juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur des placements étrangers et locaux est à peu près équivalente à la valeur marchande telle que divulguée à la **note 6**. Ces valeurs ont été déterminées comme décrites à la **note 3(b)**.

(à continuer)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES

Les instruments financiers détenus par la Banque à la date du bilan sont: les liquidités, les placements, les prêts et avances, certains éléments d'autres actifs, les dépôts et autres obligations à vue, l'allocation en DTS, et des éléments d'autres passifs.

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché incluant les risques de taux d'intérêts et de change.

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités surviendrait si la BRH n'arrivait pas à convertir, à approximativement leur valeur marchande, ses placements en espèces ou si elle n'arrivait pas à disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. Une gestion prudente des risques de liquidités sous-entend le maintien de liquidités ou d'équivalent de liquidités suffisantes et/ou l'utilisation rationnelle de politiques de financement.

La BRH comme toute Banque Centrale n'a pas de risques financiers réels en relation à ses obligations en monnaie locale. Les obligations de la BRH ne l'exposent pas à des risques importants de liquidités vu qu'elle n'a généralement pas de créances importantes envers des fournisseurs étrangers. La BRH doit également maintenir suffisamment de réserves liquides en dollars US pour permettre, à titre de fiduciaire, le règlement des obligations de l'État à leur date d'échéance. La BRH gère ce risque à travers:

- Un processus budgétaire permettant de suivre les échéances des créances étrangères du gouvernement.
- Le maintien d'un portefeuille de placements facilement négociable.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Le profil de maturité des passifs financiers de la Banque, par tranche d'échéance, était comme suit aux 30 septembre 2010 et 2009:

30 septembre 2010

(En milliers de gourdes)		Courants	0-3 mois	Total
Billet et monnaie en circulation (note 17)	G	19,362,721	-	19,362,721
Engagements en devises (notes 18)		26,002,840	-	26,002,840
Contribution et engagements envers les Organismes financiers internationaux (note 19)		12,454,437	-	12,454,437
Dépôts du Gouvernement Central		23,990,452		23,990,452
Engagements envers le Gouvernement Central (note 20, 21)		11,071,812	-	11,071,812
Engagement envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires (note 22)		21,194,197	9,451,000	30,645,197
Engagements envers les autres institutions (note 23)		3,876,024	-	3,876,024
Autres éléments de passif		<u>782,559</u>	<u>519,227</u>	<u>1,301,786</u>
	G	118,735,042	9,970,227	128,705,269

30 septembre 2009

(En milliers de gourdes)		Courants	0-3 mois	Total
Billet et monnaie en circulation (note 17)	G	15,370,516	-	15,370,516
Engagements en devises (notes 18)		11,914,654	-	11,914,654
Contribution et engagements envers les Organismes financiers internationaux (note 19)		19,738,209	-	19,738,209
Engagements envers le Gouvernement Haïtien (note 20)		16,572,167	-	16,572,167
Engagement envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires (note 22)		15,557,223	9,693,000	25,250,223
Engagements envers les autres institutions (note 23)		1,618,215	-	1,618,215
Autres éléments de passif		<u>607,584</u>	<u>543,664</u>	<u>1,151,248</u>
	G	81,378,568	10,236,664	91,615,232

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit résulte de l'incapacité d'un emprunteur de s'acquitter de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Liquidités:			
Dépôts à des banques étrangères	G	31,341,048	6,393,421
Effets de compensation		<u>42,718</u>	<u>689,870</u>
		<u>31,383,766</u>	<u>7,083,291</u>
Placements:			
Placements locaux	G	275,000	-
Placements à l'étranger		<u>38,928,368</u>	<u>32,563,336</u>
		39,203,368	32,563,336
Crédit:			
Prêts, net (notes 11, 12 et 13)		<u>47,590,859</u>	<u>41,949,109</u>
Autres éléments d'actif:			
Avances aux fournisseurs		70,531	38,094
Effets collectés à recevoir – BNC (note 16)		126,509	114,203
Autres comptes à recevoir		83,639	3,249
Intérêts à recevoir - BNC		19,916	22,279
Autres actifs		<u>13</u>	<u>-</u>
		300,608	177,825
	G	118,478,601	81,773,561

i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère financièrement solides. La viabilité de ces institutions est revue périodiquement.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

ii) Placements

Le risque de crédit relatif aux placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, la BRH a mis en place des politiques et procédures qui définissent la nature et la qualité des titres de placements dans lesquels elle investit.

Les principaux paramètres de la politique de la BRH sont les suivants:

- Investir dans des titres de créances négociables bien cotés, facilement disponibles et à risques faibles.
- Fixer des critères de maturité maximale.
- Diversifier le portefeuille en différents instruments tout en limitant l'exposition maximale permise par type de sécurité ou par émetteur.

Les placements de la Banque Centrale rencontrent les objectifs de sécurité liés à la gestion des avoirs en devises.

iii) Crédit

Le portefeuille de crédit de la Banque Centrale est constitué en majeure partie par les crédits au Gouvernement. La BRH en tant que banquier de l'État n'est pas exposée à des risques significatifs de par ses crédits à l'État et aux entités gouvernementales.

iv) Autres éléments d'actif

La Banque considère comme faible le risque de crédit sur les autres actifs financiers.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

v) Répartition des risques financiers

La répartition par secteur géographique sur la base de localisation du risque ultime des actifs financiers de la Banque est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Liquidités:			
Haiti	G	1,411,562	1,363,501
États-Unis		26,700,563	4,856,928
France		4,518,330	1,411,774
Panama		<u>122,155</u>	<u>124,719</u>
		<u>32,752,610</u>	<u>7,756,922</u>
Placements:			
États-Unis		38,861,158	32,495,196
Haïti		275,000	-
Panama		<u>67,210</u>	<u>68,140</u>
		<u>39,203,368</u>	<u>32,563,336</u>
Crédit:			
Haïti		47,590,859	41,949,109
Autres actifs:			
Haïti		300,608	177,825
Total des actifs financiers	G	119,847,445	82,447,192

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est celui que des changements de prix résultant des variations de taux de change ou de taux d'intérêts affecterait les résultats de la Banque ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La gestion des risques de marché vise à contrôler l'exposition aux risques de marché dans une limite acceptable tout en optimisant le rendement financier.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de taux d'intérêts

La gestion des risques de taux d'intérêts à la BRH est conditionnée par les objectifs en matière de politique monétaire. Le portefeuille de prêts de la BRH est constitué principalement de crédits au Gouvernement dont les taux d'intérêts ne sont pas des taux commerciaux. Les taux de rémunération des Bons BRH sont ajustés régulièrement.

Le profil d'intérêts sur les principaux instruments financiers porteurs d'intérêts était comme suit:

(En milliers de gourdes)	Notes	2010	2009
Taux d'intérêts fixes:			
Actifs financiers:			
Crédits à l'État Haïtien	11	45,536,474	39,048,367
Placement locaux		275,000	-
Prêts et avances		<u>1,913,275</u>	<u>2,369,798</u>
Actif net		47,724,749	41,418,165
Taux d'intérêts variables:			
Actifs financiers:			
Dépôts à l'étranger		31,341,048	6,393,421
Placements étrangers	6	<u>34,578,172</u>	<u>27,928,990</u>
		65,919,220	34,322,411
Passifs financiers:			
Bons BRH		<u>9,451,000</u>	<u>9,693,000</u>
Actif net	G	56,468,220	24,629,411

N'ayant pas de passifs financiers d'importance à taux fixes, la BRH n'a aucun risque de taux d'intérêts.

(ii) Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères, exprimée en gourdes, due aux fluctuations des taux de change. En vertu de l'article 56 de la loi organique de la BRH, les gains et pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or sont comptabilisés à la Réserve de Réévaluation.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(ii) Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous présente la répartition des actifs et passifs financiers de la Banque aux 30 septembre:

30 septembre 2010

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis	Autres devises	Total
Liquidités	G -	28,234,280	4,518,330	32,752,610
Placements	275,000	34,646,428	4,281,940	39,203,368
Prêts et avances	47,590,859	-	-	47,590,859
Autres actifs	<u>230,077</u>	<u>70,531</u>	-	<u>300,608</u>
Total des actifs financiers	48,095,936	62,951,239	8,800,270	119,847,445
Engagement en devises (note 18)	-	25,976,396	26,444	26,002,840
Dépôts du Gouvernement Central	10,003,154	13,951,267	34,031	23,990,452
Engagements envers le Gouvernement Central (notes 20, 21)	-	11,071,812	-	11,071,812
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions non bancaires (note 22)	30,645,197	-	-	30,645,197
Engagements envers les autres institutions (note 23)	3,876,024	-	-	3,876,024
Autres passifs	<u>1,138,146</u>	<u>163,640</u>	-	<u>1,301,786</u>
Total des passifs financiers	45,664,521	51,163,115	60,475	96,888,111
Actif net	G 2,431,415	11,788,124	8,739,795	22,959,334

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(ii) Risque de change (suite)

30 septembre 2009

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis	Autres devises	Total
Liquidités	G -	6,345,148	1,411,774	7,756,922
Placements	-	27,984,031	4,579,305	32,563,336
Prêts et avances	41,949,109	-	-	41,949,109
Autres actifs	<u>139,731</u>	<u>38,094</u>	<u>-</u>	<u>177,825</u>
Total des actifs financiers	42,088,840	34,367,273	5,991,079	82,447,192
Engagement en devises (note 18)	-	11,865,059	49,595	11,914,654
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions non bancaires (note 22)	25,250,223	-	-	25,250,223
Engagements envers le Gouvernement Haïtien	8,171,456	8,361,204	39,507	16,572,167
Engagements envers les autres institutions (note 23)	1,618,215	-	-	1,618,215
Autres passifs	<u>1,011,256</u>	<u>139,992</u>	<u>-</u>	<u>1,151,248</u>
Total des passifs financiers	36,051,150	20,366,255	89,102	56,506,507
Actif net	G 6,037,690	14,001,018	5,901,977	25,940,685

Tel que décrit à la **note 3(a)**, les gains ou pertes de change résultant des conversions de change sont inscrits au niveau de la réserve de réévaluation à l'avoir et n'affectent donc pas les résultats.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(5) AVOIRS EN DEVISES

Les avoirs en devises sont composés de:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Encaisse	G 1,368,844	673,631
Dépôts à vue à l'étranger	31,341,048	6,393,421
Effets en transit	<u>42,718</u>	<u>689,870</u>
	G 32,752,610	7,756,922

Les dépôts à vue sont composés de fonds en dollars placés à un jour, rémunérés à des taux de rendement moyen de 0.09% et de 0.17% en 2010 et 2009, respectivement.

(6) PLACEMENTS ÉTRANGERS

Les placements étrangers sont répartis comme suit:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Placements disponibles à la vente (a)	G 33,991,735	27,317,187
Valeurs mobilières:		
Banco Latino Americano de Exportaciones (Bladex)	<u>67,210</u>	<u>68,140</u>
	34,058,945	27,385,327
Placements monétaires (b):		
Citibank	<u>519,227</u>	<u>543,663</u>
	G 34,578,172	27,928,990

(a) Les placements en devises disponibles à la vente sont répartis comme suit:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Valeurs mobilières:		
Coût	G 9,453	9,887
Juste valeur	67,210	68,140
Comptes en marché monétaire:		
Coût	G 9,308,021	379,258
Juste valeur	G 9,308,021	379,258

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(6) PLACEMENTS ÉTRANGERS (SUITE)

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Titres d'Agences du Gouvernement		
Fédéral Américain:		
Coût	G 10,468,900	23,170,213
Juste valeur	10,435,757	23,516,789
Obligations Municipales:		
Coût	G -	41,209
Juste valeur	-	45,598
Obligations de sociétés:		
Coût	G 14,204,383	4,294,305
Juste valeur	14,247,957	3,375,542
Valeur totale des placements:		
Coût	G 33,990,757	27,894,872
Juste valeur	34,058,945	27,385,327
Moins-values non réalisées sur placements disponibles à la vente	G 68,188	(509,545)

Les taux de rendement moyen des comptes en marché monétaire sont de de 0.02% en 2010, et de 0.05% en 2009.

Les taux de rendement moyen des titres d'Agence du Gouvernement Fédéral Américain, obligations municipales et obligations de sociétés sont de 5.33% en 2010 et de 4.84% en 2009.

Les placements ont des échéances variables, entre 2010 et 2045. Toutefois, certains instruments tel que les titres adossés aux prêts hypothécaires détenus par la BRH ont une durée de vie moyenne de 5 ans.

- (b) Aux 30 septembre 2010 et 2009 ces placements totalisant G 519,226,500 et G 543,663,819, respectivement étaient bloqués en garantie de transactions avec des fournisseurs sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances. Ces placements ont généré un rendement moyen de 0.6% et 1.5% en 2010 et 2009, respectivement.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(7) DISPONIBILITÉS EN DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX (DTS)

Ce compte représente les avoirs en compte courant, exprimés en DTS, au Fonds Monétaire International (FMI). Au cours de l'exercice 2010, le Fonds Monétaire International (FMI) n'a accordé aucune allocations additionnelles de droits de tirages spéciaux à Haïti. Le solde des disponibilités en DTS 68,891M DTS en 2010 et 69,189M DTS en 2009 représente le net des intérêts perçus et des intérêts et autres charges de l'État Haïtien envers le FMI. L'engagement de l'État Haïtien en contrepartie des disponibilités est reflétée au poste contribution et engagements envers les organismes financiers internationaux (**note 19**), conformément aux dispositions préconisées par le Fonds Monétaire International. L'allocation accordée antérieurement est comptabilisée aux réserves spéciales. Le solde des disponibilités en DTS a ainsi évolué:

	DTS	Gourdes
Solde au 30 septembre 2009	69,189	4,579,305
Intérêts perçus	162	10,066
Effet de réévaluation	-	(278,868)
Paiements sur compte	<u>(460)</u>	<u>(28,563)</u>
Disponibilités au 30 septembre 2010	68,891	4,281,940

(8) PLACEMENTS LOCAUX

Au 30 septembre 2009, des avances totalisant G 275 millions avaient été accordées par la Banque de la République d'Haïti (BRH) à la Banque Nationale de Crédit (BNC). Ces avances ont été converties en obligations subordonnées au 30 septembre 2010 sur une période de 20 ans au taux d'intérêts de 1% l'an selon le protocole d'accord signé en date du 29 septembre 2010 entre la (BNC) et la (BRH).

(9) AVOIRS EN OR

Les avoirs en or sont valorisés à leur juste valeur telle que publiée au Commodity Exchange Inc. aux 30 septembre 2010 et 2009, et se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2010		2009	
	<u>Onces</u>	<u>Valeur</u>	<u>Onces</u>	<u>Valeur</u>
Federal Reserve Bank of New York	1,308	68,256	1,308	55,041

Ces réserves détenues à la Federal Reserve Bank of New York ne portent pas d'intérêts. Les cours en vigueur aux 30 septembre 2010 et 2009 étaient de US\$ 1,307 et de US\$ 1,007 par once d'or, respectivement.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(10) PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les participations dans les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G	<u>5,090,495</u>	<u>5,420,551</u>
Autres organismes internationaux:			
Banque Interaméricaine de Développement (BID)		1,599,343	1,672,750
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)		276,216	288,893
Banque Caribéenne de Développement (BCD)		95,344	99,720
Association Internationale de Développement (IDA)		40,536	42,397
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)		37,544	39,267
Société Internationale de Financement (IFC)		32,831	34,337
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)		<u>6,482</u>	<u>6,780</u>
		<u>2,088,296</u>	<u>2,184,144</u>
	G	<u>7,178,791</u>	<u>7,604,695</u>

a) La participation de l'État Haïtien au FMI est de 81,900,000 DTS aux 30 septembre 2010 et 2009.

(11) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Prêts et avances –selon accord (a)	G	43,918,752	36,780,270
Effet de change – FMI (note 3 a)		1,617,380	1,864,027
Compte à recevoir		-	403,728
Autres avances à l'État		<u>342</u>	<u>342</u>
	G	<u>45,536,474</u>	<u>39,048,367</u>

a) Aux 30 septembre 2010 et 2009, la BRH a procédé à la consolidation du crédit de l'État Haïtien incluant la balance des comptes suivants:

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(11) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN (SUITE)

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Prêts et avances à l'État Haïtien		
30 septembre 2009	G 36,780,270	36,780,270
Déficit du Trésor Public au 30 septembre 2010	5,163,008	-
Dette des institutions publiques envers la TELECO (b)	1,023,479	-
Engagement du MEF envers la BRH (b)	<u>951,995</u>	<u>-</u>
	G 43,918,752	36,780,270

Au 30 septembre 2010, le déficit du Trésor Public était ainsi composé:

(En milliers de gourdes)	2010
Recettes Publiques	G (31,164,248)
Fond de Financement du Trésor Public	12,365,921
Dépenses de fonctionnement du Trésor Public	<u>23,961,335</u>
Déficit exercice 2010	G 5,163,008

Ce déficit a été consolidé au crédit à l'État Haïtien conformément au Protocole d'Accord signé le 14 mars 2011 entre le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et la BRH. Selon ce Protocole d'Accord, le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) consent que le montant des créances de la BRH sur l'État Haïtien s'élève à G 43,918,752M. Le Trésor Public s'engage à émettre à l'ordre de la BRH en échange du montant total des créances, des Bons du Trésor selon un calendrier d'émission qui sera élaboré et dont les termes d'émission, incluant les taux d'intérêt et la maturité seront déterminés ultérieurement. De plus, le Trésor Public s'engage à rémunérer la BRH des frais et agios pour les services fournis aux institutions publiques.

Le montant des intérêts mensuels versés par le MEF sur les prêts et avances s'élevait à G 92 millions pour l'exercice 2010 et G 70 millions pour l'exercice 2009. Le taux de rendement moyen sur les crédits à l'État Haïtien est de 2.99% et 4.05% pour les exercices 2010 et 2009, respectivement.

Selon le Protocole d'Accord signé le 29 septembre 2010 entre le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), les Télécommunications d'Haïti S.A. (TÉLÉCO) et la Banque de la République d'Haïti (BRH), le MEF s'est engagé à rembourser à la TÉLÉCO les sommes dues par l'Administration Publique, soit G 1,023 millions. Conformément à ce Protocole d'Accord, la BRH a intégré aux avances à consolider la valeur du billet à ordre de G 951,944,975 émis en octobre 2007 par le MEF. Cette valeur comprend la moins-value de G 403,708M supportée par la BRH dans le cadre du rachat des actifs et passifs de la Socabank et G 548,267M représentant la garantie octroyée par la BRH à la BNC dans le cadre de cette transaction. Cette garantie a été honorée par la BRH au 30 septembre 2010.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(12) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS

Les prêts et avances au personnel et aux autres institutions sont:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Employés, brut	G	2,140,511	1,989,151
Provisions		<u>(227,236)</u>	<u>(124,874)</u>
		<u>1,913,275</u>	<u>1,864,277</u>
Entreprises publiques:			
Téléco (a)		-	711,646
EDH (b)		<u>21,140</u>	<u>25,933</u>
	G	<u>1,934,415</u>	<u>2,601,856</u>

Aux 30 septembre 2010 et 2009, les prêts aux employés portent des intérêts de 6% l'an pour les prêts et 5% pour les avances.

Au cours de l'exercice terminé au 30 septembre 2010, six mois de moratoire sur remboursement de prêts et avances ont été accordés aux employés de la Banque.

La provision pour pertes de valeur sur les prêts au personnel et aux entreprises a ainsi évolué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Provision au début de l'exercice	G	124,874	89,702
Dotation de l'exercice		<u>102,362</u>	<u>35,172</u>
Provision à la fin de l'exercice	G	227,236	124,874

a) Les montants à recevoir de la Téléco sont ainsi composés au 30 septembre 2009:

(En milliers de gourdes)		2009
Avances de fonds	G	347,454
Avances pour réseau télématique		206,125
Découverts en comptes courants		154,726
Intérêts à recevoir		<u>3,341</u>
Solde au 30 septembre 2009	G	711,646

Les montans à recevoir de la Téléco ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Solde au 30 septembre 2009	G	711,646	-
Avance de la période		333,814	-
Remboursement		(79,698)	-
Paiement effectué		<u>(965,762)</u>	-
Solde au 30 septembre 2010	G	-	-

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(12) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS (SUITE)

Au 30 septembre 2010, cette créance a été complètement remboursée par le MEF.

- b) En vertu d'un accord conclu entre l'État Haïtien, SOGENER et l'EDH pour la production d'énergie électrique dans plusieurs villes du pays, la BRH a honoré des lettres de crédit en faveur de la firme SOGENER. Ces valeurs n'ont pas été remboursées à date.

(13) PRÊTS ET AVANCES AUX BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires sont:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Avances à la BNC (a)	G	3,000	278,000
Perte de valeur		<u>(3,000)</u>	<u>-</u>
		-	278,000
Prêts à une institution financière monétaires non bancaires (b)		<u>119,970</u>	<u>20,886</u>
	G	119,970	298,886

- a) Des avances à la Banque Nationale de Crédit au 30 septembre 2010, G 275,000 ont été converties au 30 septembre 2010 en obligations subordonnées, tel que décrit à la **note 8**. Une provision pour perte de valeur de G 3,000 a été enregistrée sur une avance jugée irrécupérable.
- b) Cette avance de la BRH au FDI est constituée d'un montant de \$ 500 mille (G 20 millions) portant un intérêt de 1% et d'un montant de G 100 millions portant un intérêt de 7% l'an et qui seront payés au fur et à mesure du recouvrement des portefeuilles du fonds.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(14) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/09	Acquisitions	Réévaluation et (déévaluation)	Radiations dues au séisme et transferts	Solde au 30/09/10
Terrains	G	274,373	-	14,447	-	288,820
Terrains et immeubles		1,331,092	-	(64,930)	(93,934)	1,172,228
Matériel et mobilier de bureau		20,571	2,070	-	(10,171)	12,470
Matériel informatique		159,547	2,506	-	(12,508)	149,545
Équipements		145,381	7,670	-	(9,986)	143,065
Matériel roulant		23,851	15,848	-	(11,890)	27,809
Aménagements		21,320	-	-	(15,575)	5,745
Installations		9,611	377	-	(2,726)	7,262
Logiciels informatiques		9,002	1,077	-	(8,945)	1,134
Biens complètement amortis		481,851	-	-	28,482	510,333
Constructions en cours		<u>442,293</u>	<u>42,091</u>	<u>-</u>	<u>(12,715)</u>	<u>471,669</u>
	G	2,918,892	71,639	(50,483)	(149,968)	2,790,080

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/09	Amortissement	Radiations dues au séisme et transferts	Solde au 30/09/10
Immeubles	G	200,161	60,610	(25,815)	234,956
Matériel et mobilier de bureau		12,505	3,348	(8,882)	6,971
Matériel informatique		39,876	31,979	(11,072)	60,783
Équipements		69,077	29,105	(9,691)	88,491
Matériel roulant		10,231	5,405	(6,286)	9,350
Aménagements		11,609	2,014	(9,684)	3,939
Installations		5,721	1,541	(1,342)	5,920
Logiciels informatiques		5,350	3,653	(8,945)	58
Biens complètement amortis		<u>481,851</u>	<u>-</u>	<u>28,482</u>	<u>510,333</u>
	G	836,381	137,655	(53,235)	920,801
Immobilisations, nettes	G	2,082,511		(96,733)	1,869,279

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(14) IMMOBILISATIONS (SUITE)

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2006, la BRH a procédé à la réévaluation des terrains et immeubles qu'elle détenait. Il en est résulté un surplus de réévaluation net de G 769,487, comme suit:

		<u>Valeur marchande</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Surplus de réévaluation</u>
(En milliers de gourdes)				
Terrains et immeubles	G	<u>1,427,163</u>	<u>657,676</u>	<u>769,487</u>

Suite au séisme du 12 janvier 2010 des immeubles réévalués ont été détruits. L'effet de réévaluation lié aux immeubles détruits évalué à G 64,930 a été éliminé contre la réserve de réévaluation à l'actif net.

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2010, la BRH a procédé à la réévaluation des terrains qu'elle détenait. Il en est résulté un surplus de réévaluation net de G 14,447,277 comme suit:

		<u>Valeur marchande</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Surplus de réévaluation</u>
(En milliers de gourdes)				
Terrains	G	<u>213,710,432</u>	<u>199,263,155</u>	<u>14,447,277</u>

(15) PLACEMENT À LA TÉLÉCO

Le placement à la Téléco se présente comme suit, à la valeur de consolidation:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Valeur au coût d'acquisition	G	13,600	13,600
Quote-part des profits net de la provision		<u>1,909,780</u>	<u>1,909,780</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>1,923,380</u>	<u>1,923,380</u>

La quote-part de la BRH dans les résultats et l'actif net de la Téléco a été enregistrée sur la base d'états financiers internes non vérifiés, soumis par la Téléco jusqu'en 2000. La Direction de la BRH n'a enregistré aucune quote-part provenant de la Téléco depuis 2000, étant donné que les états financiers de la Téléco n'étaient pas fiables.

Le 29 avril 2010, un accord de partenariat a été signé entre la Banque de la République d'Haïti, actionnaire majoritaire de la Téléco et Viettel Incorporation, qui a contribué US\$ 59 millions pour une participation de 60% au capital social de la NATCOM. Les actifs transférés de la Téléco à la NATCOM représentent 40% de ce capital. Pour un montant de US\$ 40 millions équivalent à 1.6 millions de gourdes La nouvelle compagnie de Télécommunications, la National Telecom S.A. (NATCOM) va continuer à maintenir et exploiter le réseau de télécommunications et les activités de la Téléco.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(15) PLACEMENT À LA TÉLÉCO (SUITE)

L'évaluation du patrimoine restant de la Téléco au 30 septembre 2010 est en cours et n'est pas encore finalisé. Par conséquent, le montant du placement de la BRH dans la Téléco reflété au bilan à G 1,909M ne peut être validé.

Suite à la transaction avec la Viettel, le Conseil d'Administration de la BRH a engagé un consultant pour faire l'inventaire du patrimoine restant de la Téléco. À titre indicatif, ce patrimoine est constitué de bâtiments, de terrains, des disponibilités et des comptes à recevoir etc). Le Conseil d'Administration a aussi entamé un processus d'évaluation de ce patrimoine en vue de produire des états financiers et de les faire vérifier.

(16) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif sont ainsi répartis:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Stocks de billets neufs et pièces de monnaie	G	1,033,559	494,661
Effets collectés à recevoir - BNC		126,509	114,203
Autres frais payés d'avance		96,118	66,767
Autres comptes à recevoir		83,639	3,249
Avances aux fournisseurs		70,531	38,094
Intérêts à recevoir des institutions monétaires		19,916	22,279
Pièces de collection		18,160	18,160
Dépôt à terme - Fonds CERA (BNDAL) (note 24)		12,000	12,000
Intérêts payés d'avance - Bons BRH		7,815	19,915
Autres		<u>56,086</u>	<u>49,401</u>
	G	1,524,333	838,729

(17) BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION

Les billets et monnaie en circulation sont ainsi répartis:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Billets et monnaie émis	G	21,224,190	19,224,190
Moins: Billets et monnaie hors circulation		(481,514)	(2,628,341)
Encaisse		(1,086,748)	(1,049,365)
Effet en transit sur les banques locales		<u>(293,207)</u>	<u>(175,968)</u>
	G	19,362,721	15,370,516

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(17) BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION (SUITE)

L'émission autorisée représente la garantie que donne la BRH pour les billets et monnaie émis à date. Les billets et monnaie hors circulation représentent les montants détenus par la BRH dans son caveau à ces dates. Au cours de l'exercice 2010 et 2009, G 2 milliards et G 1 milliard ont été émis par la BRH.

(18) ENGAGEMENTS EN DEVISES

Les engagements en devises se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Banques créatrices de monnaie (a)	G	24,697,012	11,166,583
Dépôts des entreprises publiques		1,099,598	611,196
Institutions financières non bancaires		14,150	7,351
Autres		<u>192,080</u>	<u>129,524</u>
	G	26,002,840	11,914,654

(a) Les engagements des banques créatrices de monnaie représentent surtout des réserves statutaires en devises requises par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

(19) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G	<u>9,114,624</u>	<u>9,705,597</u>
Autres organismes internationaux:			
Banque Interaméricaine de Développement (BID)		1,599,343	1,672,750
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)		276,216	288,893
Banque Caribéenne de Développement (BCD)		95,344	99,720
Association Internationale de Développement (IDA)		40,536	42,397
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)		37,544	39,267
Société Internationale de Financement (IFC)		32,831	34,337
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)		<u>6,482</u>	<u>6,780</u>
		<u>2,088,296</u>	<u>2,184,144</u>
Prêt – FMI au Gouvernement de la République d'Haïti (b)		525,020	7,085,104
Dépôts des organismes internationaux		<u>726,499</u>	<u>763,364</u>
	G	12,454,437	19,738,209

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(19) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX (SUITE)

- (a) Les contributions et engagements envers le Fonds Monétaire International (FMI) incluent des engagements relatifs à des opérations de l'État Haïtien et de la BRH. Ce poste inclut l'engagement de l'État Haïtien envers le FMI en contrepartie des droits de Tirage Spéciaux (**note 7**).

Les contributions et engagements envers le FMI sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Allocation DTS (note 7)	G	4,028,325	4,289,513
Effets à payer sur la participation de la République d'Haïti au FMI		2,830,632	3,014,165
Dépôts		<u>2,255,667</u>	<u>2,401,919</u>
	G	9,114,624	9,705,597

- b) En 2010, la dette d'Haïti envers le FMI a été annulée et les fonds avancés constituent un engagement de la BRH envers l'État Haïtien destiné à financer des projets spéciaux (**note 21**).

En août 2010, le FMI a accordé à l'État Haïtien à travers la BRH un prêt de G 40,000M de DTS (équivalent à US\$ 60.43M), à titre de Facilité Élargie de crédit. Ce prêt, dont une première tranche de DTS 8.1M a été décaissé en 2010 sera décaissé en 2010 et 2013. Ce prêt ne porte pas d'intérêts et est remboursable à une échéance maximale de 10 ans avec un différé d'amortissement de cinq ans et demi. Le FMI revoit les taux d'intérêts sur ces facilités tous les deux ans.

(20) DÉPOTS DU GOUVERNEMENT CENTRAL

Les dépôts du gouvernement central représentent des comptes courants du Gouvernement qui sont répartis comme suit:

(En milliers de gourdes)		2010	2009
Devises	G	13,985,298	8,400,711
Monnaie locale		<u>10,005,154</u>	<u>8,171,456</u>
	G	23,990,452	16,572,167

Ces dépôts ne portent pas d'intérêt.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(21) ENGAGEMENTS ENVERS LE GOUVERNEMENT CENTRAL

Selon le protocole d'accord signé le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et la Banque de la République d'Haïti (BRH), en date du 29 septembre 2010, la BRH s'engage à verser dans un compte spécial au passif le montant représentant l'annulation de l'encours des engagements d'Haïti envers le FMI qui était ainsi constitué:

(En milliers de gourdes)	DTS	Gourdes
Solde au 30 septembre 2009	107,050	7,085,104
Avances de la période	73,130	4,545,395
Déduction	(2,048)	(127,275)
Effet de change	<u>-</u>	<u>(431,412)</u>
Solde de l'annulation de l'encours envers le FMI	178,132	11,071,812

Ces ressources qui seront gérées par la BRH, sont destinées au financement de projets spécifiques dont la reconstruction de certains bâtiments administratifs, la construction de logements sociaux et de routes, le renforcement du capital de la BRH et d'autres interventions dans le domaine financier et énergétique. L'utilisation de ces fonds sera autorisée par le Ministère des Finances.

(22) ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les engagements en monnaie locale envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Banques créatrices de monnaie (a)	G 21,178,924	15,533,193
Bons BRH (b)	9,451,000	9,693,000
Institutions financières non bancaires	<u>15,273</u>	<u>24,030</u>
	G 30,645,197	25,250,223

- (a) Les engagements des banques créatrices de monnaie sont surtout des réserves statutaires en monnaie locale requises par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(22) ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES (SUITE)

(b) La répartition par tranche d'échéance des bons BRH sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Échéance de 7 jours	G 4,320,000	970,000
Échéance de 28 jours	3,410,000	5,538,000
Échéance de 91 jours	<u>1,721,000</u>	<u>3,185,000</u>
	G 9,451,000	9,693,000

La rémunération moyenne est de 1.18% et 3.09% pour les exercices 2010 et 2009 respectivement.

(23) ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES INSTITUTIONS

Les engagements envers les autres institutions sont les suivants:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Dépôts des entreprises publiques	G 3,216,206	1,331,001
Dépôts des collectivités locales	150,240	221,406
Chèques certifiés émis en monnaie locale	112,499	53,531
Comptes spéciaux – autres dépôts (a)	<u>397,079</u>	<u>12,277</u>
	G 3,876,024	1,618,215

(a) Les comptes spéciaux en 2010 comprennent G 374,139 représentant la balance du compte "Appui Post Désastre aux fonctionnaires de l'État" géré par le Ministère de l'Économie et des Finances.

(24) AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF

Les autres éléments du passif se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Engagements fonds de garantie – lettres de crédit	G 519,227	543,664
Fonds immobilisés	128,627	160,659
Obligations envers les employés (a)	110,859	102,108
Chèques de direction et certifiés - BRH	110,218	101,364
Dépôts de garantie - lettres de crédit	100,940	105,573
Dépôts-employés et autres comptes du personnel	97,958	65,916
Fonds détenus pour tiers (b)	20,044	8,051
Contrepartie - dépôt à terme (BNDAL) (note 16)	12,000	12,000
Fournisseurs à payer	10,041	17,904
Dépôts de cautionnement	7,242	7,016
Autres comptes à payer	<u>184,630</u>	<u>26,993</u>
	G 1,301,786	1,151,248

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(24) AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF (SUITE)

a) Obligations envers les employés

Aux 30 septembre les obligations envers les employés sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Provision pour boni	G 55,602	51,521
Primes de séparation	25,446	22,000
Autres charges sociales	<u>29,811</u>	<u>28,587</u>
	G 110,859	102,108

b) Fonds détenus pour tiers

Dans le cadre du Décret du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques et des activités bancaires sur le territoire de la République D'Haïti, la BRH gère la liquidation de la Banque Nationale de Développement Agricole et Industriel (BNDAI). À ce titre, elle comptabilise à son bilan un passif lié à la collection des obligations de tiers envers la BNDAI. De même, la BRH effectue certains débours pour compte de la BNDAI dans le cadre de cette gestion. Selon la politique de la Banque, ces débours sont débités directement aux obligations collectées pour le compte de la BNDAI.

Aux 30 septembre 2010 et 2009, les soldes des transactions enregistrées dans le cadre de la gestion de la liquidation de la BNDAI sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Autres éléments d'actif:		
Dépôt à terme détenu pour BNDAI	G 12,000	12,000
Autres éléments du passif:		
Contrepartie - dépôt à terme BNDAI	(12,000)	(12,000)
Valeurs collectées pour compte BNDAI, net	<u>20,044</u>	<u>8,051</u>
	G 20,044	8,051

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(25) AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent surtout les commissions provenant des opérations bancaires et des pénalités imposées dans le cadre des activités de surveillance du système financier.

En 2009, la BRH a renversé à ce poste la balance du prêt 990-SF/HA s'élevant à G 2,077M suite à l'élimination de la dette de la Banque envers la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

(26) RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES

Le nombre d'employés aux 30 septembre 2010 et 2009 était respectivement de 735 et de 747. Les rémunérations et charges sociales du personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Salaires et autres compensations	G 687,993	656,668
Bénéfices sociaux	274,308	249,803
Contributions - Fonds de Retraite (a)	46,662	43,909
Formation	42,950	41,068
Contributions – primes de séparation	10,381	22,000
Autres	18,496	17,033
	G 1,080,790	1,030,481

(a) Les contributions au fonds de retraite sont déposées dans un compte à la BNC.

(27) FONDS DE RETRAITE

La Banque de la République d'Haïti participe conjointement avec la Banque Nationale de Crédit (BNC) et la Banque Populaire Haïtienne (BPH) à un fonds de retraite contributif à prestations déterminées de type de salaires de fin de carrière dont bénéficient ses salariés. La participation de la Banque s'effectue à un taux de contribution fixe de 10% du salaire mensuel brut et s'élève à G 46,662M et G 43,909M respectivement pour les exercices 2010 et 2009. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle récente de ce fonds de régime de retraite. Subséquemment au 30 septembre 2010 la Direction de la BRH a décidé de faire retrait du fonds commun de retraite.

En sus de la dépense annuelle versée au fonds de retraite, la BRH a encouru des charges totalisant G 10,381M en 2010 et G 22,000M en 2009 à titre de primes de séparation payées à des employés qui ont terminé leur emploi conformément aux politiques de la Banque.

Ces primes sont enregistrées lorsque l'obligation est connue, au départ des employés.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(28) IMPACT LIÉ AU SÉISME

Suite au séisme du 12 janvier 2010, la BRH a enregistré des pertes en vies humaines. Des biens meubles et immeubles ont été détruits.

La banque a également enregistré des dépenses directement liées au séisme. L'effet des pertes dues au séisme, net des indemnités perçues est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2010
Perte nette sur les immobilisations (a)	G 96,733
Remboursement d'assurance sur immobilisations	<u>(82,081)</u>
	14,652
Autres dépenses et allocations liées au séisme	90,666
Perte sur matériel de bureau détenu en stock	<u>15,682</u>
Perte nette due au séisme	G 121,000

a) Étant donné que les immeubles sont comptabilisés à leur juste valeur, l'effet de réévaluation de ces immeubles s'élevait à G 64,930 qui était comptabilisé à l'actif net est reflété en réduction du compte effet de réévaluation à l'actif net (**notes 3i, 14**).

(29) TRANSACTIONS AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les transactions apparentées de la BRH sont essentiellement constituées des prêts hypothécaires et avances faites aux membres du Conseil d'Administration. Au 30 septembre 2010 et 2009, les soldes des transactions effectuées avec les membres du Conseil d'Administration sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Prêts hypothécaires	G 27,747	28,032
Avances sur salaires	<u>4,219</u>	<u>3,625</u>
	G 31,966	31,657

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(30) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

- a) Au 30 septembre 2010 et 2009, les lettres de garantie et de crédit émises par la BRH en faveur de sociétés commerciales s'élèvent à environ G 1,541,156M et G 1,567,345M, respectivement. Les lettres de crédit ont été émises sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances et garantissent des créances de l'État Haïtien et de certaines entreprises publiques envers des sociétés.
- b) Au 30 septembre 2010, la BRH traite de certaines affaires en instance de litige par ou contre quelques tiers. Selon l'évaluation des faits à jours, de l'avis de conseillers juridiques, les positions prises par la BRH sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière de la BRH.

(31) POSTES HORS BILAN

Les postes hors bilan comprennent:

(En milliers de gourdes)	2010	2009
Prêts BID à l'État Haïtien garantis par la BRH	G -	1,870,097

En 2010, la BID a accordé un allègement de la dette à Haïti. Il n'y a pas de prêts BID garantis par la BRH au 30 septembre 2010.

(32) ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

En 2011, la BRH s'est retiré du fond de pension commun auquel elle contribuait avec la BNC et la Banque Populaire Haïtienne.

Le 3 novembre 2010, le Conseil d'Administration a voté une résolution en vue de créer un nouveau fonds pour les employés de la BRH. Ce fonds, qui est un fonds à prestations définies, est alimenté à partir des contributions des employés (8%) et de la BRH (12%). Une étude actuarielle qui est prévue dans le manuel du fonds tous les trois ans sera effectuée sous peu. Un comité de gestion du nouveau fonds est déjà mis sur pied par le Conseil d'Administration.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans – PROFORMAS
30 septembre 2010 et 2009
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	Notes	2010	2009
ACTIF			
LIQUIDITÉS			
Avoirs en devises	G	32,752,610	7,756,922
PLACEMENTS			
Placements étrangers		34,578,172	27,928,990
Disponibilités en DTS		4,281,940	4,579,305
Placements locaux		275,000	-
Avoirs en or		68,256	55,041
		39,203,368	32,563,336
PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES			
FINANCIERS INTERNATIONAUX		7,178,791	7,604,695
PRÊTS ET AVANCES			
Crédits à l'État Haïtien		45,536,474	39,467,169
Prêts et avances au personnel et aux autres institutions		1,934,415	2,601,856
Prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires		119,970	298,886
		47,590,859	42,367,911
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations, au coût		2,790,080	2,918,892
Moins amortissement cumulé		(920,801)	(836,381)
		1,869,279	2,082,511
AUTRES			
Placement à la Téléco		1,923,380	1,923,380
Autres éléments d'actif		1,524,333	838,729
		3,447,713	2,762,109
	G	132,042,620	95,137,484

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans - PROFORMAS (suite)
30 septembre 2010 et 2009
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	Notes	2010	2009
PASSIF, CAPITAL ET RÉSERVES			
BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION	G	19,362,721	15,370,516
ENGAGEMENTS EN DEVISES		26,002,840	11,914,654
CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX		12,454,437	19,738,209
DÉPÔTS DU GOUVERNEMENT CENTRAL		23,990,452	16,572,167
ENGAGEMENTS ENVERS LE GOUVERNEMENT CENTRAL		11,071,812	-
ENGAGEMENTS EN MONNAIE LOCALE			
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires		30,645,197	25,669,025
Engagements envers les autres institutions		3,876,024	1,618,215
Autres éléments du passif		<u>1,301,786</u>	<u>1,151,248</u>
		35,823,007	28,438,488
Total du passif		128,705,269	92,034,034
CAPITAL ET RÉSERVES			
Capital		50,000	50,000
Réserve spéciale		2,425,706	2,719,055
Réserve de réévaluation – terrains et immeubles		719,004	769,487
Réserve légale		74,453	74,453
Moins - values non réalisées sur placements disponibles à la vente		<u>68,188</u>	<u>(509,545)</u>
		3,337,351	3,103,450
	G	132,042,620	95,137,484

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Résultats – PROFORMAS
Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	2010	2009
REVENUS D'OPÉRATIONS:		
Produits des opérations avec l'étranger:		
Produits des placements, prêts et avances à l'État Haïtien	G 1,099,884	1,071,662
Intérêts	1,343,700	1,207,518
Gains sur ventes des valeurs mobilières	(327,335)	15,240
(Perte) gain de change, net	(440,861)	659,066
Produits des opérations de crédit	148,119	152,061
Autres produits	<u>174,807</u>	<u>278,720</u>
	1,998,314	3,384,267
DÉPENSES D'OPÉRATIONS		
Intérêts débiteurs et frais financiers	245,686	605,438
Coûts de fabrication des billets et des pièces de monnaie	302,732	257,853
Provision pour pertes de valeur sur prêts	<u>102,362</u>	<u>35,172</u>
	650,780	898,463
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1,347,534	2,485,804
DÉPENSES ADMINISTRATIVES		
Rémunérations et charges sociales	1,080,790	1,030,481
Dépenses administratives	238,454	248,143
Dotations aux amortissements	137,655	150,468
Perte nette due au séisme	121,000	-
Dépenses relatives à la gestion des actifs	42,148	42,917
Dons	15,868	11,162
Autres dépenses	<u>4,968</u>	<u>5,217</u>
	1,640,883	1,488,388
REVENU NET DE L'EXERCICE	G (293,349)	997,416

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des résultats étendus - PROFORMAS
Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	2010	2009
(Perte) Revenu net de l'exercice	G (293,349)	997,416
Autres éléments des résultats étendus:		
Dévaluation terrains et immeubles liée au séisme	(64,930)	-
Réévaluation terrains et immeubles	14,447	-
Moins-values non réalisées sur placements	<u>577,733</u>	<u>(31,715)</u>
Total	527,250	(31,715)
Résultat étendus de l'exercice	G 233,901	965,701

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États de l'évolution du capital et des comptes de réserves
Exercices terminés les 30 septembre 2010 et 2009
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	G	Capital	Réserves spéciales	Réserve de réévaluation- terrains et immeubles	Réserve légale	(Moins) plus- values non réalisées sur placements	Total
Solde au 30 septembre 2008	G	50,000	1,721,639	769,487	74,453	(477,830)	2,137,749
Résultats étendus de l'exercice:							
Revenu net de l'exercice		-	997,416	-	-	-	997,416
Autres éléments de résultats étendus:							
Moins-value non réalisée sur placements		-	-	-	-	(31,715)	(31,715)
		50,000	997,416	-	-	(31,715)	965,701
Solde au 30 septembre 2009		50,000	2,719,055	769,487	74,453	(509,545)	3,103,450
Résultats étendus de l'exercice:							
Revenu net de l'exercice		-	(293,349)	-	-	-	(293,349)
Autres éléments de résultats étendus:							
Réserve de réévaluation terrains et immeubles		-	-	14,447	-	-	14,447
Perte due au séisme		-	-	(64,930)	-	-	(64,930)
Moins-value non réalisée sur placements		-	-	-	-	577,733	577,733
		-	(293,349)	(50,483)	-	577,733	233,901
Solde au 30 septembre 2010	G	50,000	2,425,706	719,004	74,453	68,188	3,337,351

LISTE DES CIRCULAIRES

Date de parution

Objet

Date d'entrée en vigueur

2009 - 2010

12 avril 2010	Lettre Circulaire 5 portant sur la restructuration de prêts et de constitution de provision spécifique y relatifs	12 avril 2010
30 juillet 2010	Lettre Circulaire 6 exonérant de réserves obligatoires les ressources destinées au financement des prêts au logement	1er août 2011

ANNEXE JURIDIQUE

Conseils d'Administration

BANQUE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI (BNRH)

Moniteur # 84 du 25 septembre 1947

Arrêté du 25 septembre 1947 nommant pour 5 ans à partir du 1er octobre 1947 :

Gaston Margron
C.E. Van Waterschoodt
Emmanuel Thézan *
Christian Aimé *
A.M. Herres

Moniteur # 27 du 21 mars 1949

Arrêté du 21 mars 1949 nommant M. Victor M. Coicou*, membre du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de la République d'Haïti pour une durée finissant le 30 septembre 1952 afin de combler la vacance produite par la mise à la retraite de M. Chs. Van Waterschoodt.

Moniteur # 22 du 4 mars 1952

Arrêté du 3 mars 1952 nommant M. Arsène E. Magloire Membre du Conseil d'Administration de la BNRH pour une durée finissant le 30 septembre 1952 afin de combler la vacance produite par le décès de M. Gaston Margron.

Moniteur # 93 du 29 septembre 1952

Arrêté du 29 septembre 1952 nommant pour 5 ans à partir du 1er octobre 1952 :

Christian F. Aimé *
Arthur M. Herres
Victor M. Coicou *
Arsène E. Magloire
J. Frédéric Magny *

Moniteur # 23 du 11 mars 1957

Arrêté du 11 mars 1957 nommant pour 5 ans à partir du 11 mars 1957 :

Silvère Pilié *
Maurice Télémaque *
François Auguste *
Jean Méhu
Robert Bonhomme

Moniteur # 114 du 17 octobre 1957

Arrêté nommant M. Benjamin Prophète, Membre du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de la République d'Haïti en remplacement de M. Robert Bonhomme, démissionnaire.

Moniteur # 2 du 4 janvier 1958

Arrêté du 31 décembre 1957 nommant pour 5 ans :

Maurice Télémaque *
Antonio André *
François Auguste *
Marcel Vaval
Jean Pierre Mompont

Moniteur # 8 du 23 janvier 1960

Arrêté du 23 janvier 1960 nommant pour 5 ans :

Antonio André *
Joseph Chatelain *
Louis Smith *
Vilfort Beauvoir
Lebert Jean Pierre

Moniteur # 113 du 27 novembre 1960

Arrêté du 26 novembre 1960 nommant pour 5 ans :

Antonio André*
Vilfort Beauvoir
François Murat *
Noé Fourcand
Jean Magloire

Moniteur # 110 du 26 novembre 1965

Arrêté du 26 novembre 1965 nommant pour 5 ans :

Antonio André *, Président et Directeur Général
Vilfort Beauvoir, Vice-Président et Directeur
François Murat *, Membre et Directeur Commercial
Noé Fourcand, Membre
Jean Magloire, Membre

Moniteur # 82 du 5 Octobre 1970

Arrêté du 4 octobre 1970 nommant pour 5 ans :

Antonio André *
Léon Mirambeau
René Adrien *
Noé Fourcand
Jean Magloire

Moniteur # 75 du 30 octobre 1975

Arrêté du 3 octobre 1970 nommant pour 5 ans :

François Murat *
Adrien Bonnefil *
Franck Bouchereau *
Léon Mirambeau
Donasson Alphonse

Moniteur # 69-A du 9 septembre 1976

Arrêté du 8 septembre 1976 nommant pour 5 ans :

Antonio André *, Président-Directeur Général
Adrien Bonnefil *
Franck Bouchereau *
Donasson Alphonse
Léon Mirambeau

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Moniteur # 76-B du 27 septembre 1979

Arrêté du 26 septembre 1979 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Edouard Racine, Gouverneur Adjoint *
René Lafontant, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Allan Nolté, Membre *

Moniteur # 42 du 21 juillet 1980

Arrêté du 18 juillet 1980 nommant pour 3 ans :

Gérard Martineau, Gouverneur *
Raoul Berret, Gouverneur Adjoint
René Lafontant, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Allan Nolté, Membre *

Moniteur # 12 du 8 février 1982

Arrêté du 8 février 1982 nommant pour 3 ans :

Marcel Léger, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 51 du 14 juillet 1982

Arrêté du 12 juillet 1982 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 87-A du 16 décembre 1982

Arrêté du 14 décembre 1982 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
André Josaphat, Membre *

Moniteur # 26 du 18 Avril 1983

Arrêté du 6 avril 1983 nommant pour 3 ans :

Allan Nolté, Gouverneur *
Ludner Ulysse, Vice-Gouverneur *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
André Josaphat, Membre *
Stanley Théard, Membre

Moniteur # 70 du 6 octobre 1983

Arrêté du 31 août 1983 nommant pour 3 ans :

Allan Nolté, Gouverneur *
Ludner Ulysse, Vice-Gouverneur *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
André Josaphat, Membre *
Gérard Pierre-Louis, Membre

Moniteur # 43 du 20 juin 1985

Arrêté du 11 juin 1985 nommant pour 3 ans :

Jean Claude Sanon, Gouverneur *
Jacques Joubert, Gouverneur Adjoint *
Félix Gaston, Directeur Général *
Stanley Théard, Membre
Bonivert Claude, Membre *

Moniteur # 19 du 27 février 1986

Arrêté du 27 février 1986 nommant pour 3 ans :

Onill Millet, Gouverneur *
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Sully Belancourt, Directeur Général *
Joseph Lagroue, Membre *
Guy A. Douyon, Membre

Moniteur # 57 du 30 juin 1988

Arrêté du 23 juin 1988 nommant :

Hubert Cameau *, Membre du Conseil d'Administration en remplacement de Guy A. Douyon, démissionnaire.

Moniteur # 71-A du 11 août 1988

Arrêté du 3 août 1988 nommant :

Joseph Lagroue *, Directeur Général en remplacement de Sully Belancourt, démissionnaire et
M. Gérard Noël *, Membre.

Moniteur # 85-A du 29 septembre 1988

Arrêté du 26 septembre 1988 nommant pour 3 ans :

Ernest Ricot, Gouverneur
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Eddy V. Etienne, Directeur Général *
Yvon Guirand, Membre
Ernst Nicolas, Membre *

Moniteur # 48 du 26 juin 1989

Arrêté du 22 juin 1989 nommant pour 3 ans :

Jacques Vilgrain, Gouverneur
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Charles Beaulieu, Directeur Général *
Fritz Viala, Membre
Fritz Laurenceau, Membre *

Moniteur # 30 du 29 mars 1990

Arrêté du 26 mars 1990 nommant Serge Pothel, Gouverneur

Moniteur # 68-A du 6 août 1990

Arrêté du 3 août 1990 nommant :

Charles Beaulieu, Gouverneur *
Fritz Laurenceau, Gouverneur Adjoint *
Joachim Noel, Directeur Général *
Fritz Viala, Membre
René Durand, Membre *

Moniteur # 28-A du 1er avril 1991

Arrêté du 21 mars 1991 nommant :

Roger Pérodin, Gouverneur *
Dumas Benjamin, Gouverneur Adjoint *
Monique Ph. Thébaud, Directeur Général *
Marie Thérèse O. Narcisse, Membre *
Venel Joseph, Membre *

Moniteur # 94-A du 2 décembre 1991

Arrêté du 25 novembre 1991

Bonivert Claude, Gouverneur *
Fritzner Beauzile, Vice Président *
Monique Ph. Thébaud, Directeur Général *
Marie Thérèse O. Narcisse, Membre *
Serge Pérodin, Membre *

Moniteur d'octobre 1994

Arrêté d'Octobre 1994 nommant la Commission Provisoire de Gestion de la Banque de la République d'Haiti :

Roger Pérodin, Président *
Bonivert Claude, Membre *
Monique Ph. Thébaud, Membre *
Venel Joseph, Membre *
Dumas Benjamin, Membre *

Moniteur # 99 du 15 décembre 1994

Arrêté du 8 décembre 1994 nommant :

Leslie Delatour, Gouverneur
Fred Joseph, Vice-Gouverneur
Roland Pierre, Directeur Général
Venel Joseph, Membre *
Henry Cassion, Membre

Moniteur # 9 du 31 janvier 1996

Arrêté du 16 janvier 1996 nommant :

Fritz Jean, Gouverneur Adjoint en remplacement de Fred Joseph.

Moniteur # 12 du 12 février 1998

Arrêté du 9 février 1998 nommant :

Fritz Jean, Gouverneur
Roland Pierre, Gouverneur Adjoint
Henry Cassion, Directeur Général
Venel Joseph, Membre *
Max Etienne, Membre *

Moniteur # 71 du 30 août 2001

Arrêté du 16 août 2001 nommant:

Venel Joseph, Gouverneur*
Hancy Pierre-Louis, Gouverneur Adjoint*
Réginald Mondésir, Directeur Général
Gladys Péan, Membre
Yvon Guirand, Membre

Moniteur # 22 du 27 avril 2004

Arrêté du 31 mars 2004 nommant:

Raymond Magloire, Gouverneur
Philippe W. Lahens, Gouverneur Adjoint
Charles Castel, Directeur Général*
Rémy Montas, Membre
Georges Henry Fils, Membre

Moniteur # 86 du 30 septembre 2007

Arrêté du 20 septembre 2007 nommant:

Charles Castel, Gouverneur
Philippe W. Lahens, Gouverneur Adjoint
Marc Hébert Ignace, Directeur Général*
Rémy Montas, Membre
Fritz Duroseau, Membre

* Cadre de la BNRH ou de la BRH

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau I.1

Produit intérieur brut par branche d'activité économique
 (en millions de gourdes de 1986-87)

	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u> ^{1/}	<u>2008</u> ^{2/}	<u>2009</u> ^{3/}	<u>2010</u> ^{3/}
Secteur primaire	3.469,1	3.340,3	3.348,1	3.187,4	3.270,0	3.317,0	3.393,0	3.141,0	3.305,0	3.306,0
Agriculture, sylviculture, élevage et pêche	3.455,4	3.326,3	3.334,0	3.174,0	3.256,0	3.302,0	3.378,0	3.125,0	3.288,0	3.289,0
Industries extractives	13,7	13,9	14,1	13,4	14,0	15,0	15,0	16,0	17,0	17,0
Secteur secondaire	1.990,9	2.016,8	2.041,5	1.996,8	2.046,0	2.080,0	2.118,0	2.166,0	2.254,0	2.146,0
Industries manufacturières	983,3	988,8	1.003,5	977,8	994,0	1.017,0	1.030,0	1.029,0	1.067	910,0
Electricité, gaz et eau	59,8	61,0	63,0	70,0	75,0	58,0	57,0	52,0	68,0	69,0
Bâtiments et travaux publics	947,9	957,0	975,0	949,0	977,0	1.005,0	1.031,0	1.085,0	1.119,0	1.167,0
Secteur tertiaire	6.621,1	6.691,2	6.704,7	6.449,5	6.533,0	6.713,0	6.997,0	7.286,0	7.385,0	6.800,0
Commerce, Restaurants et hôtels	3.409,8	3.509,0	3.530,0	3.305,0	3.350,0	3.451,0	3.661,0	3.668,0	3.911,0	3.600,0
Transport et communications	764,6	762,6	774,7	781,4	806,0	842,0	910,0	967,0	991	963,0
Autres services marchands	1.555,7	1.531,5	1.535,1	1.522,4	1.542,0	1.573,0	1.602,0	1.653,0	1.654,0	1.536,0
Services non marchands	1.385,4	1.400,2	1.380,4	1.335,8	1.358,0	1.379,0	1.443,0	1.514,0	1.518,0	1.540,0
Branches fictives*	-494,4	-512,1	-515,5	-495,0	-523,0	-532,0	-619,0	-716,0	-689,0	-839,0
Valeur ajoutée brute totale	12.081,2	12.048,2	12.094,3	11.633,8	11.849,0	12.110,0	12.508,0	12.593,0	12.944,0	12.252,0
Impôts moins subventions sur les produits	919,7	920,0	921,0	924,0	934,0	961,0	1.000,0	1.029,0	1.071,0	1.003,0
Produit intérieur brut	13.000,8	12.968,2	13.015,3	12.557,8	12.783,0	13.071,0	13.508,0	13.622,0	14.015,0	13.255,0

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.1a

Contribution à la valeur ajoutée du PIB réel
(en pourcentage)

	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007^{1/}</u>	<u>2008^{2/}</u>	<u>2009^{3/}</u>	<u>2010^{3/}</u>
Secteur primaire	26.7	25.8	25.7	25.4	25.6	25.4	25.1	23.1	23.6	24.9
Agriculture, sylviculture, élevage et pêche	26.6	25.7	25.6	25.3	25.5	25.3	25.0	22.9	23.5	24.8
Industries extractives	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Secteur secondaire	15.3	15.6	15.7	15.9	16.0	15.9	15.7	15.9	16.1	16.2
Industries manufacturières	7.6	7.7	7.7	7.8	7.8	7.8	7.6	7.6	7.6	6.9
Electricité, gaz et eau	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5
Bâtiments et travaux publics	7.3	7.4	7.5	7.6	7.6	7.7	7.6	8.0	8.0	8.8
Secteur tertiaire	50.9	51.6	51.5	51.4	51.1	51.4	51.8	53.5	52.7	51.3
Commerce, Restaurants et hôtels	26.2	27.1	27.1	26.3	26.2	26.4	27.1	28.4	27.9	27.2
Transport et communications	5.9	5.9	6.0	6.2	6.3	6.4	6.7	7.1	7.1	7.3
Autres services marchands	12.0	11.8	11.8	12.1	12.1	12.0	11.9	12.1	11.8	11.6
Services non marchands	10.7	10.8	10.6	10.6	10.6	10.6	10.7	11.1	10.8	11.6
Branche fictive*	-3.8	-3.9	-4.0	-3.9	-4.1	-4.1	-4.6	-5.3	-4.9	-6.3
Valeur ajoutée brute totale	92.9	92.9	92.9	92.6	92.7	92.6	92.6	92.4	92.4	92.4
Impôts moins subventions sur les produits	7.1	7.1	7.1	7.4	7.3	7.4	7.4	7.6	7.6	7.6
Produit intérieur brut	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

* Il s'agit, par convention, d'une unité spéciale qui prend en compte l'utilisation faite par les autres branches de la «production imputée de services bancaires» (SCN 1993)

Tableau 1.1b

Taux de croissance du PIB réel
(en pourcentage)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007 ^{1/}	2008 ^{2/}	2009 ^{3/}	2010 ^{3/}
Secteur primaire	0.9	-3.7	0.2	-4.8	2.6	1.4	2.3	-7.4	5.2	0.0
Agriculture, sylviculture, élevage et pêche	0.9	-3.7	0.2	-4.8	2.6	1.4	2.3	-7.5	5.2	0.0
Industries extractives	0.3	1.7	1.3	-4.6	4.2	7.1	0.0	6.7	6.3	0.0
Secteur secondaire	-0.7	1.3	1.2	-2.2	2.5	1.7	1.8	2.3	4.1	-4.8
Industries manufacturières	0.1	1.6	0.5	-2.6	1.7	2.3	1.3	-0.1	3.7	-14.7
Electricité, gaz et eau	-27.1	2.1	3.2	11.2	7.1	-22.7	-1.7	-8.8	30.8	1.5
Bâtiments et travaux publics	0.6	1.0	1.9	-2.7	3.0	2.9	2.6	5.2	3.1	4.3
Secteur tertiaire	-0.8	1.1	0.2	-3.8	1.3	2.8	4.2	4.1	1.4	-7.9
Commerce, Restaurants et hôtels	0.3	2.9	0.6	-6.4	1.4	3.0	6.1	5.7	1.1	-8.0
Transport et communications	2.2	-0.3	1.6	0.9	3.2	4.5	8.1	6.3	2.5	-2.8
Autres services marchands	-0.7	-1.6	0.2	-0.8	1.3	2.0	1.8	3.2	0.1	-7.1
Services non marchands	-2.6	1.1	-1.4	-3.2	1.7	1.5	4.6	4.9	0.3	1.4
Branche fictive*	7.6	3.6	0.7	-4.0	5.7	1.7	16.4	15.7	-3.8	21.8
Valeur ajoutée brute totale	-0.3	-0.3	0.4	-3.8	1.8	2.2	3.3	0.7	2.8	-5.3
Impôts moins subventions sur les produits	-9.8	0.0	0.1	0.3	1.1	2.9	4.1	2.9	4.1	-6.3
Produit intérieur brut	-1.0	-0.3	0.4	-3.5	1.8	2.3	3.3	0.8	2.9	-5.4

Source : IHSI

1/ Semi-défini

2/ Provisoire

3/ Estimation

*/ Il s'agit, par convention, d'une unité spéciale qui prend en compte l'utilisation faite par les autres branches de la « production imputée de services bancaires » (SCN 1993)

Tableau 1.2

Compte du produit intérieur brut
(en millions de gourdes à prix courants)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007 ^{1/}	2008 ^{2/}	2009 ^{3/}	2010 ^{3/}
PIB	85,700.0	94,028.0	119,758.0	140,387.0	168,035.0	197,138.0	220,110.0	250,590.0	266,559.0	267,090.0
Importations	30,973.0	33,851.0	57,317.0	61,784.0	72,154.0	88,769.0	85,715.0	110,739.0	114,048.0	153,072.0
Ressources	116,673.0	127,879.0	177,075.0	202,171.0	240,189.0	285,907.0	305,825.0	361,329.0	380,607.0	420,102.0
Consommation	83,921.4	92,906.0	121,371.0	142,230.0	170,525.0	199,482.0	209,590.0	257,145.0	269,640.0	320,973.0
Investissement	22,157.7	23,570.0	36,758.0	38,386.0	46,072.0	57,861.0	67,092.0	72,281.0	73,161.0	66,754.0
Exportations	10,593.9	11,403.0	18,946.0	21,255.0	23,592.0	28,563.0	29,142.0	31,903.0	37,806.0	32,375.0
Emplois	116,673.0	127,879.0	177,075.0	202,171.0	240,189.0	285,907.0	305,825.0	361,329.0	380,607.0	420,102.0

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau 1.2a

Structure du PIB nominal

(en millions de gourdes à prix courants)

	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u> ^{1/}	<u>2008</u> ^{2/}	<u>2009</u> ^{3/}	<u>2010</u> ^{3/}
PIB	94,028.0	119,758.0	140,387.0	168,035.0	197,138.0	220,110.0	250,590.0	266,559.0	267,030.0
Demande intérieure	116,476.0	158,129.0	180,616.0	216,597.0	257,343.0	276,682.0	329,426.0	342,801.0	387,727.0
Consommation	92,906.0	121,371.0	142,230.0	170,525.0	199,482.0	209,590.0	257,145.0	269,640.0	320,973.0
Investissement	23,570.0	36,758.0	38,386.0	46,072.0	57,861.0	67,092.0	72,281.0	73,161.0	66,754.0
Solde extérieur	-22,448.0	-38,371.0	-40,529.0	-48,562.0	-60,206.0	-56,573.0	-78,836.0	-76,242.0	-120,697.0
Exportations	11,403.0	18,946.0	21,255.0	23,592.0	28,563.0	29,142.0	31,903.0	37,806.0	32,375.0
Importations	33,851.0	57,317.0	61,784.0	72,154.0	88,769.0	85,715.0	110,739.0	114,048.0	153,072.0

Source : IHSI; BRH

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.3

Compte du produit intérieur brut
 (en millions de gourdes de 1986/87)

	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u> ^{1/}	<u>2008</u> ^{2/}	<u>2009</u> ^{3/}	<u>2010</u> ^{3/}
PIB	13 000.8	12 968.1	13 014.2	12 557.0	12 763.0	13 071.0	13 508.0	13 622.0	14 015.0	13 307.0
Importations	14 931.5	14 757.2	15 225.6	15 063.0	16 062.0	16 365.0	16 440.0	17 307.0	18 317.0	21 928.0
Ressources	27 932.4	27 725.4	28 239.8	27 620.0	28 845.0	29 436.0	29 948.0	30 929.0	32 332.0	35 235.0
Consommation	20 770.8	20 514.0	20 691.0	19 921.0	21 082.0	21 337.0	21 814.0	22 194.0	23 053.0	26 593.0
Investissement	4 280.8	4 390.0	4 526.0	4 381.0	4 444.0	4 541.0	4 680.0	4 811.0	4 967.0	4 644.0
Exportations	2 880.8	2 821.4	3 022.8	3 318.0	3 319.0	3 558.0	3 454.0	3 924.0	4 312.0	3 998.0
Emplois	27 932.4	27 725.4	28 239.8	27 620.0	28 845.0	29 436.0	29 948.0	30 929.0	32 332.0	35 235.0

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.3a

Structure du PIB réel (en millions de gourdes de 1986/87)	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007 ^{1/}	2008 ^{2/}	2009 ^{3/}	2010 ^{3/}
PIB	13.000.8	12.968.1	13.014.2	12.557.0	12.783.0	13.071.0	13.508.0	13.622.0	14.015.0	13.307.0
Demande intérieure	25.051.6	24.904.0	25.217.0	24.302.0	25.526.0	25.878.0	26.494.0	27.005.0	28.020.0	31.237.0
Consommation	20.770.8	20.514.0	20.691.0	19.921.0	21.082.0	21.337.0	21.814.0	22.194.0	23.053.0	26.593.0
Investissement	4.280.8	4.390.0	4.526.0	4.381.0	4.444.0	4.541.0	4.680.0	4.811.0	4.967.0	4.644.0
Solde extérieur	-12.050.7	-11.935.9	-12.202.8	-11.745.0	-12.743.0	-12.807.0	-12.986.0	-13.383.0	-14.005.0	-17.930.0
Exportations	2.860.8	2.821.4	3.022.8	3.318.0	3.319.0	3.558.0	3.454.0	3.924.0	4.312.0	3.988.0
Importations	14.931.5	14.757.2	15.225.6	15.063.0	16.062.0	16.365.0	16.440.0	17.307.0	18.317.0	21.928.0

Source : IHSI, BRH

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.3b

Compte du produit intérieur brut
(variations en pourcentage)

	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u> ^{1/}	<u>2008</u> ^{2/}	<u>2009</u> ^{3/}	<u>2010</u> ^{3/}
PIB	-1.0	-0.3	0.4	-3.5	1.8	2.3	3.3	0.8	2.9	-5.1
Importations	-2.1	-1.2	3.2	-1.1	6.6	1.9	0.5	5.3	5.8	19.7
Ressources	-1.6	-0.7	1.9	-2.2	4.4	2.0	1.7	3.3	4.5	9.0
Consommation	-1.6	-1.2	0.9	-3.7	5.8	1.2	2.2	1.7	3.9	15.4
Investissement	-1.2	2.6	3.1	-3.2	1.4	2.2	3.1	2.8	3.2	-6.5
Exportations	-2.2	-2.1	7.1	9.8	0.0	7.2	-2.9	13.6	9.9	-7.3
Emplois	-1.6	-0.7	1.9	-2.2	4.4	2.0	1.7	3.3	4.5	9.0

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.3c

Structure de la croissance du PIB réel
(variations en pourcentage)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007 ^{1/}	2008 ^{2/}	2009 ^{3/}	2010 ^{3/}
PIB	- 1.0	- 0.3	0.4	- 3.5	1.8	2.3	3.3	0.8	2.9	- 5.1
Demande intérieure	- 1.5	- 0.6	1.3	- 3.6	5.0	1.4	2.4	1.9	3.8	11.5
Consommation	- 1.6	- 1.2	0.9	- 3.7	5.8	1.2	2.2	1.7	3.9	15.4
Investissement	- 1.2	2.6	3.1	- 3.2	1.4	2.2	3.1	2.8	3.2	- 6.5
Solde extérieur	- 2.1	- 1.0	2.2	- 3.8	8.5	0.5	1.4	3.1	4.6	28.0
Exportations	- 2.2	- 2.1	7.1	9.8	0.0	7.2	- 2.9	13.6	9.9	- 7.3
Importations	- 2.1	- 1.2	3.2	- 1.1	6.6	1.9	0.5	5.3	5.8	19.7

Source : IHST, BRH

1/ Semi-définif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.3d

Contribution à la croissance du PIB réel
(en pourcentage)

	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u> ^{1/}	<u>2008</u> ^{2/}	<u>2009</u> ^{3/}	<u>2010</u> ^{3/}
PIB	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Demande intérieure	192.7	192.0	193.8	193.5	199.7	198.0	196.1	198.2	199.9	234.7
Consommation	159.8	158.2	159.0	158.6	164.9	163.2	161.5	162.9	164.5	199.8
Investissement	32.9	33.9	34.8	34.9	34.8	34.7	34.6	35.3	35.4	34.9
Solde extérieur	- 92.7	- 92.0	- 93.8	- 93.5	- 99.7	- 98.0	- 96.1	- 98.2	- 99.9	- 134.7
Exportations	22.2	21.8	23.2	26.4	26.0	27.2	25.6	28.8	30.8	30.0
Importations	114.9	113.8	117.0	120.0	125.7	125.2	121.7	127.1	130.7	164.8

Source : IHSI; BRH

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.4

Indice des prix à la consommation (IPC) - ensemble du pays
Août 2004=100

	Pondération	Oct. 09	Nov. 09	Déc. 09	Janv. 10	Fév. 10	Mars 10	Avr. 10	Mai 10	Juin 10	Juil. 10	Août 10	Sept. 10
Indice Général	100,00%	163,50	164,10	165,00	170,80	168,60	169,50	170,10	170,40	170,80	170,60	170,60	170,50
Alimentation, boisson et tabac	50,35%	164,90	165,40	166,80	174,40	171,50	173,20	174,20	174,00	173,90	173,50	173,20	172,80
Habillement, tissus et chaussures	6,88%	162,80	163,00	164,90	165,10	164,90	165,10	165,10	165,80	166,10	166,10	166,40	167,10
Loyer du logement, énergie, eau	11,05%	174,30	174,50	175,80	183,70	186,30	187,40	187,90	190,50	193,40	193,50	193,70	194,60
Aménagement et entretien du logement	4,70%	182,30	182,70	183,00	183,90	183,60	184,60	185,20	186,20	186,70	187,10	187,60	187,90
Santé	2,90%	167,00	167,00	167,70	169,40	167,30	167,50	168,00	169,00	170,50	170,90	172,10	172,90
Transport	13,74%	141,20	143,00	142,40	149,70	143,20	141,80	141,70	141,80	141,20	141,20	141,30	141,30
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	5,84%	163,40	163,40	163,10	163,10	163,10	163,10	163,10	163,10	163,10	163,10	163,20	163,20
Autres biens et services	4,56%	142,70	142,80	142,80	143,30	143,00	143,10	143,20	144,00	145,00	145,00	146,10	145,90

Source : IHSI

Tableau I.4a

Indice des prix à la consommation (IPC) - ensemble du pays

Août 2004=100

	Pondération	Sept. 06	Sept. 07	Sept. 08	Sept. 09	Sept. 10
Indice général	100.00%	132.2	142.6	170.9	162.9	170.5
Alimentation, boisson et tabac	50.35%	133.9	143.9	182.4	164.4	172.60
Habillement, tissus et chaussures	6.86%	126.5	138.0	153.7	162.1	167.10
Loyer du logement, énergie, eau	11.05%	136.3	157.2	177.5	173.3	194.60
Aménagement et entretien du logement	4.70%	130.2	146.4	165.4	181.5	187.90
Santé	2.90%	126.4	140.2	157.0	167.0	172.90
Transport	13.74%	127.1	126.9	147.6	141.1	141.30
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	5.84%	144.9	159.6	171.3	182.3	183.20
Autres biens et services	4.56%	116.2	122.9	137.5	142.1	145.90

Source : IHSI

Tableau I.5

Taux d'inflation
(variation de l'IPC en pourcentage, août 2004=100)

	Oct. 09		Nov. 09		Déc. 09		Janv. 10		Fév. 10		Mars 10	
	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel
Indice général	0.4	-3.5	0.4	-0.8	0.5	2.0	3.5	6.1	-1.3	5.2	0.5	6.1
Alimentation, boisson et tabac	0.3	-7.7	0.3	-3.6	0.8	-1.0	4.6	3.7	-1.7	2.7	1.0	4.1
Habillement, tissus et chaussures	0.4	4.4	0.1	3.7	1.2	5.1	0.1	5.0	-0.1	4.8	0.1	4.6
Loyer du logement, énergie, eau	0.6	-1.7	0.1	-0.7	0.7	3.7	4.5	11.6	1.4	15.1	0.6	16.9
Aménagement et entretien du logement	0.4	7.0	0.2	6.7	0.2	5.8	0.5	4.7	-0.2	4.1	0.5	4.4
Santé	0.0	5.0	0.0	4.9	0.4	4.6	1.0	5.3	-1.2	3.7	0.1	3.8
Transport	0.1	-3.1	1.3	0.4	-0.4	8.5	5.1	15.4	-4.3	9.6	-1.0	8.7
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	0.6	4.9	0.0	4.8	-0.2	4.7	0.0	4.7	0.0	4.8	-	4.8
Autres biens et services	0.4	3.6	0.1	3.0	0.0	2.4	0.4	2.5	-0.2	2.3	0.1	2.2

Tableau I.5 (suite)

Taux d'inflation
(variation de l'IPC en pourcentage, août 2004=100)

Indice général	Avr. 10		Mai 10		Juin 10		Juil. 10		Août 10		Sept. 10	
	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel	Variation mensuelle	Variation en glis. annuel
Indice général	0,4	6,3	0,2	6,4	0,2	6,4	-0,1	5,4	0,0	4,7	-0,1	4,7
Alimentation, boisson et tabac	0,6	4,9	-0,1	4,8	-0,1	4,7	-0,2	5,2	-0,2	5,7	-0,3	5,0
Habillement, tissus et chaussures	0,0	4,4	0,4	4,7	0,2	4,5	0,0	4,4	0,2	3,2	0,4	3,1
Loyer du logement, énergie, eau	0,3	17,1	1,4	18,2	1,5	19,2	0,1	18,8	0,1	11,9	0,5	12,3
Aménagement et entretien du logement	0,3	4,7	0,5	5,0	0,3	4,9	0,2	3,9	0,3	3,7	0,2	3,5
Santé	0,3	4,2	0,6	4,6	0,9	5,2	0,2	3,5	0,7	3,2	0,5	3,5
Transport	-0,1	7,3	0,1	7,5	-0,4	5,5	0,0	2,1	0,1	1,6	0,0	0,1
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	-	4,8	0,0	4,7	0,0	4,5	-	4,5	0,1	4,0	0,0	0,5
Autres biens et services	0,1	1,4	0,6	1,7	0,7	2,3	-	2,3	0,8	3,0	-0,1	2,7

Tableau I.5a

Taux d'inflation (variation de l'IPC en glissement annuel, en pourcentage, août 2004=100)		Sept. 06	Sept. 07	Sept. 08	Sept. 09	Sept. 10
Indice général	Pondération	12.4	7.9	19.8	-4.7	4.3
Alimentation, boisson et tabac	100.00%	13.3	7.5	26.8	-9.9	5.0
Habillement, tissus et chaussures	50.35%	13.9	9.1	11.4	5.5	3.1
Loyer du logement, énergie, eau	6.86%	18.7	15.3	12.9	-2.4	12.3
Aménagement et entretien du logement	11.05%	9.6	12.4	13.0	9.7	3.5
Santé	4.70%	10.5	10.9	12.0	6.4	3.5
Transport	2.90%	3.8	-0.2	16.3	-4.4	0.1
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	13.74%	19.8	10.1	7.3	6.4	0.5
Autres biens et services	5.84%	4.9	5.8	11.9	3.3	2.7
	4.56%					

Source : IHSI

Tableau I.6

Taux de change à Port-au-Prince
 (gourdes/dollar EU)

	<u>Oct. 09</u>	<u>Nov. 09</u>	<u>Déc. 09</u>	<u>Janv. 10</u>	<u>Fév. 10</u>	<u>Mars 10</u>	<u>Avr. 10</u>	<u>Mai 10</u>	<u>Juin 10</u>	<u>Juil. 10</u>	<u>Août 10</u>	<u>Sept. 10</u>
Marché informel ^{1/}												
À l'achat	41.8177	41.9882	42.0734	39.0084	39.0084	39.2991	39.5597	39.8006	39.7957	39.8012	39.8152	39.8405
À la vente	42.1092	42.4621	42.6328	40.0243	40.0243	40.1652	40.2399	40.2469	40.2446	40.2362	40.2339	40.2559
Marché bancaire ^{1/}												
À l'achat	41.962	42.3135	42.376	39.4135	39.4135	39.6556	39.6858	39.7511	39.8341	39.8415	39.857	39.9449
À la vente	42.3421	42.6261	42.6834	39.9489	39.9489	40.1064	40.0576	40.1071	40.1741	40.1732	40.193	40.2456
Taux de référence												
Moyen	41.8817	42.1744	42.2555	40.5771	38.5728	39.4833	39.6312	39.7598	39.8171	39.8263	39.833	39.8995
Fin de période	42.0271	42.2804	42.0193	38.7	38.6375	39.6156	39.5097	39.7925	39.7991	39.8392	39.8522	39.9405

Source : BRH.

^{1/} moyenne arithmétique de la période.

Tableau I.7

Composantes et contreparties de l'agrégat M3
(en millions de gourdes)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Composantes											
Agrégat M3	30,188.94	31,753.37	37,228.74	52,027.89	64,225.87	68,289.72	75,278.45	78,850.61	92,754.00	103,011.45	126,421.40
Agrégat M2	19,367.81	21,027.93	23,462.63	30,345.39	41,973.71	38,838.64	42,879.24	44,730.94	50,254.36	54,846.81	66,066.29
Agrégat M1	8,627.87	9,303.35	11,237.29	14,158.94	23,370.96	18,999.06	19,561.53	21,261.57	24,965.11	28,741.85	36,910.40
Monnaie en circulation	5,283.69	5,632.50	6,652.36	8,442.66	16,150.07	10,546.58	11,158.59	11,570.40	13,030.00	13,447.74	17,282.44
Dépôts à vue	3,344.18	3,670.85	4,584.93	5,716.28	7,220.89	8,452.48	8,402.94	9,691.17	11,935.11	15,294.10	19,627.96
Quasi-monnaie	10,739.94	11,724.59	12,225.34	16,186.45	18,602.75	19,839.58	23,317.71	23,469.37	25,289.25	26,104.97	29,155.88
Dépôts d'épargne	6,295.47	6,532.90	7,468.85	9,930.77	10,629.86	12,510.64	13,443.86	13,997.24	16,522.68	17,799.76	21,345.99
Dépôts à terme et autres	4,444.47	5,191.69	4,756.49	6,255.68	7,972.89	7,328.94	9,873.85	9,472.13	8,766.57	8,305.20	7,809.89
Dépôts en dollars ÉU	10,821.13	10,725.43	13,766.11	21,682.50	22,252.16	29,451.08	32,399.21	34,119.67	42,499.64	48,164.64	60,355.11
Dépôts à vue	2,520.54	2,651.62	4,076.30	6,119.13	6,620.71	9,179.76	10,317.76	10,820.01	15,198.08	18,592.91	28,606.84
Dépôts d'épargne	3,601.15	3,501.69	4,588.44	7,045.22	7,452.99	9,832.82	10,295.64	11,071.21	14,435.46	16,830.41	20,501.51
Dépôts à terme et autres	4,699.44	4,572.12	5,101.37	8,518.16	8,178.46	10,438.50	11,785.81	12,228.45	12,866.10	12,741.32	11,246.76
Contreparties											
Réserves nettes de change du système bancaire	9,635.22	8,353.79	8,420.57	13,476.33	12,683.10	18,485.57	23,616.87	28,106.42	39,110.90	40,537.35	92,208.84
Avoirs extérieurs du système bancaire	13,059.57	11,437.84	11,884.54	17,952.76	17,371.92	23,938.15	28,953.34	34,305.71	50,678.24	61,358.27	104,262.07
Engagements extérieurs du système bancaire	3,424.36	3,084.05	3,463.96	4,476.43	4,688.82	5,452.58	5,336.47	6,199.29	11,567.34	20,820.92	12,053.23
Réserve nettes de change BRH	4,881.20	4,490.85	4,013.65	5,274.02	6,564.00	8,081.80	10,893.13	16,848.81	21,035.49	24,000.13	64,127.04
Avoirs extérieurs BRH	7,710.91	7,084.01	6,762.06	8,688.71	9,453.41	11,997.58	15,161.18	21,678.33	30,319.52	42,509.38	73,731.75
Engagements extérieurs BRH	2,829.71	2,573.16	2,748.40	3,414.69	2,889.41	3,915.78	4,268.05	4,829.52	9,284.03	18,509.25	9,604.71
Réserves de change banques commerciales	4,754.01	3,862.94	4,406.92	8,202.31	6,119.10	10,403.77	12,723.75	11,257.61	18,075.41	16,537.21	28,081.80
Avoirs extérieurs banques commerciales	5,348.66	4,373.83	5,122.48	9,264.05	7,918.51	11,940.57	13,792.16	12,627.38	20,358.72	18,848.89	30,530.33
Engagements extérieurs banques commerciales	594.65	510.89	715.56	1,061.74	1,799.41	1,536.80	1,068.42	1,369.77	2,283.31	2,311.67	2,448.52
Crédit intérieur net	22,889.02	24,662.93	29,521.10	37,677.43	41,941.57	46,499.72	47,174.55	48,314.35	49,980.35	58,875.10	36,321.01
Crédit au secteur public	9,275.99	12,078.55	15,074.58	18,415.06	20,939.64	21,029.63	20,155.85	18,368.15	12,483.94	15,873.45	-4,264.08
Crédit à l'État	9,484.82	12,111.79	15,064.42	18,323.07	21,242.75	21,192.96	20,607.81	18,946.89	12,436.96	17,323.53	-1,502.93
Crédit aux collectivités locales	-22.21	-41.80	-31.23	-14.16	-57.18	-61.19	-244.58	-397.26	-208.65	-222.09	-155.10
Crédit aux entreprises publiques	-186.62	8.56	41.39	106.15	-245.93	-102.14	-207.38	-181.49	255.63	-1,227.99	-2,606.04
Crédit au secteur privé	13,613.02	12,584.38	14,446.52	19,262.37	21,001.93	25,470.09	27,018.70	29,946.20	37,496.41	43,001.64	40,585.08
Autres postes nets 1/	-2,335.29	-1,263.36	-712.94	874.13	9,601.19	3,304.43	4,487.03	2,429.83	3,662.75	3,599.01	-2,108.44

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Ce poste regroupe les «créances interbancaires», «comptes de capital» et «autres postes non classés».

Tableau 1.8

La base monétaire et ses sources
(en millions de gourdes)

	<u>2000</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Base monétaire	14,118.27	19,277.75	26,337.64	30,981.54	33,574.11	38,537.10	42,887.40	49,460.26	56,589.68	81,401.67
Monnaie en circulation	5,283.69	6,652.36	8,442.66	8,685.16	10,546.58	11,158.59	11,570.40	13,030.00	13,447.74	17,282.44
Réserves des banques	8,465.22	12,122.68	17,604.34	21,252.77	22,093.31	25,979.24	28,933.98	33,793.25	38,343.17	57,407.67
Réserves/dépôts des banques	6,063.05	5,289.08	7,857.95	16,150.07	14,716.35	16,342.37	18,324.88	22,308.92	26,692.43	45,824.04
Encaisses des banques et autres	1,101.17	3,680.60	5,303.39	1,557.58	1,875.97	1,827.87	1,595.80	1,883.33	2,098.74	2,373.63
Bons BRH émis	1,301.00	3,153.00	4,443.00	3,545.12	5,501.00	7,809.00	9,013.29	9,601.00	9,552.00	9,210.00
Autres Dépôts	369.36	502.71	290.65	1,043.60	934.22	1,399.27	2,383.03	2,637.01	4,798.76	6,711.55
Dépôts des collectivités locales	23.33	31.23	14.16	57.18	61.19	110.17	204.18	208.65	222.09	155.10
Dépôts des entreprises publiques	202.11	359.44	137.79	338.84	267.18	368.61	645.58	575.00	1,986.14	2,661.74
Dépôts du secteur privé	72.24	65.03	102.86	139.82	139.16	187.61	186.90	174.35	217.53	545.40
Dépôts des autres institutions bancaires (AIB)	3.07	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts des inst. financières non bancaires (IFNB)	68.61	47.01	35.84	507.76	466.70	732.88	1,346.37	1,679.00	2,373.00	3,349.31
Sources	14,118.27	19,277.75	26,337.64	30,981.54	33,574.11	38,537.10	42,887.40	49,460.26	56,589.68	81,401.67
Avoirs extérieurs nets	4,881.20	4,013.65	5,274.02	6,564.00	8,081.80	10,893.13	16,848.81	21,035.49	24,000.13	64,127.04
Avoirs extérieurs BRH	7,710.91	6,762.06	8,688.71	9,453.41	11,997.58	15,161.18	21,678.33	30,319.52	42,509.38	73,731.75
Engagements extérieurs BRH	-2,829.71	-2,748.40	-3,414.69	-2,889.41	-3,915.78	-4,268.05	-4,829.52	-9,284.03	-18,509.25	-9,604.71
Créances nettes sur le secteur public	9,717.37	15,522.56	19,039.24	21,896.15	21,872.91	21,568.69	20,454.84	20,630.99	23,102.79	11,836.77
Créances nettes sur le gouvernement central	9,700.77	15,101.20	18,661.99	21,578.94	21,721.78	21,393.83	20,060.35	19,913.97	22,463.26	11,876.10
Créances nettes sur les Organismes autonomes	-	-	-	-	-141.39	-129.92	-136.10	-158.76	-173.90	-207.85
Créances sur les collectivités locales	1.11	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur les entreprises publiques	15.49	421.36	377.24	317.21	292.52	304.79	540.59	875.78	813.42	168.52
Créances sur institutions financières monétaires	1,122.38	81.12	1,011.22	62.95	142.28	2,025.08	536.36	783.30	593.37	761.06
Autres postes nets 1/	-1,602.68	-339.58	1,013.17	2,458.43	3,477.12	4,050.21	5,045.39	7,010.48	8,893.39	4,676.80

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Ce poste regroupe les comptes «capital» et «autres postes non classés».

Tableau I.9

Bilan de la BRH
(en millions de gourdes)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Avoirs extérieurs nets	4,881.20	4,490.85	4,013.65	5,274.02	6,564.00	8,081.80	10,893.13	16,848.81	21,035.49	24,000.13	64,127.04
Avoirs extérieurs	7,710.91	7,064.01	6,762.06	8,688.71	9,453.41	11,997.58	15,161.18	21,678.33	30,319.52	42,509.38	73,731.75
Engagements extérieurs	-2,829.71	-2,573.16	-2,748.40	-3,414.69	-2,889.41	-3,915.78	-4,268.05	-4,829.52	-9,284.03	-18,509.25	-9,604.71
Avoirs intérieurs nets	8,867.71	11,609.20	14,761.39	20,772.98	23,373.93	24,558.10	26,244.70	23,655.56	25,787.76	27,790.78	10,563.08
Créances nettes sur l'Etat	9,700.77	12,180.25	15,101.20	18,661.99	21,578.94	21,721.78	21,393.83	20,050.35	19,913.97	22,463.26	11,876.10
Créances internes	11,139.04	13,342.07	16,374.10	20,169.80	24,800.38	25,297.65	24,927.17	29,908.16	32,653.33	36,780.61	43,919.83
Dépôts du gouvernement	-1,438.26	-1,161.81	-1,272.90	-1,507.81	-3,221.44	-3,575.86	-3,533.34	-9,257.81	-12,739.35	-14,317.35	-32,043.73
Créances nettes sur collectivités locales	-22.21	-41.80	-31.23	-14.16	-57.18	-61.19	-110.02	-204.03	-208.65	-222.09	-150.77
Créances internes	1.11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts des collectivités locales	-23.33	-41.80	-31.23	-14.16	-57.18	-61.19	-110.02	-204.03	-208.65	-222.09	-150.77
Créances nettes sur les entreprises publiques	-186.62	11.24	61.92	239.46	-21.62	25.35	-63.82	-104.99	300.78	-1,172.71	-2,493.23
Créances internes	15.49	199.32	421.36	377.24	317.21	292.52	304.79	540.59	875.78	813.42	168.52
Dépôts des entreprises publiques	-202.11	-188.08	-359.44	-137.79	-338.84	-267.18	-368.61	-645.58	-575.00	-1,986.14	-2,661.74
Créances nettes sur les particuliers	271.30	380.51	420.48	542.19	763.26	935.76	1,050.43	1,354.73	1,568.35	1,771.75	1,612.90
Créances sur les institutions financières monétaires	1,122.38	89.99	81.12	1,011.22	62.95	142.28	2,025.08	538.36	783.30	593.37	761.06
Créances nettes sur autres institutions bancaires	-3.07	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances nettes sur les institutions financières non banc.	-56.14	-55.91	-38.99	-29.85	-504.49	-466.26	-732.88	-1,311.37	-1,595.62	-2,268.74	-3,145.95
Comptes de capital	-4,605.00	-4,104.66	-4,262.24	-3,745.47	-2,472.76	-2,061.37	-1,004.06	-30.89	-595.15	-409.65	-1,136.30
Autres postes non classés	2,646.29	3,149.58	3,429.14	4,107.60	4,024.83	4,321.74	3,686.15	3,363.39	5,620.79	7,035.59	3,239.26
Actif = Passif	13,748.91	16,100.05	18,775.04	26,046.99	29,937.93	32,639.90	37,137.83	40,504.37	46,823.25	51,790.91	74,690.12
Engagements envers inst. financières monétaires	8,465.22	10,467.54	12,122.68	17,604.34	21,252.77	22,093.31	25,979.24	28,933.98	33,793.25	36,343.17	57,407.67
Dépôts Gdes des institutions financières monétaires	6,063.05	5,114.01	5,289.08	7,857.95	11,594.67	9,543.46	10,185.42	11,763.40	13,478.65	15,533.19	21,127.03
Encaisses des institutions financières monétaires	836.14	899.60	1,241.55	1,659.98	1,557.58	1,875.97	1,827.65	1,595.80	1,883.15	2,098.74	2,373.48
Autres Engagements env. inst. financières monétaires	-	-	0.06	0.01	0.01	-	0.21	-	0.19	-	0.15
Dépôts devises des institutions financières monétaires	265.03	1,716.93	2,438.99	3,643.40	4,555.40	5,172.89	6,156.95	6,561.48	8,630.27	11,159.24	24,697.01
Bons BRH émis	1,301.00	2,777.00	3,153.00	4,443.00	3,545.12	5,501.00	7,809.00	9,013.29	9,601.00	9,552.00	9,210.00
Engagements envers secteur privé	5,283.69	5,632.51	6,652.36	8,442.66	8,685.16	10,546.58	11,158.59	11,570.40	13,030.00	13,447.74	17,282.44
Monnaie fiduciaire en circulation	5,283.69	5,632.51	6,652.36	8,442.66	8,685.16	10,546.58	11,158.59	11,570.40	13,030.00	13,447.74	17,282.44
Monnaie hors BRH	6,119.83	6,492.11	7,893.91	10,102.64	10,242.74	12,422.55	12,986.25	13,166.20	14,913.15	15,546.48	19,655.93
Encaisses des institutions financières monétaires	-836.14	-859.60	-1,241.55	-1,659.98	-1,557.58	-1,875.97	-1,827.65	-1,595.80	-1,883.15	-2,098.74	-2,373.48
Allocations de DTS 1/2/	503.69	450.09	538.04	823.02	-740.90	-854.54	-791.26	-775.70	-852.18	-	-

Source : Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Suite à une révision méthodologique, les Allocations DTS figurent au compte Capital en sept 97.

2/A partir d'août 2009, le montant des allocations DTS est comptabilisé dans les engagements.

Tableau I.10

Bilan consolidé des banques commerciales 1/
(en millions de gourdes)

	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Avoirs extérieurs nets	4,754.01	3,862.94	4,406.92	8,202.31	6,119.10	10,403.77	12,723.75	11,257.61	18,075.41	16,537.21	28,081.80
Réserves	8,497.41	10,646.77	12,078.30	17,568.89	21,047.17	21,887.68	25,552.78	28,481.17	33,518.06	38,308.26	56,755.50
Dépôts à la Banque Centrale	6,360.27	7,010.18	7,683.75	11,465.91	15,945.82	14,484.61	15,916.13	17,872.04	22,041.91	26,657.52	45,172.02
Encaisses en monnaie nationale	836.14	859.60	1,241.55	1,659.98	1,557.58	1,875.97	1,827.65	1,595.84	1,883.15	2,098.74	2,373.48
Bons BRH	1,301.00	2,777.00	3,153.00	4,443.00	3,543.78	5,527.10	7,809.00	9,013.29	9,593.00	9,552.00	9,210.00
Portefeuille de crédit	13,511.04	12,322.19	28,404.57	18,720.18	20,238.67	24,534.33	25,953.34	28,404.57	35,753.71	41,012.36	38,426.78
Crédit au secteur public	169.32	114.32	-	-	-	-	172.69	-	-	-	-
Crédit au secteur privé	13,341.72	12,207.87	28,404.57	18,720.18	20,238.67	24,534.33	25,780.66	28,404.57	35,753.71	41,012.36	38,426.78
Comptes de capital	-2,356.53	-2,786.58	-8,612.65	-4,083.68	-4,402.69	-5,067.98	-6,670.77	-8,612.65	-9,160.79	-10,025.45	-10,723.68
Autres postes non classés	1,523.50	2,412.75	-5,430.96	4,364.72	5,698.12	6,567.40	7,590.91	9,219.66	9,109.22	9,098.13	9,482.51
Total actif	25,929.44	26,458.08	30,846.18	44,772.42	48,700.37	58,325.20	65,150.01	68,750.37	87,295.61	94,930.51	122,022.91
Engagements envers la BRH	498.39	32.02	3.00	628.00	3.00	3.00	3.00	278.00	278.00	278.00	3.00
Engagements envers Inst. Fin. Non-Bancaires	140.52	119.71	150.17	86.97	61.08	64.14	108.02	142.13	104.56	171.00	142.36
Engagements envers le secteur privé	24,905.25	26,120.89	30,576.40	43,585.23	48,075.80	57,743.14	63,932.24	67,093.31	79,549.65	89,346.18	108,593.56
Dépôts en gourdes	14,084.12	15,395.46	16,810.28	21,902.73	25,823.64	28,292.06	31,533.04	32,973.64	37,050.01	41,181.54	48,238.44
Dépôts en dollars	10,821.13	10,725.43	13,766.12	21,682.50	22,252.16	29,451.08	32,399.21	34,119.67	42,499.64	48,164.64	60,355.11
Engagements envers le secteur public	385.27	185.46	116.62	472.22	560.49	514.92	1,106.75	1,236.83	7,363.40	5,135.33	13,284.00
Total passif	25,929.44	26,458.08	30,846.18	44,772.42	48,700.37	58,325.20	65,150.01	68,750.37	87,295.61	94,930.51	122,022.91

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Y compris Capital Bank en 1996 et SOGEBEL en 1997.

Tableau I.11

Bilan consolidé des banques commerciales
(en millions de gourdes)

	<u>Oct. 09</u>	<u>Nov. 09</u>	<u>Déc. 09</u>	<u>Janv. 10</u>	<u>Fév. 10</u>	<u>Mars 10</u>	<u>Avril 10</u>	<u>Mai 10</u>	<u>Juin 10</u>	<u>Juill. 10</u>	<u>Août 10</u>	<u>Sept. 10</u>
Avoirs extérieurs nets		28,322.68	29,596.95	29,510.08	29,934.11	31,083.93	31,495.28	32,177.69	32,961.39	33,659.94	31,956.17	32,111.10
Réserves	57,034.74	57,238.57	58,011.63	58,290.84	60,095.08	60,363.68	60,274.84	60,199.58	61,155.15	60,242.14	59,683.20	60,005.12
Dépôts à la BRH	45,346.15	45,223.48	45,511.31	45,277.19	46,838.08	47,083.12	47,256.29	47,025.02	47,510.63	46,880.75	47,735.97	50,750.20
Encaissses en monnaie nationale	2,554.59	2,899.09	3,401.31	4,169.66	4,135.00	4,180.56	4,189.54	4,512.66	5,000.52	4,720.40	4,169.26	2,926.93
Bons BRH	9,134.00	9,116.00	9,099.00	8,844.00	9,122.00	9,120.00	8,829.00	8,661.90	8,644.00	8,641.00	7,777.98	6,328.00
Portefeuille de crédit	40,958.67	41,228.94	41,623.85	39,437.34	37,611.18	37,158.55	36,822.64	37,435.30	37,868.59	38,011.25	38,123.90	38,426.78
Crédit au secteur public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit au secteur privé	40,958.67	41,228.94	41,623.85	39,437.34	37,611.18	37,158.55	36,822.64	37,435.30	37,868.59	38,011.25	38,123.90	38,426.78
Comptes de capital	-10,911.73	-11,074.63	-11,111.44	-11,194.77	-11,246.35	-11,409.76	-11,521.02	-11,244.71	-11,289.30	-11,441.70	-11,741.70	-11,753.22
Autres postes non classés	7,449.15	7,418.46	7,048.14	10,481.41	11,084.43	11,833.77	13,365.83	12,967.84	12,371.09	13,696.14	16,029.19	18,712.72
Total actif	122,406.91	123,134.02	125,169.12	126,524.90	127,478.46	129,030.17	130,437.57	131,535.70	133,066.91	134,167.77	134,050.76	137,502.51
Engagements envers la BRH	3.00	3.00	3.00	3.00	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements envers Inst. Fin. Non-Banc.	141.09	135.39	144.06	147.41	141.11	136.68	166.08	152.60	147.71	151.72	154.76	138.60
Engagements envers le secteur privé	108,365.40	109,286.61	111,004.39	111,600.65	112,250.39	113,404.82	114,582.47	115,556.09	116,439.65	116,537.65	115,722.71	119,732.49
Dépôts en gourdes	48,594.01	48,636.87	49,056.08	49,599.73	48,996.36	48,804.22	49,649.21	49,774.20	50,164.98	49,967.43	49,539.90	50,972.96
Dépôts en dollars	59,771.39	60,649.74	61,948.31	62,000.91	63,254.03	64,600.60	64,933.26	65,781.89	66,274.67	66,570.22	66,182.81	68,759.52
Engagements envers le secteur public	13,897.43	13,709.02	14,017.67	14,773.84	15,086.96	15,488.68	15,689.01	15,827.01	16,479.55	17,478.40	18,173.29	17,631.42
Total passif	122,406.91	123,134.02	125,169.12	126,524.90	127,478.46	129,030.17	130,437.57	131,535.70	133,066.91	134,167.77	134,050.76	137,502.51

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

Tableau I.12

Résumé des Opérations Financières de l'Administration Centrale 1/
(en millions de gourdes)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes Totales	6.332,20	7.721,70	10.502,20	12.473,90	16.252,90	19.912,49	23.667,08	26.673,53	31.303,60	31.445,30
Recettes Courantes	6.324,20	7.720,70	10.502,20	12.473,90	16.252,90	20.413,76	23.667,08	26.673,53	31.303,60	31.445,30
Recettes internes	4.504,10	5.661,30	7.414,10	8.773,00	10.901,30	13.144,70	15.656,91	18.025,51	19.948,14	19.489,64
Dont: Impôt sur le revenu et les bénéfices	1.246,00	1.583,90	3.161,00	3.759,20	4.038,30	4.361,16	4.361,16	5.111,12	5.449,09	5.991,36
Taxe sur le chiffre d'affaires	2.050,80	2.417,20	834,30	2.479,20	4.038,30	5.893,80	6.844,00	8.206,74	9.105,13	8.477,02
Droits d'accises	278,20	534,30	2.769,00	1.231,70	1.246,10	1.278,20	1.784,45	1.284,09	1.979,94	1.454,54
Recettes domaniales	1.772,90	2.070,40	2.768,70	3.527,60	4.437,80	6.741,83	6.923,90	7.917,12	9.013,28	11.493,80
Dont: Droits de douanes	902,20	1.022,80	1.055,70	3.527,60	2.324,70	3.274,50	3.527,40	4.058,00	4.809,68	7.089,06
Dont: Droits de vérification	650,10	778,00	319,40	1.464,30	1.769,00	2.578,00	2.788,10	3.181,85	3.562,03	3.234,95
Autres recettes 2/	47,20	89,00	319,40	168,30	913,80	527,23	1.086,27	730,90	2.342,18	461,86
Transferts des Entreprises Publiques	8,00	1,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses Totales	6.589,00	10.376,70	14.149,70	16.838,30	19.247,30	21.203,80	26.369,05	30.346,07	35.554,56	37.986,95
Dépenses Courantes	7.011,00	8.468,70	10.222,00	11.607,90	17.220,30	19.266,80	23.428,42	24.300,04	29.608,46	24.268,95
Dépenses en biens et services	6.044,60	7.611,50	9.263,90	10.321,10	13.860,70	14.665,20	20.314,40	21.943,60	25.899,56	24.617,12
Autres achats de biens et services	3.343,20	3.483,90	3.688,90	4.142,60	5.853,00	6.871,20	8.330,80	12.855,63	14.464,95	14.337,23
Paiements d'intérêts	2.701,40	4.126,60	5.595,00	7.176,50	8.007,70	7.794,00	11.863,60	9.088,20	11.534,60	11.179,89
Debt interne	227,80	126,50	155,00	930,30	1.607,90	2.318,90	750,78	730,21	1.336,44	1.100,02
Debt externe	227,80	126,50	155,00	480,00	400,00	1.540,00	750,78	730,21	1.336,44	1.100,02
Subventions et transferts courants	438,50	494,40	123,90	450,30	1.207,90	778,90	750,78	730,21	508,93	307,62
Autres dépenses	300,10	236,30	398,20	1.024,60	1.322,60	1.840,40	1.363,24	1.626,22	2.269,50	2.233,80
Dont: Dépenses exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'investissement	1.578,00	1.908,00	3.927,70	3.927,70	2.027,00	1.837,00	6.043,00	3.327,00	5.946,08	9.708,00
(Financées sur fonds locaux)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soide Courant	-686,80	-748,00	280,20	-1.034,00	-967,40	1.046,96	1.238,66	2.373,49	1.698,12	3.186,35
Ajustement	182,80	34,40	-270,10	-2.601,90	-3.684,80	-2.681,42	-5.837,55	-5.189,02	-1.944,81	-1.641,48
Soide Global	-4,99,00	-2.689,40	-3.377,40	-1.762,50	690,40	1.390,10	1.033,19	1.804,70	-2.306,16	-4.880,17
Financement Total	2.439,60	2.689,40	3.377,40	1.762,50	-690,40	-1.390,10	-1.033,19	-1.804,70	2.306,16	4.880,17
Financement Externe	60,20	-164,50	35,50	-948,90	-587,50	-828,60	252,81	-781,09	-129,55	9.765,41
Dons externes au comptant	369,80	112,70	170,80	21,00	2.140,60	766,50	1.235,70	361,10	900,23	9.904,49
Prêts nets	-309,60	-277,20	-135,30	-969,90	-2.728,10	-1.595,10	-982,89	-1.142,19	-1.029,78	-139,08
Tirages	50,00	101,00	2.003,20	-	-	-	-	-	-	93,78
Amortissement	-359,60	-378,20	-2.138,50	-669,90	-2.728,10	-1.595,10	-982,89	-1.142,19	-1.029,78	-232,86
Financement Interne	2.379,40	2.853,90	3.341,90	2.711,40	-102,90	-561,50	-1.286,00	-1.023,61	2.435,71	-4.885,24
Système bancaire	2.379,40	2.853,90	3.341,90	2.689,90	-84,20	-560,60	-1.274,80	-1.023,61	2.435,71	-4.885,24
Dont: Autorités monétaires(BRH)	2.317,10	2.891,50	3.669,30	2.820,10	-21,20	-344,00	-949,00	-665,74	2.515,11	-90,43
Autres sources	609,00	497,00	-	22,50	-18,70	-	-	-	-	-
Dont arriérés de paiements	609,00	497,00	-	22,50	-18,70	-	-	-	-	-
Pour mémoire : (en pourcentage du PIB)										
Recettes courantes	7,38	8,21	8,77	8,89	9,67	10,10	10,75	10,76	11,73	11,78
Dépenses courantes	8,18	9,01	8,74	9,20	10,25	9,82	10,19	10,78	11,09	10,58
Dépenses d'investissement	1,84	2,03	3,28	2,80	1,21	0,93	2,75	2,33	2,23	3,64
Soide courant	-0,80	-0,80	0,23	-0,74	-0,59	0,56	-0,56	0,95	0,64	1,19
Solde global	-2,85	-2,86	-2,82	-1,26	0,41	0,47	0,47	-0,86	0,47	-1,83
Dons	0,43	0,14	0,14	0,01	1,27	0,39	0,14	0,14	0,34	3,71
Prêts(bruts)	0,06	0,11	1,59	-	-	-	-	-	0,04	0,04
Financement externe	0,07	-0,17	4,51	-0,68	-0,35	-0,42	0,11	-0,31	-0,05	3,66
Financement BRH	2,70	3,08	2,01	2,01	-0,01	-0,17	-0,43	-0,27	0,94	-0,03
PIB nominal	85.700,00	94.028,00	119.788,00	140.387,00	168.035,00	197.138,00	220.110,00	250.590,00	286.904,00	287.030,00

Sources: BRH, MEF

1/ Opérations du Budget de Fonctionnement de l'Administration Centrale, enregistrées sur la base des encaissements et des décaissements.
2/ Cette rubrique regroupe les recettes non identifiées au niveau des recettes internes et domaniales ainsi que les recouvrements de dette.

Tableau 1.13
Résumé des opérations financières des administrations publiques ^v
(en millions de gourdes)

	1er trimestre 2010			2e trimestre 2010			3e trimestre 2010			4e trimestre 2010			Oct. 09 - Sept. 10
	Oct. 09	Nov. 09	Déc. 09	Janv. 10	Fév. 10	Mars 10	Avr. 10	Mai 10	Juin 10	Juil. 10	Août 10	Sept. 10	
Recettes totales (incluant les dons)	3,428.67	2,889.56	3,159.34	1,122.87	1,525.69	2,956.68	4,102.37	2,915.59	3,066.11	4,701.71	5,209.59	5,406.67	40,484.85
Recettes totales	2,991.73	2,889.56	3,159.34	640.87	1,525.69	2,886.06	2,538.38	2,915.59	2,828.67	2,709.75	3,000.35	2,694.37	30,580.36
Recettes courantes	2,991.73	2,889.56	3,159.34	640.87	1,525.69	2,886.06	2,538.38	2,915.59	2,828.67	2,709.75	3,000.35	2,694.37	30,580.36
Recettes internes	2156.01	1897.50	1979.13	392.63	752.12	1614.50	1432.97	2001.76	1702.99	1758.53	2035.09	1766.42	19,489.64
Recettes douanières	814.17	974.74	1103.36	247.22	764.26	1011.81	955.74	908.76	1064.32	907.90	960.95	915.63	10,628.96
Recettes non classées ^v	21.55	17.33	76.85	1.02	9.31	59.74	149.67	5.07	61.36	43.32	4.31	12.32	461.86
Transferts des entreprises publiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales	3,039.74	2,886.59	5,098.20	895.19	1,694.43	2,831.25	2,387.19	4,090.57	3,412.73	2,967.92	5,294.60	3,455.55	37,966.95
Dépenses courantes	3,039.74	2,257.59	4,246.30	768.19	1,544.43	2,775.26	2,294.19	1,904.57	3,158.73	2,371.92	1,974.69	1,774.55	29,258.95
Dépenses sur biens et services	2,805.51	1,757.19	3,886.49	506.03	1,426.05	2,320.70	2,163.09	1,370.18	3,074.53	2,059.81	1,810.43	1,407.12	24,617.72
Traitement et salaires	1,091.55	1,264.57	1,741.43	486.13	881.21	1,555.90	1,115.13	893.65	1,164.12	1,048.61	838.87	1,356.47	13,437.23
Dépenses de fondonn. / Achats de b & s	1,713.95	492.63	2,145.06	19.90	544.84	765.21	1,077.96	476.53	1,910.41	1,011.20	971.57	50.65	11,179.89
Paiements d'intérêts	104.30	136.30	111.20	174.85	100.50	111.57	28.20	218.19	98.88	125.11	105.22	91.70	1,408.02
Subventions	120.93	332.09	248.51	75.31	17.88	342.98	72.90	316.20	185.33	186.99	58.94	275.73	2,233.80
Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'investissement	9.00	659.00	852.00	49.00	150.00	56.00	93.00	2,186.00	54.00	596.00	3,320.00	1,684.00	9,708.00
Solde courant	-39.01	661.97	-1,086.86	-115.32	-18.74	-89.19	244.19	1,011.02	-530.06	337.83	1,025.75	919.82	2,321.41
Ajustement ^{2/}	-36.94	44.63	-5,875.93	1,268.83	140.26	-302.25	767.95	-3,132.41	-12.98	869.16	1,830.33	2,798.24	-2,599.43
Solde global ^{3/}	-11.06	-1.66	-3937.07	-1433.15	-309.00	157.06	-616.76	1957.43	-571.08	-1127.34	-4124.59	-3562.42	-4,787.16
Financement total	19.6	40.6	-3933.9	1439.1	309.9	-157.8	617.8	-1948.5	571.3	825.5	3833.5	3189.9	4,787.16
Financement externe	953.34	-7.20	-31.04	460.61	-4.50	225.32	1519.79	-6.53	237.44	1985.04	2198.07	2719.30	9871.63
Dons externes au comptant	463.94	-	-	482	-	270.61	1,563.99	-	237.44	1,991.96	2,209.24	2,712.30	9,904.49
Prêts concessionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements	-73.60	-7.20	-31.04	-1.39	-4.50	-45.30	-45.20	-6.53	-	-6.92	-11.18	-	-232.86
Financement interne	-343.77	47.83	-3,902.83	958.45	314.41	-383.08	-900.96	-1,941.93	333.85	-1,159.54	1,635.47	457.63	-4,884.47
Financement BRH ^{4/}	-337.03	68.93	446.71	571.26	790.29	-286.35	-897.79	-1,637.02	246.38	-1,147.97	1,671.55	400.60	-90.43
Financement BNC	-6.74	-21.10	-4,349.54	387.19	-475.88	-116.73	-3.17	-304.91	87.47	-11.57	-36.08	57.03	-4,794.03
Autres sources ^{5/}	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Sources : Direction du Contrôle du Crédit, BRH; Ministère de l'Économie et des Finances.

^{1/} Base : encassements-décaissements.

^{2/} Le poste ajustement permet de rétablir l'équilibre comptable entre la balance globale et le financement.

^{3/} Le solde global est déterminé à partir des opérations considérées comme les moyens de son financement.

^{4/} Exclut les comptes STABEX, PL-490, Faïme Canada et Don Japonais.

^{5/} Incluant les dépôts du gouvernement dans les banques commerciales publiques et privées.

Tableau I.14

Résumé de la Balance des Paiements d'Haïti
En millions de Dollars E.U., (sauf indication contraire)

	2005	2006	2007	2008	2009 (P)	2010 (P)
A. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES						
Biens et services						
Crédit						
Débit	-1,247.81	-1,452.48	-1,605.25	-2,020.81	-1,874.30	-3,281.83
Biens	605.07	689.10	779.19	832.97	929.89	802.39
Services	-1,852.88	-2,141.58	-2,384.44	-2,853.78	-2,804.19	-4,084.22
Crédit						
Débit	-848.90	-1,053.05	-1,182.12	-1,617.55	-1,481.11	-2,246.88
Services	459.61	485.17	522.08	490.20	551.00	563.38
Revenus	-1,308.51	-1,548.22	-1,704.20	-2,107.76	-2,032.11	-2,810.06
Crédit						
Débit	-398.91	-399.43	-423.13	-403.27	-393.20	-1,035.15
Transferts courants	145.46	193.93	257.11	342.77	378.88	239.01
Revenus	-544.37	-593.36	-680.24	-746.04	-772.08	-1274.16
Crédit						
Débit	-35.04	6.63	2.19	5.55	12.80	22.28
Transferts courants	0.00	18.69	21.78	28.03	31.13	32.70
Revenus	-35.04	-12.06	-19.59	-22.48	-18.33	-10.42
Débit						
Crédit						
Débit	1,289.89	1,360.80	1,517.28	1,726.21	1,635.22	3,096.82
Transferts courants	1,349.57	1,436.32	1,613.69	1,843.29	1,770.05	3,263.80
Dons officiels	363.42	373.45	391.60	473.54	394.50	1,790.00
Dons officiels	986.16	1,062.87	1,222.09	1,369.75	1,375.55	1,473.80
Transferts privés	-59.69	-75.52	-96.41	-117.08	-134.82	-166.98
Crédit						
Débit	-	-	-	-	893.39	1,470.88
Dons officiels	-	-	-	-	893.39	1,470.88
Transferts privés	-	-	-	-	-	-
B. COMPTE DE CAPITAL						
Crédit						
Débit						
C. COMPTE D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES						
Investissements directs	13.35	139.5	138.30	308.23	-470.54	-770.46
Autres investissements	26.00	160.6	74.50	29.80	37.95	150.00
Administrations publiques	-12.65	-21.1	63.80	278.43	-508.49	-920.46
Décaissements	51.93	39.57	51.51	284.11	-760.86	-529.73
Amortissements	-	-	-	333.87	224.81	291.41
dont annulation de la Dette	-	-	-	49.76	93.167	821.14
Secteur bancaire (net)	-70.76	-83.46	14.43	141.67	893.39	812.98
Secteur non bancaire (net)	6.00	19.8	-2.00	86.00	19.00	-40.00
Autres avoirs et engagements (nets)	0.18	2.99	-0.14	49.99	122.82	-43.52
D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES						
BALANCE GLOBALE (A+B+C+D)	13.53	39.50	145.54	71.20	-46.09	205.04
E. FINANCEMENT						
Avoirs de réserve 1/	33.92	93.95	198.05	90.38	150.47	742.83
Utilisation des crédits et prêts du FMI	-33.92	-93.95	-198.05	-97.60	-150.47	-742.83
Autres Engagements 2/	-21.97	-108.87	-208.27	-163.28	-239.89	-844.89
Variation des arriérés de paiement 3/	8.48	12.43	23.21	49.20	64.84	96.86
Remise de dette	1.63	0.80	0.47	0.71	3.09	-0.08
Rééchelonnement obtenu	-22.06	1.69	-38.04	0.00	17.87	3.07
Assistance externe	-	-	21.01	18.66	17.87	3.07
Dons officiels 4/	-	-	3.58	4.33	3.63	2.21
Prêts nets						
Pour mémoire						
Assistance externe	406.79	425.45	466.32	806.85	-247.52	1,357.13
Dons officiels 4/	363.42	373.45	391.60	473.54	394.50	1,790.00
Prêts nets	43.37	52	74.72	333.31	-642.02	-432.87
Compte de transactions courantes (incluant dons officiels)						
Exportations de biens et services	0.16	-1.79	-1.46	-4.41	-3.45	-2.48
Importations de biens et services	-8.27	-9.64	-8.11	-11.65	-9.48	-29.81
Balance globale	14.04	14.49	13.24	12.72	14.19	12.25
	-42.99	-45.03	-40.52	-43.58	-42.81	-62.35
	0.79	1.98	3.37	1.38	2.30	11.34

Sources : Banque de la République d'Haïti (BRH)

Banque des Règlements Internationaux (BRI)

(P) : Données provisoires

1/ Variation des avoirs de réserve bruts

Le signe (-) signifie une augmentation

2/ Engagements à court terme envers les Organisations financières internationales

3/ Sans signe = accumulé; (-) = remboursement

4/ Transferts publics (appellation des anciennes éditions du Manuel de BDP)

Enregistrés maintenant dans la rubrique Transferts courants.

Tableau I.15

Position extérieure globale d'Haïti 1/
(En Millions de Dollars É.U.)

	2005	2006	2007	2008(P)	2009(P)	2010(P)
AVOIRS						
Investissements directs haïtiens à l'étranger						
Autres investissements	426.22	704.37	706.58	938.52	865.98	1,200.70
Secteur bancaire	277.41	352.47	348.39	509.61	451.21	764.40
Secteur non bancaire	94.00	299.00	308.00	379.00	346.00	384.00
Autres avoirs	54.81	52.90	50.19	49.91	68.77	52.31
Avoirs de réserve nets des autorités monétaires	142.53	228.34	468.50	481.44	506.87	1,568.28
ENGAGEMENTS						
Investissements directs étrangers en Haïti	150.46	311.06	385.56	415.36	453.31	603.31
Autres investissements	1,508.05	1,634.27	1,778.02	2,176.36	1,680.85	1,228.68
Dette publique externe	1,336.30	1,419.25	1,541.20	1,884.60	1,247.15	863.08
Secteur bancaire	35.70	27.30	37.65	57.15	55.34	61.30
Secteur non bancaire	70.00	111.00	122.00	107.00	106.00	92.00
Autres engagements	66.05	76.72	77.17	127.61	272.36	212.30
POSITION EXTÉRIEURE NETTE	-1,089.76	-1,012.62	-988.50	-1,171.76	-761.30	936.99

Sources: BRH/DAI-Service économie internationale
Banque des Règlements Internationaux (BRI)

(P): Données provisoires

1/ La position est calculée au terme de l'exercice se terminant le 30 Septembre

Tableau I.16

Valeur des Principaux Produits Exportés
 (En Millions de Dollars EU)

Produit	Café	Cacao	Huiles essentielles	Pis et Ficoles	Manganes	Langoustes	Autres produits Primaires	Pis de industrie	Articles manufacturés 1/	Autres produits industriels	Adjustements pour valuation	Total 2/	Adjustements pour classification	Total Export 3/ (FOE)
2005	5,03	4,47	10,62	0,87	8,81	3,34	1,37	5,70	169,66	0,03	18,11	230,81	265,36	405,17
1er Trimestre	1,40	0,81	0,65	0,14	0,14	0,83	0,50	1,66	42,24	0,19	4,17	52,83	66,07	118,90
2e Trimestre	0,95	0,85	3,46	0,18	0,23	0,69	0,32	1,21	36,46	0,19	3,95	50,16	57,02	107,18
3e Trimestre	0,34	0,76	3,42	0,35	0,83	0,96	0,27	1,38	40,94	0,17	4,16	55,24	62,49	109,43
4e Trimestre	0,74	0,61	3,42	0,35	2,19	1,07	0,27	1,38	47,32	0,17	4,92	62,44	74,01	136,44
2007	0,15	2,07	1,15	0,00	0,24	1,14	0,24	1,22	48,88	0,30	4,74	60,13	76,44	136,67
1er Trimestre	0,09	0,94	3,89	0,00	0,58	1,03	0,10	1,06	42,85	0,18	4,40	55,80	67,03	122,83
2e Trimestre	0,29	2,29	4,01	0,00	6,71	0,99	0,27	1,06	44,11	0,26	5,17	69,01	84,59	134,58
3e Trimestre	0,67	0,97	4,07	0,00	0,40	1,20	0,28	1,34	44,73	0,17	4,39	58,14	69,97	128,11
4e Trimestre	0,49	0,87	4,07	0,00	0,40	1,20	0,28	1,34	44,73	0,17	4,39	58,14	69,97	128,11
2008	0,42	1,32	4,07	0,00	0,24	1,50	0,34	0,70	46,42	0,27	4,64	58,92	71,02	129,94
1er Trimestre	1,73	1,54	6,30	0,00	0,87	1,10	0,22	0,46	29,19	0,30	3,58	45,29	45,65	90,94
2e Trimestre	1,11	3,81	4,49	0,00	6,89	1,18	0,15	0,65	41,56	0,36	5,15	65,35	64,99	130,34
3e Trimestre	0,23	0,60	3,15	0,00	2,00	1,39	0,16	0,78	48,92	0,31	4,92	62,46	76,52	138,98
4e Trimestre	0,23	0,60	3,15	0,00	2,00	1,39	0,16	0,78	48,92	0,31	4,92	62,46	76,52	138,98
2009 (P)	0,11	3,02	2,50	0,00	0,03	0,76	0,19	0,67	41,91	0,34	4,24	53,76	65,55	119,30
1er Trimestre	0,19	2,07	1,67	0,00	1,11	0,95	0,15	0,85	40,49	0,35	4,16	55,85	67,01	122,86
2e Trimestre	0,82	2,52	1,61	0,00	7,72	1,07	0,59	0,87	53,34	0,36	5,01	74,94	84,38	159,32
3e Trimestre	0,22	1,13	1,52	0,00	3,72	0,79	0,30	0,66	56,26	0,38	5,60	70,97	89,00	158,97
4e Trimestre	0,43	1,13	1,52	0,00	3,72	0,79	0,30	0,66	56,26	0,38	5,60	70,97	89,00	158,97
2010 (P)	0,25	3,30	1,66	0,00	0,01	1,23	0,24	0,83	51,30	0,25	5,05	64,12	80,24	144,36
1er Trimestre	0,06	0,18	4,53	0,00	0,00	0,71	0,05	0,47	29,79	0,09	3,06	38,94	46,59	85,53
2e Trimestre	0,51	4,62	4,71	0,00	5,90	0,98	0,96	0,87	58,41	0,33	6,25	79,34	86,67	169,01
3e Trimestre	0,51	0,93	3,06	0,00	2,10	1,07	0,24	0,94	59,45	0,30	5,87	74,47	92,97	167,44
4e Trimestre	0,51	0,93	3,06	0,00	2,10	1,07	0,24	0,94	59,45	0,30	5,87	74,47	92,97	167,44
2010 (P)	0,00	0,87	0,77	0,00	0,01	0,45	0,07	0,27	16,62	0,03	1,63	20,72	26,00	46,72
Octobre	0,04	0,74	0,55	0,00	0,00	0,40	0,06	0,29	17,33	0,09	1,67	21,18	27,10	48,28
Novembre	0,21	1,69	0,34	0,00	0,00	0,38	0,11	0,26	17,35	0,13	1,75	22,22	27,14	49,36
Décembre	0,06	0,06	1,51	0,00	0,00	0,18	0,01	0,05	2,29	0,00	0,35	4,47	3,58	8,05
Janvier	0,02	0,06	1,51	0,00	0,00	0,05	0,01	0,16	10,67	0,06	1,07	13,61	16,69	30,30
Février	0,02	0,06	1,51	0,00	0,00	0,48	0,03	0,25	16,83	0,03	1,64	20,88	26,32	47,18
Mars	0,17	1,54	1,59	0,00	0,03	0,18	0,10	0,27	17,34	0,00	1,81	23,01	27,12	50,13
Avril	0,17	1,54	1,59	0,00	0,03	0,18	0,10	0,27	17,34	0,00	1,81	23,01	27,12	50,13
Mai	0,17	1,54	1,59	0,00	0,03	0,18	0,10	0,27	17,34	0,00	1,81	23,01	27,12	50,13
Juin	0,17	1,54	1,59	0,00	0,03	0,18	0,10	0,27	17,34	0,00	1,81	23,01	27,12	50,13
Juillet	0,17	1,54	1,59	0,00	0,03	0,18	0,10	0,27	17,34	0,00	1,81	23,01	27,12	50,13
Août	0,17	1,54	1,59	0,00	0,03	0,18	0,10	0,27	17,34	0,00	1,81	23,01	27,12	50,13
Septembre	0,17	1,54	1,59	0,00	0,03	0,18	0,10	0,27	17,34	0,00	1,81	23,01	27,12	50,13
2010 (P)	0,31	1,02	1,02	0,00	0,42	0,30	0,06	0,31	18,90	0,04	1,84	23,37	29,56	51,59
1er Trimestre	0,17	0,31	1,02	0,00	0,42	0,30	0,06	0,31	18,90	0,04	1,84	23,37	29,56	51,59
2e Trimestre	0,17	0,31	1,02	0,00	0,42	0,30	0,06	0,31	18,90	0,04	1,84	23,37	29,56	51,59
3e Trimestre	0,17	0,31	1,02	0,00	0,42	0,30	0,06	0,31	18,90	0,04	1,84	23,37	29,56	51,59
4e Trimestre	0,17	0,31	1,02	0,00	0,42	0,30	0,06	0,31	18,90	0,04	1,84	23,37	29,56	51,59

Sources : MCI, AFD - Sites Internet; Dpt du Commerce américain et Star-Can - Base de données OCDE

1/ Produits des industries d'assemblage

2/ Exportations totales (tenant compte de la valeur ajoutée des industries d'assemblage)

3/ Exportations brutes.

(P) : Données provisoires

Tableau I.17

Exportations aux U.S.A. (F.O.B)
A base de Matières premières locales
(En milliers de Dollars É.U.)

Période	Articles manufact. en cuir	Articles manufact. en bois pour meubles	Vêtements & autres ouvrages. Produits textiles	Tapis & Accessoires Couverture	Objets de collection Travaux d'art Antiquités	Balais Brosses Ficelles	Art. déclarés & non déclarés	Autres: Art. en verre & en céram.	Sous-total	Marchandises retournées	Total
2006	2,256.69	116.44	2,603.09	-	-	781.89	65.74	48.16	5,872.01	-176.16	5,695.85
2007	2,073.17	53.04	2,766.40	-	-	0.28	2.54	20.97	4,918.39	-147.55	4,770.84
2008	0.35	99.23	2,528.71	4.80	-	0.78	2.34	31.23	2,667.45	-80.02	2,587.42
2009 (P)	-	70.66	2,937.03	-	-	0.83	45.05	111.71	3,165.28	-94.96	3,070.32
2010 (P)	-	35.73	3,010.26	1.20	-	-	40.60	116.32	3,204.11	-96.11	3,108.00
2006	719.65	49.62	647.46	-	-	288.49	-	6.08	1,711.30	-51.34	1,659.96
1er Trimestre	318.79	14.26	562.00	-	-	328.69	20.64	-	1,244.38	-37.33	1,207.05
2e Trimestre	575.95	29.84	669.08	-	-	164.71	33.24	24.28	1,497.10	-44.91	1,452.19
3e Trimestre	642.30	22.72	724.55	-	-	-	11.86	17.80	1,419.23	-42.58	1,376.65
2007	489.92	13.79	749.77	-	-	-	-	-	1,253.48	-37.60	1,215.88
1er Trimestre	535.30	-	657.23	-	-	-	-	-	1,192.53	-35.78	1,156.75
2e Trimestre	387.80	15.75	675.49	-	-	0.28	2.54	11.70	1,093.56	-32.81	1,060.75
3e Trimestre	660.15	23.50	685.91	-	-	-	-	9.27	1,376.82	-41.36	1,337.46
2008	-	16.87	695.94	-	-	-	-	2.25	715.06	-21.45	693.61
1er Trimestre	0.35	18.00	445.93	4.80	-	-	-	7.06	476.14	-14.28	461.86
2e Trimestre	-	30.34	636.93	-	-	-	2.34	4.00	673.61	-20.21	653.40
3e Trimestre	-	34.02	749.91	-	-	0.78	-	17.92	802.64	-24.08	778.56
2009 (P)	-	31.67	642.62	-	-	-	-	11.44	685.73	-20.57	665.16
1er Trimestre	-	13.30	606.36	-	-	-	-	76.40	696.06	-20.88	675.18
2e Trimestre	-	25.69	824.71	-	-	0.48	29.84	16.98	897.70	-26.93	870.77
3e Trimestre	-	-	863.34	-	-	0.35	15.21	6.89	885.79	-26.57	859.22
2010 (P)	-	15.62	786.73	-	-	-	4.13	43.86	850.34	-25.50	824.84
1er Trimestre	-	10.23	457.34	-	-	-	7.06	19.95	494.58	-14.84	479.74
2e Trimestre	-	3.69	852.55	1.20	-	-	18.05	11.84	887.33	-26.61	860.72
3e Trimestre	-	6.19	913.64	-	-	-	11.36	40.67	971.86	-29.16	942.70
2010 (P)	-	-	255.13	-	-	-	-	19.61	274.74	-8.24	266.50
Octobre	-	13.00	265.86	-	-	-	2.05	24.25	305.16	-9.15	296.01
Novembre	-	2.62	265.74	-	-	-	2.08	-	270.44	-8.11	262.33
Décembre	-	10.23	35.05	-	-	-	2.33	8.37	55.98	-1.68	54.30
Janvier	-	-	163.83	-	-	-	2.38	3.50	169.71	-5.09	164.62
Février	-	-	258.46	-	-	-	2.35	8.08	268.89	-8.07	260.82
Mars	-	-	267.07	-	-	-	2.38	274.45	274.45	-8.23	266.22
Avril	-	-	260.78	1.20	-	-	18.05	5.66	284.49	-8.53	275.96
Mai	-	3.69	324.70	-	-	-	-	-	328.39	-9.85	318.54
Juin	-	2.21	274.11	-	-	-	6.79	20.87	303.98	-9.12	294.86
Juillet	-	3.98	290.31	-	-	-	4.57	19.80	318.66	-9.56	309.10
Août	-	-	349.22	-	-	-	-	-	349.22	-10.46	338.74
Septembre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Sources : Banque de la République d'Haïti (BRH) - Département du Commerce des États-Unis d'Amérique
(P) : Données provisoires

Tableau I.18

Exportations des industries d'assemblage aux U.S.A (F.O.B)
A base de matières premières importées
(En milliers de dollars É.U.)

Période	Tuiles Dentelles Rubans Ouvrages Brodés	Appareils (1) & Matériels électriques & électroniques	Machinerie & Accessoires	Art. de voyage Sacs à main (Bijouterie)	Vêtements & Art. pour vêtements	Chaussures	Ornements Jouets & Articles de sport	Art. manif. en caoutchouc et en plastic	Autres Appareils optiques à enregistrer et à reproduire les sons	Total
2006	308.70	1.439.27	6.00	250.74	431.504.04	2.52	497.00	142.87	33.85	434.184.99
2007	368.13	3.164.11	11.25	591.31	458.626.92	0.28	406.30	141.88	60.84	463.371.02
2008	239.67	2.669.97	-	2.429.91	418.924.10	0.30	548.03	119.14	181.46	425.112.58
2009 (P)	146.23	1.956.16	-	1.782.31	486.566.97	-	449.93	27.31	171.94	491.100.85
2010 (P)	112.05	3.135.49	-	1.693.68	500.666.38	0.50	433.32	50.19	26.76	506.138.37
2006	98.39	345.26	-	44.34	107.261.97	2.26	142.39	42.00	24.00	107.960.61
1er Trimestre	59.09	290.06	-	65.40	93.104.57	-	103.87	33.66	-	93.656.65
2e Trimestre	64.39	409.83	-	52.99	111.102.77	0.26	133.79	37.86	4.20	111.806.09
3e Trimestre	86.83	394.12	6.00	88.01	120.094.73	-	116.95	29.35	5.65	120.761.64
4e Trimestre	123.06	671.16	11.25	48.82	124.211.78	-	67.84	17.42	4.58	125.155.91
2007	89.60	867.16	-	111.58	108.875.30	-	101.39	24.15	-	110.073.18
1er Trimestre	71.81	880.85	-	183.85	111.904.70	0.28	129.33	60.09	23.26	113.254.17
2e Trimestre	83.66	744.94	-	247.06	113.631.14	-	107.74	40.22	33.00	114.887.76
3e Trimestre	89.57	571.34	-	752.38	115.294.20	-	182.28	33.12	36.30	116.959.19
4e Trimestre	42.17	749.05	-	518.63	73.876.59	-	119.47	17.11	45.42	75.366.44
2008	44.38	753.81	-	610.04	105.516.63	-	161.11	33.72	43.99	107.163.68
1er Trimestre	63.55	595.77	-	548.86	124.236.68	0.30	85.17	35.19	55.75	125.621.27
2e Trimestre	50.07	533.61	-	574.36	106.460.91	-	102.44	6.41	24.13	107.751.93
3e Trimestre	44.97	494.91	-	396.06	100.452.88	-	113.93	-	21.65	101.524.40
4e Trimestre	18.35	469.90	-	351.64	136.626.24	-	130.95	8.64	60.82	137.666.54
2009 (P)	32.84	457.74	-	460.25	143.026.94	-	102.61	12.26	65.34	144.157.98
1er Trimestre	63.93	838.85	-	510.05	132.321.78	-	152.77	9.51	23.76	133.920.65
2e Trimestre	2.98	424.66	-	205.59	75.766.06	-	109.67	-	-	76.508.96
3e Trimestre	14.99	984.70	-	493.37	141.239.21	0.50	101.01	14.80	-	142.848.58
4e Trimestre	30.15	887.28	-	484.67	151.359.33	-	69.87	25.88	3.00	152.860.18
2010 (P)	36.13	362.83	-	132.06	42.266.14	-	58.72	-	7.62	42.863.50
1er Trimestre	17.77	288.65	-	134.28	44.043.44	-	49.29	-	8.12	44.541.55
2e Trimestre	10.03	187.37	-	243.71	46.012.20	-	44.76	9.51	8.02	46.515.60
3e Trimestre	2.96	78.56	-	-	5.806.26	-	22.18	-	-	5.909.98
4e Trimestre	-	97.04	-	92.62	27.141.63	-	53.12	-	-	27.394.41
2009 (P)	0.31	253.38	-	164.69	44.244.50	0.50	34.37	-	-	43.214.57
1er Trimestre	8.99	259.47	-	165.15	43.202.79	-	44.10	-	-	43.680.50
2e Trimestre	5.69	471.85	-	163.53	53.791.92	-	24.27	-	-	54.472.06
3e Trimestre	14.18	342.09	-	182.74	45.410.74	-	13.22	-	-	45.859.08
4e Trimestre	15.97	260.77	-	151.23	57.854.46	-	29.11	-	-	48.662.25
2010 (P)	15.97	260.77	-	151.23	57.854.46	-	27.54	25.88	3.00	58.338.85

Sources : Banque de la République d'Haïti (BRH) - Département du Commerce des Etats-Unis d'Amérique

(P) : Données provisoires

(1) : Cette rubrique regroupe, les équipements de distribution, les récepteurs de radio et accessoires, les appareils électriques et accessoires, les circuits électroniques, les transformateurs et interrupteurs.

Tableau I.19

**Importations Totales d'Haïti par Catégories de Produits
(En Millions de Dollars E.U.)**

Période	Boissons & Tabacs		Matériaux bruts non combustibles		Combustibles		Huiles & Graisses		Produits Chimiques		Articles manufacturés		Machines & matériels de Transport		Articles manufacturés divers		Articles divers		Total (C.I.F.)		Ajustements 1/		Total (FOB)			
	Produits Alimentaires	Tabacs	comestibles	Minéraux	Graisses	Chimiques	manufacturés	Transport	divers	nd.a.	Total	divers	divers	nd.a.	Total	divers	divers	Total	Total							
2006	379,62	21,33	19,39	397,13	19,22	65,36	240,97	245,75	127,55	145,44	1,664,75	116,59	1,664,75	116,59	1,664,75	116,59	1,664,75	116,59	1,664,75	116,59	1,664,75	116,59	1,664,75	1,640,22		
1er Trimestre	369,76	21,13	17,88	402,97	17,88	72,65	229,18	234,64	309,17	184,42	1,832,49	128,37	1,832,49	128,37	1,832,49	128,37	1,832,49	128,37	1,832,49	128,37	1,832,49	128,37	1,832,49	1,794,22		
2e Trimestre	616,87	25,36	15,93	602,81	63,39	80,00	227,73	167,74	220,84	225,73	2,266,40	158,65	2,266,40	158,65	2,266,40	158,65	2,266,40	158,65	2,266,40	158,65	2,266,40	158,65	2,266,40	2,107,76		
3e Trimestre	483,98	27,42	22,92	394,64	55,62	89,02	350,91	196,59	278,05	295,95	2,185,10	152,96	2,185,10	152,96	2,185,10	152,96	2,185,10	152,96	2,185,10	152,96	2,185,10	152,96	2,185,10	2,032,14		
2010 (P)	578,65	48,67	43,38	545,66	76,83	102,03	601,83	482,75	391,76	482,75	3,021,55	211,52	3,021,55	211,52	3,021,55	211,52	3,021,55	211,52	3,021,55	211,52	3,021,55	211,52	3,021,55	2,810,03		
2006	97,33	4,30	5,45	76,54	5,35	17,66	69,02	45,90	32,82	41,80	384,26	27,59	384,26	27,59	384,26	27,59	384,26	27,59	384,26	27,59	384,26	27,59	384,26	365,65		
1er Trimestre	92,76	5,13	3,95	89,76	6,46	12,42	85,01	45,90	32,82	39,99	398,76	27,59	398,76	27,59	398,76	27,59	398,76	27,59	398,76	27,59	398,76	27,59	398,76	365,21		
2e Trimestre	98,96	5,41	4,99	106,30	6,46	17,24	66,28	76,42	29,37	38,62	451,05	31,57	451,05	31,57	451,05	31,57	451,05	31,57	451,05	31,57	451,05	31,57	451,05	419,48		
3e Trimestre	84,58	6,49	4,47	116,54	3,46	18,32	53,70	82,74	30,51	30,51	426,74	29,87	426,74	29,87	426,74	29,87	426,74	29,87	426,74	29,87	426,74	29,87	426,74	396,87		
2007	79,73	5,53	3,55	58,90	1,50	10,75	64,01	75,41	96,19	436,61	30,56	436,61	30,56	436,61	30,56	436,61	30,56	436,61	30,56	436,61	30,56	436,61	30,56	436,61	406,04	
1er Trimestre	136,09	5,65	5,71	136,37	7,86	25,10	49,85	59,26	55,58	42,90	458,08	31,79	458,08	31,79	458,08	31,79	458,08	31,79	458,08	31,79	458,08	31,79	458,08	422,30		
2e Trimestre	134,74	6,79	3,67	170,95	4,94	17,71	59,96	44,35	46,61	51,23	566,28	39,64	566,28	39,64	566,28	39,64	566,28	39,64	566,28	39,64	566,28	39,64	566,28	526,64		
3e Trimestre	77,13	5,37	5,36	130,26	4,94	17,71	59,94	44,32	54,69	35,76	478,27	33,48	478,27	33,48	478,27	33,48	478,27	33,48	478,27	33,48	478,27	33,48	478,27	444,79		
2008	104,37	5,85	4,48	136,33	15,71	16,11	57,27	57,55	87,15	515,52	36,09	515,52	36,09	515,52	36,09	515,52	36,09	515,52	36,09	515,52	36,09	515,52	36,09	515,52	479,44	
1er Trimestre	136,46	6,32	3,65	136,37	7,55	59,78	59,78	36	61	51,87	36,25	481,62	36,25	481,62	36,25	481,62	36,25	481,62	36,25	481,62	36,25	481,62	36,25	481,62	464,07	
2e Trimestre	134,74	6,79	3,67	170,95	22,37	18,45	55,99	55,48	46,61	51,23	566,28	39,64	566,28	39,64	566,28	39,64	566,28	39,64	566,28	39,64	566,28	39,64	566,28	39,64	566,28	488,74
3e Trimestre	241,3	6,4	4,13	160,16	17,76	23,74	54,69	35,71	54,69	66,73	466,73	46,67	466,73	46,67	466,73	46,67	466,73	46,67	466,73	46,67	466,73	46,67	466,73	466,73		
2009 (P)	110,29	8,77	4,97	91,30	11,03	25,61	62,12	78,36	79,79	103,24	576,48	40,28	576,48	40,28	576,48	40,28	576,48	40,28	576,48	40,28	576,48	40,28	576,48	40,28	576,48	535,20
1er Trimestre	119,33	5,44	5,74	96,08	12,64	19,24	68,22	41,15	61,31	69,85	498,00	34,93	498,00	34,93	498,00	34,93	498,00	34,93	498,00	34,93	498,00	34,93	498,00	34,93	498,00	484,07
2e Trimestre	125,07	6,39	4,97	88,51	7,39	20,84	99,34	41,73	62,03	69,26	525,53	36,79	525,53	36,79	525,53	36,79	525,53	36,79	525,53	36,79	525,53	36,79	525,53	36,79	525,53	488,74
3e Trimestre	129,29	6,82	7,24	108,75	24,56	23,33	121,23	35,35	74,92	585,09	40,96	585,09	40,96	585,09	40,96	585,09	40,96	585,09	40,96	585,09	40,96	585,09	40,96	585,09	544,13	
2010 (P)	125,37	8,77	4,93	131,50	16,52	24,47	117,80	86,25	70,50	623,61	43,65	623,61	43,65	623,61	43,65	623,61	43,65	623,61	43,65	623,61	43,65	623,61	43,65	623,61	579,96	
1er Trimestre	144,06	8,59	7,57	95,10	23,69	15,93	103,61	147,70	47,62	137,50	484,07	44,20	484,07	44,20	484,07	44,20	484,07	44,20	484,07	44,20	484,07	44,20	484,07	44,20	484,07	488,74
2e Trimestre	166,09	16,39	16,19	172,70	25,60	31,24	195,06	122,73	151,51	122,13	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	773,34
3e Trimestre	143,13	14,92	14,69	146,36	11,02	30,39	185,36	126,07	122,13	185,36	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	58,22	831,56	773,34
2010 (P)	46,54	2,39	2,02	41,66	7,59	9,45	37,94	35,27	23,09	37,94	209,84	14,20	209,84	14,20	209,84	14,20	209,84	14,20	209,84	14,20	209,84	14,20	209,84	14,20	209,84	188,64
1er Trimestre	49,01	2,18	1,87	43,36	6,69	7,44	39,36	30,22	22,00	30,22	214,33	15,00	214,33	15,00	214,33	15,00	214,33	15,00	214,33	15,00	214,33	15,00	214,33	15,00	214,33	189,33
2e Trimestre	35,82	4,20	1,04	46,48	2,25	7,59	40,50	29,76	25,41	13,40	206,44	14,45	206,44	14,45	206,44	14,45	206,44	14,45	206,44	14,45	206,44	14,45	206,44	14,45	206,44	191,99
3e Trimestre	34,95	1,64	0,58	40,21	2,36	3,93	39,65	39,65	5,02	12,67	149,76	10,48	149,76	10,48	149,76	10,48	149,76	10,48	149,76	10,48	149,76	10,48	149,76	10,48	149,76	139,28
2010 (P)	37,10	2,58	3,89	22,00	8,14	4,86	49,89	47,06	20,39	12,17	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	193,51
1er Trimestre	37,10	2,58	3,89	22,00	8,14	4,86	49,89	47,06	20,39	12,17	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	193,51
2e Trimestre	37,10	2,58	3,89	22,00	8,14	4,86	49,89	47,06	20,39	12,17	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	193,51
3e Trimestre	37,10	2,58	3,89	22,00	8,14	4,86	49,89	47,06	20,39	12,17	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	14,57	208,08	193,51
2010 (P)	42,43	5,97	5,62	36,41	15,30	9,28	54,60	51,03	57,20	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	290,79	
1er Trimestre	42,43	5,97	5,62	36,41	15,30	9,28	54,60	51,03	57,20	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	290,79	
2e Trimestre	42,43	5,97	5,62	36,41	15,30	9,28	54,60	51,03	57,20	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	290,79	
3e Trimestre	42,43	5,97	5,62	36,41	15,30	9,28	54,60	51,03	57,20	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	21,89	312,68	290,79	
2010 (P)	58,95	5,80	4,85	32,62	5,83	10,07	69,40	44,95	43,25	11,87	287,50	20,13	287,50	20,13	287,50	20,13	287,50	20,13	287,50	20,13	287,50	20,13	287,50	20,13	287,50	315,44
1er Trimestre	58,95	5,80	4,85	32,62	5,83	10,07	69,40	44,95	43,25	11,87	287,50	20,13	287,50	20,13	287,50	20,13	28									

Tableau I.20

Importations de produits pétroliers
(En Milliers de Barils et en Milliers de Dollars É.U.)

Période	GAZOLINE		KÉROSÈNE		GASOIL		FUEL OIL (MAZOUT)		LUBRIFIANTS & AUTRES		BITUME		GAZ DE PÉTROLE LIQUEFIÉ		TOTAL	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
2006																
1er Trimestre	149.85	10,562.92	116.30	9,315.92	515.85	41,399.66	20.29	20.29	17.69	3,003.78	14.44	847.68	12.10	679.70	846.52	66,759.81
2e Trimestre	235.32	18,002.40	192.11	15,246.40	585.72	44,045.60	32.30	32.30	-	-	-	-	11.47	601.53	1,056.92	79,694.53
3e Trimestre	188.40	17,768.27	128.82	11,573.10	705.86	59,933.98	9.34	9.34	-	-	-	-	9.80	560.90	1,042.22	90,357.73
4e Trimestre	195.04	18,125.91	148.84	13,241.33	751.62	63,356.91	59.00	59.00	-	-	15.00	1,358.30	21.00	1,279.60	1,190.50	100,761.45
2007																
1er Trimestre	169.78	12,413.40	118.40	9,275.70	365.05	26,795.50	19.12	19.12	-	-	-	-	10.20	551.40	682.55	50,061.66
2e Trimestre	236.90	17,225.30	168.63	12,663.40	576.01	40,452.90	19.83	19.83	3.29	471.00	-	-	10.80	574.00	1,015.46	72,462.15
3e Trimestre	216.64	21,518.40	133.56	11,803.50	824.76	67,872.40	125.40	125.40	2.77	778.80	-	-	38.80	2,222.10	1,341.93	111,816.62
4e Trimestre	235.82	22,428.30	187.45	17,717.10	777.88	69,477.30	-	-	-	-	-	-	17.01	1,094.20	1,218.16	110,716.90
2008																
1er Trimestre	197.50	19,996.15	126.38	14,013.96	610.76	64,354.03	17.63	17.63	1.17	396.36	237.74	21,212.00	42.60	3,148.56	996.04	124,506.91
2e Trimestre	235.80	24,633.99	153.67	17,582.28	686.94	74,652.96	40.42	40.42	-	-	18.34	1,636.00	49.30	3,798.80	1,166.13	125,455.80
3e Trimestre	185.25	25,472.70	125.17	20,115.20	665.75	105,939.00	-	-	1.74	429.90	29.07	2,643.00	32.30	2,676.60	1,010.21	157,276.40
4e Trimestre	169.07	23,368.39	90.89	14,416.09	676.35	101,728.59	-	-	17.15	1,411.40	48.81	3,514.00	34.70	2,909.40	988.16	147,347.87
2009 (P)																
1er Trimestre	179.00	12,570.90	110.21	10,005.80	630.04	56,284.80	-	-	2.82	1,003.49	23.93	2,135.00	40.70	1,994.60	986.70	83,994.59
2e Trimestre	345.42	20,122.25	178.17	10,915.53	814.51	49,700.75	39.06	39.06	-	-	42.14	3,760.00	50.20	1,983.20	1,469.50	88,401.49
3e Trimestre	220.59	17,126.29	136.07	9,470.43	699.45	48,193.88	-	-	5.06	1,977.72	28.89	2,630.00	48.50	2,033.80	1,138.56	81,432.12
4e Trimestre	195.83	19,483.75	165.63	13,633.52	756.60	60,903.90	-	-	14.42	652.05	56.04	3,880.00	32.60	1,498.80	1,221.12	100,052.02
2010 (P)																
1er Trimestre	252.07	22,067.85	148.91	13,264.30	897.75	79,766.10	-	-	-	-	44.62	2,609.00	37.95	3,273.58	1,381.30	120,980.83
2e Trimestre	199.04	18,694.85	126.76	11,653.51	584.85	53,404.78	-	-	-	-	39.20	2,309.00	22.30	1,436.70	972.15	87,498.84
3e Trimestre	300.11	29,298.59	190.28	18,479.15	954.28	89,382.04	65.60	65.60	-	-	136.90	14,725.00	29.40	2,335.70	1,676.57	158,889.18
4e Trimestre	280.53	25,581.75	182.53	17,110.74	897.31	82,301.13	40.30	40.30	14.42	622.05	58.44	3,461.00	29.10	2,426.60	1,502.63	134,650.47
2010 (P)																
Octobre	84.58	7,224.63	54.29	4,771.11	274.06	24,182.54	-	-	-	-	14.61	841.00	14.22	1,304.62	441.76	38,323.90
Novembre	82.96	7,528.89	46.54	4,223.42	301.35	27,179.09	-	-	-	-	9.47	558.00	7.21	403.47	447.53	39,892.87
Décembre	84.53	7,314.33	48.08	4,269.77	322.34	28,404.47	-	-	-	-	20.54	1,210.00	16.52	1,565.49	492.01	42,764.06
Janvier	68.55	6,340.27	41.47	3,839.21	279.52	25,810.66	-	-	-	-	4.96	292.00	10.80	713.30	405.30	36,995.44
Février	49.11	4,197.41	35.75	3,089.86	136.19	11,683.49	-	-	-	-	13.51	796.00	7.50	477.20	242.06	20,243.96
Mars	81.38	8,157.17	49.54	4,724.44	169.14	15,910.63	-	-	-	-	20.73	1,221.00	4.00	246.20	324.79	30,259.44
Avril	74.50	7,671.37	56.49	5,720.23	175.36	17,372.02	-	-	-	-	8.51	1,578.00	8.50	1,159.70	323.36	33,501.32
Mai	109.76	11,244.17	76.91	7,588.14	414.86	39,779.11	65.60	65.60	-	-	119.49	12,145.00	9.00	532.40	795.62	75,957.52

TABLEAU II.1

CHIFFRES CLÉS DU BILAN PAR BANQUE (en milliers de gourdes)

	BNC	BPH	BUH	CAPITALIB*	SOCABK	SOCEBK	UNIBNK	SOUS-TOTAL	SOGEBL	SOUS-TOTAL	GNNA	SCOTIA	SOUS-TOTAL	TOTAL
AU 30 SEPTEMBRE 2010														
Actif	30,442,293.0	1,433,401.9	3,342,079.4	6,789,127.0	-	42,050,972.9	41,289,789.9	125,407,964.0	3,800,416.4	3,800,416.4	4,953,342.0	4,166,033.0	8,729,405.0	137,937,383.4
Bons B.P.R.H.	3,073,222.0	180,000.0	287,224.3	288,000.0	-	3,589,433.2	1,790,080.0	9,009,899.5	11,000.0	11,000.0	221,668.0	17,391.0	238,059.0	9,260,058.5
Prêts	3,197,073.0	518,141.6	877,141.6	2,418,322.0	-	92,569,007.3	63,037,522.2	25,619,107.7	1,376,395.3	1,376,395.3	1,302,778.0	1,732,436.0	3,052,214.0	29,430,717.0
Dépôts	26,086,686.0	1,339,316.9	3,044,864.9	6,682,152.0	-	36,426,798.5	36,426,798.5	109,653,718.7	2,876,630.4	2,876,630.4	3,903,981.0	3,418,412.0	7,322,393.0	119,827,442.2
Avant des Actionnaires	1,638,725.0	47,160.8	-18,844.83	487,506.0	-	2,362,275.8	3,290,862.6	7,807,685.4	401,799.1	401,799.1	212,131.0	195,501.0	407,632.0	8,817,116.5
AU 30 SEPTEMBRE 2009														
Actif	20,244,788.0	1,458,176.2	2,948,853.6	5,379,469.0	-	34,002,339.4	32,806,251.3	96,448,892.6	3,697,881.6	3,697,881.6	3,990,387.0	3,377,883.0	7,368,250.0	107,813,094.2
Bons B.P.R.H.	3,714,000.0	182,000.0	147,133.3	146,007.0	-	9,302,000.1	1,800,000.0	9,302,000.1	-	-	199,822.0	50,000.0	249,822.0	9,551,822.1
Prêts	4,615,691.0	548,095.4	1,061,071.6	2,176,819.0	-	10,349,720.6	9,580,529.9	29,331,913.37	1,550,589.1	1,550,589.1	1,695,639.0	1,736,087.0	3,426,651.6	33,315,183.8
Dépôts	16,404,652.0	12,699,640.8	2,806,652.4	4,511,866.0	-	31,042,274.7	27,924,286.6	27,924,274.7	2,784,058.2	2,784,058.2	3,059,008.0	2,868,299.0	5,717,397.0	92,400,411.7
Avant des Actionnaires	1,463,347.0	91,249.2	(25,285.4)	440,411.0	-	1,956,857.1	2,517,474.0	6,443,882.9	351,402.4	351,402.4	241,908.0	207,642.0	449,550.0	7,244,805.3
AU 30 SEPTEMBRE 2008														
Actif	20,925,584.2	1,820,100.0	3,056,311.5	4,680,117.0	-	30,654,076.2	28,627,856.3	90,394,015.2	3,343,957.9	3,343,957.9	3,650,525.0	3,003,051.0	6,653,576.0	100,291,649.1
Bons B.P.R.H.	2,422,000.0	11,000.0	30,000.0	225,000.0	-	2,844,000.0	3,403,000.0	8,935,000.0	234,000.0	234,000.0	157,000.0	70,743.0	227,743.0	9,396,743.0
Prêts	4,138,508.0	448,238.1	1,105,833.1	1,772,590.0	-	8,661,810.8	7,963,553.4	24,108,914.4	1,420,510.3	1,420,510.3	1,933,328.0	1,718,438.0	3,651,744.0	29,180,775.7
Dépôts	17,659,069.9	1,095,624.1	2,538,797.8	3,909,385.0	-	27,017,343.6	24,644,633.0	76,822,094.4	2,826,743.6	2,826,743.6	2,594,197.0	2,171,073.0	5,075,989.0	84,724,658.0
Avant des Actionnaires	1,270,833.4	95,788.1	(7,241.2)	385,318.0	-	1,634,465.8	2,363,242.0	5,742,426.1	314,259.5	314,259.5	289,174.0	185,371.0	454,545.0	6,811,230.6
AU 30 SEPTEMBRE 2007														
Actif	13,106,547.0	1,183,486.9	2,893,108.0	4,046,101.0	-	25,122,347.7	23,331,287.9	70,782,885.5	2,725,778.5	2,725,778.5	3,811,121.0	2,444,472.0	6,255,993.0	79,764,257.0
Bons B.P.R.H.	2,945,111.0	197,686.5	108,251.0	246,000.0	-	2,570,636.0	2,529,289.9	8,397,643.4	-	-	410,737.0	-	410,737.0	9,088,380.4
Prêts	2,265,854.0	314,029.0	1,072,127.0	1,211,201.0	-	6,686,892.0	6,318,122.8	18,950,235.8	1,087,415.2	1,087,415.2	1,905,448.0	1,521,486.0	3,426,935.0	22,854,576.0
Dépôts	9,900,391.0	919,380.0	2,742,888.0	3,391,137.0	-	23,011,401.9	19,972,487.4	59,807,618.3	1,974,051.8	1,974,051.8	2,315,684.0	1,833,311.0	4,148,969.0	66,030,665.1
Avant des Actionnaires	1,119,909.0	91,752.2	7,241.0	342,607.0	-	13,388,417.0	2,003,077.2	4,900,333.4	283,333.0	283,333.0	235,445.0	166,386.0	401,830.0	5,888,496.4
AU 30 SEPTEMBRE 2006														
Actif	7,443,256.0	999,574.7	2,916,534.0	3,671,737.0	5,053,335.3	22,975,095.9	21,486,579.7	64,546,611.6	2,285,659.8	2,285,659.8	3,630,398.0	2,956,543.0	5,686,936.0	72,519,407.4
Bons B.P.R.H.	2,862,673.0	108,717.4	246,000.0	197,717.0	500,000.0	2,465,687.7	1,142,324.2	7,644,998.5	-	-	38,508.0	-	38,508.0	7,683,506.5
Prêts	1,016,752.0	391,650.4	790,123.0	1,266,329.0	1,549,747.8	6,035,762.6	5,797,457.4	16,807,817.2	935,772.2	935,772.2	1,679,729.0	1,683,262.0	2,742,991.0	20,488,590.4
Dépôts	5,448,270.0	755,564.9	2,632,640.6	3,122,181.0	3,952,830.1	20,435,386.2	18,515,310.0	54,840,334.8	1,730,196.2	1,730,196.2	2,972,999.0	1,767,692.0	4,746,891.0	61,311,222.0
Avant des Actionnaires	936,322.0	67,550.2	47,306.3	310,911.0	(890,775.6)	1,143,523.9	1,597,939.2	3,212,766.0	255,337.6	255,337.6	217,900.0	155,006.0	372,236.0	3,340,369.6

Source: BRH/Direction de la Supervision du Système Bancaire

* La Capital Bank, à l'origine une Banque d'épargne et de logement, a modifié ses statuts pour devenir Banque commerciale en mars 1999.

** La Socabel, une banque d'Épargne et de Logement, a démarré ses opérations en novembre 2001.

TABLEAU II.2

CHIFFRES CLÉS DES RÉSULTATS PAR BANQUE (En milliers de gourdes)

	BICH	BNC	BPH	BUH	CAPITALBK*	PROMOBK	SOCABK	SOGEBK	UNIENK	SOUS-TOTAL	SOCABL**	SOGEBL	SOUS-TOTAL	CBNA	SCOTIA	SOUS-TOTAL	TOTAL
2010 (oct. 09 - sept. 10)																	
Revenus nets d'intérêt	-	647,313.9	95,240.0	204,693.3	377,373.0	-	-	1,071,730.0	1,016,704.6	3,413,054.8	-	196,283.5	196,283.5	154,514.0	210,812.0	365,326.0	3,974,664.4
Autres revenus	-	561,606.9	22,768.5	87,876.1	217,080.0	-	-	993,296.2	1,490,081.4	3,372,705.1	-	24,660.5	24,660.5	132,717.0	76,304.0	211,021.0	3,608,390.5
Dot. à la prov. pr créances dout.	-	95,941.2	28,116.1	7,360.0	52,566.0	-	-	225,045.5	70,000.0	479,032.9	-	41,114.4	41,114.4	61,590.0	62,730.7	124,320.7	644,468.0
Frais d'exploitation	-	817,819.0	107,566.3	278,896.4	461,245.0	-	-	1,413,619.7	1,290,890.4	4,370,038.8	-	86,413.5	86,413.5	247,161.0	198,021.0	445,182.0	4,901,634.3
Bénéfice net (Perte nette)	-	246,499.1	(25,048.5)	(3,137.4)	52,586.0	-	-	212,576.7	976,784.9	1,460,260.7	-	31,935.2	31,935.2	(18,708.0)	(10,735.1)	(29,443.1)	1,462,752.8
2009 (oct. 08 - sept. 09)																	
Revenus nets d'intérêt	-	845,543.2	99,834.2	275,688.0	375,289.0	-	-	1,201,055.8	1,148,014.8	3,945,425.0	-	230,890.7	230,890.7	272,629.0	249,079.0	521,708.0	4,698,023.7
Autres revenus	-	285,258.5	34,967.3	115,654.1	165,476.0	-	-	982,082.7	1,080,080.9	2,663,519.5	-	19,746.6	19,746.6	99,885.0	67,838.0	167,723.0	2,850,989.1
Dot. à la prov. pr créances dout.	-	57,739.0	5,419.3	26,638.9	15,327.0	-	-	141,850.7	-	246,974.9	-	21,597.6	21,597.6	28,485.0	2,405.8	30,890.8	299,463.3
Frais d'exploitation	-	810,719.8	106,905.8	316,940.9	418,096.0	-	-	1,443,913.3	1,423,745.1	4,520,324.9	-	88,469.7	88,469.7	171,005.0	195,363.0	366,368.0	4,975,162.6
Bénéfice net (Perte nette)	-	146,027.4	13,157.8	(32,079.1)	59,752.0	-	-	329,448.9	530,826.7	1,047,133.7	-	52,784.3	52,784.3	112,825.0	97,233.3	210,058.3	1,309,976.3
2008 (oct. 07 - sept. 08)																	
Revenus nets d'intérêt	-	742,581.5	94,498.1	300,694.3	330,235.0	-	-	1,256,925.1	1,202,972.1	3,927,906.1	-	219,520.6	219,520.6	296,632.0	292,334.0	589,966.0	4,736,392.7
Autres revenus	-	281,638.5	57,816.9	96,967.5	167,161.0	-	-	1,016,492.2	941,374.3	2,561,450.4	-	19,597.9	19,597.9	96,727.0	71,498.0	168,225.0	2,749,273.3
Dot. à la prov. pr créances dout.	-	20,000.0	8,192.8	48,217.8	15,259.0	-	-	80,676.7	(58,866.0)	113,882.3	-	5,442.8	5,442.8	(12,418.0)	9,317.2	(3,100.8)	116,024.3
Frais d'exploitation	-	682,866.0	107,945.4	347,498.9	365,375.0	-	-	1,453,962.1	1,284,724.3	4,262,375.7	-	79,963.1	79,963.1	166,832.0	175,069.0	361,901.0	4,704,239.8
Bénéfice net (Perte nette)	-	146,027.4	13,157.8	(32,079.1)	59,752.0	-	-	329,448.9	530,826.7	1,047,133.7	-	52,784.3	52,784.3	112,825.0	97,233.3	210,058.3	1,309,976.3
2007 (oct. 06 - sept. 07)																	
Revenus nets d'intérêt	-	618,536.8	76,404.5	213,192.4	292,307.0	-	-	55,917.5	943,320.2	3,028,236.1	-	126,800.3	126,800.3	242,313.0	245,932.0	489,245.0	3,643,281.4
Autres revenus	-	184,575.0	76,807.5	97,456.1	138,183.0	-	-	17,244.6	724,431.9	2,025,893.8	-	17,450.6	17,450.6	84,218.0	46,286.0	130,504.0	2,173,538.4
Dot. à la prov. pr créances dout.	-	4,500.0	14,801.2	33,826.2	22,144.0	-	-	34,883.4	50.0	110,204.8	-	5,887.2	5,887.2	(63,514.0)	(14,096.0)	(77,610.0)	38,482.0
Frais d'exploitation	-	583,134.0	111,531.5	322,415.8	358,038.0	-	-	60,282.7	1,283,292.3	3,817,844.4	-	71,404.5	71,404.5	183,488.0	174,247.0	357,735.0	4,246,983.9
Bénéfice net (Perte nette)	-	215,477.8	26,879.3	(31,915.3)	50,308.0	-	-	12,879.4	286,069.9	971,503.7	-	48,880.2	48,880.2	154,691.0	104,021.2	258,712.2	1,279,096.1
2006 (oct. 05 - sept. 06)																	
Revenus nets d'intérêt	-	366.2	608,770.0	77,559.9	210,066.8	264,603.0	46,744.0	141,704.7	864,997.4	2,978,152.1	5,866.3	123,454.3	129,320.6	233,358.0	186,686.0	420,044.0	3,527,516.7
Autres revenus	-	385.8	139,299.0	46,266.7	121,575.5	117,698.0	73,556.0	203,050.4	547,680.8	1,913,038.8	2,178.1	16,948.9	19,127.0	95,399.0	65,654.0	161,053.0	2,093,218.8
Dot. à la prov. pr créances dout.	-	-	7,257.0	15,075.9	11,391.0	(33,107.0)	-	32,341.4	-	56,575.3	42,319.8	21,646.3	63,966.1	38,426.0	8,005.6	46,431.6	166,973.0
Frais d'exploitation	-	1,353.3	395,635.0	88,380.5	329,280.0	336,896.0	184,425.0	250,722.1	1,059,283.1	3,565,620.3	22,640.9	65,421.3	88,062.2	170,393.0	147,544.0	317,937.0	3,971,619.5
Bénéfice net (Perte nette)	-	(581.3)	345,177.0	20,370.2	(14,878.1)	34,014.0	(21,712.0)	94,033.0	380,494.6	1,098,246.0	(56,916.3)	38,937.4	(17,978.9)	67,893.0	71,171.6	139,064.6	1,219,331.7

Source: BRH/Direction de la Supervision du Système Bancaire

* La Capital Bank, à l'origine une Banque d'épargne et de logement, a modifié ses statuts pour devenir Banque commerciale en mars 1999.

** La Sociabel, une banque d'épargne et de Logement, a démarré ses opérations en novembre 2001.

TABEAU II.3

RATIOS FINANCIERS PAR BANQUE

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE ET DE QUALITÉ DE L'ACTIF

STRUCTURE FINANCIÈRE	BICH	BNC	BPH	BUH	CAPITALBK*	SOGEBK	UNIBNK	SOUS-TOTAL	SOGEBL	SOUS-TOTAL	CBNA	SCOTIA	SOUS-TOTAL	TOTAL
Avoirs des actionnaires														
en % de l'actif														
Au 30 septembre 2010	-	5,38%	3,16%	-0,55%	7,18%	5,62%	7,97%	6,23%	10,57%	10,57%	4,65%	4,69%	4,67%	6,23%
Au 30 septembre 2009	-	7,23%	6,23%	-0,87%	8,18%	5,76%	7,67%	6,65%	9,50%	9,50%	6,15%	6,15%	6,10%	6,10%
Au 30 septembre 2008	-	6,07%	7,04%	-0,24%	8,23%	5,33%	7,98%	6,36%	9,40%	9,40%	7,37%	6,17%	6,83%	6,48%
Au 30 septembre 2007	-	8,54%	7,75%	0,24%	8,47%	5,13%	8,59%	6,93%	10,39%	10,39%	6,18%	6,81%	6,42%	7,01%
Au 30 septembre 2006	-	12,58%	6,76%	1,62%	8,47%	4,98%	7,44%	4,98%	11,17%	11,17%	5,98%	7,54%	6,55%	5,30%
Dépôts en % de l'actif														
Au 30 septembre 2010	-	85,70%	89,68%	91,11%	83,69%	86,73%	88,22%	86,96%	76,69%	76,69%	85,55%	82,05%	83,88%	86,45%
Au 30 septembre 2009	-	81,03%	86,65%	95,17%	83,87%	91,29%	85,12%	86,69%	75,29%	75,29%	76,66%	78,70%	77,39%	85,68%
Au 30 septembre 2008	-	84,25%	79,82%	92,49%	83,53%	88,12%	83,18%	85,39%	76,92%	76,92%	79,57%	72,30%	76,39%	84,47%
Au 30 septembre 2007	-	75,54%	77,68%	91,64%	83,07%	88,08%	85,00%	84,64%	10,39%	10,39%	6,18%	6,81%	6,42%	7,01%
Au 30 septembre 2006	-	73,20%	75,59%	90,27%	85,03%	88,65%	86,17%	84,96%	76,69%	76,69%	81,89%	85,95%	83,36%	84,54%
QUALITÉ DE L'ACTIF														
Prêts improductifs bruts														
en % des prêts bruts														
Au 30 septembre 2010	-	10,74%	41,38%	16,82%	0,97%	2,60%	0,61%	4,86%	12,34%	12,34%	0,32%	15,78%	9,18%	5,66%
Au 30 septembre 2009	-	32,30%	40,46%	13,91%	0,98%	3,06%	0,09%	8,88%	4,68%	4,68%	0,29%	12,95%	6,78%	8,48%
Au 30 septembre 2008	-	35,75%	54,11%	13,93%	0,88%	2,75%	0,33%	10,41%	6,50%	6,50%	-	12,51%	5,99%	9,69%
Au 30 septembre 2007	-	51,42%	34,00%	8,30%	1,36%	1,86%	0,16%	11,33%	4,68%	4,68%	-	8,97%	4,04%	9,98%
Au 30 septembre 2006	-	6,79%	26,88%	11,32%	1,22%	6,06%	1,00%	12,30%	8,52%	8,52%	-	11,65%	4,57%	11,14%
Provision pour créances douteuses														
en % des prêts improductifs bruts														
Au 30 septembre 2010	-	87,45%	69,43%	65,91%	198,55%	122,88%	192,85%	93,96%	36,99%	36,99%	18,63	42,99%	69,91%	84,07%
Au 30 septembre 2009	-	62,63%	56,20%	94,84%	66,39%	113,49%	287,15%	70,99%	85,41%	85,41%	-	36,22%	49,89%	68,64%
Au 30 septembre 2008	-	60,20%	57,85%	82,50%	83,14%	125,72%	136,57%	68,17%	56,36%	56,36%	-	36,86%	49,26%	66,38%
Au 30 septembre 2007	-	70,26%	104,46%	79,87%	175,15%	199,84%	66,173%	85,57%	99,62%	99,62%	-	51,58%	79,79%	85,54%
Prêts improductifs nets														
en % de l'actif des actionnaires														
Au 30 septembre 2010	-	3,55%	195,02%	-300,30%	-4,60%	-2,60%	-1,40%	0,98%	27,91%	27,91%	-36,60%	85,53%	21,98%	3,23%
Au 30 septembre 2009	-	59,02%	196,89%	-420,77%	0,69%	-3,80%	-0,41%	14,97%	13,31%	13,31%	-10,39%	76,80%	25,17%	15,60%
Au 30 septembre 2008	-	48,44%	-3,65%	299,23%	-3,69%	-10,44%	-3,87%	6,66%	0,07%	0,07%	-17,15%	41,86%	6,37%	41,86%
Au 30 septembre 2007	-	-0,58%	-17,38%	56,26%	-5,28%	-2,88%	-5,08%	9,38%	10,63%	10,63%	-47,82%	29,78%	-15,51%	7,05%
Au 30 septembre 2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source: BRH/Direction de la Supervision du Système Bancaire

* La Capital Bank, à l'origine une Banque d'épargne et de logement, a modifié ses statuts pour devenir Banque commerciale en mars 1999.

** La Socobel, une banque d'épargne et de Logement, a démarré ses opérations en novembre 2001.

Tableau II.4

RATIOS FINANCIERS PAR BANQUE
RATIOS DE RENTABILITÉ

RENTABILITÉ	BICH	BNC	BPH	BUIH	CAPTALBIC	SOGEBK	UNIBNK	SOUS-TOTAL	SOGEEL	SOUS-TOTAL	CBNA	SCOTIA	SOUS-TOTAL	TOTAL
ROA (rendement de l'actif)														
2010 (oct.09 - sept. 2010)	-	0,97%	-1,69%	-0,10%	0,86%	0,56%	2,64%	1,31%	0,85%	0,85%	-0,44%	-0,28%	0,85%	1,19%
2009 (oct.08 - sept. 2009)	-	0,87%	0,39%	0,62%	1,56%	0,93%	1,59%	1,15%	1,56%	1,56%	2,02%	1,42%	1,56%	1,21%
2008 (oct.07 - sept. 2008)	-	0,85%	1,03%	-1,06%	1,37%	1,16%	2,00%	1,40%	1,74%	1,74%	3,02%	3,57%	1,74%	1,45%
2007 (oct.06 - sept. 2007)	-	2,10%	2,46%	-1,08%	1,30%	1,17%	1,84%	1,44%	1,95%	1,95%	4,16%	4,62%	1,95%	1,68%
2006 (oct.05 - sept. 2006)	-	5,12%	1,93%	-0,54%	0,98%	1,27%	1,94%	1,79%	1,74%	-0,75%	2,00%	3,47%	1,74%	1,76%
ROE (rendement de l'avoir des actionn.)														
2010 (oct.09 - sept. 2010)	-	16,89%	-36,17%	14,12%	11,33%	9,84%	33,63%	20,49%	8,48%	8,48%	-8,24%	-5,33%	8,48%	18,44%
2009 (oct.08 - sept. 2009)	-	13,16%	5,91%	-113,20%	18,95%	16,72%	20,35%	17,71%	16,92%	16,92%	30,14%	25,14%	16,92%	18,27%
2008 (oct.07 - sept. 2008)	-	12,22%	14,03%	-32079100,00%	16,42%	22,16%	24,31%	19,67%	17,67%	17,67%	44,72%	55,28%	17,67%	21,65%
2007 (oct.06 - sept. 2007)	-	20,96%	33,75%	-117,02%	15,40%	23,05%	22,87%	23,94%	18,15%	18,15%	68,34%	64,73%	18,15%	27,13%
2006 (oct.05 - sept. 2006)	-	45,41%	30,98%	-26,90%	13,30%	29,68%	28,06%	36,48%	17,89%	-17,74%	32,76%	60,04%	17,89%	34,17%
Revenus nets d'intérêt														
en % des revenus d'intérêt														
2010 (oct.09 - sept. 2010)	-	92,45%	92,96%	95,57%	94,38%	85,17%	80,17%	86,84%	74,28%	74,28%	94,64%	89,68%	74,28%	86,64%
2009 (oct.08 - sept. 2009)	-	90,26%	83,03%	90,17%	92,25%	79,58%	85,24%	85,55%	71,74%	71,74%	85,59%	84,14%	71,74%	84,90%
2008 (oct.07 - sept. 2008)	-	76,39%	76,65%	84,11%	88,79%	72,87%	78,32%	77,47%	62,92%	62,92%	80,77%	84,57%	62,92%	77,44%
2007 (oct.06 - sept. 2007)	-	76,39%	74,54%	81,37%	82,58%	63,61%	63,39%	68,73%	59,76%	59,76%	68,14%	85,02%	59,76%	68,22%
2006 (oct.05 - sept. 2006)	-	90,02%	76,35%	87,01%	83,69%	65,94%	67,06%	71,82%	63,46%	61,57%	72,02%	91,12%	61,57%	72,24%
Rendement moyen des prêts														
2010 (oct.09 - sept. 2010)	-	11,16%	12,75%	17,56%	15,63%	7,57%	9,55%	10,02%	10,40%	10,40%	9,88%	11,28%	10,40%	10,09%
2009 (oct.08 - sept. 2009)	-	11,50%	12,99%	19,20%	17,32%	8,10%	9,93%	10,60%	11,79%	11,79%	14,85%	13,27%	11,79%	11,00%
2008 (oct.07 - sept. 2008)	-	11,09%	13,71%	24,08%	19,12%	10,23%	11,54%	12,20%	12,46%	12,46%	14,26%	16,79%	12,46%	12,64%
2007 (oct.06 - sept. 2007)	-	12,01%	16,75%	22,86%	22,59%	13,06%	13,10%	13,50%	13,50%	13,50%	16,92%	20,40%	13,50%	14,23%
2006 (oct.05 - sept. 2006)	-	15,08%	15,07%	24,34%	20,54%	12,51%	13,55%	13,56%	13,21%	12,54%	17,57%	17,78%	12,54%	14,01%
Rémunération moyenne des dépôts														
2010 (oct.09 - sept. 2010)	-	0,23%	0,57%	0,32%	0,55%	0,51%	0,45%	0,43%	1,84%	1,84%	0,37%	0,78%	1,84%	0,47%
2009 (oct.08 - sept. 2009)	-	0,48%	1,44%	0,96%	0,69%	0,84%	0,84%	0,71%	2,45%	2,45%	1,32%	1,64%	2,45%	0,81%
2008 (oct.07 - sept. 2008)	-	1,27%	2,30%	1,72%	1,02%	1,36%	1,17%	1,29%	3,61%	3,61%	2,19%	2,25%	3,61%	1,42%
2007 (oct.06 - sept. 2007)	-	1,27%	2,30%	1,72%	1,02%	1,36%	1,17%	1,29%	3,61%	3,61%	2,19%	2,25%	3,61%	1,42%
2006 (oct.05 - sept. 2006)	-	1,37%	2,87%	1,28%	1,75%	2,41%	2,20%	2,21%	4,25%	4,51%	3,27%	1,01%	4,51%	2,30%
Depenses d'exploitation en % du produit net bancaire (marge nette d'intérêt + autres revenus)														
2010 (oct.09 - sept. 2010)	-	70,49%	97,23%	98,51%	81,43%	74,72%	54,68%	68,56%	51,14%	51,14%	80,10%	74,60%	51,14%	68,21%
2009 (oct.08 - sept. 2009)	-	77,33%	90,71%	87,02%	81,71%	0,75	0,69	74,85%	47,72%	47,72%	51,32%	70,42%	47,72%	72,79%
2008 (oct.07 - sept. 2008)	-	80,44%	83,49%	99,32%	83,71%	75,24%	68,21%	76,06%	50,70%	50,70%	55,55%	54,93%	50,70%	73,31%
2007 (oct.06 - sept. 2007)	-	72,81%	72,80%	103,79%	83,17%	76,95%	68,04%	75,54%	49,50%	49,50%	56,19%	56,63%	49,50%	73,01%
2006 (oct.05 - sept. 2006)	-	52,89%	71,37%	99,29%	88,12%	74,98%	64,45%	72,90%	58,30%	58,30%	51,83%	56,47%	58,30%	57,11%
Productivité par employés (000)														
2010 (oct.09 - sept. 2010)	-	2,187,46	897,66	1,091,02	1,560,33	1,589,75	2,250,00	1,834,50	3,044,62	3,044,62	6,690,88	3,086,67	3,044,62	1,938,76
2009 (oct.08 - sept. 2009)	-	1,880,57	857,16	1,169,27	1,476,68	1,539,87	1,845,52	3,039,22	3,039,22	3,039,22	7,840,73	3,098,70	3,039,22	1,742,47
2008 (oct.07 - sept. 2008)	-	1,188,09	979,55	954,68	1,477,96	1,601,67	1,781,93	2,606,83	2,606,83	2,606,83	7,731,10	3,390,56	2,606,83	1,609,91
2007 (oct.06 - sept. 2007)	-	1,340,75	1,215,97	853,43	1,459,29	1,413,35	1,729,60	2,487,08	2,487,08	2,487,08	7,022,17	3,012,56	2,487,08	1,489,20
2006 (oct.05 - sept. 2006)	-	2,263,22	1,019,15	824,98	1,338,06	1,323,97	1,733,71	1,368,51	2,552,79	1,953,26	7,070,04	2,601,44	1,953,26	1,462,78

Source: BRH/Direction de la Supervision du Système Bancaire

* La Capital Bank, à l'origine une Banque d'épargne et de logement, a modifié ses statuts pour devenir Banque commerciale en mars 1999.

** La Socobel, une banque d'Épargne et de Logement, a démarré ses opérations en novembre 2001.

Tableau 1.5

SYSTEME BANCAIRE
SOMMAIRE FINANCIER DÉTAILLÉ
BILAN PAR BANQUE (EN VOIES ET COUTURES)
AU 30 SEPTEMBRE 2010
(En millions de gourdes)

	BNC	BPH	BHM	CAPITALIK	SOGEBK	LIANKK	SOUS-TOTAL	SOGEBL	SOUS-TOTAL	CRAA	SCOTIA	SOUS-TOTAL	SYSTEME
ACTIF													
Dépôts													
Avec le BNC	559,352.0	457,985.5	233,506.7	164,158.0	1,390,806.6	589,406.8	3,776,402.7	24,509.9	24,509.9	27,654.0	93,016.0	24,509.9	3,211,562.5
Avec le BPH	15,250,942.0	575,095.0	1,082,097.9	2,174,457.0	10,883,767.0	11,806,578.8	41,772,942.6	279,701.1	279,701.1	1,711,067.0	13,492,246.0	279,701.1	45,132,956.7
Avec le BHM	1,029,439.0	691,115.8	183,786.4	487,000.0	3,154,932.2	2,502,660.1	7,406,941.5	4,157.4	4,157.4	997,855.0	864,522.0	4,157.4	9,279,448.9
Avec les banques locales	111,737.0	24,263.2	49,315.8	160,344.0	241,649.0	382,577.3	974,922.3	30,836.6	30,836.6	188,974.0	421,146.0	30,836.6	1,236,779.9
Avec les banques étrangères	17,331,475.0	714,272.5	1,641,118.2	3,082,101.0	15,692,143.6	15,352,726.4	53,773,836.7	2,093,474.6	2,093,474.6	2,945,400.0	23,448,330.0	2,093,474.6	61,161,641.3
Bons B.E.H.	3,079,222.0	190,000.0	287,324.3	280,000.0	3,389,453.2	1,790,060.0	9,909,999.5	-	-	21,166.80	17,391.0	-	9,240,058.5
Autres placements	2,968,456.0	189,799.8	143,360.0	894,889.0	10,796,097.5	13,022,979.8	28,431,000.0	54,928.7	54,928.7	1,929,276.0	1,732,446.0	54,928.7	28,486,079.7
Autres placements à court terme	894,659.0	25,219.1	331,853.9	246,639.0	2,425,197.7	1,201,436.0	4,140,010.4	1,329,238.2	1,329,238.2	1,652,110.0	1,652,110.0	1,329,238.2	4,435,864.6
Autres actifs	2,523,799.0	30,485.2	58,959.3	217,776.0	1,405,473.6	979,307.5	5,030,929.7	46,339.4	46,339.4	76,935.0	18,000.0	46,339.4	9,979,616.0
	30,442,293.0	1,493,140.3	3,342,079.4	6,789,127.0	42,050,872.9	41,289,789.9	125,407,364.0	3,800,416.4	3,800,416.4	4,563,342.0	41,660,650.0	3,800,416.4	137,297,385.4
PASSIF													
Dépôts													
Avec le BNC	16,075,645.0	587,512.6	927,126.4	2,505,397.0	15,645,201.2	17,242,651.4	53,105,645.4	586,271.2	586,271.2	5,059,671.0	1,726,650.0	586,271.2	58,605,148.1
Avec le BPH	6,849,961.0	3,463,366.4	1,462,481.3	1,600,339.0	15,031,339.0	15,031,339.0	40,640,684.4	388,521.7	388,521.7	2,720,800.0	1,028,410.0	388,521.7	42,331,485.8
Avec le BHM	3,118,960.0	3,862,822.9	632,891.2	1,078,526.0	6,011,224.2	4,165,761.0	15,394,185.3	1,921,684.4	1,921,684.4	597,922.0	653,305.0	1,921,684.4	18,555,097.1
Avec les banques locales	26,088,606.0	1,339,316.9	3,044,984.9	5,682,132.0	36,471,860.3	36,426,798.5	109,051,718.7	2,876,680.4	2,876,680.4	3,903,981.0	3,419,412.0	2,876,680.4	7,323,339.0
Avec les banques étrangères	967,867.0	88,720.1	169,471.4	326,269.0	1,221,723.1	532,193.5	3,306,344.1	97,615.7	97,615.7	402,100.0	230,201.0	97,615.7	4,026,260.8
Autres	867,867.0	88,720.1	169,471.4	326,269.0	1,221,723.1	532,193.5	3,306,344.1	97,615.7	97,615.7	402,100.0	230,201.0	97,615.7	4,026,260.8
Obligations à terme													
Banques locales	3,000.0	-	-	-	3,000.0	-	6,000.0	-	-	-	-	-	423,373.3
Banques étrangères	1,465,950.0	17,820.0	7,443.8	50,639.0	17,820.0	189,388.1	2,920,828.7	1,228.1	1,228.1	263,540.0	7,065.0	1,228.1	2,955,475.8
Autres	1,465,950.0	17,820.0	7,443.8	50,639.0	17,820.0	189,388.1	2,920,828.7	1,228.1	1,228.1	263,540.0	7,065.0	1,228.1	2,955,475.8
Autres passifs	277,037.0	384.1	139,044.0	242,561.0	802,605.6	851,355.4	2,312,987.1	3,767.7	3,767.7	18,776.0	32,884.0	3,767.7	2,660,414.8
	28,801,568.0	1,446,241.1	3,360,924.2	6,301,621.0	39,688,597.1	37,998,927.3	117,939,876.7	3,398,617.3	3,398,617.3	4,431,211.0	3,976,562.0	3,398,617.3	128,302,268.9
AVOIR DES ACTIONNAIRES													
Capital versé	500,000.0	5,000.0	150,000.0	270,000.0	750,000.0	1,024,184.0	2,899,184.0	150,000.0	150,000.0	109,837.0	94,372.0	150,000.0	3,047,339.0
Reserves	721,440.0	46,572.2	254,119.0	121,055.0	964,504.5	337,229.1	1,795,628.8	123,511.4	123,511.4	705,460.0	67,399.0	123,511.4	2,057,082.2
Autres provisions	884,606.0	44,308.2	120,615.4	59,664.0	549,241.8	303,481.8	1,282,897.8	128,287.8	128,287.8	37,748.0	33,700.0	128,287.8	3,245,246.0
BNC	1,683,725.0	471,608.8	1,188,448.8	487,506.0	2,382,275.8	3,290,862.6	7,207,685.4	401,799.1	401,799.1	212,131.0	195,501.0	401,799.1	8,611,116.5
	30,442,293.0	1,493,140.3	3,342,079.4	6,789,127.0	42,050,872.9	41,289,789.9	125,407,364.0	3,800,416.4	3,800,416.4	4,563,342.0	41,660,650.0	3,800,416.4	137,297,385.4
Hors-bilan													
Effets à l'encaissement													
Cointitulaire	240,152.0	-	-	-	397,285.4	396,375.0	1,744,179.9	-	-	59,113.0	5,146.0	-	1,853,339.9
Autres	98,877.2	2,564.4	2,564.4	92,127.0	179,247.9	140,203.0	2,691,139.0	314,152.0	314,152.0	1,193,915.0	1,890,110.0	314,152.0	3,028,496.0
Portefeuille brut	4,316,146.0	727,923.6	998,950.1	2,464,633.0	9,846,867.3	8,131,558.8	26,215,128.7	1,442,232.7	1,442,232.7	1,398,317.0	1,858,532.0	1,442,232.7	30,900,716.4
Provisions pour dévaluations	465,161.0	8,557.0	1,065.0	1,816.0	1,686.0	1,686.0	6,801.0	68,683.3	68,683.3	32,745.0	25,974.0	68,683.3	7,532,524.0
Provisions pour dévaluations nettes	465,161.0	8,557.0	1,065.0	1,816.0	1,686.0	1,686.0	6,801.0	68,683.3	68,683.3	32,745.0	25,974.0	68,683.3	7,532,524.0
BNC	1,683,725.0	471,608.8	1,188,448.8	487,506.0	2,382,275.8	3,290,862.6	7,207,685.4	401,799.1	401,799.1	212,131.0	195,501.0	401,799.1	8,611,116.5
	30,442,293.0	1,493,140.3	3,342,079.4	6,789,127.0	42,050,872.9	41,289,789.9	125,407,364.0	3,800,416.4	3,800,416.4	4,563,342.0	41,660,650.0	3,800,416.4	137,297,385.4

* Le Capital-Banque a toujours une Banque dépositaire et obligeant, en motifs ses statuts pour devenir Banque commerciale en mai 1999.

Source: BNC/Département des Systèmes Informatiques, Système Bancaire

Tableau II.6

SYSTEME BANCAIRE
 REVENUS NETS D'INTERET
 RESULTATS COMPTABLES PAR BANQUE
 (En millions de gourdes)

CUMUL 2010 (oct.09 - sept.10)	BNC	BPH	BIH	CAPITALK	SOBEK	UNISK	SOUS-TOTAL	SOBEK	SOUS-TOTAL	GRNA	SCDIA	SOUS-TOTAL	SYSTEME
REVENUS NETS D'INTERET													
Revenus d'intérêt	563,246.4	91,588.3	193,913.8	363,319.0	768,345.8	847,401.2	2,829,794.5	159,043.2	159,043.2	150,759.0	207,630.0	358,389.0	3,346,236.7
Indétêts sur Bons BR.H.	76,747.5	3,409.3	4,556.9	2,663.0	84,039.7	35,556.5	206,973.2	1,431.0	1,431.0	1,431.0	1,069.0	2,500.0	209,473.7
Autres	6,839.9	242.2	6,222.7	10,891.0	219,344.6	1,016,704.9	3,413,054.8	196,283.5	196,283.5	154,514.0	210,812.0	365,326.0	4,189,664.5
Dépenses d'intérêt	48,661.5	7,370.6	28,054.0	17,218.6	145,036.7	117,918.8	3,001,263.0	144,316.1	144,316.1	12,905.0	23,662.0	365,670.0	500,326.3
Autres dépenses d'intérêt	598,652.3	87,869.4	195,243.0	349,319.0	898,511.3	871,667.9	2,828,531.5	144,316.1	144,316.1	141,609.0	187,150.0	328,759.0	3,474,338.1
AUTRES REVENUS													
Commissions	147,270.8	13,519.5	42,930.6	131,614.0	522,582.5	404,045.2	1,261,942.6	12,804.5	12,804.5	50,700.0	48,106.0	98,806.0	1,373,553.1
Gains sur change	53,530.7	81,272.0	10,350.0	71,446.0	212,717.1	231,308.8	597,479.8	5,481.4	5,481.4	81,164.0	34,540.0	115,704.0	708,665.2
Autres	360,505.4	1,721.8	34,595.5	14,026.0	658,016.6	854,727.3	1,523,266.7	6,374.5	6,374.5	955.0	(4,342.0)	(3,469.0)	1,528,622.3
PRODUIT NET BANCAIRE	1,160,539.2	110,638.0	283,119.0	566,399.0	1,891,807.6	2,361,749.3	6,375,972.1	168,976.5	168,976.5	274,326.0	265,454.0	539,780.0	7,082,728.6
Dotation à la provision pour créances douteuses	95,941.2	28,118.1	7,360.0	52,568.0	225,045.5	70,000.0	479,032.9	41,114.4	41,114.4	61,590.0	62,730.7	124,320.7	644,468.0
BÉNÉFICE AVANT DÉPENSES D'EXPLOITATION	1,064,318.0	82,519.8	275,759.0	513,831.0	1,666,762.0	2,291,749.3	5,894,939.2	127,862.1	127,862.1	212,736.0	202,723.3	415,459.3	6,438,260.6
DÉPENSES D'EXPLOITATION													
Salaires et avantages sociaux	393,863.5	61,799.7	101,023.8	154,253.0	548,413.3	528,064.4	1,787,417.6	34,907.0	34,907.0	94,929.0	59,033.0	153,962.0	1,976,286.6
Frais de locaux	35,400.7	3,557.6	35,076.6	54,049.0	55,812.0	63,089.3	246,985.2	11,973.7	11,973.7	12,398.0	12,398.0	29,716.0	288,674.9
Amortissement	343,478.2	34,608.1	106,897.3	222,576.0	668,093.4	572,981.3	1,948,434.3	7,842.0	7,842.0	6,436.0	7,694.0	14,130.0	409,173.8
Autres dépenses d'exploitation	817,419.0	107,588.3	278,896.4	461,245.0	1,413,619.7	1,290,890.4	4,370,038.8	31,690.8	31,690.8	133,390.0	113,976.0	247,374.0	2,227,499.1
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU	246,499.1	(25,048.5)	(3,137.4)	52,586.0	253,142.3	1,000,858.9	1,524,900.4	41,448.6	41,448.6	(34,425.0)	4,702.3	(29,722.7)	1,536,626.4
Impôts sur le revenu	246,499.1	(25,048.5)	(3,137.4)	52,586.0	212,576.7	976,784.9	1,460,260.7	31,935.2	31,935.2	(18,708.0)	(10,735.1)	(29,443.1)	1,462,752.8

CUMUL 2009 (oct. 08 - sept. 09)	BNC	BPH	BIH	CAPITALK	SOBEK	UNISK	SOUS-TOTAL	SOBEK	SOUS-TOTAL	GRNA	SCDIA	SOUS-TOTAL	SYSTEME
REVENUS NETS D'INTERET													
Revenus d'intérêt	635,714.6	87,985.3	237,328.2	344,451.0	798,480.3	874,563.9	2,878,523.3	182,043.6	182,043.6	269,107.0	240,384.0	509,491.0	3,670,037.9
Indétêts sur Bons BR.H.	192,238.5	11,369.9	12,374.3	11,745.0	195,264.7	126,248.9	551,241.3	68.4	68.4	2,091.0	3,474.0	5,565.0	556,874.7
Autres	443,476.1	76,615.4	224,953.9	332,706.0	603,215.6	748,315.0	2,327,282.0	48,778.7	48,778.7	1,431.0	2,221.0	6,652.0	471,091.1
Dépenses d'intérêt	82,882.3	15,942.3	27,113.9	37,648.9	124,214.9	115,421.4	3,570,168.7	262,285.1	262,285.1	239,283.0	39,494.0	578,072.0	4,141,100.8
Autres dépenses d'intérêt	763,160.9	82,891.9	248,574.2	346,195.0	955,840.9	978,533.4	3,375,256.3	165,645.6	165,645.6	233,346.0	209,585.0	442,931.0	3,983,832.9
AUTRES REVENUS													
Commissions	141,589.6	19,844.8	76,771.7	100,203.0	497,695.3	378,675.5	1,214,779.9	10,461.9	10,461.9	55,516.0	39,591.0	95,107.0	1,320,348.8
Gains sur change	44,674.4	8,128.4	9,989.8	50,795.0	209,155.7	152,703.0	475,447.3	5,286.7	5,286.7	44,321.0	27,982.0	72,303.0	554,037.0
Autres	285,558.5	34,967.3	115,654.1	165,760.0	582,082.7	1,080,980.9	2,663,519.5	19,746.6	19,746.6	99,885.0	67,838.0	167,723.0	2,850,989.1
PRODUIT NET BANCAIRE	1,048,419.4	117,859.2	364,228.3	511,671.0	1,937,923.6	2,058,674.3	6,038,775.8	185,392.2	185,392.2	333,231.0	277,423.0	610,654.0	6,834,822.0
Dotation à la provision pour créances douteuses	57,739.0	5,419.3	26,638.9	15,327.0	141,850.7	246,974.9	246,974.9	21,597.6	21,597.6	28,485.0	2,405.8	30,890.8	299,463.3
BÉNÉFICE AVANT DÉPENSES D'EXPLOITATION	990,680.4	112,439.9	337,589.4	496,344.0	1,796,072.9	2,058,674.3	5,791,800.9	163,794.6	163,794.6	304,746.0	275,017.2	579,763.2	6,535,358.7
DÉPENSES D'EXPLOITATION													
Salaires et avantages sociaux	377,901.6	62,882.4	113,875.6	147,501.0	573,245.2	585,713.2	1,861,119.0	35,388.6	35,388.6	74,827.0	53,555.0	128,382.0	2,024,689.6
Frais de locaux	31,144.6	3,290.3	35,216.5	46,682.0	66,907.5	66,607.5	239,179.8	10,284.1	10,284.1	14,394.0	17,299.0	31,693.0	281,156.9
Amortissement	338,109.8	31,262.7	119,622.8	193,343.0	678,808.7	630,488.3	1,994,735.6	38,213.5	38,213.5	72,366.0	110,432.0	182,861.0	2,315,870.4
Autres dépenses d'exploitation	810,719.8	106,909.8	316,940.9	418,096.0	1,443,913.3	1,423,745.1	4,520,324.9	88,469.7	88,469.7	171,005.0	195,363.0	366,368.0	4,975,162.6
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU	179,960.6	5,530.1	20,648.5	78,248.0	352,159.6	634,929.2	1,271,476.0	75,324.9	75,324.9	133,741.0	79,654.2	213,395.2	1,560,196.1
Impôts sur le revenu	-	-	2,069.3	-	52,014.3	136,263.9	192,347.5	20,337.7	20,337.7	56,713.0	34,190.2	90,903.2	303,588.4
BÉNÉFICE NET (PBRTE NETE)	179,960.6	5,530.1	18,579.2	78,248.0	300,145.3	498,665.3	1,079,128.5	54,987.2	54,987.2	77,028.0	45,464.0	122,492.0	1,256,607.7

LISTE DES SIGLES

AGD	Administration Générale des Douanes
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BRH	Banque de la République d'Haïti
BRI	Banque des Règlements Internationaux
DGI	Direction Générale des Impôts
DID	Développement International Desjardins
DIGCP	Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaire
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
ED'H	Électricité d'Haïti
ÉU	États-Unis d'Amérique
FED	Réserve Fédérale Américaine
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
FDI	Fonds de Développement industrielle
IFBC	Institut de Formation de la Banque Centrale
IPC	Indice des Prix à la Consommation
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MUSD	Million de dollar américain
MG	Millions de Gourdes
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OEA	Organisation des Etats Américains
OFATMA	Office d'Assurance-Accidents du Travail, Maladie et Marternité
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit Net Bancaire
TCA	Taxe sur le Chiffre d'Affaires
UAI	Unité audit Interne
UGCF	Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal
UGB	Unité de Gestion des Bâtiments
UMN	Unité du Musée Numismatique
UOM	Unité Organisation et Methode
USAID	l'Agence Américaine pour le Développement International
UST	Unité de Sécurité et Transport

Dépôt légal: 4^e trimestre 2012
No.12-09-350
Bibliothèque Nationale d'Haïti

Conception et Mise en page :
UOM / Unité Graphique et Publication de la BRH
Photo de couverture: Clovis-Alexandre Desvarieux
Pour: CLOPIX

Banque de la République d'Haïti
Achévé d'imprimer:Septembre 2012
Imprimeur : Protech Inc.
Verdun (Québec), Canada

Pour toutes informations, s'adresser à :

Banque de la République d'Haïti
Direction Monnaie et Analyse Économique
Port-au-Prince, Haïti
Boîte postale : (BP) 1570
Téléphone : 2299-1200 / 2299-1251
Télécopieur : (Fax) 2299-1149
Internet : <http://www.brh.net>
E-mail : brh_mae@brh.net
ISSN 0257 4349